This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

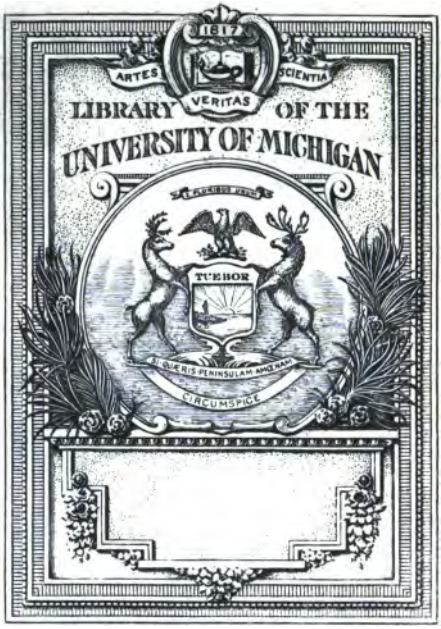
1817
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

DL
646
.R664
1720

L'ÉTAT PRESENT DE LA SUÉDE,

AVEC

UN ABREGÉ

De l'Hiſtoire de ce Royaume.

TRADUIT DE L'ANGLOIS DE *M. ROBINSON*, John

NOUVELLE EDITION,

Augmentée de pluſieurs Remarques, du Regne de CHARLES XII. *& de l'Avénement de la Reine au Trône, juſqu'à préſent.*

A AMSTERDAM,
Chez PIERRE BRUNEL, ſur le Dam.
M. DCC. XX.

DE

General Library
3-23-45

AVERTISSEMENT.

DEpuis la premiere impreſſion de *l'Etat préſent de la Suéde*, il eſt arrivé des changemens ſi conſiderables en ce Royaume, que l'on n'avoit plus dans ce Livre que l'Hiſtoire de ſon Etat paſſé. D'ailleurs les intérêts de cette Couronne partagent ſi fort aujourd'hui l'attention du Public, qu'on n'a pas cru pouvoir rien faire qui lui fût plus agréable, que de lui en donner en abregé l'Hiſtoire complette. Celle qui étoit contenuë dans les Memoires de M. Robinſon, ne venoit que juſqu'à la fin du Regne de Charles XI. Elle ne remontoit pas même juſqu'au commencement de la Monarchie; ce qui rendoit cet Ouvrage defectueux en pluſieurs points. Il étoit donc néceſſaire, non-ſeule-

4-16-45 mdb

ſeulement de l'amener juſqu'à préſent ; mais encore de reprendre l'Hiſtoire de Suéde dès ſon origine, afin qu'il ne manquât rien à la ſatisfaction du Lecteur.

C'eſt ce qu'on a fait dans cette nouvelle Edition, où, par le moyen de divers ſecours dont on a profité, on a recherché les plus anciens Rois de Suéde avant & depuis Jeſus-Chriſt, pour ne point laiſſer de vuide entre ces tems reculez, & celui où M. Robinſon avoit jugé à propos de commencer. Cette méthode a été cauſe qu'on s'eſt vu obligé en quelques endroits de couper quelques Chapitres de ce ſavant Evêque Anglois, & d'en tranſpoſer d'autres, pour donner plus de ſuite à l'Ouvrage. Mais on ne l'a fait qu'en diſtinguant ſoigneuſement ce qui eſt de lui, d'avec ce qui a été ajouté.

On a d'ailleurs éclairci pluſieurs endroits de la premiere Edition, par des Remarques qu'on a jugé néceſ-

ſaires;

faires ; mais sans faire aucun changement dans le Texte ; qu'on a conservé scrupuleusement, par respect pour son Auteur.

On a de plus ajouté ce qui manquoit au Regne de Charles XI. celui de Charles XII. tout entier, avec le véritable caractere de ce Prince, & l'heureuse révolution arrivée dans ce Royaume par l'avénement de la Reine *Ulrique-Eleonore* au Trône, jusqu'à present.

TABLE

DES CHAPITRE

CHAP. I. *De la Suéde en général.* P
CHAP. II. *Des Provinces & des V*
les de la Suéde.
CHAP. III. *Des Loix de la Suéde.*
CHAP. IV. *Du Genie & des Inclinati*
des Suédois.
CHAP. V. *De la Religion des Suédois.*
CHAP. VI. *Des Universitez de Suéde.*
CHAP. VII. *De leurs Mariages & de le*
Funerailles.
CHAP. VIII. *Du Conseil Privé.*
CHAP. XI. *Des Etats de Suéde.*
CHAP. X. *Des Revenus du Royaume.*
CHAP. XI. *Des Forces de la Suéde.*
CHAP. XII. *Du Commerce de la Suéde.*
CHAP. XIII. *Des Conquêtes de la Suéde.*
CHAP. XIV. *Des Intérêts de la Suéde*
général.
CHAP. XV. *Abregé de l'Histoire de Su*
de. 1
CHAP. XVI. *Des plus anciens Rois de Su*
de avant Jesus-Christ. 1
CHAP. XVII. *Des plus anciens Rois de Su*
de depuis Jesus Christ. 1
CHAP. XVIII. *Des Rois de Suéde qui en*
bras

brasserent la Religion Chrétienne. 135
CHAP. XIX. *Suite des Rois de Suéde dont la succession est plus connuë.* 148
CHAP. XX. *Des Rois de Suéde, depuis l'Union Héréditaire jusqu'à Charles XI.* 165
CHAP. XXI. *De la Maison Royale, & de la Cour sous le Roi Charles XI.* 181
CHAP. XXII. *De la conduite de ce Prince.* 191
CHAP. XXIII. *Caractere du Roi Charles XII. dans sa jeunesse.* 214
CHAP. XXIV. *Des premieres guerres de ce Prince.* 222
CHAP. XXV. *Suite de la guerre contre le Roi de Pologne.* 229
CHAP. XXVI. *De la conduite du Roi de Suéde dans le détrônement du Roi Auguste.* 236
CHAP. XXVII. *De la guerre que se firent les deux Rois durant l'année 1704. après la déposition du Roi Auguste & l'élection de Stanislas.* 243
CHAP. XXVIII. *De la Grande Diete de Varsovie en faveur du Roi Stanislas, & du Couronnement de ce Prince.* 258
CHAP. XXIX. *Des Exploits du Roi de Suéde pendant l'année 1706. pour affermir le Roi Stanislas sur le Trône.* 270
CHAP. XXX. *De l'Abdication du Roi Au-*

Auguſte, & de la paix qu'il fit avec le Roi de Suéde. 28

CHAP. XXXI. *Du ſejour du Roi de Suéde en Saxe, & de ſon retour en Pologne.* 29

CHAP. XXXII. *Campagne de 1708. deſavantageuſe au Roi de Suéde.* 30

CHAP. XXXIII. *Campagne de 1709. Bataille de Pultovva. Déroute de l'Armée Suédoiſe.* 31

CHAP. XXXIV. *Du ſejour du Roi de Suéde à Bender.* 33

CHAP. XXXV. *De ce qui s'eſt paſſé depuis la Paix du Czar avec la Porte, juſqu'au départ du Roi de Suéde de Demir-Tocca.* 354

CHAP. XXXVI. *De l'Etat du Royaume de Suéde, & du départ du Roi pour y retourner.* 374

CHAP. XXXVII. *Du Mariage de la Princeſſe Ulrique-Eleonore avec le Prince Héréditaire de Heſſe-Caſſel; & de la deſcente des Alliez dans l'Ile de Rugen, ſuivie de la priſe de Stralſund.* 385

CHAP. XXXVIII. *Des derniers Exploits du Roi de Suéde, & de ſa mort, avec le Portrait de ce Prince.* 401

CHAP. XXXIX. *De l'Avénement de la Reine Ulrique-Eleonore au Trône de Suéde.* 415

L'ETAT

L'ETAT PRESENT DE LA SUEDE.

CHAPITRE PREMIER.

De la Suéde en général.

LEs Etats de la Suéde (*a*) ſe ſont tellement agrandis dans ce Siécle & dans le précédent, par le moyen des Conquêtes de cette Couronne,

(*a*) Comme l'Auteur ſe borne ici à la deſcription de la *Suéde propre* & de la *Finlande*, il eſt à propos d'expliquer ce que renferme la Suéde en général. Ce grand Royaume ſe diviſe en ſix parties principales, contenant trente-quatre grandes Provinces aſſez étenduës. Ces ſix parties ſont, la *Gothie*, la *Suéde propre*, la *Laponie Suédoiſe*, la *Finlande*, l'*Ingrie* & la *Livonie*, qui ſe trouvent dans cet ordre autour de la Mer Baltique, en commençant vers le Dannemark.

ronne ; ou, pour parler comme quelques-uns, par le moyen des usurpations qu'elle a faites à ses voisins, qu'on ne peut pas proprement en faire une description générale, parce que quelques-unes des Provinces qui composent ce Royaume, sont aussi différentes à l'égard de leurs qualitez & de leurs caractéres, qu'elles le sont par rapport à leur situation. On ne parlera donc point ici de ses Terres éloignées, mais on se renfermera principalement dans ce qui regarde la Suede (*b*) & le Duché de Finlande (*c*), qui ont la Mer Baltique au Mi-

(*b*) On entend ici la *Suéde propre*, située entre les Montagnes de Norwege & le Golfe de Bothnie, bornée au Midi par la Gothie, & au Nord par la Laponie Suédoise. Elle se divise en deux parties, qui sont la *Septentrionale* & la *Meridionale*. La Septentrionale prend de sa situation au Nord le nom de *Nordelles*, & renferme la *Gestricie*, l'*Helsingie*, la *Medelpadie*, la *Jemptie* & l'*Angermanie*. La Meridionale porte le nom de *Suéde particuliere*, & comprend l'*Uplande*, la *Sudermannie*, la *Nericie*, la *Westmanie*, & la *Dalécarlie*. Toutes ces Provinces & quelques autres ont pris leur nom de leur situation par raport à l'*Uplande*, qui fut le séjour du premier Roi de Suéde: il s'élisoit dans un pré de cette Province, apellé *Mora*; & on y voit encor un Temple autrefois commun à toutes les Nations qui se réünirent en ce lieu-là pour se choisir un Maître.

(*c*) La Finlande se di-

Midi, les Montagnes impraticables de Nörvvege a l'Occident, la Laponie au Septentrion, & la Moſcovie à l'Orient. Elles s'étendent depuis le *56.* juſques au *69.* degré de Latitude Septentrionale, & en longitude depuis le *32.* juſques au *55.* Elles ſont par conſéquent deux fois plus grandes que le Royaume de France. Mais ſi nous en ôtons pluſieurs Mers, & pluſieurs grands Lacs, dont il y en a qui ont plus de 80. milles d'Angleterre de long, & plus de vingt de large, ſi nous en retranchons les Rochers, les Bois, les Bruyéres, & les Marais, qui couvrent une grande étenduë de ces Pays, ce qui reſtera d'habitable ſera très-peu de choſe en comparaiſon de la grandeur du tout.

Le terroir qui peut ſe cultiver eſt aſſez fertile; mais il eſt rare qu'il ait plus de demi-pied de profondeur; ce qui fait auſſi

diviſé en ſept Provinces, qui ſont la *Cajanie* ou la *Bothnie Orientale*, la *Finlande propre*, la *Nilande*, la *Carelie*, la *Tavaſtbie*, le *Savolax*, & la *Kexholmie*, dont les quatre premieres ſe trouvent le long des côtes, & les trois autres dans les terres. La Finlande propre a la Cajanie au Nord, la Tavaſthie & la Nilande au Levant, le Golfe de Finlande au Midi, & celui de Bothnie au Couchant.

peuple des lieux éloignez du commerce, ne ſoit contraint de faire moudre le Grain de l'Ecorce de Bouleau dont il fait du pain, qu'il n'a pas toûjours en abondance.

Le Bétail y eſt en général petit, auſſi bien que dans les autres pays Septentrionaux ; & quand on en feroit venir de plus gros des pays étrangers, cela ne ſerviroit de rien, car il dégenere incontinent, parce que les herbes ſont beaucoup moins nourriſſantes en Eté que ne le ſont celles des pays d'où l'on les amene, & qu'il en meurt preſque la moitié durant l'Hiver faute de fourrage, dont on a ſouvent ſi peu, qu'on eſt forcé de découvrir les chaumieres pour ſauver une partie du Bétail par le moyen de cette nourriture. La laine que donnent les Brebis eſt extremement groſſe, & ne peut ſervir qu'aux habits des payſans. Les Chevaux y ſont petits, & ſur tout dans le Duché de Finlande : mais tout petits qu'ils ſont ils ne laiſſent pas d'être hardis, vigoureux, & forts ; ils marchent ferme, bronchent rarement & trotent legerement ; ce qui eſt fort avantageux aux Habitans à cauſe de la longueur de l'Hiver, parce qu'ils s'en

ſervent pour le Traîneau qui eſt alors leur unique voiture, & les ſoldats prétendent que ces Chevaux non ſeulement ſont capables de ſoûtenir une attaque vigoureuſe, en temps de guerre, mais qu'ils peuvent même rompre un Corps de la meilleure Cavalerie Allemande.

Il y a quantité de Bêtes ſauvages dans ces pays-là. L'on chaſſe & l'on mange les Ours, les Elans, les Bêtes fauves, & les Lievres : On va auſſi à la chaſſe des Loups, des Renards, des Chats ſauvages, &c. pour en avoir les peaux qui ſervent à faire des fourrures. On y chaſſe avec moins de ceremonie qu'on ne fait ailleurs, & l'on y prend tous les avantages qu'on peut pour tirer le Gibier; ce qu'on fait en général fort adroitement. Il y a très-peu de parcs, qui ſont même aſſez mal fournis, parce qu'il en coûteroit plus à nourrir les Bêtes pendant tout l'Hiver qu'on n'en tireroit de profit : ce qui diminuë extrémement le plaiſir qui pourroit en revenir. Il n'y a de Lapins que ceux qu'on y tranſporte par curioſité, & qu'on apprivoiſe Les Renards & les Ecureuils changent en quelque maniere de couleur, pendant l'Hiver, & deviennent griſâtres;

très ; mais les Lievres y deviennent blancs comme la neige.

Les Oiseaux sauvages & domestiques y sont en grande quantité, & bons en leur espece ; excepté les Oiseaux marins qui se nourrissent de poisson, & qui en ont le goût. Les plus communs sont ceux qu'on appelle en langage du pays *Orras* & *Keders* : les premiers sont de la grosseur d'une poule, les autres d'une poule d'Inde. Il y a aussi des Perdrix, & une autre espece d'Oiseaux qu'on appelle *Yerpert*, & qui ne ressemblent pas mal aux Perdrix. On prend durant l'Hiver quantité de petits Oiseaux, comme Grives, Merles, & une espece de Cygnes qu'on appelle *Sydensfwans*. Ceux-ci, qui sont de la grandeur de ceux qu'on appelle *Veldefares*, mais meilleurs à manger, viennent, dit-on, de la Laponie, ou des pays encore plus Septentrionaux, & tirent leur nom de la beauté de leur plumage, dont les extrémitez de quelques-uns sont marquetées de rouge. Il y a des Pigeons ; les sauvages y sont très-rares à cause des Faucons, & il n'y en a dans les Colombiers que de privez qu'on tient enfermez, parce que leur nourriture est rare, & qu'il y

a les Faucons à craindre si on les laisse sortir pour aller chercher leur vie. Il y a quantité d'Aigles, de Faucons, & autres Oiseaux de proye dans les parties Septentrionales & desertes, où il semble que la Nature les appelle, comme on peut voir par un fait digne de foi qu'on raporte au sujet d'un grand Faucon qui fut tué il y a quelques années dans le Nord de Finlande. Ce Faucon avoit à une jambe une petite piéce d'or avec cet écriteau, *je suis au Roi*; & à l'autre jambe une d'argent où se lisoient ces mots, *le Duc de Chevreuse me garde*.

Les principaux Lacs de Suede sont le *Weter*, le *Wenet*, & le *Meler*; le premier situé dans l'Ostrogothie est remarquable; 1. parce qu'il prédit les tempêtes par le bruit continuel de Tonnerre qu'il fait le jour précedent dans les lieux d'où doivent venir les orages; 2. parce que ses glaces se brisent si subitement, que les Voyageurs y sont quelquefois surpris, & qu'en demi-heure de tems ce Lac devient navigable; & enfin parce qu'il est fort profond, y aiant en certains endroits plus de trois cens Brasses d'eau, quoi qu'il n'y en ait pas

pas au delà de cinquante dans les lieux les plus profonds de la Mer Baltique : Il ſuplée à la Riviere de Motala qui paſſe au travers de Norcopingh, où elle tombe d'environ trente pieds de haut, & il y a des Hivers où cet endroit eſt tellement rempli de glace, que l'eau eſt pluſieurs heures ſans pouvoir paſſer. Le ſecond eſt dans la Weſtrogothie, d'où ſort la Riviere d'Elve, qui tombant d'un rocher d'environ ſoixante pieds, paſſe par la ville de Gottemburg. Le troiſiéme ſe décharge à Stockholm, & fournit d'eau douce une partie de la ville, comme la Mer fournit d'eau ſalée l'autre partie. Ces Lacs & une infinité d'autres auſſi tranquilles pour la plûpart que s'ils n'étoient que de ſimples Etangs, & qu'on appelle les Mers du dedans, ne ſont pas mal pourvus de diverſes ſortes de poiſſons, comme de Saumons, de Brochets, de Perches, de Tanches, de Truites, d'Anguilles, & de pluſieurs autres eſpeces qu'on ne connoit point ailleurs. Il y a ſur tout une infinité de *Streemlings*, qui eſt une eſpece de poiſſon plus petit qu'un Haran : Et comme on en prend quantité, on le ſale dans des barils, & on le diſtribue

dans

dans tout le pays. Outre cela le Nord-Bottom, ou la Baye qui sepate la Suéde d'avec le Duché de Finlande est si abondante en Veaux marins, qu'il s'en fait une quantité considerable d'huile qui se transporte en divers lieux. Il se prend dans les Lacs de Finlande une grande quantité de Brochets; on les sale, on les seche, & on les vend ensuite à très-bon marché.

Ces Lacs sont de grand usage pour la commodité des voitures, soit en bateau durant l'Eté, soit en traîneau pendant l'Hiver. Entre ces Lacs & sur les côtes de la Mer, il y a un nombre presque innombrable d'Iles de differente grandeur: il y en a en Suéde plus de six mille qui sont inhabitées; les autres ne sont que de simples rochers, ou des rochers couverts de Bois. *Gotland*, *Oland*, & *Aland*, sont trois grandes Iles, dont l'une a soixante milles de long, & les deux autres en ont un peu moins.

Les grands Bois & les vastes Forêts couvrent une grande étenduë de ce pays-là. Les arbres qui les composent sont pour la plûpart des Pins francs & sauvages, des Hêtres, des Boulaux, des Aunes,

Aunes, des Genevres, & quelques Ghênes : les Arbres viennent si près à près, sur tout dans la Province de Bleaking, & sont tellement pourris dans les lieux où ils sont tombez, que les Bois sont presque impraticables.

Ces Forêts produisent en abondance du bois à brûler qui se vend à bon marché, & comme les Arbres sont en général droits & hauts, il s'en fait aisément du bois de charpente dont on peut se servir à tout. Les Bois sont fort ruïnez dans les lieux proches des Mines, mais la commodité des Riviéres, & les voitures d'Hiver suppléent si bien à ce defaut dans les endroits éloignez, que le charbon de bois s'y donne six fois à meilleur marché qu'en Angleterre, mais aussi n'y est-il pas si bon de la moitié.

Entre les Mines qui sont en Suéde, il y en a une d'Argent, où les Ouvriers descendent dans des paniers jusqu'au premier étage, qui est cent cinq brasses sous terre. La voute est aussi haute qu'une Eglise soûtenue par de grandes Arcades faites des decombres de la Mine. De ce premier étage on descend par des échelles ou par des paniers dans le fond de la Mine, qui est de plus de quaran-

quarante braſſes ; & c'eſt là où l'on travaille à préſent. Les Suedois n'ont rien de ſi ancien que la premiere découverte de cette Mine ou de celle de cuivre, ce qui ne peut qu'avoir été l'ouvrage de pluſieurs ſiécles. La Mine rend rarement au delà de quatre pour cent, & il en coûte beaucoup de peine à la rafiner. On eſt auſſi obligé à la dépenſe d'un Moulin à eau pour deſſecher la Mine, & pour pouvoir profiter d'un autre Moulin qui la tire. Elle produit annuellement pour environ vingt mille écus d'Argent fin, dont le Roi a la preference, & qu'il achete un quart moins qu'il ne vaut. La Mine de Cuivre eſt d'environ dix-huit braſſes de profondeur, de grande étendue ; mais ſujette à être endommagée par la voute qui tombe de tems en tems ; cependant on s'en dédommage quelquefois par la quantité de Mine qu'on tire des colonnes minées, quoi que la perte ſoit d'ordinaire fort conſiderable lors que cela arrive. On dit que ces chûtes ſont cauſées par la terre, & par les pierres qu'on tire, & qu'on jette ſur la Mine ; de ſorte que les colonnes ſe trouvant ſurchargées, cedent à la peſanteur, & s'éboulent. La

raison qu'on donne de cet amas de pierres & de terre dans un lieu si dangereux est, que le profit qui en revient aux Intéressez est si peu de chose, qu'ils ne peuvent pas travailler comme ils devroient, ni faire éloigner ces decombres ; & à moins que le Roi ne relâche une partie considerable du profit que la Couronne tire de cette Mine ; on croit qu'elle ne subsistera pas long-tems, sur tout si les projets qu'on fait ailleurs de faire du Cuivre, réüssissent tant soit peu. Le Cuivre qu'on tire annuellement de cette Mine revient à la valeur d'environ deux cens mille livres, dont le Roi a le quart en espece. Il y a de plus un impôt de vingt-cinq pour cent lors qu'on le transporte brut.

Il n'y a pas long-tems qu'un Gentilhomme Italien vint en Suéde, & proposa de faire du Cuivre plus promptement & à meilleur marché qu'on n'avoit fait jusqu'alors, c'est-à-dire de faire en cinq jours ce qu'on faisoit auparavant en trois semaines, & cela avec moins de gens, & moins de charbon d'une cinquiéme partie. Le marché fut conclu, & l'on convint de lui donner cent mille écus de récompense. La premiere épreuve

preuve qu'il en fit eut un succès admirable : Mais lors qu'il fut question de travailler tout de bon, & qu'il eut fait bâtir ses nouveaux fourneaux à sa fantaisie, il se plaignit des Mineurs qu'il accusa de tirer la plus méchante mine, & enfin leur envie alla si loin, & ils furent si peu traitables, que son entreprise échoua, & qu'il n'eut pas les cent mille écus promis : Il eut même de la peine à avoir la permission d'acheter du Metal, & de mettre à ses dépens son invention en pratique, comme il fait présentement.

Les Mines de Fer & les Forges y sont en grand nombre, sur tout dans les lieux montagneux, où les eaux tombent commodément pour faire tourner les moulins. Outre le fer qui se consume dans le Pays, il s'en transporte tous les ans pour près de trois cens mille livres. Le nombre de ces Forges s'est si fort augmenté dans ces derniers tems, que chacun faisant à qui donneroit à meilleur marché, le fer a beaucoup diminué de prix : Et depuis la défense des Manufactures étrangeres, en échange desquelles il se transportoit une très grande quantité de fer, il est venu à si bon marché, qu'on

a cru néceſſaire de diminuer le nombre des Forges ; mais cet expédient n'a pas réüſſi comme on ſe l'étoit promis ; Au contraire il y a apparence que pluſieurs autres Forges tomberont d'elles-mêmes, parce qu'elles ne ſauroient travailler qu'à perte. En ce cas pluſieurs milliers de pauvres qui gagnoient leur vie à ces Forges & à ces Mines, ſe verront réduits à un état déplorable, pour ne pas dire, à mourir de faim.

Les Saiſons de l'année, quoi que réguliéres en elles-mêmes, ne répondent pas toûjours à celles des autres Climats, comme le remarqua l'Ambaſſadeur de France lors qu'il dit en plaiſantant, qu'il n'y avoit en Suéde que neuf mois d'Hiver, & que tout le reſte étoit Eté ; car comme l'Hiver commence d'ordinaire de trés-bonne heure, auſſi l'Eté lui ſuccéde immediatement, & ne laiſſe que peu ou point d'eſpace qu'on puiſſe appeller Printems. Ainſi les fruits de la terre doivent y croître plus promptement que dans les autres pays, comme il arrive en effet. La raiſon qu'on en peut donner eſt, ce ſemble, que l'huile & le ſouphre dont la terre eſt pleine, comme il paroît par les Arbres & par les Mine-

raux

raux qu'elle produit, s'étant amaſſez pendant l'Hiver, ſont alors échauffez tout à coup par les ardeurs du Soleil qui brille preſque continuellement, & qui dédommage par ce moyen, de ſon peu de durée, & porte à leur maturité les fruits propres au Climat. Cependant la chaleur eſt ſi violente, qu'elle met ſouvent les Forêts en feu, qui ſe répand quelquefois à pluſieurs lieuës à la ronde, & à peine peut-on l'arrêter à moins qu'il ne ſe rencontre quelque Lac, ou quelque grande plaine.

Les campagnes ſont enrichies durant l'Eté d'une infinité de differentes Fleurs, & tout le pays eſt couvert de Fraiſes, de Framboiſes, de Groiſelles rouges, & autres fruits qui croiſſent ſur les rochers. Les Melons viennent aſſez bien dans les jardins lors que l'année eſt ſéche; mais les Abricots, les Pêches, & les autres fruits d'Eſpalliers y ſont preſque auſſi rares que les Oranges; il y a des Ceriſes de pluſieurs eſpeces, & il y en a même d'aſſez bonnes. On ne peut pas dire la même choſe des Pommes, des Poires, & des Raiſins, car ces fruits y ſont rares, & n'ont pas fort bon goût. Il y a de toutes ſortes de Racines en abon-

bondance, & elles contribuent même beaucoup à la nourriture des pauvres.

Le Soleil dans sa plus grande élevation est dix-huit heures & demie sur l'Horison de Stockholm, & fait pendant quelques semaines un jour continuel. Les jours d'Hiver sont plus courts à proportion, & le Soleil n'y paroît que cinq heures & demie; mais ce défaut est si bien reparé pour ce qui regarde la lumiere, par la Lune, par la blancheur de la Neige, & par la clarté du Ciel, qu'on marche la nuit aussi ordinairement que le jour; & les voyages se commencent aussi souvent le soir que le matin. On se dédommage du peu de chaleur du Soleil par le moyen des poîles qui sont dans les maisons, & par de bonnes Fourrures quand on est obligé de sortir. Les pauvres qui n'en peuvent pas avoir de meilleures, se servent de peaux de Moutons, & autres peaux de même défense, & en général ils sont mieux pourvus d'habits convenables à leur condition, & au Climat où ils vivent, que ne l'est le commun peuple de toutes les autres parties de l'Europe. La négligence dans ces sortes de choses est ordinairement fatale, c'est-à-dire

qu'on ne sauroit être mal vêtu sans courre risque de perdre le nez, ou quelqu'autre membre, & quelquefois même la vie ; à moins que le remede dont on se sert d'ordinaire pour chasser le froid qui s'est emparé de quelque partie, ne soit appliqué de bonne heure ; & ce remede est de ne pas se chauffer d'abord, mais de frotter au contraire de neige la partie affectée, jusques à ce que le sang & les esprits y soient revenus.

Ce qu'on vient de dire de la Suéde peut s'appliquer au Duché de Finlande, à cela près qu'on n'y a découvert jusques ici aucune Mine. Les principales denrées que produit ce Duché sont de la poix & de la résine, toute sorte de marchandises de bois, du poisson sec, du bêtail, de l'huile de poisson, &c.

Ce que nous dirons aussi dans la suite de ce discours, des Loix, du Gouvernement, des Coûtumes, & des inclinations des Suédois, se peut dire aussi des Finlandois, avec cette difference que ceux-ci sont plus durs & plus laborieux, plus rustiques, plus ignorans, & plus superstitieux que les Suédois.

CHA-

CHAPITRE I.

Des Provinces & des Villes de la Suéde.

LA Suéde eſt diviſée en vingt-cinq Provinces (*), chacune deſquelles eſt gouvernée par un Officier qu'on appelle *Landshofdingh*, qui a l'autorité de Lieutenant de Roi & d'Echevin tout enſemble, excepté dans les lieux où il y a un Gouverneur Général, comme dans le Duché de Finlande, & ſur les Frontiéres du Danemarc & de la Norvvege, duquel dépend le Gouverneur de chaque Province, & par conſequent ſon autorité eſt plus limitée. Le Roi donne ces Charges, & ces Officiers prêtent ſerment entre ſes mains, de garder leur Province pour Sa Majeſté & pour ſes Heritiers, de gouverner ſelon les Loix de Suéde, & ſuivant les inſtructions qu'ils recevront de Sa Majeſté, & en-

(*) Ceci ne peut s'entendre de la Suéde propre, qui n'a que dix Provinces : mais de la Suéde en général, qui en a plus de trente-quatre, en ſuivant la diviſion que nous avons marquée au commencement.

enfin d'abandonner la Province toutes les fois qu'ils en seront rappellez.

C'est à ces Gouverneurs & aux Officiers qui sont sous leurs ordres, tous choisis par le Roi, ausquels on commet l'execution des Sentences judiciaires, la Collecte des revenus du Roi, le soin des Forêts, des Parcs, & des autres Domaines de la Couronne.

Il n'y a que *Stockholm*, *Gottembourg*, *Calmar*, & deux ou trois autres qui méritent le nom de Villes. Les autres Communautez qui ne sont pas cent en tout, ne valent guéres mieux que certains Villages d'Angleterre. Elles sont toutes gouvernées par des Bourguemaîtres, & par des Conseillers que le Roi tire de leur corps; ou ce sont au moins des Gens qui ont la qualité de Bourgeois; car il n'y a point de Gentilshommes qui veuillent accepter des Emplois de cette nature. Leurs Offices & leurs Appointemens sont à vie, ou plûtôt ils ne sont continuez dans ces Charges qu'autant de temps qu'ils les rempliſſent dignement. Les Villes ont tiré leurs Priviléges du Roi, & elles en sont pour la plûpart redevables à la sagesse de *Gustave Adolphe*.

phe, qui a fait les Loix (*) les plus excellentes & les plus régulières qu'ils ayent, comme il a fait la gloire de cette Nation chez les Etrangers.

La Ville de Stockholm (†) eſt à cinquante-neuf degrez, vingt minutes de Latitude Septentrionale, & à environ quarante-un Degrez de Longitude. Il y a trois cens ans que ce n'étoit qu'une ſimple Ile, où il n'y avoit que deux ou trois cabanes de pêcheurs : Mais un Château y ayant été bâti pour arrêter les courſes des Ruſſiens, & la Cour s'y étant transportée, le lieu s'accrut peu à peu, & devint bientôt une Ville plus conſiderable que les autres qui avoient plus d'antiquité. Elle eſt aujourd'hui la Capitale de ce Royaume, & paſſe pour auſſi peuplée que Briſtol.

Son Château eſt couvert de Cuivre ; &

(*) Nous parlerons de ces Loix dans la ſuite, en traitant de l'Hiſtoire de Suéde & de ſon Gouvernement.

(†) Cette Ville eſt bâtie dans ſix Iles ſur des pilotis, à peu près comme Veniſe y & c'eſt de là apparemment qu'elle a pris ſon nom *Stock*, ſignifiant une piéce de bois. Outre ces ſix quartiers qui compoſent la Ville, il y a encore deux grands fauxbours en terre-ferme, l'un vers le Nord & l'autre vers le Midi.

& quoi qu'il ne soit ni fort ni beau, il ne laisse pas d'être d'un grand usage ; c'est un bâtiment spacieux, où non seulement la Cour loge, mais où s'assemblent aussi la plûpart des Corps considérables, comme sont la Cour de Justice, les Colleges de la guerre, la Cour de la Chancellerie, de la Treforerie, de la Reduction, de la Liquidation, du Commerce, de l'Execution : il y a aussi un Arsenal, une Chapelle, une Bibliotheque, des Archives, &c. Il y loge peu d'Officiers inférieurs & de Domestiques de la Cour ; car on les met en quartier avec les Gardes à pied chez les Bourgeois, qui sont obligez de leur fournir le logement, le feu, & la chandelle.

Il y a sept grandes Eglises bâties de Brique, & couvertes de Cuivre : On en bâtit deux autres présentement, & il y a de plus trois ou quatre Chapelles de bois.

Le Palais de la Noblesse, qui est le lieu où elle tient ses seances lors que les Etats sont assemblez, & où sont renfermez les Privileges, les Titres, & les autres Regîtres qui intéressent le Corps de la Noblesse, est un Batiment très-magnifique, aussi-bien que la Banque, bâtie

bâtie aux dépens de la ville : Tous ces Edifices, & diverſes Maiſons ſplendides qui appartiennent à des Gentilshommes, ſont couvertes de Cuivre, & ſont fort agreables à la vûë. La plûpart des maiſons Bourgeoiſes ſont bâties de Brique, à la réſerve de celles des Fauxbourgs qui ſont faites de bois, & par conſéquent expoſées au feu, qui conſume ordinairement tout ce qu'il rencontre lors qu'une fois il eſt bien allumé. Pour réparer ce mal, l'on envoye quelquefois en Finlande la meſure de la maiſon qu'on veut faire bâtir : on y fait les cloiſons & les differentes ſeparations de piéces de bois miſes les unes ſur les autres, & jointes par les bouts : On les marque enſuite, on les deſcend, & on les envoye par eau à Stockholm, où elles ſont miſes ſur pied & achevées. Ces maiſons durent au moins trente ou quarante ans lors qu'elles ſont bien entretenues, & ſont plus chaudes, plus nettes, & plus ſaines que celles qui ſont bâties de brique ou de pierre. Pour prévenir l'embraſement, l'on a diviſé la Ville en douze quartiers, dans chacun deſquels il y a un Capitaine, & quatre Aſſiſtans, & d'abord qu'ils ſavent que le feu

eſt

est en quelque endroit, ils sont obligez d'y courir incontinent ; les Portiers & les Artisans sont obligez à la même chose, & chacun doit se ranger sous le Capitaine de son quartier. Il y a de plus, pendant la nuit, une Patrouille, qui ne marche que pour le feu : l'on entretient dans chaque clocher une Sentinelle qui sonne une cloche d'abord qu'elle apperçoit le feu.

Le Gouvernement de la Ville est entre les mains du grand Stadt-holder, qui est aussi Conseiller du Conseil Privé : Il tient ses Séances à la Maison de Ville une fois par semaine, & il préside aussi dans le College des Executions, assisté qu'il est d'un Lieutenant Gouverneur, ou Sous-Stadt holder, & du Bailif du Château. Après lui sont les Bourguemaître, l'un pour la Justice, l'autre pour le Commerce, le troisiéme pour la Police de la Ville, & le quatriéme à inspection sur tous les Bâtimens publics & particuliers, & juge de tous les démêlez qui surviennent à ce sujet. Les Conseillers de la Ville siegent toûjours avec eux & donnent leur voix : Tout se juge à la pluralité des suffrages. Le nombre des Juges n'est pas fixe, mais ils

ils sont d'ordinaire près de vingt, la plûpart Marchands en gros ou en détail, ou gens qui ont servi le Roi dans des Emplois inferieurs. Outre leurs appointemens, ils sont exempts des Tributs qui s'imposent sur les Habitans pour maintenir le Gouvernement de la Ville, qui paye tous ses Officiers & serviteurs, entretient une Garde de trois cens hommes, & fait la dépense de tous les Bâtimens publics, soit qu'il s'agisse d'en faire de neufs, ou de réparer ceux qui sont déja faits. Pour fournir à ces frais, outre un droit qui appartient à la Ville, & qui se leve sur les Denrées qui y entrent, ou qui en sortent, ce qui rend environ quatre pour cent des impôts qu'on paye au Roi, & qui montent par an à près de quatre mille livres, les Magistrats imposent annuellement une Taxe sur les Bourgeois, ce qu'ils font avec le commun Conseil des quarante-huit, qui choisit ses Membres, & qui s'assemble chaque Printemps pour régler les payemens de l'année suivante. On impose ordinairement sur les Artisans plus accommodez, quarante, cinquante, ou soixante livres sterl. & sur les moindres, comme Cordonniers, Tailleurs, & au-

tres, cinq ou six livres sterl. Il n'y a point de Chef de famille tenant maison qui soit taxé à moins de trois écus, outre le logement des Gardes, des Officiers inferieurs, & des Domestiques de la Cour, sans compter d'autres petites charges, qui jointes ensemble seroient regardées comme un pesant fardeau, même dans des pays plus opulens. Aussi est-ce sur ce pied-là que les regardent les Habitans du Pays, qu'on peut à peine empêcher de perdre courage par les Priviléges qu'on leur accorde, soit pour les Douanes, soit pour le commerce du lieu, qui passe nécessairement par leurs mains; les Naturels des autres parties du Royaume aussi bien que les Etrangers étant obligez de n'avoir à faire qu'aux Bourgeois. Il n'y a que les Gentilshommes qui font faire du fer, qui ayent le Privilége de le vendre aux Etrangers d'abord qu'il est fait.

Cette Ville est en quelque maniére le lieu de la Suéde, où s'achétent la plûpart des Denrées qu'on tire de ce Royaume, qui sont le Fer, le Cuivre, le Fil de fer, la Poix, la Réfine, les Mâts, les Sapins, &c. & d'où on les transporte ailleurs. La plûpart de celles

ſes qu'on reçoit des Pays étrangers viennent dans ce Port, où il y a un Havre capable de contenir mille Vaiſſeaux ; il y a encore une Place ou un Quay qui a près d'un mille d'Angleterre de long, où peuvent aborder les plus grands Vaiſſeaux. Toute l'incommodité conſiſte en ce qu'il eſt à dix milles de la Mer, que la Riviére ſerpente extrêmement, & qu'elle n'a ni flux ni reflux.

CHAPITRE III.

Des Loix de la Suéde.

LA Suéde avoit anciennement autant de Loix que de Provinces : Chacune avoit ſes Statuts & ſes Coûtumes en particulier, ce qui venoit du *Laghman*, ou Gouverneur de la Province, qui faiſoit ces Loix & ces Coûtumes ſelon le beſoin. Il étoit choiſi par le peuple, & revétu d'une grande autorité, ſur tout pendant que le Royaume a été électif (*) : ſon ſuffrage étoit déciſif dans la

(*) Le Royaume étoit encore électif dans le XIV. & le XV. Siecle. Il n'eſt devenu héréditaire que ſous Guſtave Vaſa, Seigneur Suédois premierement Adminiſtrateur, & enſuite élu Roi de Suéde l'an 1523.

la Province qu'il gouvernoit. Cette diversité étoit nécessairement accompagnée de beaucoup de confusion : ce fut pour y remédier qu'on fit compiler, il y a environ quarante ans, un Corps de Loix, qui devoient servir de régle à tout le Royaume. Cependant cette compilation est un ouvrage imparfait, & il y a si peu de Loix, & conçûes en termes si généraux, qu'il y a une infinité de cas où il faut recourir à la Loi Civile ; après tout, la Décision finale dépend beaucoup des inclinations des Juges, qui dans un Pays pauvre, où les salaires sont médiocres, sont souvent des personnes de peu de mérite, & ne sont pas à l'épreuve de la moindre tentation. Les suites de cet abus seroient plus visibles, si chaque Cour Supérieure n'avoit l'œil sur les Subalternes, & si la Cour de Revision du Roi ne donnoit de la crainte à tous les autres Tribunaux de Judicature ;

Il est demeuré en cet état jusques sous le Régne de Charles XI. qui s'empara de la Souveraineté, & qui prétendit pouvoir disposer de la Couronne. Mais les choses viennent d'être rétablies sur l'ancien pié par la générosité de la Reine Ulrique, qui s'est dépouillée volontairement de la Puissance Arbitraire, pour remettre les peuples dans leurs premiers Droits, & dans la possession où ils étoient d'élire leurs Souverains.

re ; car toutes les causes civiles où il s'agit d'une somme de soixante & dix livres vont par appel à la Cour de Revision, & il y en a peu de cet ordre qui finissent avant que d'y avoir été portées. (*) Sa Majesté y assiste souvent avec beaucoup de patience & d'application, & dans l'espace de sept ans elle a jugé plus de procès que les Senateurs n'avoient fait ci-devant pendant vingt ans.

On remarque que Sa Majesté fait toûjours une priére mentale d'abord qu'Elle est sur le Siége.

Le Président de la Chancellerie, & deux ou trois autres Conseillers Privez y ont aussi séance ; de même que le Chancelier de la Cour ; c'est un Officier qui a rang après le Conseiller Privé, & qui préside à la Cour de Sous-Revision, où lui & deux Secretaires mettent l'affaire en état d'être portée devant le Roi.

Les Cours de Judicature inferieures à celle-ci sont de trois sortes. Les basses où le procès se commence en premiére instance, & il n'y en a qu'une de cette espéce dans chaque Communauté, à la

(*) On parle ici du Roi Charles XI. mort l'an 1697.

la réserve de Stockholm où il y en a trois. Il n'y en a qu'une non plus dans chaque détroit ; quoi que chaque Province soit composée de plusieurs Bailliages ou Juriſdictions, qui vont quelquefois à plus de vingt. Un *Alderman* ou Conſeiller préſide à la Cour des Villes, & ſe fait aſſiſter par quelques-uns de ſes Collégues. C'eſt le Gouverneur du lieu avec un Juré qui préſide à celle des Provinces : cette derniére eſt ambulatoire, & d'ordinaire elle ſe tient près du lieu ou dans le lieu même où le fait s'eſt paſſé.

C'eſt dans ces Cours qu'on reçoit les Interrogatoires, & que ſe jugent les cauſes qui n'excédent pas huit écus, les autres ſont renvoyées à la Cour Supérieure la plus proche. Chaque Communauté en a une, où préſide le Bourguemaître, & où aſſiſtent les Aldermans : De ſorte que dans chaque Province il y a une ou pluſieurs de ces Cours, dont le Préſident s'appelle *Lagh-Man*, & n'a d'autre autorité que celle de Juge. Toutes les cauſes où il s'agit de ſang répandu doivent être renvoyées chacune à ſa Cour Nationale, où elles ſe jugent ſans appel : on peut auſſi ſe rendre appellant à ces Cours-là pour les matieres Civiles qui

qui n'excédent pas vingt livres. Ces Cours Nationales se réduisent à trois. Il y en a une pour la Suéde, qui se tient à Stockholm ; l'autre pour le Royaume de Gothie s'assemble à *Jencopingh*, & la troisiéme à *Abo* pour le Duché de Finlande. Le Président de ces Cours est un Conseiller Privé, & plus de la moitié des Assesseurs doivent être Gentilshommes. Ces Cours tiennent des Séances continuelles, & n'ont tout au plus que de courtes Vacances ; & comme elles ne sont pas sujettes à de grandes formalitez, elles expédient les affaires, à moins qu'elles ne soient retardées par quelques engagemens pris sous main.

Les affaires de la Marine sont de la connoissance des Cours ordinaires, & se jugent suivant leurs Loix Maritimes, fondées sur les anciens réglemens de *Wisby* en Gothie, qui ont été autrefois si fameux sur la Mer Baltique, comme ceux de Rhodes & d'Oleron l'ont été ailleurs. La Cour de l'Amirauté n'a aucune Jurisdiction particuliere dans l'administration de ces Loix ; si ce n'est lors qu'il s'agit directement de la Flote du Roi, & il y a des lieux où la chose appartient immédiatement à l'Amirauté.

Il y a dans chaque Diocèse pour les causes Ecclésiastiques un Consistoire, où l'Evêque préside, & où l'on juge des affaires des Bâtards, des contracts de Mariage, & autres procès de cette nature: c'est ce Consistoire encore qui inflige les peines Ecclésiastiques, qui juge les Divorces, &c. mais il n'est pas en droit d'exiger aucun serment, ni d'infliger aucune peine corporelle. On peut interjetter Appel de cette Cour à la Cour Nationale, & il y a des cas où l'on peut se pourvoir devant le Roy comme dans toutes les autres matieres.

Pour ce qui regarde les Mines, outre les Cours inferieures & les Officiers établis en plusieurs lieux, il y a une Cour générale qui s'appelle le Collége des Mines, qui tient ses Séances à Stockholm. Le Président de la Tréforerie en est ordinairement le Chef, assisté d'un Vice-Président & autres Assesseurs. Les Loix sont en cela plus éxactes & plus circonstantiées, qu'elles ne le sont pour les autres affaires, & d'ordinaire la justice y est administrée avec beaucoup de soin.

Il n'y a que les Gouverneurs des Provinces, ceux de Stockholm & des autres lieux

lieut qui ayent pouvoir de faire exécuter les Sentences judiciaires, & ce sont eux qui donnent cette autorité aux Officiers inferieurs qui doivent en rendre compte aux Cours Nationales, où ils peuvent être jugez, & punis, lors qu'ils sont une fois pleinement convaincus. Mais comme les preuves sont difficiles, & que les Gens de Justice ont du penchant à se favorifer les uns les autres, ils se donnent beaucoup de liberté, suspendent l'exécution, ou font l'office de Mediateurs, & expliquent les *Sentences* à leur mode; de sorte que c'est l'endroit de la Justice qui est le moins bien administré: ce qui préjudicie non seulement au dedans, mais diminuë même le crédit des Suédois dans les pays étrangers, parce que ce n'est qu'avec beaucoup de difficulté qu'on peut se faire faire justice.

Il n'y a point de lieu au monde où les dépens ordinaires des procès soient plus moderez qu'en Suéde; car ce qu'il y a de plus onéreux vient de la derniere Ordonnance de Charles XI. qui porte que toutes les Déclarations, tous les Actes, & toutes les Sentences doivent être sur du papier marqué dont le prix est différent. Il y en a

depuis

depuis deux ſous juſqu'à ſept ſterling la feuille, ſelon la qualité de la cauſe. Le profit en revient au Roi ; & l'on compte qu'il s'en tire trois mille livres par an. Les autres frais ſont très-peu de choſe ; car chacun a la liberté de plaider ſa cauſe dans les Matiéres criminelles : c'eſt pour cela que la Juriſprudence eſt au deſſous d'un Gentilhomme, & plûtôt la reſſource que le choix des perſonnes de plus baſſe naiſſance, qui ſont en très petit nombre ; & fort pauvres pour la plûpart.

La coûtume des Jurez qui compoſent un Corps de douze hommes ; eſt ſi ancienne en Suéde, que les Ecrivains Suédois prétendent ; que c'eſt dans ce pays-là qu'elle a commencé, & qu'elle s'eſt de là répandue chez les autres Nations ; cependant elle eſt aujourd'hui hors d'uſage par tout, excepté ſeulement dans les Cours inferieures de la Campagne, où les Jurez ſont établis à vie, & ont des apointemens : il y a ceci de ſingulier, c'eſt qu'il faut être tous d'un avis dans le jugement d'un procès, au lieu que dans les autres la pluralité des voix l'emporte.

On tient regître de toutes les ventes

& aliénations ; auſſi bien que de tous les autres Actes obligatoires ; ce qui fait qu'on achete plus ſeurement, & que les choſes ſont moins ſujettes à conteſtation ; car l'Aquereur court riſque de perdre ſon héritage par une autre vente poſterieure, à moins qu'il ne faſſe enregîtrer ſon Acte d'acquiſition à la Cour où il doit être enregîtré.

Dans les matiéres criminelles, où le fait n'eſt pas de la derniere évidence, ou lors que les Juges ſont beaucoup favorables, le Défenſeur eſt reçu à ſe purger par ſerment, auquel on ajoûte ſouvent celui de ſix ou de douze autres hommes, qui répondent tous de ſon intégrité.

La trahiſon, le meurtre, le double adultére, le brûlement des maiſons, le ſortilége, & les autres crimes odieux, ſe puniſſent par la mort ; ce qui ſe fait en pendant les hommes, & en décollant les femmes : Quelquefois on les brûle tout vifs, quelquefois on les écartele, & quelquefois auſſi on les pend enchaînez, ſelon la nature de leur crime. Pour les Seigneurs & les Gentilshommes qui ont commis de ces grands crimes

mes, on les tue à coups de fusil, ou de mousquet.

Le larcin étoit autrefois puni de mort, mais dans ces derniers temps on a changé cette peine en celle d'une espece d'esclavage perpétuel. Le coupable est condamné à travailler toute sa vie pour le Roi aux Fortifications, ou autres ouvrages serviles, & pour cet effet il a toûjours au cou un collier de fer, avec un arc qui lui passe sur la tête, où pend une clochette, qui sonne à mesure qu'il marche.

Les duels entre Gentilshommes sont punis de mort sur celui des combattans qui survit, & la mémoire de l'un & de l'autre est notée d'infamie. Si personne n'est tué, les antagonistes sont tous deux condamnez à deux ans de prison au pain & à l'eau, & outre cela à une amende de mille écus; ou à un an de prison, & à deux mille écus. Les reparations d'honneur en cas d'affront sont renvoyées à la Cour Nationale de chaque partie, où l'on oblige d'ordinaire l'offensant à se retracter, & à demander pardon publiquement.

Les biens d'aquêts de patrimoine passent aux enfans par égales portions: Le gar-

garçon en a deux portions, & la fille une. Les parens n'ont pas la liberté de disposer de leurs biens au préjudice de cette Loi, qui ne peut se changer que par l'intervention d'une Sentence judiciaire fondée sur la desobéissance des enfans : Ils peuvent seulement donner un dixiéme de leurs aquêts aux enfans ou autres qu'ils veulent favoriser. Lors qu'un bien est chargé de dettes, l'héritier a d'ordinaire deux ou trois mois de temps, suivant ce qui lui est accordé par la Loi, pour examiner l'état des affaires du défunt, après quoi il accepte l'hérédité ou l'abandonne ; auquel cas la Justice s'en empare, comme cela s'est fait depuis peu, entr'autres exemples, après la mort du dernier *Rix Dröst Count Magnus de la Gardie*, oncle du Roi Charles XI.

CHAPITRE IV.

Du génie & des inclinations des Suédois.

LA nature du Climat où l'air est fort sain, fort sec, & fort rude, fait que les Habitans sont d'une constitution vigou-

vigoureuſe : Tout cela confirmé par une éducation ruſtique, par les méchans logemens, &c. les rend capables de ſoûtenir toutes les incommoditez qui leur arrivent, plus facilement que ceux qui ſont nez dans un Pays plus temperé, & qui ont été élevez avec plus de delicateſſe.

Mais il ſemble d'un autre coté, que ſi la rigueur du Climat mine en quelque maniére les Facultez de leurs corps, & les rend incapables d'une grande ſouplesſe & dexterité, on peut dire la même choſe de leur eſprit qui n'a que rarement une grande vivacité ou pénétration ; cependant il y en a pluſieurs qui aquiérent par l'experience, par l'induſtrie, & par les voyages un jugement meur & ſolide, leur génie les portant aux choſes ſérieuſes, où ceux qui ont la patience de continuer les études auſquelles ils s'appliquent, ſe rendent d'excellens hommes, & méritent le titre de grands & de ſavans perſonnages. Mais il ne ſemble pas que ce ſoit là le talent de cette Nation, qui préfére des connoiſſances plus ſuperficielles à la peine qu'ils auroient à pouſſer les études juſques au bout.

Cette diſpoſition de corps & d'eſprit rend les Suédois plus propres au travail

&

& à la fatigue, qu'à l'adreſſe & à la curioſité ; & c'eſt une choſe qui paroît en eux tous ſans diſtinction.

La Nobleſſe (*) s'attache d'ordinaire à l'Art Militaire, où elle réüſſit mieux pour le courage & pour ſoûtenir de rudes fatigues, qu'elle ne réüſſiroit dans les ruſes & dans les intrigues. Ceux qui ſont employez dans l'adminiſtration des affaires civiles ſont à la vérité laborieux & infatigables ; mais il eſt rare qu'ils s'élevent avec cela au delà de ce qui eſt néceſſaire à l'exercice de leurs Charges, parce que leurs connoiſſances ne procédent pas tant de l'étude, que de l'expérience & de la routine qu'ils ont dans les affaires.

Pour ce qui eſt des Sciences, ils reſſemblent aux Allemans leurs voiſins, c'eſt-à-dire qu'ils aiment mieux copier, & faire des Recueils, que de digéret leurs

(*) On ne connoiſſoit point autrefois en Suéde les titres de Baron, de Comte, ni de Marquis, non plus que les noms héréditaires dans les Maiſons. C'eſt le Roi Eric, fils & Succeſſeur de Guſtave I. qui introduiſit le premier dans ce Royaume les Comtez & Baronies, parce, diſoit-il, que la Couronne étant devenuë héréditaire, il étoit juſte d'établir des Dignitez qui le fuſſent auſſi.

leurs propres pensées, & ordinairement ils n'étudient qu'autant qu'ils croyent en avoir besoin.

Quant au Commerce, ils font plus aisément ce qu'il y a de bas, qu'ils ne sont portez à pénétrer le fin du Négoce ou des Manufactures, où ils s'érigent en maîtres avant que d'avoir appris la moitié de ce qu'il faut savoir; de sorte que pour les choses où il faut de l'esprit, de la propreté, ou de l'adresse, ils sont forcez de se servir des Etrangers. Leurs Troupes souffrent admirablement bien le froid, la faim, les longues marches, & un travail rude & fatiguant; mais elles apprennent leur devoir avec une extrême lenteur, & l'on en tire plus de service par leur exactitude à obéïr & à garder leur poste, que par leur vigueur à attaquer, & leur adresse & leur activité à exécuter les ordres qu'on leur donne. Les Payſans sont assez laborieux (*) lors

(*) Dans les Cantons fertiles les Payſans s'occupent au labourage, mais dans les lieux incultes, comme sont presque tous les Pays Septentrionaux de la Suéde, ils passent leur vie à la chasse des bêtes fauves, dont la chair leur sert de nourriture, & les peaux pour payer le tribut au Prince. Du reste ce sont des gens sauvages, la plûpart

lors que la neceſſité les talonne, mais ils ne regardent guéres à faire proprement ce qu'ils font, & difficilement peut-on les réſoudre à abandonner leurs vieilles, lentes & penibles méthodes, pour en prendre d'autres plus délicates & plus aiſées.

Le caractére le plus ſingulier de cette Nation eſt, que les Seigneurs & les Gentilshommes ſont naturellement courageux & guerriers; ils ont des maniéres agréables, du penchant à s'eſtimer au dernier point, & font la meilleure mine qu'il leur eſt poſſible pour ſe faire reſpecter des autres; c'eſt pour cela qu'il y a plus d'excès dans le nombre des gens de leur ſuite (*), plus de ſomptuoſité dans leurs bâtimens, plus de ri-

plûpart élevez dans les Bois, jaloux de leurs coûtumes, & toûjours prêts à ſe révolter.

(*) C'eſt le Roi Guſtave I. qui a commencé à introduire le luxe parmi la Nobleſſe, à l'attirer à la Cour, à l'engager à y briller par une belle dépenſe, pour ſe l'atacher plus fortement par ſes bienfaits & par la dépendance où il tenoit les Grands Seigneurs auprès de ſa perſonne. Il ſe ſervit de ce moyen pour abaiſſer d'autant plus le Clergé, après avoir dépouillé les Evêques de leurs biens & de leurs forteresſes.

cheſſe dans leur parure, que d'abondance & de profuſion ſur leurs tables, ou de pompe dans les ocaſions les moins expoſées à la vûë. Ils ne s'abaiſſent jamais à aucunes Charges Eccléſiaſtiques, non plus qu'à la Juriſprudence, à la Medecine, & même ils ne ſe mêlent d'aucune ſorte de Commerce : Et quoi que pour aquerir de l'expérience dans les affaires de la Marine, ils embraſſent les plus vils emplois dans les Pays étrangers, il n'y a qu'un ſeul exemple chez eux, au moins connu, d'un Gentilhomme qui accepta le commandement d'un Vaiſſeau Marchand.

Les Eccléſiaſtiques ne ſont que mediocrement ſavans, & peu inſtruits des diſputes de Religion (*), parce qu'ils n'ont

(*) Chacun ſait que ce fut le même Roi Guſtave I. qui introduiſit la Religion Evangelique ou Lutherienne dans ſes Etats, plûtôt par Politique que par connoiſſance de cauſe; parce que voulant abatre la puiſſance exorbitante du Clergé, il ne crut pas pouvoir prendre de meilleur moyen que de ſubſtituer à la place de la Religion Romaine une Doctrine qui combat la vie molle des Eccleſiaſtiques, qui condamne leurs richeſſes immenſes, & qui, ſur tout alors, ſe déclaroit particulierement contre l'abus des donations faites aux Egliſes, qui ne ſervoient qu'à mettre les Eccléſiaſtiques en état d'apuyer toutes les revoltes.

n'ont point d'Adverſaires à combattre : Ils affectent la gravité & les longues barbes : Ils ſont eſtimez du côté de l'hoſpitalité, & ont beaucoup de crédit parmi le commun peuple. Les Bourgeois ne ſont pas extrêmement intelligens dans le Commerce, ni fort capables de faire leurs affaires ſans le crédit des Etrangers ; ils ſont plus enclins à en impoſer à ceux qu'ils peuvent duper qu'à ſuivre honnêtement leur vacation. Tant que les Payſans ſe tiennent dans la ſobriété, ils ſont fort obéiſſans & fort reſpectueux, mais ils ſont furieux & intraitables lors qu'ils ont trop bu ; La plûpart ménent une vie fort triſte & fort miſérable, & la néceſſité leur apprend pluſieurs Arts qu'ils exercent groſſiérement, comme par exemple à faire des ſouliers, des habits, &c. pluſieurs meubles de ménage, & autres choſes néceſſaires qu'ils ne pourroient s'empêcher d'acheter, & dont ils épargnent l'argent qu'il leur en coûteroit : Et pour les tenir à cela, comme auſſi pour favoriſer les Villes, il n'eſt pas permis à plus d'un Tailleur, ou autre tel Artiſan, de demeurer dans la même Paroiſſe, quelque grande qu'elle ſoit, comme le ſont pluſieurs qui ont plus de vingt milles de circuit. On

On peut dire en général de toute la Nation, qu'elle a beaucoup de pieté dans sa Secte, qu'elle est fort exacte & fort constante à fréquenter les Eglises, fidelle au souverain degré, & fort affectionnée au Gouvernement; grave jusqu'à la formalité; sobre, mais plûtôt par nécessité que par raison; soupçonneuse, & envieuse contre elle-même, aussi-bien que contre les Etrangers; plus portée à dérober, & à tromper secretement, qu'à faire ouvertement des violences, ou à voler sur les grands chemins: crimes aussi rares dans ce Pays-là qu'en autre lieu du monde que ce soit.

CHAPITRE V.

De la Religion des Suédois.

LE Christianisme ne fut reçu en Suéde qu'environ le commencement du neuviéme Siécle, & il ne le fut que près de trois cens ans après dans le Duché de Finlande; & si les Théologiens Anglois ne furent pas les premiers qui y prêcherent la Religion Chrétienne, ce furent eux au moins qui l'y établirent les premiers. Le principal de ces Théologiens fut S. Sig-

Sigfrid, qui, au raport des Historiens Suédois, quitta l'Archevêché d'Yorx pour être l'Apôtre des Goths, comme ils l'apellent : Trois de ses neveux qu'il y amena, reçurent avec lui la Couronne du Martyre par les mains des Goths Payens. Les Suédois martyrisérent aussi *S. Eskill*, avec d'autres Anglois ; & vers l'an 1150. *S. Henri* Evêque Anglois accompagna *S. Erick*, Roi de Suéde dans son expedition de Finlande, que le Roi conquit, & que l'Evêque amena à la connoissance du Christianisme. Ce Prélat souffrit aussi le Martyre chez les Infidelles, & fut enterré à *Abo* Capitale du Pays.

La Réformation commença en Suéde, aussi-bien qu'en Dannemarx & en Norvvege, immédiatement après que les Pays voisins d'Allemagne eurent embrassé les sentimens de Luther, & elle fut établie sur le pied que tout le monde sait. La tyrannie du Roi *Christian* II. qui possédoit alors les trois Couronnes du Nord (*), donna occasion à

(*) C'étoit en vertu de *l'Union de Calmar*, faite l'an 1395. que le Roi de Dannemarx possedoit les trois Couronnes de Nord. Cet Accord fut passé en faveur de Marguerite fille de Valdemar Roi de Dannemarx, & nevve de Haquin Roi de Nor-

à *Gustave*, le Fondateur de la Maison Royale qui est aujourd'hui sur le Trône de

Norwege, laquelle régnoit en même tems dans ces deux Royaumes. Ce Traité si celebre dans le Nord consistoit en trois principaux articles. Le I. que les trois Royaumes de Suéde, de Norwege & de Dannemarck, qui étoient naturellement Electifs, n'auroient dans la suite que le même Roi, qui seroit cependant élu tour à tour dans les trois Roiaumes, sans que la dignité Royale pût être affectée à aucun par préference aux autres, à moins que le Prince n'eût des Enfans ou des Parens que les trois Etats assemblez jugeassent dignes de lui succeder. Le II. consistoit dans l'obligation où étoit le Souverain de partager tour à tour sa résidence dans les trois Royaumes, & de consommer dans chacun le revenu de chaque Couronne, sans en pouvoir transporter ailleurs les deniers; & le III. que chaque Royaume conserveroit son Senat, ses Loix, ses Coûtumes & Priviléges, sans qu'il fut jamais permis au Roi de se servir dans chacun que des Officiers qui y seroient nez. Cette Loi qui sembloit avoir été établie pour la sûreté & l'indépendance de chaque Nation, fut dans la suite le fondement & l'origine des guerres qui ont duré plus d'un siécle entre la Suéde & le Dannemarck. Car aiant été abolie l'an 1448. en faveur du Maréchal Charles Canutson que les Suédois, mécontens de la Domination Danoise, choisirent pour leur Roi *Christian*, ou *Christierne* II. Roi de Dannemarck prétendit la faire revivre. Pour cet effet, il entra en Suéde à main armée, y commit les plus grands desordres, puis aiant violé le Droit des gens en arrêtant contre la foi publi-

de Suéde, de faire des changemens dans la Religion, & de s'élever à la Dignité Royale. La Couronne de Suéde avoit été élective juſqu'à Guſtave, & ce fut ce Prince qui la rendit héréditaire dans ſa Maiſon : Elle a continué depuis ſur ce pied-là, auſſi bien que la Religion Lutherienne *. Elle n'a jamais été trou-

que ſix étages qui lui avoient été livrez, du nombre deſquels étoit *Guſtave Vaſa*, depuis Roi ſous le nom de *Guſtave I.* donna lieu à ce Seigneur de mettre tout en uſage pour ſe tirer, comme il fit, des mains de Chriſtierne, & délivrer enſuite ſa Patrie de l'injuſte oppreſſion de ce Roi. Chriſtierne ſe rendit ſi odieux à ſes propres ſujets, qu'ils le dégraderent l'an 1521. en ſorte qu'il fut obligé de s'enfuir honteuſement de ſes Etats, & d'aller chercher du ſecours auprès de l'Empereur Ferdinand ſon beaufrere. Mais ce ſecours lui fut fuſpeſte, car aiant fait une décente en Norwege, & s'étant imprudemment enfermé dans Congel ſans vivres & ſans munitions, la faim l'obligea de ſe mettre entre les mains de ſes ennemis, qui le menerent priſonnier dans le Château de Sonderbourg, puis dans celui de Coldinger, où il demeura juſqu'à ſa mort.

* Ce fut l'an 1529. que la Religion Lutherienne aiant été reçûë preſque univerſellement en Suéde, Guſtave convoqua à Orebro, Capitale de la Nericie, une Aſſemblée générale de tout le Clergé du Royaume, en forme de Concile National. Tous les Evêques, les Docteurs,

troublée qu'une seule fois de la part des Etrangers, & depuis, son uniformité n'a jamais

les Pasteurs des principales Eglises s'i trouverent, & le Chancelier Lardz Anderſon y préſida de la part du Roi. Là ils reconnurent la Confeſſion d'Augſbourg pour régle de leur Foi : ils renoncerent ſolemnellement à l'obéiſſance du Pape, ils ordonnerent qu'on abolîroit entierement le culte de l'Egliſe Romaine, ils défendirent qu'on fît à l'avenir aucune priere pour les morts, ils emprunterent des Egliſes Lutheriennes d'Allemagne la maniere d'adminiſtrer le Batême & la Céne, ils déclarerent le Mariage des Prêtres legitime, ils proſcrivirent le Celibat & les Vœux Monaſtiques, & ils approuverent l'Ordonnance des Etats aſſemblez deux ans auparavant à Veſteras, par laquelle tous les biens Eccleſiaſtiques avoient été réunis au Domaine du Prince ou reſtituez à la Nobleſſe. Ils eurent néanmoins beaucoup de peine à abolir la pratique de l'Egliſe Romaine dans l'adminiſtration des Sacremens. Le peuple & les femmes ſur tout ſouffroient impatiemment qu'on eût retranché la Ceremonie du Batême, & les Prieres pour les morts. La plûpart, par un excès de crainte, qui venoit autant ou plus de tempérament que de vertu, aprehendoient que faute de l'uſage du ſel & des Exorciſmes ordinaires à la pratique de l'Egliſe Romaine, leurs enfans ne fuſſent pas bien bâtiſez, & un reſte de ſuperſtition ſur l'article du Purgatoire, excitoit en elles une inquiétude pour leurs Parens décedez, que toute l'éloquence des Paſteurs Lutheriens eut bien de la peine à calmer. C'eſt pourquoi Guſtave craignant que

jamais reçu aucune atteinte ; tout le monde convenant ſur la maniére de ſervir Dieu, & ſur le zéle que chacun doit avoir pour ſa Religion, ſans entrer dans aucune diſpute ſur les Points controverſez, ſoit qu'il s'agiſſe des opinions Lutheriennes, ou qu'il ſoit queſtion de celles des autres Egliſes ; De ſorte que les Prédicateurs ſe propoſent plûtôt de perſuader la pratique de la pieté, que de combattre les Dogmes des autres, ou de défendre les leurs.

L'Egliſe eſt gouvernée par un Archevêque & par dix Evêques, qui font toute leur étude du devoir de leurs Charges, qui ne ſont jamais appellez au Conſeil que lors que les Etats s'aſſemblent, & qui ne ſont embarraſſez de l'adminiſtration d'aucunes affaires particuliéres. Leurs revenus ſont fort médiocres. L'Archevêché d'Upſal n'a que quatre cens livres ſterling de rente, & les Evêchez à proportion. Ils ont ſous eux ſept

les plaintes & le mécontentement du peuple ne cauſaſſent une revolte, ordonna aux Miniſtres Lutheriens d'uſer de condéſcendance pour ceux qui demandoient les anciennes Cérémonies, & de n'établir les nouvelles qu'à proportion de la diſpoſition qu'ils y trouveroient dans les eſprits.

sept ou huit Surintendans, qui ont tous autorité d'Evêques, mais ils n'en ont pas le nom; & sur chaque dix Eglises il y a un Prevôt ou Diacre de la Campagne: il a quelque autorité sur les Ecclesiastiques inférieurs, qu'on compte par le nombre des Eglises, qui ne monte pas en Suéde & dans le Duché de Finlande à deux mille. Les Chapelains & les Curez grossissent le Corps des Ecclésiastiques de près de quatre mille personnes. Ils sont tous Fils de Payſans ou de petits Bourgeois, & par conſequent ils ſe contentent du petit revenu qu'ils tirent de leurs Charges. Ces revenus, à peu de choſe près, ſe prennent ſur les terres de l'Egliſe, & ſur le tiers des Dixmes: Les autres deux tiers ſont annexez à la Couronne, & s'employent à faire des charitez. Neanmoins les Eccleſiaſtiques ont en general de quoi exercer l'hoſpitalité, & leurs maiſons ſont des aſiles aſſeurez pour les pauvres voyageurs, ſur-tout pour les Etrangers, qui vont d'ordinaire de Prêtre à Prêtre, comme on va ailleurs de Connétable à Connétable.

L'Evêque étant mort, le Clergé de chaque Diocéſe propoſe trois perſonnes au Roi, qui choiſit l'une des trois, ou quel-

quelqu'autre pour remplir la Prélature vaquante ; la même chose se fait lors qu'il est question d'élire des Surintendans. Tous les Chapitres du Royaume donnent leur voix, lors qu'il est question de faire choix d'un Archevêque ; mais la décision appartient entiérement au Roi. Sa Majesté a aussi le Patronnage de la plûpart des Eglises, à la réserve de quelques-unes seulement dont la Noblesse peut disposer. Il y a plusieurs Eglises enrichies de diverses Sculptures, Peintures, Dorures, &c. Elles sont toutes proprement & nettement tenuës ; on a soin de les réparer, & de les pourvoir à la Campagne aussi bien qu'à la Ville, de riches Ornemens d'Autels, de Coupes, & autres Vêtemens.

Pour gouverner l'Eglise avec plus de régularité, on trouva nécessaire d'établir un Comité qui se tire des divers Corps des Etats, pour faire revoir les anciennes Loix Ecclesiastiques & les Canons : Ce Comité employa quelques années à cette revision, mais enfin il presenta au Roi un nouveau Système de Loix Ecclesiastiques : Sa Majesté après y avoir fait faire les changemens qu'Elle

jugea nécessaires, les a depuis peu approuvées & publiées.

On parlera ici de quelques-unes de ces Loix qui regardent la Religion en général. Ces nouveaux Canons ordonnent que,

Si quelqu'un des sujets de Suéde change de Religion, il sera banni du Royaume, & perdra tout droit d'hérédité pour lui & pour ses Descendans.

Si quelqu'un demeure excommunié au delà d'un an, il sera prisonnier pendant un mois au pain & à l'eau, & puis banni du Royaume.

Si quelqu'un introduit dans le Royaume des gens qui enseignent une autre Religion, il sera condamné à l'amende & banni.

Les Ministres étrangers auront le libre exercice de leur Religion pour eux & leur famille seulement.

Les Etrangers de différente Religion n'auront point d'Exercice public; & leurs enfans seront baptisez par les Ministres Lutheriens, & élevez dans la Religion Lutherienne; faute de quoi ils ne jouiront point des Privileges des Sujets Suédois.

Comme ces Loix obligent les Ecclésiastiques à prendre mieux garde à tout ce

ce qui eſt de leur devoir, qu'ils ne le faiſoient autrefois ; elles obligent auſſi les Laïques à fréquenter l'Egliſe en toutes occaſions ; & les Magiſtrats Civils font une exacte recherche, ſur tout les jours de grande Solemnité, & puniſſent tous ceux qu'ils trouvent abſens de l'Egliſe, par la priſon & autres châtimens, à moins qu'ils n'alléguent une bonne & juſte excuſe de leur abſence. Mais ce ne ſont pas les Eccléſiaſtiques ſeuls auſquels eſt confiée l'adminiſtration de ces Loix : ils n'ont pas non plus le pouvoir de décider des choſes importantes ſans le concours de l'Autorité Civile ; car outre qu'autrefois pluſieurs cauſes, qui étoient du reſſort des Tribunaux Eccléſiaſtiques, ſont à préſent renvoyées aux Magiſtrats Séculiers, le Roi ſe reſerve la connoiſſance de divers cas de cette nature, & ſur tout lorſqu'il eſt queſtion d'Excommunication, que les Eccleſiaſtiques ne peuvent décerner contre perſonne, qu'après que le Roi, s'étant fait inſtruire de la choſe, leur en donne la permiſſion ; précaution d'autant plus juſte, que l'affaire eſt de conſéquence, puis qu'il y va de la perte d'un Sujet.

CHAPITRE VI.

Des Universitez de Suéde.

QUoi qu'en disent les Ecrivains modernes de la *Suéde*, les Sciences ne sauroient se vanter dans ce Pays-là d'une grande antiquité : Il n'y a pas plus de trois cens ans que l'Université d'Upsal est établie, & on y voit peu de Monumens plus antiques. Il y a seulement des Inscriptions funébres grossiérement gravées sur des rochers & sur des pierres brutes, qui se trouvent par tout ; mais comme elles sont sans date, aussi n'expriment-elles souvent que les noms des personnes, dont on n'a que ce seul mémorial : ce qu'elles ont de plus remarquable est, qu'elles sont en vieux langage Gothique, & en caractére Runique.

La piéce la plus curieuse qu'ayent les Suédois, est une Traduction des Evangélistes en Langue Gothique, faite, il y a environ douze ou treize cens ans, par Ulphila, Evêque des Goths dans la Thrace : Ils ont cette piéce en manuscrit, le seul qu'il y ait au monde de cette

cette antiquité, au moins n'en fait-on pas d'autre. Depuis la Réformation, Gustave Adolphe a été le premier Protecteur des Sciences dans ce Pays-là : Ce fut lui qui releva les Universitez qui étoient fort déchûes, qui y établit des Professeurs en presque toutes les Sciences, & qui leur assigna des appointemens raisonnables. La Reine Christine sa fille alla un peu plus loin, & tant par la réputation de son savoir, que par la favorable réception qu'elle fit aux Gens de Lettres, Elle attira des Pays étrangers plusieurs hommes doctes, qui ont donné de bonnes preuves de leur capacité, & inspiré de l'émulation aux Naturels du Pays, qui ne réüssissent jamais mieux que quand il s'agit de l'Histoire, des Antiquitez, & des anciennes Loix du Royaume.

L'Université d'Upsal est composée d'un Chancelier, qui est toûjours grand Ministre d'Etat; d'un Vice-Chancelier, toûjours Archevêque; d'un Recteur tiré du Corps des Professeurs, qui sont près de vingt, & qui ont chacun cent cinquante livres sterling par an d'appointement. Il y a ordinairement plus de sept ou huit cens Etudians : Le Roi en entretient cin-

cinquante, & des personnes de qualité en entretenoient autrefois quelques-uns : Les autres qui ne peuvent pas subsister par eux-mêmes employent le temps des Vacances à recueillir les charitez de leur Diocese, qui se donnent d'ordinaire en grain, en beurre, en poisson sec, ou en viande, &c. ce qui les fait subsister à l'Université le reste de l'année. Ils ne logent point dans le Collége, mais dans des maisons particuliéres ; ils ne portent point de Robes, & n'observent de discipline que celle que la nécessité ou l'inclination leur inspire.

L'autre Université d'Abo dans le Duché de Finlande, a les mêmes Constitutions, mais il n'y a ni autant de Professeurs, ni autant d'Etudians.

Il y en a une troisiéme à Lunden dans le Pays de Schonen ; mais comme elle a été interrompuë pendant les derniéres guerres, l'on croit qu'elle tombera, parce qu'étant voisine du Dannemarx elle inspiroit aux Etudians de l'affection pour cette Couronne, à laquelle cette Province appartenoit autrefois ; cependant cette Université est rétablie.

Il y a dans chaque Diocese une Ecole pour faire étudier les enfans jusques à

ce

ce qu'ils ſoient en état d'aller à l'Univerſité. Il y a encore d'autres Ecoles où l'on envoye les enfans pour apprendre à lire, à écrire, & à chanter leurs priéres; coûtume ſi générale, qu'il y en a peu auſquels on ne donne cette ſorte d'éducation, & qui plus eſt, ceux mêmes qui ne ſont pas deſtinez aux études ne s'en vont que fort rarement, & ne conſument point leur tems à d'autres occupations inutiles.

Les maiſons publiques pour les pauvres y ſont en très-petit nombre; car il n'y a dans le Royaume qu'environ cinq ou ſix Hôpitaux, & dans chaque Paroiſſe il y a une petite maiſon où l'on donne l'aumône; cette maiſon ne ſe ſoûtient que par la charité des Habitans, à laquelle ils ont beaucoup de penchant pour la plûpart, autant que leurs facultez le leur peuvent permettre.

CHAPITRE VII.

De leurs Mariages & de leurs Funerailles.

LA volonté des parens fait entiérement les Mariages, & ils ſont tellement fon-

fondez sur l'interêt, qu'on a peu d'égard à l'inclination des parties, & que la Nation n'est guéres troublée des extravagances des Amans. A peine entend-on parler de Mariages clandestins dans le cours d'un siécle entier; aussi l'Eglise ne peut-elle pas donner permission de se marier, que la publication des annonces ne soit faite. Les personnes de qualité de l'un & de l'autre sexe ne se marient qu'à l'âge de trente ans ou au dessus; parce que les parens de part & d'autre disposans des biens durant leur vie, elles ne sont en état de faire subsister une famille qu'après la mort de leurs parens, ou qu'après que les emplois auxquels elles se sont élevées, leur ont procuré les moyens de subsister. Pendant que les femmes sont jeunes elles sont de bonne constitution, elles sont assez belles, & ont assez bon air; & il y en a qui sont en réputation d'avoir plus de chasteté avant que de se marier, que de fidelité après qu'elles le sont; mais elles ne manquent que rarement à donner à leurs maris bon nombre d'héritiers. Il n'y a point de lieu au monde où l'on les occupe à des ouvrages plus penibles; car les femmes du commun, outre les offices ordi-

ordinaires de leur ſexe, ſont employées à labourer, à battre le blé, à ramer, à porter des fardeaux lors qu'on bâtit des maiſons, ou qu'on fait quelqu'autre choſe.

Les querelles domeſtiques ſont rares, & il eſt encore plus rare de les voir éclater; parce que les Maris n'ont pas moins de panchant à maintenir leur autorité, que les Femmes en ont naturellement, ſoit par coûtume, ou par néceſſité, à payer d'obéiſſance: Les Divorces & autres ſéparations entre Mari & Femme n'arrivent preſque jamais, mais les perſonnes du commun qui ſe trouvent innocentes ont permiſſion de ſe remarier. Les Couſins germains ne peuvent pas ſe marier ſans la diſpenſe du Roi, qu'il accorde plus ſouvent qu'il ne la refuſe.

Les Suédois ont affecté de tout tems à leurs Nôces la pompe & la ſuperfluité, & même au delà de leurs facultez; car l'excès qu'ils font dans ce jour, les engage ſouvent dans des dépenſes dont ils ſe ſentent pendant pluſieurs années. Ils font la même choſe dans leurs ſolemnitez funebres, qui ſont d'ordinaire accompagnées de plus de gayeté & de bonne chere, qu'il n'en faudroit pour ne pas cho-

choquer la bienseance. Pour gagner du tems afin de faire leurs préparatifs, ils transportent ordinairement leurs morts dans des Voutes qui joignent leurs Egliſes, ou qui ſont dedans. C'eſt-là qu'ils demeurent ſans ſépulture pendant quelques mois, & quelquefois durant pluſieurs années. Mais ils ont commencé dans ces derniers tems à ſe défaire de ces ſortes de Cérémonies, & à ſe diſpenſer des autres dépenſes inutiles, ſoit qu'ils veuillent imiter en cela la frugalité de la Cour, ſoit qu'ils ſe réglent ſur les biens qu'ils poſſedent à préſent, qui ſont plus mediocres qu'ils ne l'étoient autrefois.

CHAPITRE VIII.

* *Du Conſeil Privé.*

L'Ancienne Conſtitution, qui donnoit aux Membres du Conſeil Privé la qualité de Senateurs du Royaume, leur don-

(*) Ce Chapitre & les ſuivans ſont ici dans un autre ordre que dans les Editions précedentes. On a tranſpoſé exprés ceux qui étoient autrefois le VIII. & le IX. pour les raiſons rapportées dans l'Avertiſſement, & l'on trouvera ces deux Chapitres dans la ſuite.

donnoit auſſi autorité, non ſeulement d'opiner dans toutes les affaires d'importance, mais ils étoient même en droit en certains cas d'exhorter & de contrequarrer le Roi, qui n'avoit pas la liberté de décider d'aucunes affaires importantes, ſans le conſentement de la plus grande partie du Senat : Et quoi que le Roi les choiſit, les Etats néanmoins recevoient leur ſerment, par lequel ils promettoient plûtôt d'être fidelles au Royaume en général, qu'au Roi en particulier ; Ils ne perdoient leur Office qu'avec la vie, & l'on regardoit comme une trahiſon non ſeulement d'attenter à leurs perſonnes, mais auſſi à leur réputation.

Mais la derniere révolution (*) a délivré le Roi de cet attentat ſur l'autorité Royale, comme on parle, & a réduit ces Officiers à la ſimple qualité & aux fonctions des Conſeillers Privez. Il dépend aujourd'hui du Roi de les employer comme il le juge à propos, de ne

(*) L'Auteur entend la révolution par laquelle la Puiſſance Royale fut renduë abſoluë & arbitraire en la perſonne du Roi Charles XI. Il en ſera parlé dans la ſuite plus amplement.

ne demander leur conſeil qu'autant qu'il le croit néceſſaire, & d'écarter ceux qu'il veut, ce qu'il fait auſſi; car il y en a d'éloignez; & pour les autres, auſſi bien que ceux que le Prince a ajoûtez à ce Corps, on les met pour les attacher à diferentes charges, & il eſt très-rare qu'ils s'aſſemblent en corps; Sa Majeſté décidant de toutes les affaires tant domeſtiques qu'étrangeres, avec le ſecours des Miniſtres auſquels Elle les a immédiatement confiées, ſans la participation de tout le Conſeil. Les Conſeillers Privez ſont à préſent environ dix-huit, qui ont chacun trois cens livres par an, & la plûpart ont outre cela d'autres Charges lucratives.

CHAPITRE IX.

Des Etats de Suéde.

LA liberalité ſans bornes des trois Etats aſſemblez en dernier lieu (*) a laiſſé à ce Corps un peu plus que ſon nom

(*) L'Auteur parle de la revolution arrivée ſous Charles XI. dont on raportera les circonſtances ci-après.

nom, puis qu'il peut encore donner son consentement aux Impôts que le Roi juge nécessaire d'établir, aimant mieux les recevoir de la main des Etats, que de se servir de son autorité dans une affaire si propre à faire des mécontens. Les Etats s'assemblent ordinairement de trois en trois ans, ou plus souvent, si les affaires du Royaume le requiérent. Les lettres de convocation s'envoyent aux Gouverneurs des Provinces, qui après les avoir reçûës écrivent separément à tous les Seigneurs & Gentilshommes de leur détroit, aussi-bien qu'aux Evêques, qui en font faire la publication dans toutes les Egliſes.

Le Corps de la grande & petite Nobleſſe eſt repréſentée par un Député de chaque Famille : Il y en a environ mille dans le Royaume de Suéde. Le Colonel, le Lieutenant Colonel, le Major & un Capitaine de chaque Régiment prennent ſéance avec les Nobles, & ont voix délibérative & déciſive.

Pour ce qui eſt du Clergé, outre les Evêques & Surintendans, on choiſit un Député dans chaque Doyenné de la Campagne, ou, pour parler plus intelligiblement, dans chaque dixaine de Paroiſſes,

roiſſes, & il eſt entretenu aux dépens de ceux qui l'ont élu. Ces Députez enſemble font un Corps d'environ deux cens.

Ceux qui repréſentent la Bourgeoiſie ſont choiſis par les Magiſtrats & par le Conſeil de chaque Communauté. Celle de Stockholm en choiſit quatre, les autres deux, & quelques unes n'en députent qu'un ; Tout cela enſemble revient à près de cent cinquante Députez.

Les Payſans députent dans chaque Détroit une perſonne de leur qualité qui doit comparoître pour eux ; Il eſt entretenu à leurs dépens, & chargé des inſtructions ſur les choſes qu'ils croyent avoir beſoin d'être redreſſées. Le Corps de ces Députez revient à près de deux cens cinquante.

Lors que les Etats s'aſſemblent à Stockholm, cela ſe fait pour la premiere fois dans une grande chambre du Château, qui s'appelle la Sale du Royaume, où le Roi aſſis ſur un Trône, & à quelque diſtance de lui les Conſeillers Privez, le Préſident de la Chancellerie fait un compliment à l'Aſſemblée au nom de Sa Majeſté ; Enſuite un Secretaire lit les propoſi-

positions que le Prince veut faire aux Etats, leur rend compte de l'état des affaires depuis leur derniére seance, & leur fait savoir le besoin présent qu'a Sa Majesté de leur conseil & de leur assistance. Le Maréchal de la Noblesse choisi par le Roi, répond le premier, & baise les mains de Sa Majesté : Ensuite l'Archevêque fait la même chose au nom du Clergé, le premier Bourguemaître de Stokholm parle pour les Bourgeois, & un des Paysans pour ses Commettans. Ils se séparent après cela en quatre Chambres, & choisissent un Comité secret, composé de pareil nombre de Deputez tirez de chaque Corps, & auquel les Ministres du Roi donnent telles instructions qu'il plaît à Sa Majesté, & qu'Elle ne juge pas à propos de rendre publiques. Après cela le Comité dispose les matiéres qui doivent être proposées aux différentes Chambres, où tout se décide à la pluralité des voix ; & s'il arrive que quelqu'un ou quelques-uns ne soient pas de l'avis des autres, ou l'on tâche de les ramener à force de raisons, ou l'on laisse la chose indécise.

Lors que les affaires proposées par le Roi sont expédiées, chaque Corps en

particulier étale ſes griefs, ou plutôt les inſinuë : Le Roi y répond ce qu'il juge à propos ; & l'on donne une copie en forme à chaque Membre des trois Corps inférieurs, tant de la réſolution générale des Etats, que de la réponſe faite par le Roi aux griefs de chaque Corps, que chacun porte à ſes Commettans.

CHAPITRE X.

Des Revenus du Royaume.

LEs Revenus de la Couronne de Suéde ſe firent des Domaines (*) du Royau-

(*) Le Domaine de la Couronne ne conſiſtoit anciennement que dans quelques Terres de peu d'étenduë, ſituées prés de la Ville d'Upſal, & dans un Tribut fort leger que les Payſans payoient par tête. Sous le Régne du Roi Magnus Ladaſlafz, c'eſt-à-dire vers l'an 1282. le Senât du Royaume remit au Domaine du Prince les Mines de cuivre, la propriété des trois grands Lacs, Meler, Weler, & Weter, avec le droit de pêche ſur les côtes de la Mer Baltique ; & il ordonna que ceux qui avoient acquis des terres incultes à titre de fief, ou le droit de pâturage dans les Forêts, payeroient dans la ſuite au Roi les redevances dont ils s'étoient affranchis à la faveur des guerres civiles. Comme il y avoit peu de crimes punis de mort

Royaume, des Douanes, de la Taxe par tête, des Dixmes, des Mines de cuivre & d'argent, des Procedures judiciaires, & des autres fonds moins considérables. On compte que cela revient en tout à près d'un million de livres par an; dont les Terres ou Domaines de la Couronne font plus du tiers, & les Douanes presque le quart. La Taxe par tête ne se paye que par les Payſans, chacun desquels au dessus de seize, & au dessous de soixante ans, paye environ douze sols par an.

La Cour de la Chancellerie composée d'un Président, qui est aujourd'hui (*) le Baron *Fabian Wrede*, de quatre Conseil-

mort selon les Loix du Royaume, mais seulement par des amendes & par des confiscations, cela faisoit anciennement une partie considerable du Domaine. Mais dans la suite le Clergé s'en empara, sous prétexte que ces amendes leur appartenoient comme une espéce d'expiation pour les péchez. Ces usurpations du Clergé & celles de la Noblesse avoient tellement diminué le Domaine Royal, qu'il suffisoit à peine pour nourrir cinq cens chevaux.

(*) Il faut se souvenir ici, & dans tout ce qui suit de Mr. Robinson, qu'il ne parle que du Régne de Charles XI. ce qu'on ne répétera pas davantage jusqu'à ce qu'on soit parvenu aux Régnes suivans.

ſeillers, & autres Officiers, tient ſes ſeances, & procéde comme une Cour de Juſtice pour les choſes qui regardent les revenus du Roi; Mais elle n'aſſigne aucune ſomme, parce que c'eſt l'affaire du Bureau d'Etat, où le Commiſſaire conjointement avec le Préſident, diſpoſe de tous les payemens, ce qui ne ſe fait néanmoins qu'avec ordre exprès du Roi. On ſuppute au commencement de chaque année ce qui viendra vraiſemblablement dans les coffres du Roi, & ce qu'il y aura de reſte outre l'emploi ordinaire: On preſente ce calcul à Sa Majeſté, & l'on reçoit ſes ordres au ſujet des dettes qu'on payera les premiéres. La plus conſidérable partie de l'argent du Roi paſſe par la Banque, & l'on ſauve par ce moyen les frais des Officiers qu'il faudroit faire pour le recevoir & le donner. Il n'y a entre le Bureau de l'Etat & la Banque, qu'un ſeul Officier, qu'on appelle *Rent-Maſter*: Cet Officier tient Regître avec la Banque & le Bureau de l'Etat, & aſſigne les ſommes ſuivant les ordres qu'il reçoit.

On croit que les revenus de la Couronne ſont à préſent plus grands que les frais qu'elle eſt obligée de faire: Et com-

comme le Roi a reçu depuis peu trois contributions extraordinaires ; qu'il a profité des confiſcations des biens des Miniſtres d'Etat qui n'avoient pas fait leur devoir, & qu'il a moyen de retirer ce qui étoit dû à la Couronne, il auroit rempli ſes coffres, ſi la dépenſe qu'il a faite à bâtir des Vaiſſeaux, & le payement qu'il a été obligé de faire des dettes contractées durant la derniére guerre, ne les avoient en quelque maniére épuiſez. En mille ſix cens quatre-vingt-ſix il fut dit aux Etats de la part du Roi, que Sa Majeſte avoit payé en ſix ans de temps plus de deux millions de livres de dettes, outre environ trente Vaiſſeaux qu'Elle avoit fait bâtir, quoi qu'à la vérité l'on n'eût déboursé que peu d'argent pour le payement de la plûpart de ces dettes. On croit cependant en général que le Roi n'a pas beaucoup d'argent comptant : Il en auroit pourtant grand beſoin pour fournir à certaines néceſſitez preſſantes ; car le crédit de la Suéde eſt fort diminué chez les Etrangers ; & les Sujets de cette Couronne ſont tellement chargez de groſſes Taxes, qu'ils ne ſauroient fournir long-tems des ſecours extraordinaires :

re : D'ailleurs comme cette Puiſſance eſt revenuë à ſes premiéres libéralitez, & qu'Elle a exigé ſes droits avec la derniére rigueur, c'eſt auſſi par ces fonds principalement qu'il faut qu'Elle ſe ſoûtienne. Elle ne doit pas eſperer grand choſe en cas de beſoin, ni de ſes peuples, ni de ſon crédit chez les Etrangers, parce que ceux qui ſe ſont fiez autrefois à cette Couronne, en ont été extrêmement maltraitez, & que les Etats même du Royaume, ſuppoſé qu'ils vouluſſent entrer dans quelque engagement, ne ſont pas en état d'y ſatisfaire. Il ne faut pas compter non plus, qu'on puiſſe trouver quelque ſeureté ſur les Domaines de la Couronne, ou ſur quelqu'autre partie de ſes Revenus ; car la derniére réünion qu'on a faite, & la révocation des ſeuretez qu'on avoit données, ont ruïné pour l'avenir tout le fond qu'on pouvoit faire ſur la foi publique.

CHA-

CHAPITRE XI.

Des Forces de la Suéde.

LA réputation que la Suéde s'eſt acquiſe, & les Conquêtes qu'Elle a faites dans ce ſiecle & dans le ſiecle précedent, ont moins été l'ouvrage de ſes Forces naturelles, que l'éfet du ſecours des Etrangers, c'eſt-à-dire des Allemans, des François, des Anglois, & ſur tout des Ecoſſois, dont elle a eu grand nombre à ſon ſervice dans toutes les guerres où Elle s'eſt trouvée engagée avec la Moſcovie, la Pologne, & le Dannemarx. Ce ſont les Ecoſſois qui ont introduit par degrez l'Art de la Guerre & la Diſcipline Militaire chez les Suédois, qui n'avoient autrefois d'autres avantages que ceux que leur courage & leur nombre leur donnoient : Car quoi qu'il ſemble que la Conſtitution originale du Pays, auſſi bien que ſa diviſion en Cantons, & autres grandes parcelles, qui retiennent encore aujourd'hui leurs noms militaires, ayent été l'ouvrage des Armées, & que les frequentes expéditions des Goths, & des autres Habitans

de

de ce Pays-là, ſoient de bonnes preuves que le penchant des Suédois a été de tout temps la guerre & la violence ; il eſt néanmoins vrai que cela ſe faiſoit avec beaucoup de confuſion & de tumulte : Leur Infanterie n'étoit compoſée que de Payſans ſans expérience, qu'on levoit à meſure qu'on en avoit beſoin, & que l'on congédioit dès qu'ils étoient inutiles. A la verité les Loix Feodales, qui ont, à ce qu'on croit, tiré leur origine des Suédois, fourniſſoient un nombre ſuffiſant de Cavalerie, tous les biens fonds de la grande & petite Nobleſſe étans tenus noblement : Et pendant que le Royaume fut électif, le Roi étoit obligé d'entretenir quelque Cavalerie des revenus de la Couronne ; mais ce réglement s'eſt fort corrompu, & le Royaume s'eſt trouvé tellement incommodé de brouilleries domeſtiques, qu'il a fait une très-petite figure, & ne fut gueres connu dans l'Europe qu'après que la Couronne fut devenuë héréditaire ; & lors que l'intérêt de la Maiſon Royale commença de conſiſter dans la force & dans la proſperité de la Nation. Depuis ce temps-là les forces que le Royaume tient ſur pied ſe ſont augmentées, ce-

cependant cette augmentation ne se faisoit pas avec tout le succès que les besoins requéroient ; car il arrivoit en général que la Noblesse équipoit sa Cavalerie avec tant de lenteur, & que les levées d'Infanterie ne se faisant que du consentement des Payſans à l'Assemblée des Etats, ils donnoient ce consentement avec tant de peine, que les Régimens étoient extrêmement foibles, & que les recrûës ne se faisoient qu'avec une extrême difficulté : D'ailleurs les gages des Officiers étoient si mal payez, qu'il ne leur étoit pas possible d'être prêts aussi-tôt qu'on en avoit besoin.

Pour remédier à ces inconveniens, le Roi d'aujourd'hui à qui les Etats avoient donné un plein pouvoir de mettre la Milice dans l'état qu'il jugeroit à propos, a fait de si bons Réglemens pour tout ce qui regarde cette affaire, qu'on peut dire qu'il n'a rien oublié pour porter les choses à leur perfection.

Les nouveaux ordres qu'il a donnez au sujet de la Cavalerie que la Noblesse est obligée de fournir, sont si précis & si exacts, qu'elle ne peut disposer ni des chevaux ni des hommes qui sont une fois mis sur la liste, ni les employer à autre

choſe qu'à ce qui y eſt expreſſément ſpécifié : Au contraire les Nobles ſont obligez de tenir leur Cavalerie toûjours prête, & en état de marcher toutes les fois qu'on en a beſoin, avec les armes & les bagages portez par les Ordonnances de ſa Majeſté. A faute de quoi ils ſont ſeverement punis, & les biens qu'ils tiennent en cette conſideration ſont ſujets à confiſcation.

Il a pris le même ſoin de l'Infanterie ; & au lieu qu'autrefois les levées ne pouvoient ſe faire que du conſentement des Etats, & cela par petites parcelles à chaque fois, & même avec tant de trouble & tant de deſordre, que la moitié des Payſans avoient accoûtumé dans ces occaſions-là de s'enfuir dans les bois, & autres lieux cachez, pour s'empêcher d'être mis dans les Troupes. Les Commiſſaires du Roi ont remedié à cet abus en diſtribuant l'Infanterie de chaque Province à proportion du nombre des Fermes, chacune deſquelles produiſant ſoixante ou ſoixante-dix livres par an, & n'étant affectées ni aux Officiers ni aux autres particuliers qui ſont au ſervice du Roi, eſt chargée d'un Fantaſſin, qui reçoit du Fermier la nourriture, le logement

gement, les habits ordinaires, & environ vingt Shellings en argent par an; ou si le Fermier ne veut pas le loger, il est obligé de lui faire bâtir à ses dépens une petite maison de bois, de lui fournir outre cela autant de foin qu'il lui en faut pour nourrir une vache pendant l'Hiver, le pâturage dont elle a besoin durant l'Eté, & lui labourer & semer une piéce de terre qui puisse lui donner du pain. Ceux qui sont mariez, comme sont la plûpart, prennent generalement le dernier parti: ceux qui ne le sont pas demeurent d'ordinaire avec le Fermier, mais ils ne sont obligez à lui rendre aucun service à moins qu'il ne les paye. Lors qu'ils ont une fois pris l'argent des Paysans, & qu'ils sont enrollez au service du Roi, ils ne peuvent le quitter pendant qu'ils sont en état de servir, & s'ils desertent on les punit de mort. Ce réglement fut d'abord fort onereux aux Paysans, qui ne pouvoient louër des gens qu'à grands frais; ils donnoient à chacun dix livres, & quelquefois vingt. Ils sont encore dans le même embarras toutes les fois que leur soldat meurt. Cela n'est pas d'aussi grande dépense en temps de paix, qu'en temps de guerre,

où les gens ne prennent pas parti volontiers, & où le besoin de recrûes est plus frequent : Et comme c'est une partie du projet dont on n'avoit jusqu'ici aucune expérience, la plûpart des gens croyent aussi, qu'on trouvera la chose très-difficile, pour ne pas dire impraticable.

Comme les Soldats sont entretenus aux dépens du Pays, aussi les Officiers tant de Cavalerie que d'Infanterie le sont aux dépens du Roi qui a destiné à cela une partie des Terres nouvellement réünies, ou qui appartenoient autrefois à la Couronne. Chaque Officier a une maison commode, & une suffisante portion de Terre qui peut le faire vivre, située dans le pays où son Régiment est en quartier ; il a aussi la rente d'un certain nombre d'autres Fermes, c'est-à dire d'autant qu'il en faut pour remplir la somme de ses gages : Il est vrai qu'ils sont moins considérables qu'autrefois, mais tout médiocres qu'ils sont, ils se payent ponctuellement ou en Argent, ou en Bled, ou en autres Denrées, dont ils tirent plus de profit qu'ils ne faisoient lors qu'ils étoient obligez de solliciter leurs appointemens à la Thrésorerie.

Un Colonel d'Infanterie a environ

300.

300. livres de rente tous les ans ſur ces Terres : Les autres Officiers en ont à proportion ; ce qui revient annuellement à près de deux mille cinq cens livres pour tous les Officiers hauts & ſubalternes de chaque Régiment : Et comme il y a en Suéde, dans le Duché de Finlande, & dans la Livonie, vingt-huit Régimens d'Infanterie ſur ce pied-là, il en coûte au Roi près de 700000. livres par an pour les gages des Officiers dont ces Régimens ſont compoſez. On ne peut pas ſupputer avec la même facilité combien il peut lui en coûter tous les ans pour les habits des ſoldats qu'il donne de deux en deux, ou de trois en trois ans, pour leurs armes, & autres choſes néceſſaires.

Les Officiers de Cavalerie ſont entretenus de la même maniére, & ont autant de ſubſiſtance qu'il leur en faut. Il y a quinze Régimens de Cavalerie ſur ce pied-là, qui coûtent tous les ans quatre-vingt mille livres, y compris les appointemens des Officiers : cette ſomme ſe prend ſur les terres de la Couronne, auſſi bien que les gages des Officiers Civils de la Campagne, qui ont

comme le ſoldat, des Fermes affectées au payement de leurs appointemens.

Les Loix que le Roi a faites pour maintenir ce réglement ſont très-exactes & très-circonſtanciées, & previennent fort ſagement l'oppreſſion des Payſans, & la ruïne des terres & des maiſons; pour cet effet on les viſite tous les ans, & le propriétaire eſt contraint d'y faire les reparations qu'on juge neceſſaires. D'abord que l'Officier entre en poſſeſſion de ce bien, il ſigne un Inventaire, & en cas qu'il ſoit avancé il ne peut prendre poſſeſſion de ſa nouvelle dignité, qu'il n'ait préalablement mis ce bien en auſſi bon état qu'il l'a reçu; & s'il vient à mourir, ſes héritiers ne peuvent profiter de ſa ſucceſſion, qu'après que cela eſt executé.

Tous les deſordres & tous les crimes que le ſoldat commet en temps de paix ſont ordinairement de la connoiſſance du Magiſtrat Civil, qui a ſur la Milice la même autorité que ſur les autres Sujets, excepté lors qu'elle eſt campée, en garniſon, ou par tout ailleurs où les Drapeaux ſont déployez. En ce cas-là, comme auſſi lors qu'il s'agit de choſes qui ne regardent que la profeſſion mili-

tai-

faire, les Officiers en connoissent ; & il n'y a point de soldat qui puisse loger hors de son quartier, ni s'absenter seulement un jour de la Paroisse où il est ; sans en avoir permission de son Officier. Les Officiers Subalternes n'oseroient s'absenter du Régiment sans la permission du Colonel ; les Capitaines & ceux qui sont au dessus d'eux n'oseroient le faire non plus sans la permission du Roi : Les bons effets que produit la résidence des Officiers, & l'exactitude avec laquelle on les oblige à demeurer constamment chacun dans son poste, paroît en ce que le soldat vit paisiblement & sans trouble. Il n'a fait jusqu'ici rien de criant, & n'a donné au peuple aucun sujet considerable de plainte.

Pour tenir les Troupes disciplinées, on fait assembler chaque Compagnie, & on l'exerce une fois tous les mois ; & chaque Régiment une ou deux fois par an : C'est alors seulement qu'elles portent les habits du Roi, qu'on serre dans les Eglises à leur retour avec beaucoup de soin.

Pour les moriginer en temps de guerre, le Roi a fait revoir & imprimer depuis peu des Articles militaires, comme

auſſi un nouveau Réglement de la Cour du Maréchal, & des inſtructions pour les Auditeurs généraux, & autres Officiers de Juſtice.

Et afin que Sa Majeſté ſoit toûjours informée de tout ce qui ſe paſſe, l'on a auſſi fait faire un livre, où ſont écrits les noms de tous les Officiers militaires qui ſont au ſervice du Roi : Le temps auquel ils y ſont entrez y eſt ſpécifié ; & les degrez par leſquels ils ſe ſont élevez y ſont marquez : De ſorte que d'un coup d'œil le Roi eſt inſtruit du mérite & des ſervices de tous ſes Officiers.

Les Troupes de Poméranie & de Bremen, ni le Régiment des Gardes à pied ne ſont pas ſur ce pied-là, mais elles ſont payées en argent.

Toutes les forces donc du Roi de Suéde, ſuivant l'état le plus juſte & le plus exact, montent à cinquante Régimens, qui ſont ſoixante mille hommes.

Celles de Suéde, de Finlande, & de Livonie conſiſtent en quinze Régimens de Cavalerie, qui ſont dix-ſept mille hommes ; en vingt-huit Régimens d'Infanterie, qui ſont trente-cinq mille hom-

hommes ; en un Régiment des Gardes à pied, qui eſt de deux mille hommes. Celles de Pomeranie & de Bremen ſont ſix Régimens, qui font un Corps de ſix mille hommes.

Chaque Régiment eſt ordinairement de douze cens hommes, & quelques-uns de plus, y compris quatre-vingt-ſeize Officiers dont chacun eſt compoſé. On a un ſi grand ſoin de tenir ces Régimens complets, qu'il arrive rarement, qu'il manque dans un Régiment vingt hommes à la fois : De ſorte que comme ils ſont toûjours prêts, auſſi peut-on, en tout temps, aſſembler promptement un Corps conſidérable, ſur tout vers les Frontieres de Dannemark & de Norvvege, où le Roi de Suéde peut avoir dans vingt jours une Armée de vingt mille hommes.

Outre les fonds ordinaires, le Roi a affecté à chaque Régiment environ vingt Fermes ſurnumeraires, s'il faut ainſi dire, pour remédier aux dommages que peuvent cauſer les accidens extraordinaires du feu, &c. & pour faire ſubſiſter les Officiers qui ne ſont plus en état de ſervir.

On a établi pour les ſoldats qui ſont

hors

hors de service par leur âge ou par leurs blessures, un Hôpital General qui jouït d'un bon revenu; & outre ce revenu chaque Officier qui s'avance, paye au profit de l'Hôpital une somme d'argent proportionnée à la Charge où il monte. Un Colonel paye cent écus, & les autres Officiers payent à proportion.

Outre les Armes des Troupes, il y a à Stockholm un Magasin considerable, & un autre au Château de *Jencopingh*, situé vers les Frontiéres de Dannemarck. Ces Magasins sont remplis de fer qu'on fait venir d'Oerebro en Nervie lors que l'occasion s'en presente, & dont on fait faire continuellement toutes sortes d'armes. Il y a au Château de Jencopingh un train d'Artillerie toûjours prêt. Ce Château est la seule Forteresse de Suede, éloignée de la mer, & c'est aussi celle qui a le moins de besoin de Fortifications artificielles, tant à cause de plusieurs bonnes raisons, qu'à cause de sa situation naturelle, fortifiée presque partout de tant de défilez, qu'une poignée de monde pourroit défendre ce poste contre une Armée considerable.

Outre quelques petits Forts qui gardent

dent les passages des Montagnes, il y a sur les Frontieres de Norvvege le Château de *Bahnnz*, situé sur un Rocher au milieu d'une Riviere creuse ; mais cette Forteresse est commandée par les Rochers qui n'en sont pas éloignez.

La ville de *Gotembourg* est une Place bien fortifiée, mais elle est toute commandée par les Montagnes voisines.

La ville de *Marstrand* & le Château d'*Elfsburg* sont du côté de la Mer : De ce côté-là tirant vers le Dannemarc sont *Waerburg*, *Halmstad*, *Landscrone*, & *Malmoe*, places de bonne défense. Sur les bords de la Mer Baltique sont *Carlescrone* & *Calmar*, avec deux petits Forts situez à l'entrée de la Riviere qui conduit à Stockholm. Les autres parties Septentrionales sont couvertes par la Lapponie ; les Frontieres de Finlande du côté de la Russie le sont par de grands Bois & par de vastes Marais, & en quelques endroits par des Forts & par des Châteaux. Il y a plusieurs Forteresses considérables dans la Livonie, outre *Riga*, *Revel*, & *Nerva*, qui sont des places très-fortes.

CHA-

CHAPITRE XII.

Du Commerce de la Suéde.

QUoi que la Suéde ait fourni de tout temps à l'Europe les marchandiſes néceſſaires dont elle abonde, cette Nation néanmoins, ſoit qu'elle fût naturellement guerriére, ou que ce fût un effet de ſa pareſſe, ou de ſon ignorance, ne s'eſt pas autrefois beaucoup ſoucíée du Commerce : Au contraire elle l'a laiſſé aux Etrangers auſſi bien que les avantages qui en reviennent. Les Villes Anſeatiques ſituées ſur la Mer Baltique en furent en poſſeſſion pendant long-temps, juſques à ce que les Sept Provinces des Pays-bas s'étant érigées en République, le partagérent avec ces Villes. Il ſe faiſoit avant ce temps-là fort peu de fer en Suéde, mais on fondoit la Mine dont on faiſoit des Gueuſes, qu'on tranſportoit à Dantzick, & autres lieux de la Pruſſe, où l'on en faiſoit des barres : c'eſt pour cela que les Forgerons de la Campagne en Angleterre appellent le fer des Pays étrangers fer de Dantzick ou de Pruſſe. Cette Nation eſt redevable

des

les plus grandes connoiſſances qu'elle ait acquiſes dans ce qui regarde le Négoce, à l'art & à l'induſtrie de certaines gens ſavans dans les Méçaniques, que la cruauté du Duc d'Albe fit fuir dans ces quartiers-là. Ils s'y établirent avec tant de ſuccès, que leur exemple encouragea grand nombre de VValons Réformez à ſe tranſporter en Suéde ; Leur langage & leur Religion ſubſiſtent encore dans les lieux où ils s'établirent ; Ils firent faire des Forges & autres commoditez propres à fabriquer des Canons de fer : Ils y établirent des Manufactures de fil de fer, de cuivre, d'airain, & de fer, dont leurs décendans maintiennent encore aujourd'hui la plûpart.

La Navigation des Suédois fut très-peu de choſe juſques à ce que la Reine Chriſtine, qui fit la paix avec le Dannemark l'an 1644. eut obtenu de cette Couronne, que tous les Vaiſſeaux & autres effets appartenant aux Sujets de Suéde, ne payeroient rien en paſſant le Sond. Ce fut cette Reine qui établit dans ſes Etats la différence qui ſubſiſte encore aujourd'hui entre les Vaiſſeaux Suédois & les Etrangers, & qui eſt ſur le pied de 4, 5, & 6. La premiére s'appelle

Whole-

Whole-free, c'eſt-à-dire tout-à-fait franc ; la ſeconde *Half-free*, ou à demi franc, & la derniere *Un-free*. qui veut dire franc de rien, ou payant tout : De ſorte que quand un Vaiſſeau Suédois *Whole-free*, paye quatre cens écus, un *Half-free* en paye cinq cens, & un Etranger ſix cens.

Mais quelque grand que fût cet avantage, les Suedois n'en tirerent que peu de profit, juſques à ce que les Anglois ayant aquis une grande experience dans l'Art de la Navigation, briderent les Hollandois, & s'ouvrirent la porte du Commerce avec les Suedois. Depuis ce temps-là celui de la Suede s'eſt fort augmenté, & en même temps le nôtre par le moyen du tranſport des marchandiſes qui ſe faiſoit par les deux Nations, ou par l'une ou l'autre, ſelon la diverſe conjoncture des affaires. Pendant que la Suede a été en guerre, les Vaiſſeaux Anglois ont été chargez de tout ce tranſport ; mais en temps de paix ce tranſport eſt ſi avantageux à la Suede, & ſes Marchands ſont tellement encouragez par la franchiſe des Douanes, à employer leurs Vaiſſeaux, que les Anglois ne ſont recherchez pour ce Commerce, que lors ſeule-

ſeulement que les Suedois n'ont pas aſſez de Vaiſſeaux pour tranſporter leurs propres effets. Mon affaire n'eſt pas ici de décider ſi l'on ne pourroit pas impoſer ſur les Vaiſſeaux Suedois, qui tranſportent des marchandiſes en Angleterre, un Impôt proportionné à celui qu'on a établi en Suede ſur les Vaiſſeaux étrangers, ou ſi la choſe eſt aſſez importante pour meriter qu'on prenne une ſemblable réſolution.

Les principales Denrées que la Suede vend, ſont du cuivre, du fer, de la poix, de la reſine, des mâts, des ſapins, & autres marchandiſes de bois, qui reviennent, ſans compter celles qui ſe tranſportent de la Livonie, à près de 700000. livres par an; En échange elle reçoit des Pays étrangers du ſel, des vins, de l'eau de vie, des draps, des étoffes, du tabac, du ſucre, des épiceries, du papier, de la toile, & diverſes autres ſortes de marchandiſes, qu'on croit communement aller auſſi loin que celles qu'elle fait ſortir, & quelquefois plus loin.

Le Commerce que les Suedois ont avec le Portugal eſt celui de tous dont ils peuvent ſe paſſer le moins, parce qu'ils

qu'ils ne sauroient subsister sans la grande quantité de sel qu'ils en tirent ? Mais celui qu'ils font avec l'Angleterre leur apporte plus de profit, parce que les Anglois emportent presque la moitié de leurs denrées, & leur apportent près des deux tiers plus d'argent que de marchandises. Le moindre est celui qu'ils ont avec la France, parce qu'il entretient plûtôt leur vanité, qu'il ne supplée à leurs besoins, & ne sert que peu ou point au debit des Marchandises du Pays.

La Direction générale du Commerce de la Suéde appartient au Collége établi pour cela ; Il est composé d'un Président de la Thrésorerie, & de quatre Conseillers qui connoissent des affaires de cette nature, & qui remédient à tous les desordres qui arrivent. La Banque de Stockholm est fort avantageuse au Commerce, soit parce que les Douanes du Roi pour cette Ville s'y payent, soit parce que les Marchands se payent d'ordinaire les uns les autres en Lettres de Change qu'ils tirent sur la Banque, ce qui leur épargne la peine de transporter leur argent d'un lieu à l'autre, en quoi ils trouveroient sans cela beaucoup de diffi-

difficulté & de dépense. Cette Banque est bien réglée, & a été en très bon crédit tandis qu'elle a eu pour garands les Etats du Royaume : Mais elle n'en a aujourd'hui que l'ombre ; car comme on appelle à présent ces Etats, les Etats du Roi, & non ceux du Royaume, aussi n'est-elle fondée que sur la volonté & sur le bon plaisir du Roi, ce qui peut diminuer en plusieurs occasions non-seulement son pouvoir, mais aussi la confiance de ceux qui y ont recours. Les Etrangers ont toûjours eu le principal maniement du Commerce de la Suéde ; la plûpart des Naturels n'ayant ni assez de capacité, ni assez d'aplication, & tous manquans de fonds pour le négocier ; car sans le crédit des Etrangers ils ne sont pas en état de continuer le travail de leurs Forges à Fer. C'est à cause de cette impuissance qu'au commencement de l'Hiver, ils traitent ordinairement avec des Anglois & autres Etrangers, qui leur avancent ensuite des sommes considérables, & qui se payent en fer durant l'Hiver. Sans cette indigence les Marchands étrangers ne seroient guére portez à demeurer & à négocier avec les Suédois, sans compter qu'outre le

leur permettroit qu'avec peine ; & même tout pauvres qu'ils sont, il n'y a point de Nation au monde qui traite les Etrangers avec plus de rigueur ; ce qui vient de l'envie des Bourgeois qui ne sauroient voir sans chagrin, qu'un Etranger fasse bien ses affaires chez eux. Les Hollandois & les autres Nations sont moins exposées à cela, parce que plusieurs se font Bourgeois, & que les autres vivans d'une maniére simple sont moins sujets à l'envie ; mais il en est tout autrement des Marchands Anglois qui ne trouvent pas qu'il soit de leur interêt de se faire Bourgeois, & qui le portent ordinairement un peu trop haut.

On peut juger de l'interêt qu'a l'Angleterre de negocier avec la Suede, par le besoin qu'ont les Anglois des denrées des Suedois, & par le debit qui se fait en Suede des marchandises d'Angleterre. Celle-ci ne peut tirer que de l'autre le cuivre, le fer, la resine, la poix, les mâts, &c. à moins qu'elle ne les fasse venir de l'Amerique, où l'on croit qu'elle pourroit trouver les mêmes secours ; & si cela est, la raison veut que la Cour de Suede menage les Anglois, & qu'elle leur facilite le Commerce dans ses Etats

tats autant qu'il lui ſera poſſible, afin de ne les pas obliger à former de nouveaux deſſeins.

On a déja dit que les Anglois tirent de Suede deux fois autant de marchandiſes qu'ils y en apportent, & qui conſiſtent principalement en draps, en étoffes, & autres Manufactures de laine, dont on a autrefois vendu pour environ cinquante mille livres. Ils y vendent outre cela du tabac, du charbon de Newcaſtle, de l'étain, du plomb, des fruits, du ſucre, & pluſieurs autres marchandiſes. On y debite auſſi grande quantité de harans, & autres denrées d'Ecoſſe: De ſorte qu'on compte qu'ils y vendent tous les ans pour près de 1000000. livres de marchandiſes, & regardent comme quelque choſe d'extraordinaire lors qu'on leur en paye plus de la moitié. Mais les Manufactures de draps qui ſe ſont établies en Suede pour l'uſage de l'Armée, &c. & qui avoient échoué autrefois, réüſſiſſent aujourd'hui, parce qu'elles ſont ſoûtenuës par le Public qui donne toute ſorte d'encouragement aux Ecoſſois & aux autres qui les ont entrepriſes; & il n'y a pas long-temps qu'elles préjudicioient beaucoup à ce qu'elles ſont

encore présentement, au debit des draps d'Angleterre dans ces Pays-là. Comme la Cour de Suéde a dessein de favoriser cette entreprise, elle met à présent de si gros droits sur les draps d'Angleterre, à moins qu'ils ne soient plus fins que ceux qui peuvent se faire dans le Pays, qu'il n'y a pas moyen de les y transporter. Les Entrepreneurs de ces Manufactures ont tiré des Ouvriers d'Allemagne; ils en ont même fait venir quelques-uns d'Angleterre; & outre la laine d'Allemagne dont ils se servent, ils en tirent quantité d'Ecosse, qu'on croit venir d'Angleterre, & sans laquelle il leur seroit impossible de travailler. Cependant comme le Commerce de l'Angleterre avec la Suéde est à présent de l'importance qu'on vient de marquer, il ne laisse pas d'être considerable malgré toutes ces traverses, & à dire vrai il le sera toûjours tant que les denrées de Suéde seront necessaires à l'Angleterre, & ceux qui y sont interessez meriteront aussi qu'on les protege & qu'on les encourage, comme en effet ils en ont besoin.

Le dernier Traité de Commerce fait entre ces deux Nations est expiré depuis

plusieurs années ; & pour celui qui eſt de plus vieille date, outre qu'il ne convient pas à l'état preſent des choſes, les Suédois mêmes n'ont pas compté qu'il ſubſisteroit : quoi qu'aujourd'hui leur interêt les oblige à demander le contraire, ils ne traitent les Anglois ſur ce pied-là, qu'autant qu'ils y trouvent leurs commoditez. Et comme le ſujet des premieres plaintes ſubſiſte encore, auſſi leur impoſe-t-on ſouvent de nouveaux fardeaux. Ils en ſont venus quelquefois juſqu'à demander aux Marchands qui quittoient le Pays, la ſixiéme partie du bien qu'ils y avoient gagné, & pour cet effet ils ont fait arrêter leurs marchandiſes. Et ſans parler des autres choſes qui touchent le Commerce de plus près, il y a eu des années où l'on a obligé de loger des ſoldats, & où l'on a fait payer des contributions, & les Anglois ont été forcez quelquefois de ſe ſoûmettre à ces réglemens.

En 1687. on preſenta Requête au Roi pour le ſupplier de moderer les Impôts qu'on avoit extrêmement rehauſſez, les uns payant plus de 50. livres, les autres 40. 30. &c. ſans compter que ceux qui tenoient maiſon étoient obligez de loger

des

des soldats, les uns trois, les autres six, ou huit. Pour répondre à cette Requête on fit publier un Placard, portant que les Supplians seroient exempts de ces payemens, & on fit en même tems défense à tous Marchands étrangers de negocier en Suede au delà de deux mois de l'année, à moins qu'ils ne voulussent se faire Bourgeois. En consequence de cette résolution, leurs Magasins furent fermez pendant quelque tems, & les Suedois paroissoient résolus à en venir aux extrémitez : Mais ils n'ont pas executé cette résolution sur le general, quoi qu'ils fassent semblant d'en chercher l'occasion, ils se contentent aujourd'hui de faire de tems en tems des tentatives sur des particuliers, pour voir de quelle maniere le prendront les Princes étrangers.

La Loi qui exige la troisiéme partie du bien des Marchands étrangers qui meurent en Suede, n'a pas été dans le fond moins avantageuse aux Suedois, qu'affreuse pour les Marchands, qui pour cela & pour autre chose ne pensent jamais, sur tout les Anglois, à se marier, & à s'établir dans ces Pays-là, tandis que leurs affaires y sont en bon ordre

ordre, & qu'ils sont en état de retourner chez eux avec un bien & un crédit raisonnable. Ainsi l'Angleterre n'a pas, ce semble, grand interêt de travailler à faire revoquer cette Loi, parce qu'il lui est plus avantageux que la Suéde soit le lieu d'apprentissage de ses jeunes Marchands, que le lieu d'établissement de ceux qui y ont gagné du bien.

CHAPITRE XIII.

Des Conquêtes de la Suede.

LEs anciennes Expeditions des Goths; & les Royaumes qu'ils érigerent en France, en Espagne, en Italie, & ailleurs, sur les ruines de l'Empire Romain, n'ont guéres de raport à l'état présent de leur pays, & montrent seulement, que cette Nation étoit alors plus nombreuse & plus puissante, qu'elle ne l'a été dans ces derniers tems; ce qu'on attribuë en general à la Polygamie qui fut en usage parmi eux pendant qu'ils furent Payens: Mais les Conquêtes qui sont encore aujourd'hui avantageuses à la Suede sont de plus fraiche

Ce

Ce ne fut qu'en l'an 1560. que les Suedois mirent le pied dans la Livonie. Les Templiers qui s'étoient emparez de ces pays-là ayant été défaits par les Moscovites, les Habitans de Revel, & des pays circonvoisins, prierent Erick Roi de Suéde de les recevoir sous sa protection, ce qu'il fit; par ce moyen la porte étant ouverte, la Suéde a enlevé peu à peu aux Polonois & aux Moscovites la plus considérable partie de la Livonie, & quelques Provinces de Russie qui sont dans son voisinage; Pays d'une valeur inestimable pour les Suédois, parce qu'ils les mettent à couvert des courses des Polonois & des Moscovites, & leur fournit de grands secours de grains & autres marchandises; sans compter le profit qui leur revient du grand Commerce qu'ils y font. Outre le Tempterland & Hercadale, qui sont deux Provinces Septentrionales opposées à la Norvvege, qu'ils ont conquis sur les Danois, ils ont regagné de plus les riches Pays de *Schonen*, de *Halland*, & de *Blekingh*, qui sont contigus à la Suéde; & par le moyen desquels les Danois pouvoient penetrer jusques dans le cœur du Royaume. Ils ont aussi conquis sur les Danois

le Territoire de *Bahnus*, qui les met à couvert de toutes les incursions qu'ils pourroient craindre du côté de la Norvvege. Ces Pays joints avec ceux de la Pomeranie & de Bremen sont si considerables, que leurs Ecrivains demeurent d'accord que la Maison Royale, qui est aujourd'hui sur le Trône, a agrandi le Royaume de près de la moitié. Il n'y a que ceci de fâcheux, c'est que la Suede a par ce moyen desobligé tous ses voisins, qui n'attendent que l'occasion de réparer leurs pertes; De sorte qu'elle ne peut jamais compter solidement sur l'amitié des Danois, des Polonois, des Moscovites, non plus que sur celle des autres Princes ses voisins.

CHAPITRE XIV.

Des Interêts de la Suede en general.

ON croyoit il n'y a pas long-temps que le grand interêt domestique de la Suede consistoit à grossir les revenus du Roi, & à rehausser son autorité au dedans, pour le rendre plus formidable au dehors: De sorte que la Nation n'a eu d'autre interêt que celui du Roi, comme

le Roi de ſon côté faiſoit ſemblant de n'avoir d'autre interêt que celui de ſes ſujets en general, & ſur tout celui des Payſans, qu'on regarde comme la Baſe du Royaume, plûtôt que comme le Corps qui fait & qui maintient le Commerce. En effet quoi qu'on n'ait point épargné les Payſans, & qu'on leur ait fait porter leur bonne part des Charges publiques, on a pris ſoin neanmoins de les ménager plus que les autres, de rendre leur fardeau plus aiſé, & de les delivrer de l'oppreſſion ſous laquelle gemiſſoient autrefois leurs Compatriotes. Le ſuccès du Commerce & des Manufactures eſt encore une ſuite de la vigilance du Roi, & l'on s'en promet des merveilles; mais à la verité il y a beaucoup plus d'imagination dans ces eſperances, qu'il n'y aura jamais de réalité.

On trouve auſſi qu'il eſt de l'interêt du Roi de tenir la Nobleſſe le plus bas qu'il eſt poſſible. Pour ce qui regarde la Religion, l'interêt du Roi eſt de maintenir celle qui eſt déja établie, & de tenir le Clergé dans les juſtes bornes de ſon devoir, ce qui ne ſouffre que peu ou point de difficulté.

Le principal interêt domeſtique du Roi

Roi de Suede eſt en general de maintenir le Gouvernement ſur le pied où il eſt aujourd'hui *, & d'en aſſurer la poſſeſſion à ſes Succeſſeurs ; car il eſt ſi avantageux à la Maiſon Royale, qu'à cet égard il ne peut devenir meilleur par quelque révolution ou quelque changement que ce ſoit.

Pour ce qui regarde les affaires étrangeres, il ſemble qu'il eſt de l'interêt de la Suede de ne s'engager dans aucune guerre offenſive, puis qu'elle eſt déja en paiſible poſſeſſion d'autant de Provinces, qu'elle en peut défendre, quoi qu'au

(*) Il eſt vrai qu'il ſeroit de l'interêt d'un Roi de Suéde, que les choſes fuſſent ſur le pié que l'on dit ici ; mais c'eſt en ſuposant que l'interêt d'un Roi peut ſe ſéparer de celui de ſon Royaume. Or comme le contraire eſt établi par tous les principes d'un bon & ſage Gouvernement, il s'enſuit que rien n'eſt plus louable que la conduite de la Reine Régnante, qui n'a pas cru que ſes interêts puſſent ſe ſéparer de ceux de ſes Sujets, & qui, quoi qu'appelée au Trône par droit de Succeſſion, a mieux aimé tenir ſa Couronne d'une élection libre des Etats, & rétablir tous les Ordres du Royaume dans leurs anciens Droits & Privileges, que de ſe prévaloir d'une Autorité abſoluë, laquelle, en relevant la puiſſance Royale, ne ſert ſouvent qu'à affoiblir d'autant les peuples ſans leſquels il n'y auroit point de Rois.

fond elle ne fût pas fâchée d'en conquerir davantage, ſi cela pouvoit ſe faire ſeurement, pour maintenir la bonne correſpondance qu'elle entretient avec la Moſcovie par la juſte obſervation du dernier Traité, & pour tâcher de finir le poinct de la ſeparation des Frontieres, la ſeule choſe capable de lui ſuſciter de ce côté-là, ſelon les apparences, des troubles avec la Pologne.

La Suede n'eſt pas expoſée à de grands démêlez, & a peu de raiſon de craindre aucune brouillerie; auſſi ne ſemble-t-il point qu'il ſoit de ſon interêt de penſer à s'agrandir en Allemagne, mais plûtôt d'interpoſer ſes bons offices pour maintenir le Traité de Munſter, qui fait le fondement du droit qu'elle a ſur la Pomeranie & ſur le Pays de Bremen, Provinces d'une telle importance à la Suede, qu'elles la font beaucoup plus conſiderer de toute l'Europe, qu'elle ne le ſeroit ſans cela: Auſſi ne s'en deſſaiſira-t-elle jamais, tant qu'elle pourra les défendre.

On n'a vu que rarement des liaiſons ſinceres entre la Suede & le Dannemarc; Ces deux Puiſſances ont toûjours eu des ſujets de querelles lors que la conjonctu-

re

re leur a été favorable ; cependant il ne ſemble pas aujourd'hui que la Suede ait occaſion de ſe brouiller avec cette Couronne, à moins que cela ne vienne de l'état des affaires étrangeres, & des differens interêts qui peuvent obliger ces deux Royaumes à s'en mêler. Il ſemble que le Traité de Commerce qu'ils ont fait, les uniſſe tout de nouveau ; mais il y a apparence que leur émulation mutuelle, ſoit pour la médiation de la paix propoſée, ſoit pour les autres choſes, les tiendra diviſez comme auparavant ; ſans compter qu'il n'y a nulle apparence qu'ils ſurmontent ou puiſſent jamais ſurmonter leurs défiances mutuelles d'une maniere qui les oblige à prendre parti du même côté. Mais pour ce qui regarde leurs affaires particulieres, la Suede a déja fait tant de conquêtes ſur le Dannemark, & les Peuples de l'Europe qui negocient, ont tant d'interêt à empêcher qu'elle n'en faſſe de nouvelles, & elle eſt d'un autre côté tellement inferieure au Dannemark pour les forces navales, qu'il n'y a pas d'apparence qu'elle penſe de long-temps à s'agrandir de ce côté-là, quelque violens que ſoient ſes deſirs pour la Norvvege, dont la

conquête la mettroit seule en possession de toutes les provisions necessaires à la Marine. D'ailleurs le Dannemark est tellement inferieur à la Suede pour les forces de terre, que celle-ci n'a aucun sujet de craindre l'autre, à moins qu'il n'arrive quelques desordres domestiques, que le Dannemark a fomenté de tout temps avec soin, & dont il a souvent profité : Et comme il y a apparence que peu d'années peuvent lui donner occasion de faire encore la même chose, cette raison sur tout oblige la Suede d'en bien user, & de vivre en paix avec le Dannemark.

Quant aux Alliances, plus la Suede a pu se soûtenir indépendamment de ses voisins, plus elle a eu soin de cultiver l'amitié des Puissances plus éloignées, & sur tout celle de la France ; Politique qu'elle commença de mettre en usage il y a environ cent cinquante ans, c'est-à-dire du temps de François Premier, & de Gustave Premier. Cette union a subsisté jusqu'à ces dernieres années, que la Suede a cru que le parti de l'Empereur étoit plus de son interêt, & c'est aussi pour cela qu'elle l'a embrassé.

On a toûjours regardé l'amitié de l'Angle-

gleterre & de la Hollande comme indiſpenſablement neceſſaire à la Suede, à cauſe de ſa foibleſſe par mer. En effet, la Suede ne s'eſt jamais engagée juſqu'ici dans aucune guerre où ces deux Puiſſances ayent été Parties : Et ſi jamais il arrive que ces deux Nations ſe brouillent, il ne faut pas douter que la Suede ne faſſe tous ſes efforts pour faire faire la paix, parce que ſes Etats ne peuvent ſubſiſter à moins qu'ils ne vendent promptement leurs denrées, & qu'ils ne ſoient continuellement ſoûtenus par les ſecours neceſſaires qu'ils ſont obligez de recevoir des Etrangers ; ſecours dont il eſt très-difficile de faire proviſion à l'avance, au delà de ce que chaque Hiver peut conſumer.

CHAPITRE XV.

Abregé de l'Hiſtoire de Suede.

L'Origine des Suedois, que leurs Hiſtoriens font décendre de *Magog* (*, Fils

(*) *Magog* Petit-Fils de Noé, paſſa, ſelon ces Auteurs, de la Scithie dans la Finlande, & delà,

Fils de Japhet, & qu'ils ſont venir dans leur Pays dès l'an quatre-vingt-huit après le Deluge, eſt bâtie ſur des conjectures ſi douteuſes, qu'elles ne meritent pas, ni qu'on en parle, ni qu'on y ajoûte plus de foi qu'aux noms des Rois qu'on ſuppoſe qui lui ont ſuccedé; noms inventez par les Hiſtoriens pour remplir les vuides (*) de ces tems tenebreux, & dont

là, en faiſant le tour du Golfe Bothnique, dans la Gothie, où il établit ſon Fils *Gethar* ou *Gog*, que ces Hiſtoriens reconnoiſſent pour le premier Prince des Goths & pour la tige de leurs Rois. L'on n'entreprendra point de décider ici cette fameuſe queſtion, ſi la Suéde eſt la Patrie originaire, ou ſeulement une Colonie des anciens Goths: l'une & l'autre opinion a ſes partiſans; mais ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'on auroit bien de la peine à prouver quels ont été les premiers habitans de ce Royaume, de quelle contrée ils y ſont paſſez, & dans quel temps ils s'y ſont établis. Il ne ſeroit pas moins difficile de prouver, que la Suéde ait eu des Rois auſſi-tôt que des habitans, comme ces anciens Chroniqueurs ſemblent le ſuppoſer. Il eſt vraiſemblable que les Peres & les Chefs de famille ont été les premiers Princes de la Terre, que les hommes ne ſe ſont point déterminé tout d'un coup à choiſir l'Etat Monarchique, & que ce n'a été qu'après avoir éprouvé aſſez longtems les incommoditez d'une liberté tumultueuſe, qu'ils ſe ſont réünis ſous l'obéïſſance d'un Souverain.

& dont les autres Pays, qui selon des apparences plus certaines, ont été les premiers habitez, ne sçauroient gueres rendre bon compte. Quoi qu'il ne soit donc pas impossible que la Suede ait été de bonne heure un pays habité, on n'en peut neanmoins rien savoir de certain jusqu'au tems qu'*Othinus Woden*, chassé de l'Asie par *Pompée le Grand*, environ soixante ans avant la naissance de Jesus-Christ, vint en ce Pays-là. Toutes

(*) Quand même quelque vieux Manuscrit auroit conservé fidelement les noms de plusieurs Seigneurs qui ont dominé en Suéde, qui nous a dit qu'ils étoient Rois, ou seulement Princes de quelque contrée particuliere, & peut-être seulement Juges & Capitaines chacun dans leur Canton? Il se peut même fort bien, que la plûpart de ces Chefs dont on a conservé les noms, soient contemporains, & qu'ils ayent gouverné en même tems differentes Provinces, mais que les Historiens les ont placez successivement dans leurs Ouvrages, afin d'avoir une plus longue suite de Rois, pour remplir le vuide de leur Chronologie. O fait cependant que l'Histoire de Suéde ne nous fournit d'Epoque fixe & suivie que vers le milieu du XII. Siecle. Avant ce tems-là on ne trouve presque par tout qu'obscurité, que confusion, que faits mêlez de fables & embellis d'un faux merveilleux, le tout tiré de vieilles Legendes ou d'anciennes Chansons en vers Heroïques qui faisoient toute l'Histoire de ces tems-là

tes les Nations Septentrionales ont eu l'ambition de se dire les Décendans de ce VVoden, qui, au raport des Historiens de ces pays-là, conquit la Moscovie, la Saxe, la Suede, le Dannemark, & la Norvvege ; Ce fut lui qui introduisit dans le Nord le Paganisme, qui fut ensuite la Religion Dominante, le Sortilege (*), & autres semblables arts, comme aussi la coûtume d'élever de grands monceaux de terre sur les Tombeaux des Personnes de marque, & de graver sur les Rochers & sur les Pierres des Inscriptions funebres, qui subsistent encore aujourd'hui dans toutes les parties du Pays.

Aprés

(*) Dans ces Siécles reculez les Princes & les Heros sont toujours des Geans où d'insignes Magiciens, qui signalent leurs forces & leur prétendu pouvoir par des brigandages & des cruautez inoüies contre leurs ennemis. On ne connoissoit encore ni justice, ni honnêteté : ces vertus même n'avoient pas de nom parmi ces Peuples barbares, la force décidoit de tout, les plus violens étoient les plus estimez, & un Prince auroit été deshonoré qui eût épousé une Princesse qu'il n'auroit pas ravie. Une bête sauvage tuée à la vûë de tout le peuple, ou un ennemi surpris & assassiné dans sa maison en faisoient un Heros pendant sa vie & souvent un Dieu après sa mort.

Après la mort de VVoden on lui rendit les honneurs Divins en qualité de Dieu de la Guerre : Et comme les deux premiers jours de la Semaine tirerent leurs noms du Soleil & de la Lune, & que le Mardi prit le sien de *Tis* ou de *Disa*, qui fut une ancienne Idole : de même le Mecredi tira son nom de *Woden*, le Jeudi de *Thor*; & le Vendredi de *Frigga* : Les trois derniers furent long-temps les principaux objets de l'Idolatrie des Septentrionaux. La succession des Rois après VVoden est remplie de confusion, parce qu'alors la Nation se divisa quelquefois en plusieurs petits Royaumes, quelquefois elle se répandit dans la Suede & dans la Gothie; souvent elle fut sujette du Dannemarc ou de la Norvvege, & quelquefois Maîtresse de ces Pays-là, aussi bien que d'autres Regions plus éloignées, où les Goths se transplanterent après avoir abandonné leur Pays natal : Mais quand, ou à quelle occasion ils firent tant de mouvemens, c'est ce qu'on ne sait pas avec certitude. On ne sait pas non plus combien de temps ils avoient été hors de leur Pays, lors qu'ils commencerent

rent à haraſſer l'Empire Romain, ce qui arriva 300. ans aprés Jeſus-Chriſt.

On juge par le rapport des Langues, des Loix & des Coûtumes, que les Saxons qui furent appellez en Angleterre vers l'an 450. étoient originairement une Colonie des Goths : mais que les Suedois & les Goths s'étant joints avec les Danois & les Norvvegiens, firent décente en Angleterre vers l'an 800. c'eſt de quoi nous aſſurent nos Hiſtoriens, qui font expreſſément mention de ces peuples, & qui en parlent comme de Nations barbares & Payennes, ce qu'ils étoient alors en effet. On peut faire le même jugement de pluſieurs piéces de monnoye de Saxe qu'on trouve ſouvent en Suede, & de plus de ſortes qu'en Angleterre ; il ſemble qu'elles ont été données aux Danois pour le Tribut que la Nation leur payoit alors.

Les Normans auſſi qui s'établirent en France à peu près en ce tems-là, étoient en partie Habitans de ces Regions Septentrionales, de ſorte que l'Angleterre, quelques maux que ces conquêtes ayent cauſé dans le pays, doit en partie ſon origine à ce peuple.

CHA-

CHAPITRE XVI.

(*) *Des plus anciens Rois de Suede avant Jesus-Christ.*

QUoi que nous n'ayons pas une connoissance certaine des plus anciens Rois de Suede, nous ne laisserons pas d'en donner ici les noms & la suite, tels qu'on les a recueillis des Auteurs Suedois. Nous commencerons par Eric I, qui regnoit, si on les en croit, deux mille ans avant la naissance de *Jesus-Christ*; & en supposant la Chronologie de ces Ecrivains, sans la garentir, nous raporterons ce qu'ils disent de ces anciens Rois jusqu'à l'Ere Vulgaire.

La naissance de ce premier Roi nommé *Eric* nous est entierement inconnue, aussi bien que les moyens dont il se servit pour se rendre maître de son pays, & tout ce qui se passa sous son Gouvernement, que l'on place vers l'an du Monde

(*) Ce Chapitre & les deux suivans ne sont point de Mr. Robinson, on les a ajoutez ici pour donner une suite plus complete de l'Histoire de Suede, tirée des meilleurs Auteurs.

de 1849. Quelques Auteurs raportent qu'il envoya des Colonies conſiderables dans les Iles de la Cherſoneſe Cimbrique, qui ſont aujourd'hui partie du Royaume de Dannemark : les Hiſtoriens Danois ne conviennent pas du fait ; aparemment que cette prétenduë Colonie a été ſupoſée par quelque Ecrivain Suedois, pour attribuer à ſa Nation l'honneur de l'antiquité & même quelque ſuperiorité ſur ſes voiſins.

Nous ne ſavons rien non plus des Regnes d'*Uddo*, d'*Alo*, d'*Othen*, de *Charles* I. de *Biorn*, de *Gethar*, de *Gylfo* ; & la Fable même nous manque ſur les actions de ces Princes, dont on a ſeulement conſervé les noms. Quelques Auteurs les appellent Juges ; & l'on ne ſait pas s'ils ont gouverné en même tems ou ſucceſſivement differentes Provinces de ce Royaume. On les place vers l'an 2020.

Il y a enſuite un intervale de 400. ans où la Fable ne fournit pas même de noms.

Vers l'an 2600. vient *Othin*, ou *Othinus*, dont il a été parlé dans le Chapitre precedent. C'étoit, dit-on, un fameux Magicien, qui diſpoſoit des Vents à ſon gré, qui prenoit telle forme de bête

bête ſauvage qu'il vouloit, & qui n'ignoroit rien de ce qui ſe paſſoit dans les lieux les plus éloignez, par le moyen de deux Demons domeſtiques qui lui en rendoient compte. Cette réputation le fit redouter par ſes ennemis, qui, après ſa mort, le mirent au nombre de leurs Dieux.

Trente ans après, ou environ, ſi l'on en croit les Hiſtoriens Suedois, *Humblus* établit ſon fils aîné appelé *Dan*, dans la Cherſoneſe Cimbrique, à qui il donna le nom de Dannemarc, & cela vers l'an 2637. *Norus* ſon ſecond Fils paſſa par ſon ordre dans les Provinces du Nord où il fonda le Royaume de Norvvege. Il n'eſt pas difficile d'apercevoir que la convenance des noms de *Dan* avec *Dannemark*, & de *Norus* avec *Norwege* a donné lieu à cette Hiſtoire.

On ne ſait ce que devint la poſterité d'Humblus, juſqu'à l'année 2712. que les Auteurs Suedois marquent que *Sigtrug* s'empara de la ſouveraine puiſſance. Il paroît que la forme du Gouvernement n'étoit pas encore déterminée dans ce Royaume. Aparemment que la Couronne n'étoit Hereditaire que quand les Enfans du Roi ſe trouvoient aſſez puiſ-

ſans

ſans après ſa mort pour ſe maintenir à ſa place : & ils ne l'occupoient même, qu'après s'être ſignalez dans quelque entrepriſe hardie & extraordinaire.

L'an 2822. *Snibdager* Roi de Norvvege conquit le Dannemark ſur *Gram* Roi de Cepers. Les Suedois charmez de ſa valeur, & peut-être intimidez par ſa puiſſance, le reconnurent pour leur Souverain, & par cette élection il ſe vit en même tems maître abſolu des trois Royaumes du Nord. L'Hiſtoire marque ce Prince pour le premier Etranger à qui les Suedois aient deferé leur Couronne.

Haſmund Fils & Succeſſeur de *Snibdager*, vers l'an du Monde 2891. périt dans une bataille qu'il donna contre les Danois, ſans doute parce que ces peuples, impatiens de ſa domination, voulurent avoir un Roi particulier.

Uffo Fils & Succeſſeur de *Haſmund* vers l'an 2939. fit la guerre avec avantage contre les Danois. Hading Roi de Dannemark, ſous prétexte d'une entrevûë pour traiter de la paix, l'attira dans un endroit où il le fit aſſaſſiner.

Huning, Frere & Succeſſeur d'*Uffo*, vers l'an 2983. après une guerre ſanglante qu'il fit au Roi de Dannemark pour

venger

venger la mort de ſon Frere, paſſa tout d'un coup d'une haine violente contre ſon ennemi à une amitié extrême. Ces deux Princes firent entre eux une Paix ſolemnelle, & jurerent même de ne ſe point ſurvivre l'un à l'autre. Huning ſur un faux bruit aprit quelque tems après que Hading ſon ami avoit été aſſaſſiné par ſa propre fille ; il ſongea auſſitôt à dégager ſa parole & à mourir. Il aſſembla ſes amis & les principaux de ſes ſujets : il leur fit un repas magnifique, à la fin duquel il ſe jetta tout yvre dans une Cuve d'Hydromel, où il ſe noya. Hading aprit ſa mort avec douleur ; mais ne voulant pas paroître moins genereux, il ſe pendit lui-même courageuſement à la vûë de tout ſon peuple, ſi l'on en croit les anciennes Chroniques, ou plûtôt les Chroniques des anciens évenemens.

L'an 3031. *Reguer* Fils & Succeſſeur de *Huning* fut reconnu pour Roi de Suede, malgré les opoſitions de Torilla ſa Belle-mere. Ce Prince gouverna ſes Sujets avec beaucoup d'équité & de moderation. Mais ces vertus pacifiques n'étoient pas du goût des Suedois, gens feroces & barbares ; il n'en fut pas eſti-

mé, parce qu'il ne ravageoit pas les terres de ses voisins, & peut-être parce qu'il ne faisoit pas assassiner ses ennemis particuliers. On ne dit pourtant rien de sa mort, ni si ses sujets le laisserent regner tranquillement jusqu'au bout.

Je trouve seulement que *Hothebrod*, son Fils & son Successeur, Prince belliqueux & entreprenant, qui regnoit vers l'an 3060. porta ses armes avec succés contre les Finlandois, les Russes, les Esthoniens, & les Curlandiens : qu'il attaqua ensuite Roé, Roi de Dannemark, qu'il tua à la tête de son armée. Que cette victoire lui facilita la conquête de ce Royaume ; mais que sa domination dura peu de tems. Helgo Frere de Roé fit soulever les Danois, défit & tua *Hothebord*, & par cette victoire chassa les Suedois de Dannemarx. Ces prétenduës conquêtes de Royaume n'étoient en ce tems-là que des incursions que le victorieux faisoit sur le pays ennemi : il n'y avoit point de places fortes où l'on mît des garnisons pour contenir les vaincus : les vainqueurs se retiroient après s'être chargez de butin ; & les vaincus reprenant bientôt les armes,

nom-

nommoient un nouveau Roi ou Capitaine pour les commander.

En 3125. *Attila* Fils & Successeur de *Hothebord* épousa la mere de Rool Roi de Dannemark. Ce Mariage, qui devoit produire la paix entre les deux Royaumes & une intelligence parfaite entre ces deux Princes, ne servit qu'à allumer la guerre avec plus de fureur que jamais. La Reine de Suede s'empara des tresors du Roi son mari, & se retira auprès de son Fils le Roi de Dannemark. *Attila* pour se vengér de cette perfidie, porte ses armes en Dannemark, Rool est défait & tué par un des Generaux du Roi de Suede, qui établit son frere Hother Roi de Dannemark, l'an 3174.

Hather devenu ainsi maître des deux Royaumes, triompha des Danois qui s'étoient revoltez à l'instigation de Balder Prince de cette Nation. Il porta ensuite ses armes contre les Russes, & fut tué dans cette expedition.

Roderic son fils devenu Roi après sa mort vers l'an 3252. se rendit celebre par ses conquêtes : il vengea la mort de son pere par la défaite des Russes Finlandois

landois, des Unendes & des Sclaves, qu'il soumît à son Empire.

Attila II. son fils, qui lui succeda vers l'an 3336. se battit en combat singulier à la tête de son Armée contre Frovin General des troupes de Vuermund Roi de Dannemark. Attila tua son ennemi, Frovin laissa deux enfans, qui, étant devenus grands, passerent en Suede & allerent offrir leurs services à *Attila*, comme des avanturiers qui cherchoient de l'emploi. Ils furent reçus dans la Maison du Prince, qu'ils assassinerent ensuite pour venger la mort de leur pere.

Vers l'an 3351. la Chronologie fabuleuse marque seulement les noms des neuf Princes suivans, savoir, *Botvuil*, *Charles II.*, *Grimmer*, *Fondon*, *Gothar*, *Adolphe*, *Algot*, *Eric II.*, & *Lindorp*: sans nous raconter rien de leurs exploits, ni de la durée de leurs Regnes, qui remplirent aparemment tout le tems jusqu'à l'an 3916.

En cette année-là, la Monarchie Suedoise paroît partagée en deux Royaumes: *Alaric* regnoit en Suede, & *Gestiblinde* dans les deux Gothies. Ce partage & la proximité de deux Nations fero-

feroces, cauſerent entre elles des guerres ſanglantes. *Alaric*, ſelon la coûtume de ce tems-là, fit appeler en duel *Geſtiblinde* : celui-ci à cauſe de ſon âge avancé refuſa le combat ; mais il ſubſtitua en ſa place Eric Prince de Norvvege qui étoit venu à ſon ſecours. Les deux Champions ſe battirent avec toute la fureur & l'opiniâtreté de gens qui veulent vaincre ou mourir. *Alaric* ſuccomba ſous les armes de ſon ennemi ; & Geſtiblinde, pour reconnoître la valeur d'Eric, lui fit deferer la Couronne de Suede, le deſignant en même tems ſon Succeſſeur au Royaume de Gothie. Ainſi peu de tems après, les deux Couronnes furent réünies ſur la tête de ce Prince, l'an 3931.

Il fut nommé *Eric le Sage* III. du nom. Ce Prince vécut dans une profonde paix, & ne s'apliqua qu'à faire regner les Loix & la Juſtice. Ses ſujets charmez de la douceur de ſon Gouvernement, lui donnerent le nom de *Sage*, préferablement à celui de *Brave* ou de *Courageux* qu'il avoit juſtement merité par ſa valeur dans le combat qu'il avoit ſoutenu contre Alaric. Tels ſont les Rois de l'Hiſtoire fabuleuſe de Suede avant Jeſus-Chriſt.

CHA-

CHAPITRE XVII.

Des plus anciens Rois de Suede depuis Jesus-Christ.

Haldan I. Fils & Successeur d'*Eric le Sage*, est le premier qui se trouve depuis Jesus-Christ : il monta sur le Trône vers l'an 43. de l'Ere vulgaire. Ce Prince se signala dans les guerres de Norvvege : il rétablit Fricdelef Roi de Dannemark, qui avoit été détrôné par un Usurpateur. Etant ensuite de retour en Suede à la tête d'une Armée victorieuse, il voulut établir sa volonté pour régle du Gouvernement ; mais ses sujets se revolterent, les soldats de son armée & ses Capitaines l'abandonnerent, & il fut tué enfin par les mécontens.

Sivard son Fils fut reconnu pour son Successeur l'an 100. à condition de ne rechercher personne au sujet de la mort du Roi son pere. Sous le Regne de ce Prince, les Goths se separerent encore une fois de la Monarchie Suedoise. Ils élurent pour leur Roi un Prince de la Maison de leurs anciens Souverains, nommé Charles, qui, pour se maintenir sur

ſur le Trône, fit alliance avec le Roi de Dannemarx, appelé Harald, & lui donna ſa fille en mariage. *Sivard*, pour traverſer cette Alliance, ou pour ſe fortifier d'une pareille, donna ſa fille Ulvilda à Frothon frere du Roi de Dannemark, lequel, par la réputation de ſa valeur, avoit plus de credit parmi les Danois, que le Roi ſon Frere par ſa dignité. Les deux Freres ſe brouillerent au ſujet de ces Alliances : la guerre civile s'alluma en Dannemark, les plus braves ſe rangerent du côté de Frothon : il livra bataille au Roi ſon frere, le defit & le tua de ſa propre main dans la chaleur du combat. Le Roi Harald laiſſa deux enfans, *Haldan* & *Harald* ; ces deux jeunes Princes, qui ne reſpiroient que la vengeance de la mort de leur pere, ſurprirent Frothon dans ſa maiſon, le brûlerent vif, & lapiderent la Reine Ulvilda. Cette furieuſe vengeance, qui paſſoit parmi ces peuples barbares pour un acte de la plus haute generoſité, fit accourir tous les Danois ſous leurs Enſeignes : ils paſſerent en Suede, donnerent bataille au Roi *Sivard*, taillerent ſes troupes en pieces, & le tuerent lui-même dans le combat.

Le

Les deux freres victorieux partagerent entre eux leurs Conquêtes l'an 169. Harald prit pour lui le Dannemark, & *Haldan* reſta en Suede ; mais les Suedois lui opoſerent *Eric*, petit-fils de *Sivard*. Autre ſujet de guerre civile : *Eric* fut victorieux quatre fois ſur terre ; mais Harald étant venu au ſecours de ſon frere avec une puiſſante flote, *Eric* fut défait dans un combat naval, & il ſe précipita dans la mer, plûtôt que de ſe rendre à ſes ennemis.

Ainſi *Haldan* II. fut reconnu vers l'an 181. pour Succeſſeur d'*Eric*, ſelon l'uſage de ce tems-là, où la Couronne & les biens du vaincu étoient toujours le prix du victorieux. Ce Prince tua de ſa propre main deux Géans d'une énorme grandeur, & ſe battit enſuite ſeul contre *Sivard* & ſept fils qu'il avoit, que *Haldan* tua dans un combat ſingulier. Ces actions lui attirerent l'admiration des Suedois, qui celebrerent ſes louanges dans leurs chanſons Heroïques, & aprés ſa mort le compterent parmi leurs plus grands Heros.

Il deſigna pour ſon Succeſſeur vers l'an 194. *Unguin* qui étoit déja Roi des Goths. Mais les Suedois jaloux du privilege

vilege qu'ils avoient de se choisir eux-mêmes un maître, élurent *Ragnald* pour les gouverner ; une bataille décida de ce different & de la vie d'*Unguin* qui fut tué par *Ragnald*.

Ce Prince non content d'avoir défait & tué *Unguin* l'an 203. poursuivit Sigualds, son fils, jusqu'en Dannemark où il s'étoit retiré. Ce Prince assisté des Danois lui donna bataille dans l'Isle de Zeelande, & le tua de sa propre main à la tête des deux Armées.

Amund Fils & Successeur de *Ragnald* environ l'an 220. ne fit aucune entreprise considerable pendant son regne. Mais il eut quatre fils, qui, s'étant attachez à la Cour du Roi de Dannemark, y causerent de grands troubles. Les Chroniques disent qu'en ces tems-là les jeunes Princes voyageoient dans les contrées voisines, cherchant des avantures & des perils dignes de leur valeur. Alors quelque Geant vaincu en combat singulier, quelque bête sauvage tuée à la vûë d'un Roi, sa fille enlevée, & souvent sa femme violée acqueroient une gloire immortelle à un jeune Prince, & lui assuroient à son retour dans sa Patrie la Couronne & la succession de son

pere, par preference à tous ſes freres.

Haguin, Fils d'*Amund*, porta ſes armes en Dannemark du vivant du Roi ſon pere. Il défit en bataille rangée Sigar Roi de ce pays, & mit tout à feu & à ſang dans le Royaume pour venger la mort d'un de ſes freres, que le Roi de Dannemark avoit fait mourir après la mort d'*Amund*. Il regna vers l'an 228, & mourut paiſiblement, ſans que ſon regne ſoit marqué par aucune guerre civile ni étrangere.

Deux ans après *Oſten* fils d'un Roi de Norvvége nommé Gethar, fut élu par les Suedois pour leur Roi. Les Norvvegiens aiant maſſacré le Roi ſon pere qui les traitoit trop cruellement, ce Prince, pour venger ſa mort, entra en Norvvége, y mit tout à feu & à ſang, n'épargnant ni âge, ni ſexe, & pour comble d'ignominie établit ſon chien pour les gouverner, comme étant indignes d'obéir à un homme. Peut-être que celui à qui il laiſſa en ſon abſence le ſoin du Gouvernement, s'appelloit Chien, & que cela a donné lieu à cette fable. Il peut bien être auſſi que ce fut à un veritable chien qu'il donna la qualité de Viceroi : c'étoit un genre de vengeance aſſez

assez conforme au genie & à la ferocité de ces tems-là. N'a-t-on pas vu une extravagance semblable dans l'Empereur Caligula, lors qu'il designa son cheval pour Consul ?

Quoi qu'il en soit, après la mort d'*Ostem*, arrivée vers l'an 235. *Alver* fut choisi entre les principaux de la Nation Suedoise pour remplir le Trône vacant. Il remporta une victoire sur les Russes, qu'il obligea de payer tribut à la Couronne de Suede : il regna peu & mourut paisiblement.

L'an 240. son fils *Ingo* lui succeda ; il fixa sa demeure à Upsal, dont il fit la Capitale du Royaume. Ses Successeurs prenoient souvent la qualité de Rois d'Upsal, pour se distinguer d'autres petits Rois, qui regnoient chacun dans differentes Provinces.

L'an 262. l'Histoire nous a seulement conservé le nom de *Fiolneus*, sans nous instruire ni de la durée ni des particularitez de son Regne. Il se trouve même un vuide de cent ans, sans qu'on marque les noms des Princes qui regnoient.

Vers l'an 378. Olaus Frere d'*Ingeld* ayant entrepris de l'éclaircir sur la con-

duite de la Reine sa Femme ; cet avis indiscret fit naître entre eux une querelle qui ne finit que par la mort d'*Ingell* qu'Olaus tua.

Germunder fils d'*Ingell* lui succeda l'an 382. & fit la guerre à Harald Roi de Dannemarck son beau-frere. Le Danois ne se trouvant pas en état de résister, demanda la paix ; l'obtint, & invita *Germunder* à venir voir la Reine sa sœur. Celui-ci congedia ses milices, & suivit Harald chez lui, lequel violant le Droit d'Hospitalité, fit arrêter le Roi de Suede, & le fit pendre quelque tems après à la vûë de tous ses Vassaux qu'il avoit invitez à ce funeste spectacle. On ne savoit ce que c'étoit en ce tems-là de donner des ôtages : les Rois n'avoient point de Gardes, ni un grand nombre d'Officiers pour leur maison. En guerre ils étoient servis par les principaux de la Nation ; mais en tems de paix, chacun se retiroit chez soi, & le Prince demeuroit avec sa famille & ses seuls domestiques.

Haquin Ringo, Fils de Garmunder, lui succeda l'an 387. Ce jeune Prince ne se vit pas plûtôt capable de porter les armes, qu'il résolut de les employer pour

venger la mort du Roi ſon pere contre Harald, ſon oncle, Roi de Dannemark, qui l'avoit fait perir avec tant de perfidie. Pour cet effet, il fit une levée extraordinaire de troupes, & appela à ſon ſervice tous les Avanturiers qui s'y voulurent engager ; les Nations voiſines prirent parti dans cette guerre ſuivant leurs interêts & les engagemens de leurs Souverains : les Anglois, les Hibernois, les Saxons ſe déclarerent pour le Roi de Dannemark ; les Norvvegiens, les Curlandois, les Eſthoniens prirent le parti de *Haquin*. Ces deux Princes amaſſerent chacun des armées nombreuſes & compoſées preſque de tous les peuples des deux Nations. Il s'y rencontra même des femmes, qui voulurent avoir part au peril & à la gloire. *Hetha* commandoit une Compagnie de femmes dans l'Armée de Haquin, & Viſna avec une autre ſuivoit le parti des Danois. On en vint enfin à une bataille déciſive. Harald fut défait & tué dans le combat. *Haquin* victorieux ſe rendit maître du Dannemark, & y établit l'Heroïne Hetha pour Vice-Reine. L'Hiſtoire marque que ce Prince fut redevable de la Victoire à la valeur des Dalecarliens,

Peuples Suedois, qui habitent vers le Nord de la Suede.

Egill, Fils de *Haquin*, lui succeda l'an 399. Il contraignit Amund Roi de Dannemark à lui payer tribut. Il triompha de quelques mécontens qui s'étoient révoltez, & fut tué malheureusement à la chasse par un bœuf sauvage qu'il manqua.

Environ six ans après, *Gothar* enleva la fille d'Amund Roi de Dannemark, & fit sur les Danois la conquête de la Scanie & de l'Hallandie. Ce Prince fut tué par ses propres Sujets mécontens de ce qu'il avoit établi de nouvelles Loix, qui sembloient donner atteinte aux privileges & à la liberté de la Nation.

Vers l'an 433. *Adelus* Fils de *Gothar* lui succeda. Ce Prince fit la guerre à Jammeric Roi de Dannemark, son beau-frere, qui avoit fait mourir sa femme Suavilda sœur d'*Adelus*, sur quelque ombrage qu'il avoit pris mal-à-propos de sa conduite. Le Roi de Suede assiegea donc Jammeric qui n'étoit pas moins odieux à ses propres sujets qu'à ses ennemis, & le fit prisonnier après un Siége de quelques mois. Les Suedois lui couperent les bras & les jambes, enfeverent ses

ſes treſors & réünirent les Provinces de Scanie, de Hallandie & de Blekingie à la Gothie, dont elles faiſoient partie anciennement.

Oſtan régna vers l'an 437. ſans qu'on diſe de qui il étoit fils. Mais ayant été aſſez hardi pour vouloir mettre un impôt ſur ſes ſujets, ces peuples feroces & jaloux de leur liberté coururent aux armes avec fureur, & aiant ſurpris *Oſtan* dans ſa maiſon, l'y brûlerent avec toute ſa famille. On voit par cet exemple & par tout ce qui a precedé, que la deſtinée de ces Princes ſembloit être entre les mains de leurs ſujets, & qu'elle dépendoit de leur caprice.

L'an 453. l'Hiſtoire marque que la Gothie avoit un Roi dont elle ne dit pas le nom, & ce Roi une fille d'excellente beauté, comme ſont toutes les filles de Roi dans ces anciennes Hiſtoires. Snio Roi de Dannemark & *Ingemar* Roi de Suede la firent demander en mariage. Le Danois étoit plus agreable à la Princeſſe, mais le Roi de Gothie ſe déclara en faveur d'*Ingemar*, comme étant tous deux de la même nation; & en lui donnant ſa fille, lui aſſigna auſſi ſa Couronne. Snio prit les armes pour ſe venger

de cette preference, entra en Suede, combattit & défit *Ingemar*, & enleva la Reine ſa femme qui ne fut pas fâchée de cette ſorte de violence. Le Roi de Suede leva de nouvelles troupes, entra à ſon tour en Dannemark, défit & tua Snio, ſe rendit maître du Royaume, & reprit ſa femme ſans ſcrupule. Peut-être même qu'elle lui fut plus chere, & qu'elle lui parut plus agreable après l'avoir arrachée à ſon ennemi. Ce Prince fut tué enſuite dans une guerre qu'il entreprit contre les Ruſſes.

L'Hiſtoire marque enſuite quinze Princes, dont elle ſe contente de dire les noms. Ce ſont *Halſtand I.*, *Ragnard*, *Vuartman*, *Tordon*, *Rodolph*, *Goſtag*, *Arthus*, *Haquin*, *Charles IV.*, *Charles V.*, *Briger*, *Eric V.*, *Torill*, *Biorn. II.* & *Alaric II.* Ces quinze Princes rempliſſent le vuide qui ſe trouve depuis l'an 415. juſqu'au commencement du IX. Siécle, ſans qu'on ſache aucune particularité de leur Regne, non plus que de leurs familles, & de l'ordre certain de leur ſucceſſion.

Le Regne de *Biorn III.* qui monta ſur le Trône vers l'an 816. eſt marqué par une Epoque conſiderable. L'Empereur

pereur Loüis le Debonnaire fit paſſer en Suede *Anſgarius* Evêque de Bremen, qui y prêcha la Foi, & qui fut aſſez heureux pour y convertir quelques petits Rois du pays. Mais ces converſions n'eurent pas de ſuites ; la Suede demeura toûjours idolâtre juſques vers la fin du dixiéme ſiécle que l'on commença à bâtir des Egliſes au vrai Dieu ſous le Regne d'*Olaus le Tributaire* qui fit hautement profeſſion de la Religion Chrétienne.

L'an 824. le Roi *Braut-Amund* voyant un peuple nombreux ſous ſon gouvernement, fit abattre des forêts entieres & défricher les terres incultes qu'il donna à ſes ſujets, à condition de payer un certain tribut, ou de ſervir le Prince à cheval dans les guerres qu'il auroit à ſoûtenir. On voit dans cet établiſſement l'*origine des Fiefs* dans ce Royaume qui relevoient tous immediatement de la Couronne ; mais dont les droits furent uſurpez dans la ſuite par le Clergé & la Nobleſſe. *Braut-Amund* ne regna que trois ans. *Sivard* frere de ce Prince ſe rebella contre lui, le défit, & le tua à la tête de ſon Armée l'an 827.

La Couronne de Suede fut le prix de ſa victoire. Les Suedois la lui defererent

rent sans peine sous le nom de *Sivard II*. quoi qu'il fût encore teint du sang du Roi son Frere & son Souverain. Mais dans ce tems là la force décidoit de tout ; & il suffisoit d'être victorieux pour être loué du crime même qu'on auroit puni dans celui qui auroit été vaincu. *Sivard* se voyant affermi sur le Trône, porta ses armes en Norvvege : il pilla ce Royaume qu'il surprit & qu'il trouva d'abord sans défense : les plus belles femmes devinrent la proie de sa passion ; & après en avoir joui, il les abandonnoit indifferemment aux principaux Chefs de ses Troupes. Les Norvvegiens irritez de ces violences prirent les armes : leurs femmes même se mêlerent dans le combat. *Sivard* périt par la main d'une de ces Heroïnes qu'il avoit deshonorée, & qui par la mort de ce Prince vengea son honneur & celui de sa Nation.

Herot fut élu Roi l'an 834. Il avoit une fille parfaitement belle, que Regner Roi de Dannemark fit demander en mariage. *Herot*, suivant l'usage de ce tems-la, ne lui accorda la Princesse, qu'à condition qu'il donneroit auparavant des preuves de sa valeur & de son courage. Il exigea qu'il combattit contre deux Ours

Ours d'une énorme grandeur, qui causoient beaucoup de desordre aux environs d'Upsal. Quelques Auteurs prétendent que c'étoient deux Brigands, à qui le peuple avoit donné le nom de ces bêtes sauvages à cause des cruautez qu'ils exerçoient. Regner accepta la condition : il combattit les Ours ou les Brigands, les tua & épousa la Princesse.

L'an 856. *Charles VI.* fut élu par les suffrages de tous les Suedois au préjudice des Enfans de *Herot*. Regner Roi de Dannemark exhorta son beau-frere fils de *Herot* à s'opposer par la voye des armes à cette élection : les deux Partis leverent des Troupes, donnerent une bataille, où les deux Competiteurs furent tuez. Regner recueillit seul le fruit de la victoire, & mit son fils *Biorn* sur le Trône de Suede.

Biorn VI. devenu Roi de cette maniere l'an 868. entreprit de gouverner ses nouveaux sujets comme des esclaves & des peuples conquis par la force des armes. Mais ces peuples jaloux de leur liberté, & ennemis sur tout d'une domination étrangere, prirent les armes & chasserent ce Prince, qui se retira en Norvvege.

Alors

Alors, c'est-à-dire, l'an 883. *Ingiald* petit-fils de *Braut-Amund* fut porté sur le Trône par les vœux de tous les Suedois. On prétend que ce Prince avoit été élevé dans sa jeunesse avec des cœurs de Loup pour le rendre plus feroce & plus fort. Sa conduite répondit à sa nourriture & à son éducation. L'inauguration & la ceremonie de prendre possession de la Couronne consistoit alors dans un repas magnifique, que le nouveau Prince faisoit aux principaux de l'Etat; & à la fin de ce repas, il prenoit un grand vase appelé *Bragagebar*, qu'on rempliſſoit de vin: le Prince avant que de s'asseoir sur le Trône le beuvoit tout entier, & juroit solemnellement, après l'avoir bu, d'étendre les bornes de son Royaume & de faire sentir son épée aux ennemis de la nation. *Ingiald* à son avénement à la Couronne fit ce serment. La plûpart des Provinces de Suede obeïssoient à plusieurs petits Rois qui ne reconnoissoient le Roi d'Upsal qu'autant qu'il étoit puissant. Pour les y contraindre, *Ingiald* les invita selon la coûtume à la ceremonie de son couronnement: ces Princes y furent régalez avec beaucoup de magnificence; mais

mais la ſcene changea pendant la nuit. Le Roi d'Upſal qui vouloit ſe defaire de tous ces petits Rois, qui ne lui rendoient la plûpart qu'une obeïſſance arbitraire, fit mettre le feu à la maiſon où ils s'étoient retirez. Ils y furent tous brûlez, & *Ingiald* s'empara auſſi-tôt de leurs biens & du Gouvernement de leurs Provinces. Cet attentat ſur le Droit des Gens & la liberté de la Nation rendit Ingiald odieux à ſes ſujets : le Roi de Dannemark étant entré en armes ſur les terres de Suede, ils refuſerent de ſuivre leur Prince à la guerre, & *Ingiald* ſe vit Roi ſans Armée & ſans ſujets. En ſorte que ſon ennemi s'étant aproché ſans obſtacle de la maiſon qu'il habitoit, il s'y brûla lui-même avec toute ſa famille pour ne pas tomber en ſa puiſſance.

L'an 891. fut élu *Olaus Tratœlia*, ainſi nommé parce qu'à l'exemple du Roi *Braut-Amund* il fit défricher quantité de terres qu'il donna en fief aux Suedois, tellement que preſque toutes les terres labourables de ce Royaume étoient en ce tems-là tributaires de la Couronne.

Ingo II. du nom, ſon fils, lui ſuccéda vers l'an 900. Ce fut un Prince paiſible,

sible, & par cette raison méprisé de ses sujets, peuples feroces & belliqueux qui ne respiroient que la guerre.

L'an 907. *Eric VI*, monta sur le Trône à la faveur de quelques prestiges dont il épouvanta les Suédois. Ils le prirent pour un grand Magicien, & il leur persuada qu'il disposoit à son gré des vents & des tempêtes : Opinion qui ne fut pas inutile pour lui concilier l'admiration & le respect de ces peuples simples & grossiers.

Dix ans après fut élu *Eric VII*, dit *le Victorieux*. Ce Prince est un peu mieux connu que ses prédecesseurs ; il sortit de Suéde, passa la Mer Baltique à la tête de son Armée, décendit en Livonie, & conquit sur les Danois les Provinces de Scanie & de Hallandie. Il mourut dans un âge avancé, aimé de ses sujets, & redouté de ses voisins & de ses ennemis.

CHA-

CHAPITRE XVIII.

Des Rois de Suéde qui embrasserent la Religion Chrétienne.

Eric VIII, fut converti à la Foi Chrétienne par deux Prêtres de Hambourg appelez Adelvvart & Etienne, qui passerent en Suede l'an 940. Il voulut signaler son zéle en faisant abattre le Temple des faux Dieux; mais le peuple qui regarda cette action comme un sacrilege, le massacra avec les deux Missionnaires Allemands, ausquels on donne aussi bien qu'à ce Prince la qualité glorieuse de Martyrs.

Olaüs son frere, dit *le Tributaire*, lui succeda l'an 980. La mort d'*Eric* ne l'épouvanta point: il fit à son exemple hautement profession de la Religion Chrétienne: ce qui donne lieu à quelques Auteurs de le marquer pour le premier Roi Chrétien de ce Royaume, à cause que sous son Regne on bâtit plusieurs Egliſes en l'honneur du vrai Dieu, & que la plûpart du peuple se convertit à Jesus-Christ par le Ministere de quelques

ques Prêtres Anglois. (*). On accusa ces

(*) Comme Mr. Robinſon paſſe fort vîte ſur ces tems reculez, nous avons cru pouvoir interrompre ſon récit pour donner une ſuite plus exacte des anciens Rois de Suéde. Voici ce que ce ſavant Anglois dit de l'établiſſement de la Religion Chrétienne en ce Royaume, dans ſon Ch. XVII. que nous avons coupé, & dont nous reprendrons la ſuite dans peu. „ Mais pour paſſer, „ dit-il, à des tems plus „ connus, diſons que ce „ fut vers l'an 830. que „ l'Empereur *Louis le* „ *Pieux* (ou *le Debonaire*) envoya *Anſgarius*, „ qui fut depuis Archevêque de Hambourg „ pour tâcher de convertir les Suedois & les „ Goths, mais cette Miſſion n'eut d'abord que „ peu ou point de ſuccès. „ (c'eſt ce que nous avons vu.) Mais quelques années après, l'Archevêque y fit un ſecond voyage plus heureux que le premier, „ puiſqu'il bâtiſa le Roi „ *Olaus*, qui reçut de „ puis la Couronne du „ Martyre, & que ſes ſujets Payens ſacrifierent „ à leurs Dieux. Le „ Chriſtianiſme ne devint la Religion des „ Suédois, qu'environ „ deux cens ans après, „ qu'elle y fut plantée „ par les Evêques Anglois dont on a déja „ parlé, qui furent envoyez dans ce pays-là „ par un autre *Olaus* &c. Nous continuerons de remplir le vuide que Mr. Robinſon a laiſſé juſqu'à l'année 1250. „ Les Royaumes de Suéde & de Gothie étoient alors „ unis, ajoute-t-il conformément à ce que „ nous allons raporter, „ mais ils vinrent encore à ſe ſeparer, & cette ſéparation dura près „ de deux cens ans, après leſquels ils ſe réünirent à condition que „ les Maiſons Royales „ ſuccéderoient chacun

ces Missionnaires d'avoir mêlé des vûës d'interêt & de politique à l'établissement de l'Evangile. *Olaus* par leur conseil soumit son Royaume au S. Siége, & obligea ses sujets de payer au Pape un tribut appelé le *Denier de S. Pierre* : devotion qui tiroit à consequence pour la Souveraineté de ce Royaume, & dont les Successeurs d'*Olaus* eurent bientôt soin de s'affranchir.

Amund, son fils, lui succeda l'an 1019. Il fut appelé *le Brûleur*, parce qu'il ordonna de brûler la maison de celui qui auroit fait tort à son voisin. Loi qui fait assez connoître le genie de la Nation, & à quel point d'ignorance & de simplicité les Suedois en étoient encore vers l'onziéme Siécle. *Amund* perit dans une bataille qu'il donna contre Canut le Riche, Roi de Dannemark.

Il eut pour Successeur l'an 1035. *Emund Slemme*, qui fut odieux à ses sujets, pour avoir fait un Traité desavantageux avec le Roi de Dannemark, au sujet de la Scanie, que les Suedois

M pré-

„ son tour : ce qui se fit „ durant deux cens ans, „ mais non sans beau„ coup de desordre & „ d'effusion de sang.

„ C'est cet espace de deux cens ans & un peu plus qui nous reste encore à remplir.

prétendoient faire partie de l'ancien Royaume de Gothie ; & que ce Prince plus brave qu'habile reconnut apartenir à la Couronne de Dannemark. L'Hiſtoire ne fait preſque mention d'aucun Traité, où cette même ſuperiorité des Danois dans les Negociations ne paroiſſe plus d'une fois. Un trait de plume, dit fort bien l'Auteur que nous ſuivons ici, les a dédommagez amplement de ce que leurs ennemis leur avoient fait perdre par l'épée.

Après ſa mort arrivée vers l'an 1041. les ſuffrages furent partagez dans l'élection. Les peuples de Gothie donnerent leurs voix à *Haquin* leur Compatriote, fils d'un Payſan, mais celebre par ſa valeur ; & les Suédois ſe porterent pour *Stenchill*, qui, par ſa mere, étoit petit-fils d'*Olaus le Tributaire*. Selon l'uſage de ce tems-là, un combat ſingulier devoit décider ce different : cependant les deux Concurrens s'accorderent à l'amiable. *Haquin* déja fort âgé régna le premier, & après ſa mort il laiſſa la Couronne à *Stenchill* qui étoit déſigné pour lui ſucceder.

Stenchil II. du nom monta l'an 1059. ſur le Trône. C'étoit un Prince ſage, pieux

pieux, amateur des Loix & de la Religion. Il ne régna que deux ans. Il laissa deux jeunes Princes, qui, prétendant tous deux au Trône, armerent pour soûtenir leurs prétentions, & periront tous deux dans un Combat.

Ainsi l'an 1061. *Ingo III.* fut élu par les suffrages de la Nation entiere. Ce Prince ne ceda à son Predécesseur ni en justice, ni en pieté. Il défendit par une Loi expresse, qu'on sacrifiât aux faux Dieux : il voulut réprimer plusieurs petits Seigneurs qui tiranniſoient le peuple ; mais il succomba dans cette entrepriſe. Les mécontens le surprirent dans sa maison, & l'y massacrerent inhumainement.

Halſtan son frere, Prince doux, bienfaisant, & plein de bonté, lui succeda l'an 1064. Il fut assez heureux & assez habile pour faire goûter ces vertus aux Suédois.

Philipe son fi's & imitateur de ses vertus lui succeda l'an 1080. On marque sous le régne de ce Prince le commencement de l'illustre Maison des *Folquingiens*, qui eurent beaucoup de part dans le gouvernement de l'Etat pendant plusieurs Régnes.

Ingo IV. ſon fils lui ſucceda l'an 1110. Il fut à l'exemple de ſes Predeceſſeurs plein de zéle pour l'avancement de la Religion : il voulut faire regner la Juſtice & les Loix, & punir les Refractaires. Quelques Seigneurs Oſtrogoths redoutant ſa puiſſance l'empoiſonnerent.

Sous ces cinq derniers Rois la Suede jouït d'une profonde paix. Ce fut, pour ainſi dire, l'âge d'or de cette Monarchie. Nulle guerre civile ni étrangere ne la troubla. Ce fut l'effet de la moderation de ces Princes, qui ne voulurent faire aucune entrepriſe ni ſur les terres de leurs voiſins, ni ſur les priviléges & la liberté de leurs ſujets.

Enfin l'an 1129. les Suedois ennuyez d'une longue paix, contraire à leur humeur guerriere & entreprenante, mirent ſur le Trône *Ragnald*, qui les charma par la grandeur de ſa taille, & par la force aparente de ſon corps. Mais ils ne furent pas long-tems ſans s'en repentir. *Ragnald* fut cruel, violent, ennemi des Loix & des Priviléges de ſon pays, jaloux avec fureur de l'autorité ſouveraine qu'il voulut porter juſqu'au pouvoir deſpotique, dans un Etat où les Rois

Rois n'étoient presque considerez que comme les Generaux de la Nation. Il traita ses sujets comme des Ennemis : il en fut traité à son tour de la même maniere. C'étoit la coûtume dans ce Royaume, que lors que le Prince entroit dans une Province il donnoit aux habitans des ôtages pour la sureté de leurs Privileges, & qu'il en recevoit reciproquement pour sa propre sureté. *Ragnald* passant par la Gothie Occidentale, mépriſa cet usage : il entra dans cette Province les armes à la main. Les peuples de Gothie se souleverent, & dans une rencontre ils défirent & tuerent ce Prince violent.

L'an 1140. *Suercher II.* fut élu par les suffrages de toute la Nation. Ce fut un Prince religieux, amateur des Loix, & plein de zéle pour l'avancement de la Religion Chrétienne. Son régne auroit été heureux, s'il n'eût pas été pere d'un fils violent, déreglé dans ses mœurs, ennemi des Loix & de la Religion. Ce jeune Prince fit une course dans l'Hallandie à la tête d'un bon nombre de libertins & de gens dévouez à ses passions, qu'il tenoit toûjours auprès de lui. Il enleva avec leur secours la femme & la

sœur

sœur du Gouverneur de la Province, il les viola & les abandonna ensuite à cette troupe de Brigands dont il étoit toûjours environné. Les Danois armerent pour tirer vengeance de cet attentat : ils poursuivirent ce Prince, que les peuples de Suéde refuserent de secourir. *Suercher* eut la douleur de le voir succomber sous les armes de ses ennemis ; ce malheureux Prince périt avec tous les Ministres de ses passions dans une rencontre où il se trouva inferieur en nombre aux Danois. La fin du regne de Suercher ne fut pas si heureuse que les commencemens. Une troupe de mécontens l'assassinerent dans son traîneau une nuit de Noël, comme il alloit à l'Eglise avec sa famille & ses Domestiques. On prétend que c'est de ce Prince que vient la Maison des Comtes de Brahé, illustre dans le Royaume de Suéde. Il mourut vers le milieu du XII. Siécle.

La Chronologie devient maintenant plus exacte. L'an 1150. les suffrages furent partagez dans l'élection, & en consequence le Royaume encore une fois divisé. Les Peuples de Gothie reconnurent pour Roi *Charles* fils de *Suercher* ; mais le reste des Suédois se déclara pour

Erie

Eric IX. du nom, dont la posterité a régné deux cens ans dans ce Royaume. Ce fut un Prince que sa valeur fit élire, & que sa pieté fit respecter comme un Saint après sa mort. Il porta ses armes en Finlande, moins par des sentimens d'ambition & de conquête, que pour frayer aux Missionnaires le chemin d'y annoncer l'Evangile. Il étoit lui-même l'Apôtre de ces peuples : il s'apliqua avec beaucoup d'ardeur à leur conversion. Il fit compiler les anciennes Loix du Royaume, & il y en ajouta d'excellentes pour l'utilité & la sureté publique. Ces vertus pacifiques ne furent pas du goût de gens accoûtumez à vivre des rapines & des brigandages qu'ils exerçoient impunément. Quelques mécontens ne purent souffrir que ce Prince entreprît de les assujettir aux loix de l'équité & de la justice, dans un tems & dans un Royaume où il sembloit que le plus fort & le plus violent fût toûjours en droit de piller les plus foibles. Ils assassinerent cruellement ce Prince religieux & dévot : on soupçonna le Roi de Gothie d'avoir contribué à ce crime par ses intelligences secretes avec les rebelles, pour jouïr plûtôt du Trône par sa mort.

Ce-

Celui-ci n'oublia rien pour éfacer le soupçon qu'on avoit conçu. Les Suedois l'aiant élu pour Roi l'an 1162. sous le nom de *Charles VII.* afin de réünir les deux Gothies à la Monarchie Suedoise, il commença son regne par ordonner que toutes les Loix de S. Eric seroient exactement observées. Il rappella Canut fils de ce Prince, qui, après sa mort, s'étoit sauvé en Norvvege. Il fit même une Loi pour éteindre toutes les semences d'une guerre civile, savoir, qu'après sa mort ce Prince lui succederoit, & que l'élection rouleroit tour à tour entre leurs deux Maisons. Il s'apliqua ensuite à faire bâtir plusieurs Monasteres pour se concilier l'estime du peuple, toûjours sensible à ces marques exterieures de pieté. Il envoya jusqu'à Rome pour demander au Pape Alexandre III. le titre d'Archevêque avec le *Pallium* en faveur de l'Evêque d'Upsal, Primat du Royaume. Le Pape lui accorda cette grace, qu'il ne laissa pas de lui faire bien valoir suivant le stile de la Cour de Rome. Il exigea en reconnoissance, que tous les biens des Suedois qui mourroient sans enfans fussent devolus au S. Siége. On prétend que les

Suedois

Suédois se debarasserent de bonne heure d'un tribut si onereux.

Canut fils de *S. Eric* ne put se résoudre à attendre la mort du Roi *Charles* qui l'avoit désigné pour son Successeur. Il assembla des Troupes en Norwege l'an 1168. & soit impatience de régner ou de venger la mort de son pere, il entra en armes en Suéde, défit *Charles*, le tua dans le combat, & par cette victoire s'assura la Couronne. Il n'oublia rien pour exterminer toute la race de son Prédecesseur; mais comme jamais Tyran ne fit mourir son Successeur, toutes les cruautez qu'il exerça sur la Maison du Roi *Charles*, n'empêcherent pas que les Suédois après sa mort ne missent sur le Trône *Suercher* fils de ce Prince, suivant la disposition de Charles même qui avoit ordonné que les deux Maisons régneroient alternivement.

Suercher III. élu l'an 1192. imita la cruelle Politique de son Predecesseur. Il rechercha avec soin tous les parens du Roi *S. Eric*, qu'il fit massacrer. Un seul échapé prit les armes & lui livra bataille.

Eric X. vainqueur de *Suercher*, fut Roi par conséquent après la mort de ce

Prince tué l'an 1211. la Couronne étant toujours le prix du Victorieux. *Eric* chercha des voyes d'accommodement avec la Maison de son Prédécesseur. Il leur proposa de rétablir l'élection, ou plûtôt la succession alternative dans les deux Familles; & pour leur donner des preuves qu'il vouloit exécuter ce Traité de bonne foi, il désigna *Jean Suercher* pour son Successeur, au préjudice du Prince *Eric* son fils, qui ne devoit revenir à la Couronne qu'après la mort du Prince Jean.

Ainsi l'an 1220. *Jean I.* suivant ce Traité succeda à *Eric*. Il fit quelques conquêtes dans la Livonie & entreprit même de contraindre par la force de ses armes les peuples de l'Esthonie à renoncer au culte des Idoles. Mais ces peuples regarderent ce changement forcé comme une espece d'esclavage: ils prirent les armes & chasserent les Suédois de leur Province. Le Roi Jean après trois ans de régne mourut dans l'Ile de Wienfingso l'an 1223.

Alors *Eric XI.* dit *le Begue*, fils d'*Eric X.* revint à son tour à la Couronne sans effusion de sang: chose bien rare, qu'une Famille se dessaisisse si tranquillement

ment de la ſouveraine puiſſance, & qu'elle laiſſe paſſer ſi aiſément la Couronne dans une autre Maiſon. *Eric*, pendant ſon régne, rendit un ſervice très-conſidérable à la Régence de Lubec. Les Danois avoient aſſiégé cette ville avec une nombreuſe Armée de terre, & ils tenoient le Port fermé avec une chaîne de fer qui étoit défenduë par une puiſſante Flote. Eric envoya un Convoi conſidérable, eſcorté d'un bon nombre de vaiſſeaux de guerre, qui defirent les Danois, percerent au travers de leurs Eſcadrons, rompirent la chaîne qui tenoit toute l'embouchure de la Riviere de Trave, porterent des vivres, des munitions & des troupes dans Lubec, & par ce ſecours important delivrerent cette ville de la Domination Danoiſe. La Régence, en reconnoiſſance de ce ſervice, affranchit de tous impôts dans ſon Port tous les vaiſſeaux marchands de Suéde.

(*) CHAPITRE XIX.

Suite des Rois de Suéde dont la Succeſſion eſt plus connuë.

CE demêlé (pour la ſucceſſion alternative des deux Maiſons Royales dont on a parlé ci-devant) s'étant terminé par l'extirpation de la Maiſon Royale des Goths, il en ſurvint un nouveau ; car *VValdemar*, fils de *Birger*, *Jerle* ou *Earle*, qui deſcendoit du ſang Royal des Suédois, fut élu (†) Roi l'an 1250.

(*) Ce Chapitre eſt la ſuite du XVII. de Mr. Robinſon. On l'a coupé ainſi, pour les raiſons qui ont déja été dites.

(†) C'étoit à la Maiſon de *Suercher* à monter ſur le Trône ſuivant la convention faite avec la Maiſon de *S. Eric*. Cependant il ne paroît point que les Suédois fiſſent attention à ce Traité. *Eric le Begue* n'aiant point laiſſé d'enfans, ils élurent pour leur Souverain *VValdemar* fils de ſa ſœur, qui étoit mariée au *Ierl* ou *Comte* Birger (*Ierl* étant un nom de Dignité & non pas un nom propre comme il ſemble que M. Robinſon l'a cru:) lequel *Birger* étoit Général des Armées Suédoiſes ſous le précédent régne. On ſera peut-être ſurpris qu'ils ne choiſirent pas ce Seigneur lui-même plûtôt que le Prince ſon fils qui n'étoit alors qu'un Enfant. Mais il paroît par toutes les Hiſtoires de ce Royau-

1250. par le conſeil de ſon pere, & fit ſes trois freres Ducs de Finlande, de Sudermanlande, & de Smalande : Il les rendit ſi ſouverains chacun dans ſon Duché, qu'il leur donna moien de troubler ſon Gouvernement (*). En effet

N 3 l'an

Royaume, que quoique le droit d'élection fût toujours en vigueur, les peuples cependant choiſiſſoient toûjours un Prince de la Maiſon dominante par préference à tous les autres Seigneurs du Royaume. Le comte Birger, ou, ſelon l'uſage de ce tems-là, Birger Ierl, fut chargé par les Etats du ſoin du Gouvernement, pendant la minorité du Roi *Waldemar*: ce Seigneur, Miniſtre de ſon propre fils, entreprit de donner à la Couronne tout l'éclat qu'elle devoit avoir ſous un Prince puiſſant & habile. Il fit la paix avec les Etrangers, & tourna enſuite ſes ſoins à ſe rendre abſolu dans le Royaume. Il fit bâtir & fortifier la Ville de Stokholm : il établit de bonnes loix qu'il fit obſerver rigoureuſement : aiant trouvé quelques Seigneurs jaloux de ſon autorité, il fit couper la tête aux principaux : il maria enſuite le Roi ſon fils avec *Sophie* fille d'Eric Roi de Dannemarc, afin de fortifier ſa Maiſon par cette alliance. Ce jeune Prince, devenu Majeur, donna à ſon pere le titre de *Duc*, au lieu de celui de *Comte* ou de *Iarl*, comme une reconnoiſſance de ſes bons ſoins, & à ſes freres les Gouvernemens dont il eſt parlé ici. Birger mourut peu de tems après avoir ſi bien établi toute ſa Maiſon.

(*) Le Roi ſe repentit bien-tôt des Apanages qu'il avoit donnés à *Magnus*, *Eric*, & *Benoît*, ſes

l'an 1279. ils forcerent enfin *VValdemar* à se défaire de son Royaume en faveur de son frere *Magnus* (*). Celui-ci le laissa

les freres. Il voulut les en dépouiller, & sur tout le Duc *Magnus*, qu'il accusoit d'aspirer à la Couronne. De là la guerre civile, où les Danois se mêlerent, & qui ne finit que par leur défaite & l'abdication de *Waldemar*, qui fut pris prisonnier. Ce Prince aiant renoncé à la Couronne, se retira avec les Danois qui avoient suivi son parti à Malmogen dans la Scanie.

(*) *Magnus* étoit aussi digne de régner que son frere en étoit incapable. Il s'apliqua d'abord à grossir son domaine & à augmenter son épargne comme le moyen le plus sûr d'établir son autorité. Il obtint des Etats Généraux toutes les Mines du Royaume, les quatre grands lacs Meler, VVener, VVeter, & Hielmer & tous les droits qui se devoient payer pour les terres défrichées. Il se servit de ses revenus pour se fortifier contre une nation qui ne pouvoit se passer d'un Roi, & qui n'en pouvoit souffrir un puissant. Il apela auprès de lui plusieurs Seigneurs Allemans à qui il distribua les principales charges de l'Etat. Les Seigneurs Suédois, jaloux de cette preference, firent assassiner ces Allemans: le Roi dissimula; & aiant armé avec beaucoup de secret, il surprit les mécontens & fit couper la tête aux principaux. Alors rien ne resista plus à son autorité; & il y a grande aparence que ce Prince habille & entreprenant l'auroit portée si loin, qu'il l'eût laissée absoluë à ses enfans, s'il n'eût pas été prévenu par la mort. Il laissa trois jeunes Princes, dont l'aîné n'avoit pas onze ans, savoir *Birger II. Eric*, & *VValdemar*.

laissa l'an 1290. à son fils *Birger* (*) qui eut des guerres continuelles avec ses freres *Eric* & *VValdemar*, tant qu'enfin il les prit prisonniers & les fit mourir de faim. Après cela il fut chassé, & le Duc *Eric*

(*) Pendant la minorité de *Birger*, Torckel Enutson fut chargé du soin du Gouvernement. Il se rendit maître pendant son Administration de la Carelie, prit Hexholm sur les Russes, & fit fortifier VVibourg pour arêter les courses de ces peuples. *Birger* étant Majeur, épousa Marette fille d'Eric Roi de Dannemarc. Le Prince *VValdemar* son frere épousa la fille du Régent Enutson, & le Prince *Eric* épousa Ingebourg fille de Haquin Roi de Norvvege. Les mêmes causes qui avoient troublé le régne de *VValdemar*, agiterent celui de *Birger* son neveu. Ce Prince voulut établir des impôts extraordinaires : il s'empara des Dixmes, & emprisonna quelques Evêques qui entreprirent de lui faire des remontrances. Il ne traita pas mieux les Princes ses freres : il prétendit leur prescrire des loix dans le Gouvernement de leurs Etats, qui les rendoient dépendans & esclaves des volontez de la Cour. Ces Princes firent servir le ressentiment du peuple à leur propre vengeance ; ils prirent les armes, & furent suivis par tous ceux qui étoient jaloux de la liberté & des priviléges de la nation. Le Roi Birger armé de son côté, & il fut secouru par le Roi de Dannemarc son beau-frere. Les armes ne lui aiant pas été favorables, il eut recours à une infame trahison ; il attira les Princes ses freres à la Cour sous prétexte d'une réconciliation sincére. On les jetta aussi-tôt dans le fond d'un cachot, où on les laissa mourir de faim.

ſon fils lui ſucceda l'an 1319.

On avoit porté *Magnus* à conſentir que ſon fils Eric (*) fût élu Roi de Suéde conjointement avec lui, comme *Haquin* ſon autre fils l'avoit été de Norwege.

Mais ces Freres firent la guerre à leur Pere, qui ſur ces entrefaites fit empoiſonner l'aîné. *Haquin* s'étant raccommodé avec ſon Pere, ſe maria à *Marguerite*, fille de VValdemar, Roi de Dannemarc, en la perſonne duquel les trois Royaumes ſe trouvérent réünis. Ce Magnus aiant été dépoſé pour ſon mauvais Gouvernement, fit place l'an 1363. au Fils de ſa ſœur, qui s'appelloit *Albert* Duc de Meckelbourg, dont les Suédois furent bien-tôt las. Ils of-

(*) Les Suédois déteſtant la perfidie & la cruauté de *Birger* prirent les armes, éleverent ſur le Trône *Magnus* fils du Duc Eric, & pourſuivirent le Roi Birger. Ce Prince leur opoſa quelques Troupes qui furent défaites, & ſon fils fait priſonnier. Les mécontens pour prémices de leur vengeance & pour aſſurer la Couronne à *Magnus*, firent couper la tête à ce malheureux Prince. Le Roi ſon pere accablé de tant de malheurs, & craignant de tomber entre les mains de ſes ennemis, ſe ſauva en Dannemarc, où il mourut dans une grande obſcurité.

offrirent le Royaume à Marguerite, à laquelle *Haquin* ſon Epoux avoit laiſſé la Norwege, & ſon Pere le Dannemarc. Le Roi Albert ayant donc été battu en bataille rangée, fut fait priſonnier par cette Marguerite, qui lui ſucceda l'an 1388., & qui unit ces trois Couronnes par les mêmes Loix (*). Elles furent approuvées des Etats de ces Royaumes. Elles étoient fort onéreuſes aux Suédois, & fort avantageuſes aux Danois, qui eurent toûjours l'adreſſe ou le bonheur de s'inſinuer dans la faveur du Roi, & de rendre ſuſpects les Suédois & les Norwegiens, ſelon le conſeil que la Reine Marguerite donna à ſon Succeſſeur: *La Suéde vous nourrira, la Norvvege vous habillera, & le Dannemarc vous défendra.*

L'an 1396. à la priére de la Reine Marguerite les trois Nations élûrent pour leur Roi ſon jeûne Néveu, Erick de Pomeranie; elle ſe reſerva le Gouvernement durant ſa minorité: elle vécut plus que lui, & eut le temps de ſe re-

(*) C'eſt ce qu'on appelle l'*Union de Calmar*, faite l'an 1395. Voyez ce qui en a été dit ci-devant pag. 45. & ſuiv.

repentir de ce qu'elle avoit fait : Elle mourut enfin de la peste l'an 1412. Cet Erick se maria à Philippe Fille de Henri IV. Roi d'Angleterre. Les Historiens rapportent au sujet de cette femme, que Copenhague étant assiégé, & le Roi Erick de desespoir s'étant retiré dans un Monastére, elle prit le commandement de la Ville, & battit les Assiégeans ; mais aiant ensuite, pendant l'absence du Roi, mis une Flote en mer qui ne fit rien, il la battit & la maltraita si fort après son retour, qu'elle se retira dans un Cloître, où elle mourut bien-tôt après.

L'oppression des Etrangers sous laquelle les Suédois gémissoient (*), parce que le Roi leur donnoit le Gouvernement des Provinces, & leur confioit toutes

(*) Le Roi Erick se retira en Dannemarck d'où il envoya des Gouverneurs en Suéde qui maltraitérent extrêmement les Peuples de ce Royaume. Ils les accablerent d'impôts & couvrirent les Provinces de Troupes qui pilloient & ravageoient tout le païs. Les Officiers Danois ne se mettoient pas en peine de reprimer ces violences, tant parce qu'ils avoient des ordres secrets d'en user ainsi, que parce qu'ils s'enrichissoient eux-mêmes du pillage de leurs Soldats.

toutes les Forteresses sans se mettre en peine des contraventions qu'il faisoit par ce moien à l'Union, les contraignit enfin de secouer le joug, & de renoncer au serment de fidélité qu'ils avoient prété au Roi Erick : (*) Ils mirent en sa place *Charles Knutson* ou *Kanutson*, Général du Royaume, & lui donnerent la qualité de *Protecteur*, qu'il eut environ quatre ans, c'est-à-dire jusques à ce qu'ils se fussent déterminez l'an 1440. à appeller *Christophle* de Baviere, que les Suédois & les Norwegiens avoient déja élu pour Roi. Le Regne de Christophle ayant été court, & les Suédois y ayant trouvé de nouveaux sujets de se dégoûter de l'Union, ils se diviserent après

(*) Ce fut premierement Engelbrecht, Gentilhomme Dalecarlien, qui fit soulever les Payſans de son Canton, & qui marcha à leur tête contre les Danois. Le succès de ses armes lui attira bientôt une foule de Payſans des Provinces voisines, aussi bien que la Noblesse, qui se joignit à lui. Ensuite Charles *Kanutson*, Grand Maréchal de Suéde, issu de ses anciens Rois, jaloux de la gloire qu'avoit acquise ce Gentilhomme, & craignant que dans l'affection que les Payſans lui portoient, ils ne disposassent du Royaume en sa faveur, se joignit habilement à ses Troupes & à son parti, afin de s'en rendre le Maître.

près sa mort, & élurent l'an 1448. Charles *Knuteson*, (*) ci-devant leur Protecteur; & ici nous avons un mémorable exemple de la bizarrerie de la Fortune; car ce Prince après avoir régné dix ans, fut détrôné par une Faction Danoise, & se retira à Dantzick, où il fut réduit à la derniere pauvreté.

L'an 1458. *Christian d'Oldembourg* Roi de Dannemarc & de Norwege lui succeda, & renouvella l'Union, qui fut bien-tôt rompuë, & Christian fut dépossédé après un regne de cinq ans.

En 1463. Charles Knuteson fut donc remis sur le Trône, où il ne demeura que trois ans; car le Clergé aiant formé un parti plus fort que celui du Roi, ce

(*) Il fit abroger l'*Union de Calmar*, en représentant aux Etats assemblez, combien ce traité étoit préjudiciable à tout le Royaume: que la Reine Marguerite & ses Successeurs ne s'en étoient servis pour les assujettir à la Domination des Danois; ce qui avoit paru par la conduite des derniers, qui s'étoient réservé le pouvoir de donner un Souverain à la Suéde sans appeller les peuples de ce Royaume à son élection. Il parloit de Christophle de Baviere élu Roi de Dannemarc & de Norwege sans la participation des Suédois qui furent ensuite contraints de le reconnoître aussi pour Roi.

ce Prince fut forcé de renoncer à la Couronne, & de ſe refugier encore dans le Duché de Finlande, où il fut auſſi pauvre qu'il l'avoit été à Dantzick.

Après ſa dépoſition *Erich Axelton*, Mari de ſa Fille, fut fait Gouverneur du Royaume, qui fut miſérablement déchiré de Factions, dont les Evêques furent les principaux Arcboutans; ce qu'ils faiſoient en faveur de Chriſtian de Danemarc qu'ils vouloient rétablir. Mais leur parti s'étant délabré, Charles Knuteſon fut rétabli l'an 1468. pour la troiſiéme fois ſur le Trône de Suéde, qu'il occupa juſqu'à ſa mort, après laquelle l'an 1471. *Steno Sture* Gentilhomme d'ancienne Famille fut fait (*) *Protecteur* du Royau-

(*) Il ne prit que le titre d'*Adminiſtrateur*, pour ne pas exciter la jalouſie des Seigneurs par un titre plus relevé. Les Evêques & la Nobleſſe craignoient que ſi *Steno Sture* étoit revêtu de la Dignité Royale, il ne redemandât les tributs, le domaine & les forteresſes dont ils s'étoient emparez. Cette dignité d'*Adminiſtrateur* n'étoit proprement qu'une commiſſion pendant l'interregne, qui pouvoit même être révoquée par les E. G. L'*Adminiſtrateur* étoit le Général né de l'Etat. Son autorité s'étendoit principalement ſur les Troupes qui lui prêtoient

Royaume, qu'il défendit longtems contre le Roi Christian (*) qui lui succeda aux Couronnes de Dannemarc & de Norwege ; mais enfin l'an 1497. il fut forcé de ceder la place à *Jean*, qui réünit encore les trois Couronnes ; mais comme il suivit l'exemple de son Prédécesseur, c'est-à-dire qu'il opprima la Nation, & se servit des Etrangers, il ne fut pas long-tems Roi.

L'an 1501. Steno Sture fut fait Protecteur

toient le serment de fidelité. La puissance souveraine résidoit en sa personne, sur tout en tems de guerre, & il avoit tout le pouvoir de Roi sans oser en prendre le titre. Mais dans les actions publiques & dans les jours de ceremonie, c'étoit l'Archevêque d'Upsal, qui, en qualité de Senateur né, avoit la presséance.

(*) *Christian* ou *Christierne I.* employa tous ses efforts pour faire abolir la Dignité d'*Administrateur*, & pour rétablir l'*Union de Culmar*. Il avoit le Clergé dans ses intérêts, & il ne manqua point de s'en prévaloir en toute occasion. Pendant quarante-quatre ans, ce Prince & le Roi *Jean* son second fils regnerent alternativement en Suéde avec les Administrateurs *Steno* & *Suante Sture*. Souvent ces Princes & ces Seigneurs étoient Maîtres en même tems de differentes Provinces de la Suéde, suivant que la faction des Evêques ou que le parti de la Noblesse prévaloit. Mais ni les uns ni les autres n'étoient entierement absolus dans ce Royaume.

recteur pour la seconde fois. *Suante Sture* lui succeda quatre ans après en la même qualité. Celui-ci eut des guerres continuelles avec Jean pendant tout le cours de sa Régence, qui fut confessée à son Fils après sa mort.

L'an 1512. Steno Sture le jeune qui fit tête à la Faction des Danois, dont l'Archevêque d'Upsal étoit Chef, étant mort de la blessure qu'il reçût à une escarmouche contre les Danois, *Christiern* ou *Christian* II. Rói de Dannemarc & de Norwege parvint à la Couronne de Suéde ; mais il en usa d'une maniére si tyrannique, & répandit tant de sang innocent, & sur tout du sang des Nobles (*) qu'il voulòit entiérement miner,

(*) Ce fut en l'année 1520. que Christierne ordonna le cruel massacre de Stockholm à la sollicitation de l'Archevêque d'Upsal, nommé Trolle ; qui vouloit se vanger de l'Administrateur. Ce Prince aiant été couronné Roi de Suéde, se laissa persuader qu'il ne jouïroit jamais d'une entiere autorité dans ce Royaume qu'il n'eût fait perir les principaux Seigneurs qui s'étoient jusqu'alors opposez à son invasion. Pour cet effet il les invita tous à une fête magnifique qu'il fit dans le Château de Stockholm après son Couronnement, & sous prétexte d'une Bulle du Pape Leon X. qui déclaroit ces Seigneurs Hérétiques pour avoir dépose l'Archevêque, & qui ordonnoit

ner, que ſon Régne devint inſupportable ; de ſorte que toute la Nation conſpira contre lui l'an 1521. ſous la conduite de *Guſtave* L, de la race des anciens Rois de Suéde (*). Son Pere

qu'on procedât contre eux comme tels, Chriſtierne convint avec ce Prélat, qu'il ſe préſenteroit dans l'Aſſemblée, & qu'il lui demanderoit juſtice contre l'Adminiſtrateur & contre les Seigneurs qui l'avoient forcé de renoncer à ſa dignité. Auſſi-tôt le Roi renvoya l'affaire aux Commiſſaires du Pape, envoyez exprès ſur les lieux, proteſtant qu'il ne ſe reſervoit que le ſoin de faire exécuter leur Ordonnance. Mais tout étoit concerté entr'eux. L'Ordonnance fut bien-tôt renduë, portant peine de mort contre les accuſez. Les Bourreaux étoient tout prêts ; on les fit entrer, & s'étant ſaiſis de tous les priſonniers qu'on avoit arrêtés dans le Château ſous bonne garde, ils les conduiſirent au lieu du ſupplice, où ils eurent tous la tête tranchée le 8. de Novembre. On commença par *Eric Vaſa* pere de *Guſtave I.*. Enſuite les Conſuls, les Magiſtrats de Stockholm & 94. Senateurs eurent la même deſtinée au milieu de pluſieurs Compagnies de ſoldats qui mirent enſuite la ville au pillage.

(*) Guſtave, durant le maſſacre de Stockholm, s'étoit caché dans les montagnes de Dalecarlie après s'être échapé de ſa priſon de Dannemarc, où Chriſtierne l'avoit fait enfermer par une inſigne trahiſon, l'aiant enlevé avec d'autres ôtages qu'il avoit demandé ſous prétexte d'une Négociation avec les Suédois. Il erra longtems de Province en

Pro-

re avoit été décolé, & ſa Mere avoit deux Sœurs que Chriſtiern fit empriſonner. Guſtave fut d'abord reçû en qualité de Gouverneur du Royaume, & deux ans après on lui conféra la Dignité Royale : Et comme les Danois & les Norwegiens avoient chaſſé leur Roi Chriſtiern, qui s'étoit marié à la Sœur de l'Empereur *Charles-Quint*, il alla demander du ſecours à la Cour Impériale, qu'il ne put obtenir ; il fut défait auſſitôt qu'il mit le pied en Norwege, il fut fait priſonnier, & ſa priſon ne finit

O qu'avec

Province, avant que de pouvoir ſe faire des amis qui vouluſſent l'aider dans ſon projet de délivrer ſa patrie de l'oppreſſion. La conſternation étoit ſi grande dans tout le Royaume, que perſonne n'oſoit remuer. Enfin il fit ſi bien par ſon adreſſe, qu'il releva le courage abatu des Suédois, & qu'il les anima à venger le meurtre de Stockholm & à ſecouër le joug de la domination Danoiſe. Ce Prince eſt la tige de la Maiſon Royale qui régne maintenant ; aiant été pere d'*Erick II.* de *Jean*, qui le fut de *Sigiſmond*, & grand-pere de *Charles* de Sudermanie, pere du Grand *Guſtave-Adolphe*, pere de *Chriſtine* : lequel *Charles* fut auſſi pere de Catherine mariée avec Caſimir Comte Palatin du Rhin, d'où nâquit *Charles Guſtave*, pere de *Charles XI.* qui le fut de *Charles XII.* & de la Reine *Ulrique Eleonore* glorieuſement régnante aujourd'hui.

qu'avec sa vie. Par ce moyen Gustave se vit en repos, & en liberté de rétablir les affaires du Roiaume qui étoient en grand desordre. La premiére difficulté qu'il rencontra, ce fut de la part des Ecclésiastiques, *qui avoient été les auteurs de tant de confusions sous les Régnes précédens.* Pour prévenir celles qu'ils pouvoient causer à l'avenir, il diminua leurs revenus (*) toutes les fois que l'occasion s'en presenta : ce qu'il fit en réünissant à la Couronne toutes les terres qui

(*) *Gustave*, après avoir rempli les Benefices vacans, de sujets qui lui étoient devouez, commença par casser la Jurisdiction des Ecclesiastiques, qui attiroient à eux tous les procès du Roiaume, pour peu qu'ils eussent de raport à la Religion, & leur ordonna de se pourvoir eux-mêmes par devant les Juges seculiers. Ensuite il abolit tous les impôts & les amendes que le Clergé tiroit de certains pechez publics. Puis il défendit aux Evêques de s'aproprier les Successions du bas Clergé. Et enfin il fit ordonner par un Arrêt solemnel du Senat, rendu l'an 1526. que les deux tiers des dîmes apartenant aux Evêques & aux Abbez seroient apliquez à l'entretien des Troupes, & que l'argenterie des Eglises, de même que toutes les cloches inutiles, seroient fonduës pour subvenir aux besoins de l'Etat. Ce fut environ ce tems-là que ce Prince embrassa ouvertement le Lutheranisme qui devint dans peu la Religion dominante en Suéde.

qui avoient été données à l'Egliſe dans les ſiécles précédens. Cette conduite, & la réformation qu'il fit dans la Religion, donnérent occaſion aux fréquentes émotions qui troublérent la tranquilité des dix premiéres années de ſon Régne: Mais après cela il vécut paiſiblement dans ſes Etats, & n'eut aucune guerre avec les Etrangers, ſi vous en exceptez ſeulement la Ville de Lubeck, & la Moſcovie avec laquelle il fut quelquefois brouillé.

Juſques-là le Royaume de Suéde avoit été électif durant pluſieurs ſiécles; (*) mais il devint alors héréditaire en droite ligne de ſucceſſion aux enfans mâles

O 2

(*) Ce fut l'an 1542. que *Guſtave* convoqua les E. G. à Weſteras; dans la vûë d'y faire abolir le droit & l'uſage de l'Election. Il ne ſe trouva perſonne dans l'Aſſemblée qui oſât s'oppoſer à ce deſſein. Les Chefs des anciennes Maiſons & tous les Senateurs avoient peri dans le maſſacre de Stockholm. Les jeunes Seigneurs nés ſous ce Régne y étoient accoûtumez à une obéiſſance aveugle; & il ne paroiſſoit plus aucune trace de la premiere liberté. Ainſi les Députez conſentirent avec ſoumiſſion à ſupprimer le Droit d'Election en faveur du Prince *Erick* & des autres Princes ſes Enfans & leurs Succeſſeurs, tant en ligne directe que collaterale. On en fit un Acte ſolemnel qui fut appellé l'*Union Héréditaire*.

les de Gustave ; à cela près néanmoins que faute d'Enfans mâles, le Droit d'Election retourneroit aux Etats. Gustave eut trois Femmes dont il eut quatre Fils, & plusieurs Filles : *Erick* son Fils aîné devoit succéder à la Couronne ; *Jean* fut fait Duc de Finlande ; *Magnus* d'Ostrogothie, & *Charles* de Sudermanlande : Par ce moyen ces Provinces furent en quelque maniére démembrées de la Couronne, faute en Politique dont les Suédois se sont souvent si mal trouvez, qu'ils ont depuis résolu solémnellement de n'y retomber jamais. Le Régne de Gustave, qui fut de trente-six ans ayant donc fait fleurir le Royaume, & l'ayant mis dans un meilleur état qu'on ne l'avoit vu depuis plusieurs siécles, ce Prince, après avoir asseuré la Couronne dans sa famille, qui la posséde encore aujourd'hui, la laissa l'an 1559. à son Fils Erick.

CHA-

CHAPITRE XX.

Des Rois de Suéde depuis l'Union Héréditaire, juſqu'à Charles XI.

LE Prince Erick méditoit de faire un voyage en Angleterre, dans l'eſperance de ſe marier à la Reine Elizabeth; mais la mort du Roi ſon pere, & ſon inſtallation ſur le Trône de Suéde furent cauſe qu'il ne le fit pas. Il régna neuf (*) ans & garda pendant cinq ans ſon Frere Jean (†) dans une étroite priſon, parce qu'il le ſoupçonnoit de vouloir le ſupplanter; ce qu'il fit

(*) Ce fut lui qui introduiſit le premier en Suéde les Dignitez de Comte & de Baron, pour mettre de la diviſion parmi la Nobleſſe, par la jalouſie que ces rangs ne manqueroient pas d'exciter.

(†) Le Duc Jean avoit épouſé Catherine fille de Sigiſmond Roi de Pologne. Erick en conçut de l'ombrage, parce qu'il étoit en guerre avec les Polonois, & fit citer ſon frere, qui refuſa de comparoître. Sur quoi Erick mit une Armée en campagne pour ſe ſaiſir du Duc Jean & de ſon Epouſe, qu'il aſſiégea dans la forteresſe d'Abo. L'aiant priſe par compoſition, il mit ſon frere dans les fers, après l'avoir fait condamner comme rebelle par un Arrêt du Senat.

fit enfin ; mais ce ne fut qu'après qu'il se fut marié à la fille d'un Payſan (*), & qu'il eut perdu l'affection de ſes Sujets par pluſieurs actions cruelles & deshonnêtes : de ſorte qu'il fut dépoſé ſans beaucoup de difficulté, & condamné à une priſon perpétuelle, où il finit ſes jours.

Après cette dépoſition arrivée l'an 1568. Jean III. parvint à la Couronne malgré les Etats du Royaume, qui avoient prêté ſerment par avance au Fils que la Reine Epouſe du Roi Erick lui avoit donné avant qu'ils fuſſent mariez. Il pourſuivit avec ſuccès la guerre de Moſcovie, qui avoit commencé du temps du Roi Erick aux environs de la Livonie, & prit pluſieurs Places. Non ſeulement les Moſcovites, mais auſſi les Polonois & les Danois avoient des prétentions ſur ce Pays ; car comme les Tem-

(*) Elle ſe nommoit *Catherine*, & ſon pere, *Magnus*. Erick la vit un jour qu'elle vendoit des fruits au Marché, & en devint ſi éperdument amoureux, qu'il la fit amener dans ſon Palais, pour y être élevée parmi les Dames de ſa Cour. Elle y fut long-tems ſur le pié de Concubine, & monta enſuite au rang d'Epouſe du Roi, à qui elle fut ſoupçonnée d'avoir donné un Philtre pour s'en faire aimer juſqu'à ce point.

Templiers avoient cédé à la Pologne le droit qu'ils avoient sur la Livonie, les Moscovites aussi étoient convenus d'en faire autant en faveur de Magnus Duc de Holstein, Frere du Roi de Dannemarc, à condition qu'il en fît une petite reconnoissance au *Czar* de Moscovie, en qualité de Seigneur Souverain; de sorte que quatre grandes Nations prétendoient s'emparer tout à la fois de ce Pays; ce qui fut peut-être cause que les Suédois le conquirent avec plus de facilité.

Le Régne de ce Prince fut troublé par les changemens qu'il voulut faire dans la Religion établie; & à la vérité il y fit de grands progrès; mais il étoit quelquefois en doute s'il devoit s'unir avec l'Eglise Latine ou avec la Grecque. A la fin il se déclara pour la prémiere; mais il lui fut impossible d'obliger ses Sujets à suivre son exemple (*). Après avoir

(*) Il reprit lui-même sa premiere Religion, qui étoit la Luterienne, lorsqu'il vit que le Pape Gregoire XIII. ne se mettoit pas en peine d'accomplir les conditions sous lesquelles il avoit consenti à la réduction de la Suéde sous l'obéissance du S. Siége. Ces conditions étoient

avoir retenu dix ans en prison son Frere Erick, comme on a déja dit, il jugea qu'il étoit à propos pour sa seureté, de le faire empoisonner, ce qui fut éxécuté suivant le conseil que les Etats du Royaume lui avoient, dit-on, donné.

Son Frere Magnus qui n'avoit pas l'esprit bien réglé, & qui n'étoit pas capable de former aucun dessein, ne lui donna pas le moindre ombrage; mais il n'en fut pas de même de son Frere Charles, qui lui en donna beaucoup, & ce ne fut qu'avec beaucoup de peine qu'on ménagea les choses en sorte qu'ils n'en vinrent pas aux extremitez.

Après un Régne de trente-six ans, le Roi Jean mourut par la faute d'un Apotiquaire ignorant; car il faut remarquer

roient, qu'on ne troublât point les Laïques dans la jouïssance des biens d'Eglise qu'ils possédoient : qu'on laissât aux Evêques & aux Prêtres mariez les femmes qu'ils avoient épousées, à la charge que ceux qu'on ordonneroit dans la suite demeureroient dans le Celibat : qu'on permit aux Laïques la Communion sous les deux especes, & que le Service Divin se fit en langue vulgaire, comme auparavant.

quer qu'il n'y avoit point alors de Médecins en Suéde.

Son Fils *Sigiſmond* lui ſucceda l'an 1592. Sa Mere s'appelloit Catherine, Princeſſe Polonoiſe de la Maiſon des *Jagellons*. Il avoit été élu Roi de Pologne cinq ans avant la mort de ſon Pere (*) : Jean ſon Frere étoit encore en âge de minorité ; de ſorte que ſon Oncle fut Régent du Royaume, juſques à ce que Sigiſmond vint de Pologne pour ſe faire couronner en Suéde ; ce qui fut fait environ un an après la mort de ſon pere. Son Couronnement fut retardé pen-

(*) Voici à quelles conditions le Senat de Suéde conſentit que le Prince Sigiſmond allât prendre poſſeſſion de la Couronne de Pologne : que quand il reviendroit en Suéde, il ne ameneroit point avec lui de Prêtres de la Religion Romaine, comme il avoit coutume d'en entretenir à ſa Cour : qu'il ne leur accorderoit point de plus grands privileges dans le Roiaume que ceux qu'ils y avoient pour l'exercice de leur Religion : qu'il n'éleveroit aucun Polonois aux Charges du Royaume de Suéde à moins qu'il ne fût Proteſtant : qu'il ne ſeroit fait aucun changement dans la Doctrine des Egliſes de Suéde ni dans leur Liturgie : qu'il y auroit une alliance étroite entre les deux Couronnes : qu'il ne pourroit aliéner aucuns biens du Domaine Royal ni mettre aucun nouvel impôt ſur les Suédois, &c.

pendant quelques mois par les difficultez qui survinrent sur le fait de la Religion, & sur la confirmation des Priviléges: Mais tout cela s'étant enfin acommodé, le Roi retourna en Pologne après avoir fait un an de sejour en Suéde, & laissa le Royaume en grand desordre, qui augmenta tous les jours.

Quelques années après, comme il revenoit de Pologne, son Oncle le reçut à la tête d'une Armée (*) & défit les forces que le Roi avoit avec lui. Sur ces entrefaites il se fit un accommodement, le Roi s'en retourna en Pologne, & laissa à son Oncle le soin du Gouvernement. Il demeura dans ce poste jusques à ce que les Etats, las de Sigismond, qu'ils avoient inutilement fait consentir à

(*) Deux raisons porterent le Régent à prendre les armes contre Sigismond son Neveu: l'une, qu'en vertu de sa délegation, il devoit s'opposer aux entrepriſes que Sigismond faisoit faire en Suéde contre la Religion établie, & contre les privileges des Sujets, au préjudice du contrat passé avec eux lors de l'avénement de ce Prince au Trône de Pologne: l'autre, son Droit héréditaire, qui, en consequence de ce violement du dernier Traité, lui faisoit esperer de se mettre la Couronne sur la tête, comme il fit en effet, apuyé de la faveur des Ecclesiastiques de qui dépendoient presque entiérement les bourgeois & les paysans.

à l'élevation de ſon Fils ſur le Trône, que Jean ſon Frere avoit auſſi refuſé, conférerent la Dignité Royale à Charles IX. ſon Oncle (*) qui ſe trouva par là engagé à faire la guerre aux Polonois, comme il avoit déja fait aux Moſcovites. Le Theatre de ces deux guerres qui commencérent l'an 1604. fut la Livonie où les Suédois eurent du pire, juſques à ce que les affaires des Moſcovites tombérent dans un deſordre, qui les força de donner la paix aux Suédois, afin d'être ſecourus contre les Polonois & contre les Tartares. Ils eurent le ſecours qu'ils demandoient, ſous des conditions fort avantageuſes à la Suéde, qui mit ſes Troupes ſous le commandement

(*) Voici comme on régla l'ordre de la Succeſſion, lorſque Charles IX. fut déclaré Roi de Suéde: que ſon fils Guſtave Adolphe lui ſuccederoit, & à celui-ci *Charles Philippe*, tous deux nez du ſecond mariage de Charles avec Chriſtine fille d'Adolphe, Duc de Holſtein, & qu'en cas de mort de ces deux Princes ſans enfans mâles, la Couronne tomberoit au Duc Jean, & à ſes deſcendans, & que tous les deſcendans du Roi en ligne maſculine venant à manquer, on éliroit un Roi d'entre les Princes d'Allemagne qui ſeroient ſortis de quelqu'une des filles du Roi Guſtave. C'eſt ainſi que la Couronne paſſa dans la Maiſon des Deux-Ponts où elle eſt aujourd'hui.

du Comte Jacob de la Gardie. Ce Général rendit de grands services aux Moscovites ; mais comme ils n'executérent pas les clauses du Traité, il rompit avec eux, prit la ville de *Novvogrod*, & disposa les Habitans, & ceux des autres Provinces voisines, à demander pour leur Czar le Prince *Charles-Philippe*, Fils puîné du Roi : Mais on consuma tant de temps à négocier, qu'on perdit l'occasion.

Un an avant la mort de ce Roi, il eut guerre avec le Dannemarc, & ce fut en cet état qu'il laissa son Royaume l'an 1611. à *Gustave Adolphe* son Fils, qui après avoir fait la paix avec le Dannemarc par la médiation de *Jaques I.* Roi d'Angleterre, tourna tous ses soins à la guerre de Livonie & de Moscovie. Il envoya son Frere vers les Frontiéres de Moscovie, non en vûë de l'établir sur ce Trône, car il se proposoit de s'en mettre en possession lui-même ; mais à dessein d'engager les Places fortes du voisinage du Duché de Finlande & de la Livonie, à recevoir Garnison Suédoise au nom du Prince Charles-Philippe : il y réüssit assez bien jusques à ce qu'on eut élu un autre Czar, avec lequel

lequel, après plusieurs succès différens de part & d'autre, il conclud un Traité de Paix par la médiation de l'Angleterre & de la Hollande.

Outre une partie de la Livonie dont la Suéde demeura en possession, elle retint encore le Pays d'*Ingermanland*, & la Province de *Kexholm*, avec plusieurs Places fortes, & chassa entiérement les Moscovites de la Mer Orientale.

La guerre de Pologne (*) qui eut quelques petits intervales de tréve, dura plus long-tems, & ne fut pas moins avantageuse aux Suédois, qui prirent Riga, & toutes les autres Places que les Polonois tenoient dans la Livonie, excepté un seul Fort : De là ils portérent la guerre dans la Prusse, où ils firent les mêmes progrès, jusques à ce qu'enfin l'Angleterre, & la France, &c. s'étant renduës Médiatrices, il se fit une tréve pour six ans.

Cette tréve donna le temps à Gustave de faire la guerre en Allemagne.

(*) Sigismond entreprit cette guerre pour recouvrer le Royaume de Suéde dont il avoit été dépossedé; & *Gustave Adolphe* la soûtint pour défendre sa Couronne & maintenir le Droit de son Election.

Oxenstiern eut la direction des affaires d'Allemagne, où la guerre se continuoit avec des succès différens, mais pourtant à l'avantage de la Suéde, qui étoit en possession de plus de cent Places fortes, & eut une Armée de plus de cent mille hommes, tant que le Prince *Charles-Gustave* fut Généralissime. Peu de temps après fut conclu le Traité de Munster l'an 2648. où la Suéde eut pour son dédommagement les Duchez de Poméranie, de Bremen, de VVerden, la Ville de VViſmar, & séance dans les Diétes de l'Empire & du Cercle de la Basse-Saxe, où elle avoit droit d'opiner, & outre cela une somme de cinq milions d'écus. Il y avoit plusieurs années que la Reine avoit formé le dessein de descendre du Trône (*) : Elle le fit enfin

(*) Peu de gens ignorent de quelle maniere la Reine Christine abdiqua la Couronne de Suéde : comme étant déchuë de l'estime que ses grandes Victoires lui avoient acquise, elle se fit un mérite de la nécessité : avec quelle grandeur d'ame elle soutint cette démarche qui eut toute la gloire d'un renoncement volontaire; & comme à l'âge de 27. ans elle préfera au faste de la Cour, les douceurs d'une vie privée, où elle pût satisfaire l'inclination qu'elle avoit pour les Sciences. Son éloignement pour le mariage contribua aussi beaucoup à cette résolution.

enfin, & après avoir fait déclarer le Prince Charles-Guſtave Prince héréditaire, elle ſe dépouilla de la Couronne avec beaucoup de ſolemnité, & déchargea ſes Sujets du ſerment de fidélité. Les Etats auroient ſouhaité que le Prince & la Reine ſe fuſſent mariez, mais ils n'avoient de penchant à cela ni l'un ni l'autre.

Au mois de Juin 1654. la dignité Royale

tion. On la preſſoit de ſe mettre en état de donner des Succeſſeurs à la Couronne : elle aima mieux s'en donner un de ſon vivant, en faiſant déclarer Charles-Guſtave *Prince Héréditaire*, & lui ceder même tout à fait le Gouvernement, que de le partager avec un Mari. Le jour venu que la Cérémonie de l'Abdication devoit ſe faire, qui étoit le 16. Juin 1654. la Reine ſe rendit au Senat, & là par un Acte qui fut lû à haute voix, elle renonça à jamais pour elle & pour tous ſes parens tant préſens qu'à venir à la Couronne de Suéde, & y ceda au Prince Charles-Guſtave ſon Couſin tous ſes droits & prétentions, à condition qu'il la maintiendroit ſa vie durant dans la poſſeſſion des biens qui lui avoient été accordez, ſavoir, les Iles d'Oenland, Gotland, Oenſel, VVolin, Uſedum, la Ville & Château de VVolgaſt & quelques autres Terres en Pomeranie, qui lui furent donnez en apanage, & qui lui raportoient environ 140. mille Rixdales par an. Peu après, Chriſtine paſſa en Italie, où elle embraſſa la Religion Romaine, & mourut à Rome l'an 1688.

Royale fut conférée (*) au Prince Charles-Gustave le même jour que la Reine y renonça, & l'année suivante il fit la guerre à la Pologne pour se vanger de l'affront qu'elle lui avoit fait de protester contre son élevation sur le Trône (†). Les progrès qu'il fit d'abord surprirent non seulement la Pologne, mais allarmérent même toute l'Europe ; car en trois

(*) Ces termes marquent que le Droit de Charles-Gustave à la Couronne n'étoit point fondé sur la cession de la Reine Christine, mais uniquement sur le choix des Etats. C'est ce que ce Prince reconnut lui-même, en se nommant *Prince élu*, & en avouant à l'Assemblée des Etats, *qu'ils lui avoient fait une grande grace, & beaucoup d'honneur, & témoigné une grande affection, en le déclarant Prince Héréditaire.* Il est vrai qu'il changea de langage quelque tems après, en faisant fraper des médailles avec une Devise qui sembloit déclarer qu'il ne tenoit sa Couronne que *de Dieu & de la Reine Christine*, A Dieu et Christina ; Mais quelles que fussent ses prétentions à cet égard, elles ne pouvoient reclamer contre sa premiere élection.

(†) Casimir, Roi de Pologne, protesta contre l'Elevation de Charles Gustave sur le Trône de Suede, prétendant que cette Couronne lui appartenoit comme aiant été usurpée sur lui par le Pere de Gustave le Grand. D'ailleurs les Polonois, au préjudice d'une Tréve de 26. ans, conclue entre les 2. Couronnes, avoient sollicité la Livonie à la révolte, & donné divers autres sujets de plainte aux Suédois. C'est ce qui porta Charles Gustave à déclarer la guerre à la Pologne.

trois mois de temps il eut pris toute la Pruſſe, excepté Dantzick, une grande partie de la Lithuanie ; les villes de VVarſovie, de Cracovie, & autres Places de la Haute & Baſſe Pologne. La plûpart des peuples de ces Provinces que le Roi *Caſimir* avoit abandonné, pour s'enfuir en Sileſie, prêtérent ſerment de fidélité aux Suédois. Mais cette rapidité de proſpéritez ne fut pas de longue durée : La premiére conſternation s'étant diſſipée, les Polonois furent auſſi prompts à abandonner le Roi de Suéde, qu'ils l'avoient été à prendre ſon parti. Outre cela, l'Empereur, la Moſcovie, & la Hollande ſe brouillérent avec lui ; le Dannemarc devint auſſi ſon ennemi, & il eut là un prétexte honnête d'abandonner la Pologne, où il ne pouvoit plus ſubſiſter. Ayant donc laiſſé le Gouvernement de la Pruſſe à ſon Frere, il marcha promptement vers le Dannemarc, qu'il réduiſit bientôt à la néceſſité d'acheter la paix par la perte des Provinces de Scanie, Halland, & Blexing. Cette paix qui fut concluë le Printemps ſuivant, fut rompuë quelques mois après.

L'Eté de l'an 1658. le Roi de Suéde fit paſſer inopinément ſon Armée dans

dans le *Selandt* (*) où il prit le Château de *Cronembourgh*, situé à l'entrée du Sund ; mais il n'eut pas le même bonheur à Copenhague qu'il assiégea inutilement, & à laquelle il fit donner vainement plusieurs assauts. La Flote de Hollande ayant secouru la place l'Eté suivant, le Siége fut converti en Blocus ; mais enfin le Roi Charles-Gustave, qui en six ans de tems s'étoit attiré l'inimitié de presque toute l'Europe par ses entreprises hardies & malheureuses, mourut de la fiévre l'an *1660.*, finit par sa mort le Blocus de Copenhague, & laissa sa Couronne à Charles XI. son Fils.

Ses Ministres firent la paix avec la Pologne, la Moscovie, l'Empereur, le Brandebourg, la Hollande, & le Dannemarc, à des conditions honorables. Cette paix ne fut interrompuë que par la

(*) Le *Selandt* ou la *Seelande* est la principale des Iles du Dannemarc. Elle est entre le Cattegat & la Mer Baltique, aiant au Levant le Detroit du Sund qui la separe de la Scanie, & au Couchant le grand Belt qui la separe de l'Ile de Fyonie. Elle peut avoir vingt lieuës du Nord au Sud, & environ douze du Couchant au Levant.

la derniere guerre (*) dont il ſera parlé dans les deux Chapitres ſuivans.

CHAPITRE XXI.

De la Maiſon Royale, & de la Cour ſous le Roi Charles XI.

CHarles XI. (†) nâquit le 25. de Novembre 1655. deux ans après que Charles Guſtave X. ſon Pere de la Maiſon de Deux-Ponts fut parvenu à la Couronne, en conſéquence de l'abdication de la Reine Chriſtine, de laquelle il étoit Couſin germain, étant Fils de Jean Caſimir Prince Palatin du Rhin, & de Catherine de Suéde, Fille de Charles IX. & Sœur de Guſtave Adolphe, Pere de la Reine Chriſtine. La Princeſſe Hedwige Eleonore de la Maiſon de Holſtein

(*) Cette guerre eſt celle de 1674. dans laquelle Charles XI. ſe trouva engagé auſſi-tôt après ſon couronnement. Il en ſera parlé ci-après.

(†) On n'a rien changé à ce Chapitre ni au ſuivant, qui étoient le VIII. & le IX. dans les précedentes Editions, & qui ont été compoſez ſous le Regne de Charles XI. mais on trouvera dans la ſuite l'abregé du Régne de Charles XII. juſqu'à préſent.

du Comte Jacob de la Gardie. Ce Général rendit de grands ſervices aux Moſcovites ; mais comme ils n'executérent pas les clauſes du Traité, il rompit avec eux, prit la ville de *Novvogrod*, & diſpoſa les Habitans, & ceux des autres Provinces voiſines, à demander pour leur Czar le Prince *Charles-Philippe*, Fils puîné du Roi : Mais on conſuma tant de temps à négocier, qu'on perdit l'occaſion.

Un an avant la mort de ce Roi, il eut guerre avec le Dannemarc, & ce fut en cet état qu'il laiſſa ſon Royaume l'an 1611. à *Guſtave Adolphe* ſon Fils, qui après avoir fait la paix avec le Dannemarc par la médiation de *Jaques I.* Roi d'Angleterre, tourna tous ſes ſoins à la guerre de Livonie & de Moſcovie. Il envoya ſon Frere vers les Frontiéres de Moſcovie, non en vûë de l'établir ſur ce Trône, car il ſe propoſoit de s'en mettre en poſſeſſion lui-même ; mais à deſſein d'engager les Places fortes du voiſinage du Duché de Finlande & de la Livonie, à recevoir Garniſon Suédoiſe au nom du Prince Charles-Philippe : il y réüſſit aſſez bien juſques à ce qu'on eut élu un autre Czar, avec lequel

lequel, après plusieurs succès différens de part & d'autre, il conclud un Traité de Paix par la médiation de l'Angleterre & de la Hollande.

Outre une partie de la Livonie dont la Suéde demeura en possession, elle retint encore le Pays d'*Ingermanland*, & la Province de *Kexholm*, avec plusieurs Places fortes, & chassa entiérement les Moscovites de la Mer Orientale.

La guerre de Pologne (*) qui eut quelques petits intervales de tréve, dura plus long-tems, & ne fut pas moins avantageuse aux Suédois, qui prirent Riga, & toutes les autres Places que les Polonois tenoient dans la Livonie, excepté un seul Fort : De là ils porterent la guerre dans la Prusse, où ils firent les mêmes progrès, jusques à ce qu'enfin l'Angleterre, & la France, &c. s'étant renduës Médiatrices, il se fit une tréve pour six ans.

Cette tréve donna le temps à Gustave de faire la guerre en Allemagne.

(*) Sigismond entreprit cette guerre pour recouvrer le Royaume de Suéde dont il avoit été dépossedé; & *Gustave Adolphe* la soûtint pour défendre sa Couronne & maintenir le Droit de son Election.

ſtein, & Sœur du Duc de Holſtein-Gottorp d'aujourd'hui, Mere du Roi régnant, n'eut que ce ſeul Héritier. Le Roi ſon Epoux étant mort l'an 1660. elle fut déclarée Régente du Royaume conjointement avec cinq grands Officiers de la Couronne, & ſe ſoûtint dans ce poſte juſques en l'an 1672. que le Roi ſon Fils fût déclaré majeur, & prit le Gouvernement.

Sa Majeſté ne fut élevée qu'à l'Art Militaire pendant ſa Minorité, ſoit que ſon Génie le portât à cela, ſoit que la Reine ſa Mere eût cette complaiſance pour ſon Fils, ou que ce fût une ruſe des principaux Miniſtres. Il apprenoit donc à faire des Armes, & à monter de grands Chevaux, exercices auſquels il prenoit plus de plaiſir qu'à aucune autre choſe, & même il y faiſoit plus de progrès qu'il n'eût fait dans les études où il faut plus d'application d'eſprit. Excepté le Suédois & le haut Allemand, que Sa Majeſté apprit pendant l'enfance, deux Langues qu'elle parle également bien, elle n'en apprit aucune autre parfaitement : elle n'a qu'une legére connoiſſance de la Langue Françoiſe, pour laquelle elle a une ſi forte averſion, que

bien

bien loin d'avouer qu'elle en entend quelque choſe, il n'y a pas moyen de l'obliger ſeulement à parler ce qu'elle en ſait. Ce défaut eſt cauſe ou en tout ou en partie, que le Roi eſt réſervé, & qu'il n'entre pas volontiers en converſation avec les Etrangers ; ce qui fait que les Miniſtres des autres Princes ont plus de peine à entretenir Sa Majeſté, & qu'elle eſt plus embarraſſée de leurs Mémoires.

Perſonne n'a jamais mieux ſurmonté cette difficulté que M. VVarwick, lequel ayant appris un peu de haut Allemand, à la faveur duquel il entretenoit Sa Majeſté dans le diſcours ordinaire, ſans y faire entrer aucunes affaires, ſe rendit par ce moyen le Miniſtre Etranger favoriſé, & eut l'honneur d'être diſtingué dans les occaſions par Sa Majeſté.

Charles XI. fut couronné l'an 1674. & incontinent après S. M. s'engagea dans une guerre, où elle aquit beaucoup d'expérience & d'honneur, n'ayant donné aucune Bataille où elle ne ſe trouvât en perſonne.

La paix s'étant faite en 1680. le Roi ſe maria à la Princeſſe Ulrique Eleonor, ſœur

ſœur du Roi de Dannemarc, auſſi célébre pour ſa pieté, pour ſa vertu, pour ſa ſageſſe, & pour toutes ſes autres qualitez véritablement grandes & nobles, qu'illuſtre par ſa naiſſance. Ces vertus ſoûtenuës d'une grande charité pour les pauvres, & d'une auſſi grande liberalité pour tout le monde, la font aimer de toute la Nation, malgré l'averſion naturelle que les Suédois ont pour les gens de ſon Pays. Elle a déja donné ſept enfans à Sa Majeſté, c'eſt-à-dire cinq Princes, dont quatre ſont morts; & deux Princeſſes, ſans compter les grandes eſperances qu'il y a de voir encore groſſir la Famille Royale (*).

Le Roi eſt de moyenne taille, & a bon air; ſes cheveux ſont bruns; il eſt d'une conſtitution ſaine & vigoureuſe, d'un tempérament ſanguin, & n'a jamais été attaqué d'aucune maladie violente

(*) Ce Prince n'a eu que ces ſept enfans dont l'un a été Charles XII. ſon Succeſſeur, quatre autres fils morts jeunes, & deux filles, ſavoir *Hedvvige Sophie* née l'an 1681 mariée l'an 1698. à Frederic Duc de Holſtein-Gottorp, & *Ulrique Eleonore* née l'an 1688. mariée en 1715. avec le Prince Héréditaire de Heſſe-Caſſel, & maintenant Reine de Suéde.

lente que par un accident : Il lui en eſt ſurvenu deux qui l'ont mis en danger de perdre la vie, le premier ſur la glace durant la guerre ; car le Roi étant à cheval, la glace rompit, & il tomba dans l'eau ; ce qui le jetta dans une fiévre dont il eut peine à revenir. Une autre fois ſon cheval tombant lui fit rompre une jambe, & ſes Chirurgiens le traitérent ſi mal, qu'outre le danger qu'il courut de la vie, les ſuites de leur ignorance ſe voyent encore dans le boitement de *Sa Majeſté*. Il lui eſt arrivé deux autres accidens qui ont affoibli ce Prince, & il eſt à craindre qu'ils n'accourciſſent ſes jours. L'un fut à la chaſſe, où M. VVach-Maſter étant en danger d'être tué par un Ours, *Sa Majeſté* le ſecourut, & le fit avec tant d'éfort, qu'elle ſe rompit une veine : cette rupture fut ſuivie d'une ſi grande perte de ſang qu'on crut alors qu'elle en mourroit, & depuis il lui eſt arrivé des ſaignemens toutes les fois qu'elle a voulu faire quelque mouvement un peu violent. L'autre fut qu'étant autrefois accoûtumée à courir de longues poſtes avec beaucoup de viteſſe, la chaleur a penſé ſouvent la ſuffoquer ; de ſorte qu'il en eſt

provenu une si grande dissipation d'esprits, & tant d'agitation dans son sang que ce Prince s'en sent encore, & que ceux qui sont auprés de sa Personne en craignent toûjours les suites.

Il est doué de plusieurs grandes & excellentes qualitez : Il a de la piété & de la Religion, ce qu'il fit paroître dans toutes ses actions d'une maniére exemplaire : Il a un courage invincible, & souvent il s'est expolé à de grands dangers, non seulement pendant les guerres qu'il a eu à soûtenir, mais aussi dans ses divertissemens.

Sa chasteté & sa tempérance sont au moins très-réguliéres : s'il y a des exemples où dans des occasions extraordinaires il se soit éloigné de la derniére de ces vertus, cela n'a jamais été connu ; &. à peine l'a-t-on soupçonné d'avoir jamais violé les devoirs de la premiére.

Il est frugal au souverain degré, & son esprit d'œconomie paroît par tout : si ses Sujets le croyent trop pressant pour avoir de l'argent, ils ont au moins la satisfaction de voir & d'être persuadez qu'il l'employe utilement pour eux, & qu'il ne le dépense ni en libéralitez excessives, ni en divertissemens, qui ne sont

ſont point du tout du goût de Sa Majeſté. Elle n'aime point non plus la Comédie, le Jeu, & autres Recréations ; elle ſe plaît ſeulement à monter à Cheval, à faire des armes, & à chaſſer.

Peut-être y auroit-il plus de juſtice d'attribuer une telle conduite à l'état de ſes affaires, qu'à ſon propre naturel, qui le porte plûtôt aux fatigues du Camp, qu'aux délices de la Cour ; & qui s'accommode mieux d'une familiarité Martiale, que des apparences de Grandeur, & des ſolemnitez de l'Etat. La colere qui a été ordinaire à tous ſes Ancêtres, a quelquefois fait ſortir ce Prince de ſon caractére auſſi bien à l'égard des Grands, qu'à l'égard des Petits ; mais cette colere eſt d'ordinaire bien-tôt paſſée, & la facilité avec laquelle il pardonne à ceux qui l'ont offenſé, dédommage de ſon emportement.

Il ſemble qu'il ait pour le moins autant de reſpect pour ſa Mere, que de tendreſſe pour ſon Epouſe, qui eſt ſatisfaite de ſa conſtance, mais qui n'a guéres de part à ſes ſecrets, & très-peu à ſa converſation ; qu'il reſerve ſouvent pour la Reine ſa Mere, dans l'apartement de laquelle il mange ordinairement.

Sa Majeſté a très-grand ſoin des affaires de ſon Royaume, & outre que ſa diligence rend ſes Miniſtres plus circonſpects, elle s'eſt aquiſe par-là une grande expérience. Elle ne dédaigne pas de prendre connoiſſance des moindres choſes, & il ne ſe conclud rien d'important ſur quoi elle n'ait été conſultée. C'eſt à cela qu'elle employe tout ſon tems, & depuis cinq heures du matin qu'elle ſe léve ſans manquer, à peine ſe paſſe-t-il une heure de la journée où elle n'ait quelque affaire à traiter.

La frugalité de Sa Majeſté paroît dans tout ce qui compoſe ſa Cour : on y fait peu de cas de la pompe & de la magnificence, ſoit en Habits, ſoit pour la Table, ſoit pour le Train, ou pour les autres choſes de cette nature. Le principal Officier de la Cour eſt le Grand Maréchal, qu'on appelloit autrefois le Maréchal du Royaume : Le Comte Jean eſt à préſent pourvu de cette Charge. Après lui ſont le Maréchal & l'Intendant de la Cour : Il y a environ huit ou dix autres Officiers qu'on appelle Gentilshommes de la Cour, qui ſervent le Roi à table. Ce qu'il y a de plus beau à voir, ſont les Gardes à pied, qui ſont

un

un Corps de 2200. Il y en a toûjours une Compagnie au Château, le reſte eſt diſperſé dans les autres endroits de la Ville. Le Colonel des Gardes eſt auprès de la perſonne du Roi toutes les fois qu'il eſt queſtion de quelque ſolemnité publique ; & le Capitaine de Garde couche dans la chambre voiſine de celle où couche Sa Majeſté. Il y a une autre Garde de 150. hommes, & lors que le Roi marche en cérémonie il eſt ſuivi d'environ dix de ces hommes qui marchent à pied avec des halebardes, & d'autres qui ſont à cheval.

La Reine Mere tient le premier rang après le Roi, ſoit qu'il s'agiſſe des Negociations des Miniſtres Etrangers, ou qu'il ſoit queſtion de quelques autres affaires indifferemment.

C'eſt une Princeſſe qui a beaucoup de vertu & de bonté, & qui ſeroit encore plus eſtimée, ſi l'inclination qu'elle a à bâtir ne l'empêchoit pas de faire des libéralitez. Elle a fait bâtir un très-magnifique Palais à environ ſix milles de Stockolm : Il regarde d'un côté ſur un grand Lac, & de l'autre ſur un Jardin de mille verges de longueur, enrichi de très-belles ſtatuës toutes choiſies, & qui

qui ſont les dépouilles de l'Allemagne & du Dannemarc. Il y a auſſi quantité de caſcades, fournies de très-bonne eau qui tombe d'une éminence qui n'en eſt éloignée que d'environ un mille.

Le Comte Charles Gyldenſtiern gouverne ſa Cour & ſes Revenus, & après lui eſt le Maréchal de la Cour & autres Officiers. Il y a auſſi la Gouvernante des Filles d'honneur qui ſont ſix. Il y a de plus d'autres Domeſtiques inferieurs.

A ce qu'on a déja dit de la Reine Epouſe du Roi, on peut ajoûter qu'elle aime beaucoup la lecture, & qu'avec les Langues du Nord elle parle parfaitement bien François : Elle eſt d'un temperament mélancolique, & vit dans une grande retraite, ne ſortant que rarement de ſon apartement, & de celui du Prince & des Princeſſes.

L'aînée des Princeſſes nâquit l'an 1681. & le Prince l'année ſuivante : ils ſont l'un & l'autre d'une conſtitution délicate ; ils promettent beaucoup, & ſont élevez avec un grand ſoin. La plus jeune des Princeſſes nâquit en 1688.

CHA-

L'ÉTAT PRESENT DE LA SUEDE,

AVEC

UN ABREGÉ

De l'Hiſtoire de ce Royaume.

TRADUIT DE L'ANGLOIS

DE *M. ROBINSON.*

NOUVELLE EDITION,

Augmentée de pluſieurs Remarques, du Régne de CHARLES XII. *& de l'Avénement de la Reine au Trône, juſqu'à préſent.*

SECONDE PARTIE.

A AMSTERDAM,
Chez PIERRE BRUNEL, ſur le Dam.
M. DCC. XX.

CHAPITRE XXII.

De la Conduite de Sa Majeſté.

LE Roi (Charles XI.) ne fut pas plûtôt couronné, qu'il ſe vit engagé dans la guerre qui ſe faiſoit alors (*). Il prit le parti de la France en conſidération d'une penſion de 200000. livres qu'elle lui donnoit par an. Le premier contretemps qui lui arriva dans cette guerre fut la défaite du Maréchal *Wrangel*, & de ſon Armée en Allemagne †; contre-temps ſi peu prévu, ou auquel on étoit ſi peu préparé, qu'il ouvrit le chemin à tous les maux qui s'en enſuivirent, & donna occaſion au Roi de faire voir ſon courage dans la défence de ſes Royaumes & de ſon peuple. Le ſuccès de cette action fit pancher la balance

(*) L'an 1674.

(†) Cette défaite arriva l'année ſuivante à Fehr-Bellin, après que l'Electeur Frederic-Guillaume de Brandebourg, qui étoit en Alſace avec ſon armée, fut venu avec une diligence incroyable au ſecours de la Pomeranie, où les Suédois avoient fait irruption. Il les ſurprit à Ratenau, les battit à Fehr-Bellin, & les chaſſa de toutes leurs conquêtes.

ce du côté des Danois, & leur fournit une occaſion favorable de déclarer la guerre qu'ils cherchoient depuis long-temps. Les premieres actes d'hoſtilité commencérent par le Duché de Holſtein, qui fut ſurpris par les Danois; elle continua par la priſe de VViſmar, & paſſa de là dans la Province de Scanie. Le Roi de Suéde s'étant rendu dans ces pays-là pour faire tête aux Danois, trouva que ſes Miniſtres n'avoient pas fait les préparatifs qu'il falloit. Quatre ou cinq des Places fortes de cette Province étoient déja entre les mains des Ennemis; & les Habitans avoient la liberté de donner aux Danois des preuves de leur affection.

Pour vaincre ces difficultez, & un redoutable Ennemi, moins à craindre par ſes propres forces, que par celles de ſes Alliez dont il étoit aſſiſté, le Roi n'avoit d'abord qu'une poignée de gens. Ses magazins étoient vuides. Les forces du Royaume étoient diſperſées dans l'Allemagne & dans la Livonie, ſur les Frontieres de Norwege, & ailleurs; d'où Sa Majeſté ne recevoit que des avis de pertes & de fâcheux revers; de ſorte qu'il ſembloit que le bonheur de la

Suéde

Suéde, & toute ſon ancienne gloire ne dépendit que de la perſonne du Roi, & de ſa petite Armée, avec laquelle il gagna trois Batailles (*) en un an. On dit qu'à une de ces Batailles il chargea juſqu'à treize fois à la tête d'une Brigade; cependant il y a ceci de très-remarquable, qu'il ſe ſait bon gré de n'avoir répandu le ſang de perſonne.

Ce Prince aquit beaucoup d'expérience durant le cours de cette guerre, ſans prendre la moindre teinture des vices qui régnent ordinairement à l'Armée. Il fut perpétuellement en action, & tellement occupé, qu'à peine quitta-t-il la botte durant trois ans: il parut par tout infatigable. Les extrémitez auſquelles il fut ſouvent réduit, lui apprirent pluſieurs excellentes leçons: elles lui firent connoître ſur tout qu'il falloit mettre le Royaume en meilleur état de défenſe qu'il

(*) Je n'en trouve que deux conſiderables, du moins dans une même année, ſavoir, la Bataille Navale de Malmoë gagnée le 14. Juillet 1677. & la Bataille de Landscroon le 24. du même mois. Mais l'une & l'autre furent précedées de celle de Lunden en Scanie le 14. Decembre 1676. Toutes les trois ſe donnerent en moins de huit mois, & c'eſt peut-être ce que l'auteur veut dire.

qu'il ne l'avoit trouvé. Outre les Officiers, & les principaux Miniſtres qui étoient auprès de lui, le Baron *Jean Gyldenſtiern* fit tout ce qu'il put pour donner à Sa Majeſté de mauvaiſes impreſſions contre le Sénat, & découvrit les malverſations que les Seigneurs Gouverneurs avoient faites pendant ſa minorité. Ces impreſſions furent ſi fortes, & allérent ſi loin, que comme les effets de ſon mécontentement éclaterent ſur quelques-uns durant la guerre, qu'il eut généralement du mépris pour tous, & qu'il ne leur communiqua rien, ni ne leur fit rien ſavoir de ce qui ſe paſſa, qu'ils n'apprirent que par des Paſſagers, & des Maîtres de vaiſſeaux : Auſſi après la concluſion de la paix, & ſon retour à Stockholm qui fut l'an 1680., Sa Majeſté fit aſſembler les Etats du Royaume, & leur fit une Relation abregée de ce qui s'étoit paſſé durant la guerre, & de la maniére dont elle s'étoit terminée ; les pria de conſidérer les grandes pertes que le Royaume avoit faites, leur propoſa de délivrer le Gouvernement, ou plûtôt les Etats eux-mêmes des extrêmitez auſquelles ils s'étoient vu réduits, & les pria de ſonger aux moiens

de mettre le Royaume en seureté.

Il ne fut pas difficile de charger les Ministres qui avoient conduit les affaires durant la minorité du Roi, des pertes & des malheurs de la guerre. On choisit donc des Commissaires tirez des différens Corps des Etats pour faire recherche des bévuës & des mauvais conseils de ces Ministres, & pour condamner les coupables : pour cet effet les Registres du Conseil furent examinez, les pertes causées par chaque résolution supputées, & chaque Sénateur qui y avoit donné son consentement, fut taxé à proportion ; & cela avec tant de rigueur que tout le bien des taxez n'auroit pas été suffisant pour payer les Taxes. Et comme les Etats trouvérent aussi que l'autorité que les Senateurs avoient prise, avoit contribué à produire ces méchans éfets, ils déclarérent que n'étant pas nécessaire qu'il y eût de tels Médiateurs entre le Roi & eux, ils ne voioient pas non plus que l'Article du serment que Sa Majesté avoit prêté à son avenement au Trône, par lequel elle avoit promis de gouverner le Royaume selon l'avis des Senateurs, l'obligeât à se faire à l'avenir une nécessité d'avoir leur consentement sur les ré-

ſolutions qu'elle jugeroit à propos de prendre ; ou de continuer les appointemens qu'à ceux qu'elle trouveroit bon d'employer. Là-deſſus on en éloigna pluſieurs ; & les autres, au lieu de retenir leur premiére qualité de Conſeillers ou Senateurs du Royaume, furent appellez Conſeillers du Roi : expédient qui un jour peut coûter cher à la Couronne ; car par ce moyen il n'y a perſonne qui puiſſe faire la fonction de Mediateur entre le Roi & ceux qui ſe plaignent. Pour donner plus de force à tout cela les Etats déclarérent auſſi, qu'encore qu'on pût faire rendre compte de leur adminiſtration à ceux qui gouverneroient les affaires durant une minorité, néanmoins Sa Majeſté qui ne tenoit ſa Couronne que de Dieu, ne devoit rendre compte de ſes actions qu'à Dieu ſeul, & n'étoit obligé à autre choſe qu'à ce qui étoit porté par le ſerment de ſon Couronnement, c'eſt-à-dire à gouverner le Royaume ſelon les Loix. Cet article fut plus amplement expliqué par la Convention qui ſuivit.

Pour remedier aux preſſans beſoins du Gouvernement, & aquitter les dettes qu'on avoit contractées pendant la guerre,

re, l'on décida de pluſieurs choſes très-importantes ; car l'on accorda un Don gratuit fort conſiderable, pour le payement duquel tous les Gens du Royaume qui étoient aux gages de la Couronne, payoient le dixiéme Denier ; chaque Ferme payoit cinq écus, qui eſt preſque ce que ces Fermes produiſent de rente : les Villes contribuérent à proportion ; & tout cela pour deux ans, ou pour quatre en cas que la guerre ſurvint. On réſolut enfin d'établir un nouveau Collége de Reduction, avec pouvoir de réünir à la Couronne tous les Domaines que les Rois précedens avoient aliénez par voye de donation, ou vendus au deſſous de leur juſte valeur.

Le choix des Membres de ce Collége fut laiſſé à Sa Majeſté, & elle ſe chargea du ſoin de leurs inſtructions ; les Etats ſe contentérent de leur preſcrire quelques régles générales, & ordonnérent ſur tout qu'on laiſſeroit au Propriétaire des Terres ainſi réünies la valeur de ſoixante & dix livres par an.

Les Etats recommandérent au Roi pour l'avenir la ſûreté du Royaume, & le priérent de diſpoſer les forces de terre & de mer, en ſorte qu'elles fuſſent

prêtes à agir en cas de besoin. La conjoncture fut si favorable à l'autorité du Roi, qu'il n'eut presque qu'à demander pour avoir tout ce qu'il voulut, chacun de ceux qui composoient les Etats faisant à l'envi à qui accorderoit le plus. La grande & la petite Noblesse qui dépend entiérement du Roi, & qui sans quelque Charge ne sauroit subsister de son bien, fut contrainte de donner les mains à tout, plûtôt que de s'exposer au danger de perdre les Emplois qu'elle avoit, & ceux qu'elle espéroit à l'avenir. L'intérêt donc l'obligea d'en user comme les Officiers de l'Armée qui étoient de leur Chambre, & comme quelques autres de leurs Collégues, qui soûtinrent les intérêts du Roi avec vigueur.

Le Clergé, les Bourgeois, & les Paysans se laissérent aisément persuader, que les maux qu'ils avoient soufferts ne venoient que de la trop grande autorité des Nobles; qu'on ne pouvoit jamais se trop fier au Roi, qui avoit si souvent exposé sa vie aux plus grands périls pour la défense de ses sujets, & qu'il étoit de leur devoir de lui en témoigner toute la reconnoissance possible; outre cela ils étoient

étoient bien aiſes d'avoir occaſion d'abaiſſer les Nobles, toûjours fiers & impérieux dans la proſpérité, & ils s'imaginoient que le fardeau qui tomberoit ſur eux, leur ſeroit autant de ſoulagement.

Ces diſpoſitions des Peuples, jointes à l'affection extrême qu'ils avoient pour la perſonne du Roi, perſuadez qu'ils étoient de ſa piété, & ravis en admiration de ſon courage, lui donnérent occaſion de jetter les fondemens d'une Monarchie auſſi ſouveraine & abſoluë qu'il y en ait en Europe. On dit que ce fut Jean Gyldenſtiern, Miniſtre habile, & grand ennemi du Senat, qui fit à Sa Majeſté le plan de cet important changement. Il avoit ſuivi le Roi à l'Armée, & s'étoit attiré le maniement de toutes les affaires importantes, & peut-être eſpéroit-il ſe ſoûtenir dans le même poſte après cette grande révolution, ce qu'il n'auroit pu ſe promettre ſi le premier Gouvernement eût ſubſiſté. Mais avant l'Aſſemblée des Etats, & incontinent après ſon retour de Dannemarc, où il avoit été envoié en Ambaſſade, il mourut, non ſans ſoupçon d'avoir été expédié par une mort anticipée.

Les Etats s'étant ſéparez, Sa Majeſté mit, ſuivant ce plan, ſes Miniſtres en action, & avec une application infatigable il prit lui-même connoiſſance de leur conduite.

Les affaires étrangéres furent commiſes au Comte *Benedict Oxenſtiern*, & à M. *Oernſtedt*, tous deux habiles, & expérimentez dans les affaires. La premiere affaire publique à laquelle le Comte commença d'être employé, ce fut au Traité de Munſter, où il demeura quelque temps, & depuis il a preſque toûjours été en Ambaſſade, ſur tout en Allemagne: Il fut enſuite au Traité de Nimegue, où il conçut, s'il en faut croire ce qu'en dit Madame ſon Epouſe, une violente averſion pour la France. Ayant été fait après cela Préſident de la Chancellerie en la place du Comte Magnus de la Gardie auquel on avoit ôté cette Charge, il eut ſoin de donner les mêmes impreſſions à Sa Majeſté, & lui repreſenta comment cette Cour avoit corrompu ſes Miniſtres, & avoit engagé la Suéde dans la guerre, dont elle avoit ſenti les fâcheuſes ſuites, & où elle avoit été forcée de faire une paix qui l'avoit dépoüillée d'une partie des Etats qu'el-

qu'elle avoit en Allemagne, après avoir perdu quarante bons Vaiſſeaux ; & plus de cent mille hommes ; ce qu'on auroit pû prévenir ou réparer, ſi la France n'avoit pas ſacrifié la Suéde à ſes intérêts : Que le Subſide de la France avoit plûtôt été diſtribué par ſes Commiſſaires, & employé à ſon ſervice, que payé à Sa Majeſté, qui ſouvent dans ſes plus preſſantes néceſſitez n'avoit pû tirer aucun ſecours de ce fonds : Que le Roi ne pouvoit être le maître de ſes Conſeils, ni faire dans l'Europe la figure qu'il devoit tant qu'il paſſeroit pour un Prince mercenaire & penſionnaire de la France.

Ces raiſons & autres ſemblables obligérent le Roi d'ordonner à tous les Membres du Conſeil Privé de rédiger par écrit les conſeils qu'ils croyoient avoir à lui donner au ſujet des affaires étrangéres. Il y en eut qui ſoûtinrent chaudement les intérêts de la France ; mais les raiſons du Parti oppoſé l'emportérent ſur l'eſprit du Roi, qui prit ſur cela des reſolutions, d'où s'enſuivit la Ligue avec la Hollande, & tout ce que la Suéde a fait depuis contre les intérêts de la France.

Sa

Sa Majesté donna l'administration des affaires domestiques au Baron *Claude Flemingh* ; & comme le Pere de ce Ministre avoit été maltraité par ceux qui avoient gouverné pendant la minorité, il lui avoit laissé divers projets, qui s'accordant avec les desseins que la Cour avoit alors, le mirent en état de travailler avec succès à la réünion des Domaines détachez de la Couronne. Ayant donc été nommé Président du Collége de Réünion ou de Réduction, & se voiant assisté d'un nombre suffisant de Juges, il commença par examiner les Titres de ceux qui étoient en possession des Terres qui appartenoient autrefois à la Couronne : Et lors qu'il s'en trouvoit qui avoient été aliénées par voye de donation sous ombre de services rendus, ou qui étoient situées en des lieux défendus, on les réünissoit à la Couronne sans autre contestation, & l'on assignoit là-dessus au Possesseur la somme de soixante & dix livres par an pour son dédommagement. Quant à celles qui avoient été venduës, on s'informoit du prix de la vente, & de la juste valeur de la chose venduë. Si l'on avoit payé argent comptant, l'on en payoit l'intérêt à cinq pour

pour cent : Et ſi le revenu annuel de la Terre excédoit cet intérêt, l'on ſupputoit le ſurplus & l'intérêt à commencer du jour de la vente, & ſouvent cela revenoit à la valeur du capital, lequel étant aquitté par ce moyen, la terre revenoit au Roi. Lors que les terres avoient été données en payement d'arrérages, il n'y avoit point d'intérêt, parce qu'on regardoit le capital comme un fonds mort, & qui ne produiſoit rien : de ſorte que la valeur annuelle de ces terres, comme auſſi l'intérêt ſe décomptoient ſur le principal ; & comme il étoit bien-tôt conſumé, non ſeulement les terres retournoient au Roi, mais même le poſſeſſeur lui demeuroit redevable ; & il devoit regarder comme une grace, que Sa Majeſté voulût reprendre les terres, & le décharger de la dette.

Le Roi s'aquit par ce moyen un revenu très-conſidérable, & appauvrit en même temps la plûpart des Familles de Suéde, dont les Ancêtres & elles-mêmes avoient conſumé leurs vies & leurs biens au ſervice de la Couronne : cependant on ne pouvoit avoir aucun égard à cela, & il n'étoit pas poſſible d'en favoriſer quelqu'un en particulier ſans mé-

con-

contenter tout le reſte, qui ſouffrit avec patience tant que la ſouffrance fut générale.

Le même Baron de Flemingh fut fait auſſi Préſident de la Threſorerie, & du College des Liquidations, Tribunal qui fut non ſeulement établi pour empêcher d'approcher & pour éloigner de la Threſorerie, tous les creanciers, juſques à ce que leurs comptes euſſent été réglez & approuvez dans ce Collége; mais auſſi pour découvrir ceux qui étoient en quelque maniere redevables au Roi, pour liquider ce qu'ils devoient, & pour en demander le payement, qu'on ne pouvoit pas refuſer (comme on faiſoit quelquefois) ſous prétexte que la partie avoit de plus grandes ſommes à demander à la Couronne: de ſorte que la dette du Roi ſe payoit préalablement & ſans aucun delai, & la partie demeuroit dans ſes droits de faire régler ſes comptes au Collége des Liquidations. On conduiſit enfin les choſes de telle maniére, en obſervant, comme on parle, le prix des terres venduës, le temps auquel le payement s'étoit fait, &c. que pluſieurs des dettes du Roi ſe trouvérent payées ſans qu'il lui en coûtât un ſou, & pluſieurs qui pré-

prétendoient que le Roi leur dût, ſe trouvérent eux-mêmes les debiteurs, & furent pourſuivis pour le payement avec beaucoup de rigueur.

Sa Majeſté chargea du payement de ſa Flotte le Baron *Hans VVacht-meiſter*, qui fut mis en la place du Comte *Steenbock*, Grand Amiral, & qui eut le crédit de la tranſporter de Stockholm où elle étoit ordinairement, & de la faire venir dans un Havre qu'on avoit fortifié pour cet effet dans la Province de Bleking, & qui s'appelle Carleſcrone. La raiſon de ce changement étoit que Carleſcrone étoit plus proche du Dannemarc & de l'Allemagne, que les glaces s'y fondoient plûtôt, & qu'il y avoit dans les pays voiſins plus de bois de charpente. On travailla dans ce Port & ailleurs avec beaucoup de diligence à reparer les vieux vaiſſeaux, qui n'alloient pas à vingt voiles, pour en bâtir de nouveaux: Deux Anglois & autres Maîtres Charpentiers en ont bâti depuis environ vingt de quarante piéces de canon juſques à quatre-vingt; & huit ou dix autres moins grands & moins forts.

Le Roi lui-même ſe chargea du ſoin de la Milice, parce qu'il avoit ſenti mieux

mieux que perſonne les ſuites du deſordre où elle avoit été, & avoit apris par expérience combien il eſt néceſſaire d'avoir des troupes ſur pied, & combien elles ſont avantageuſes aux deſſeins d'un Souverain. On parlera ailleurs de la maniere dont Sa Majeſté s'y prit.

Pendant cette intervalle Sa Majeſté fit pluſieurs nouvelles Loix ; l'une contre les Duels, de laquelle on a déja parlé en ſubſtance ; l'autre pour régler les rangs entre les Nobles & les Officiers : par cette Loi les ſoldats ſont les plus conſidérez après les Conſeillers du Conſeil Privé ; chaque Office conſidérable ayant rang ſelon ſa dignité, & le pas ſe donnant ſuivant ce rang, ſans aucun égard à la naiſſance ou à la qualité.

A l'aſſemblée des Etats qui ſe tint l'an 1683. outre le don gratuit égal à celui qui lui avoit été accordé par les Etats précedens, Sa Majeſté obtint tous les ſecours & tous les avantages néceſſaires pour éxécuter les projets qu'elle avoit en vûë ; car non ſeulement on conſentit à la réünion des ſoixante & dix livres par an, réſervées au Poſſeſſeur qu'on dépouilloit des Terres, ce qui paſſa ſans la moindre difficulté, parce que la Nobleſſe

ſe qui avoit le plus perdu ſe vengeoit par ce moyen des Officiers de l'Armée, & de ceux qui avoient été les zelez Partiſans de la Réünion, qui n'y auroient que peu ou point perdu, ſi la réſerve de ſoixante & dix livres par an eût ſubſiſté; mais même l'article qui portoit qu'on gouverneroit le Royaume ſelon les Loix y fut plus clairement expliqué, & il fut déclaré tout de nouveau, que Sa Majeſté ne ſe lioit pas par là les mains, & ne s'impoſoit aucune obligation à l'égard des Loix qui ſubſiſtoient alors, mais qu'elle pouvoit les changer, & y ajoûter ce qu'elle jugeroit le plus utile à l'état préſent du Royaume, & que quelques inſtructions qu'il lui plût de donner à quelque Collége ou Officier que ce fût, elles ſerviroient de Loi à eux & à tous ceux qui leur appartiendroient. Il y eut ſeulement ceci d'ajoûté, qu'on eſpéroit que Sa Majeſté leur donneroit des Loix générales, & qui obligeroient tout le monde. Et ſur la remontrance que le Roi avoit faite aux Etats, que les Miniſtres en avoient mal uſé après la mort de ſon Pere, dont ils avoient caſſé le Teſtament, & changé la forme du Gouvernement qu'on devoit obſerver pen-

pendant sa minorité, les Etats déclarérent malhonnêtes compatriotes les auteurs de ces changemens, & les abandonnérent à la justice du Roi, promettant qu'en cas que Sa Majesté vint à mourir, ils prendroient garde que pendant la minorité de son Successeur, son Testament fût ponctuellement exécuté, & la forme du Gouvernement qui y seroit prescrite, inviolablement observée.

Les Etats de 1686. renouvellérent le don gratuit ordinaire qu'on demandoit pour mettre le Roi en état de payer ses dettes, & relâchérent quelque chose au sujet de la Réduction, ou Réünion, plûtôt en vuë de rendre le Roi & ses Ministres moins odieux, que dans la pensée d'ajoûter quelque chose à l'autorité de Sa Majesté.

Ces Concessions & autres semblables ont fait de ce Roi un Monarque absolu, auquel ses Sujets se soumettent sans aucune répugnance; & si les autres maux qui accompagnent ordinairement celui-ci ne l'avoient pas rendu incommode, à peine se seroit-il trouvé dans ce Royaume quelque mal-intentionné pour le Gouvernement : Mais la perte des biens qu'on croyoit posséder avec justice, a fait plu-

plusieurs mécontens dans la grande & petite Noblesse, & les fréquentes & pesantes Taxes imposées par les Etats, ne sont pas moins sensibles au petit Peuple, ou plûtôt elles lui sont si sensibles, que le Roi de Suéde a peut-être autant perdu en perdant une partie de l'affection de ses Sujets, qu'il a gagné en grossissant ses Revenus. Cependant il n'y a guére d'apparence que cela produise de mauvais effets, parce que le Roi sait parfaitement bien se faire obéïr, & a des moyens en main non seulement pour prévenir les desordres, mais même pour engager la plus grande partie de la Nation dans ses intérêts: Car c'est Sa Majesté qui dispose de toutes les Charges du Royaume qui sont de quelque considération; & les Seigneurs & Gentilshommes ont plus de besoin que jamais de se rendre agréables, s'ils en veulent avoir. De plus le Roi a depuis peu jugé à propos d'obliger tous ceux qui sont dans les Charges de renouveller leur serment de fidélité, dont le Formulaire a été accommodé au Gouvernement présent. On a aussi revu & renouvellé les instructions de tous les Gouverneurs des Provinces, & autres Officiers tant Ci-

vils que Militaires : Et comme on a déja publié un nouveau Corps de Loix Eccléſiaſtiques ; auſſi les Loix ordinaires du Royaume doivent-elles être éclaircies, & il y a des raiſons qui obligent de les rendre plus complettes, & plus conformes à l'état preſent des choſes, & aux intentions du Roi, & de ceux qui lui conſeillent ces changemens. Cependant toute cette autorité & cette prévoyance ne ſont pas ſuffiſantes, au jugement même de la Cour, pour empêcher un Peuple opprimé d'exciter des troubles dans le Royaume ; & il y a apparence qu'il ne ſeroit pas longtems à remuer, ſi le Roi ne ménageoit le Clergé avec beaucoup de ſoin & d'application, & ne cultivoit ſon affection & ſa fidelité par la complaiſance qu'il a pour les Gens d'Egliſe, non-ſeulement dans les affaires Eccléſiaſtiques, mais auſſi dans les Civiles ; & cela parce que les Prêtres ont beaucoup de pouvoir ſur les eſprits, & une autorité abſolue ſur les Peuples, les ſeuls capables de remuër, & qu'ils peuvent les irriter, ou les appaiſer à leur fantaiſie (*). Malgré ces aparences de mé-

(*) Ici finit ce que nous avons de Mr. Robinſon. Tout le reſte eſt ajou-

mécontentement, qui sembloient menacer le Royaume d'une Révolution prochaine, les choses ne laisserent pas de demeurer sur le même pié pendant tout le Régne de Charles XI. & celui de son Successeur, tant ce Prince savoit bien se faire obéïr, comme on vient de le remarquer. Il étoit même si sûr de la déference qu'on auroit encore pour lui après sa mort, qu'il régla par son Testament l'ordre de la Succession de la maniere suivante.

„Comme les Etats du Royaume ont „desiré & trouvé qu'il convenoit qu'on „abolit le Droit d'Election, & qu'on „établit une Succession Héréditaire & „immuable, pour l'affermissement de „la tranquilité du Royaume, & que „pour prévenir toutes contestations à „l'avenir, on a jugé à propos d'étendre les résolutions prises en 1604. „& ensuite en 1627. 1633. & 1634.

ajoûté, & c'est proprement en cet endroit que commence le véritable *Etat présent de la Suéde*. Tout ce qui précéde n'est pas inutile pour cela, il est même absolument nécessaire pour l'intelligence du Régne de *Charles XII.* qui suit, & de la Révolution qui vient d'arriver à l'avénément de la Reine *Ulrique* au Trône.

„ en faveur de la Reine Chriſtine & de „ ſes Deſcendans, juſqu'à ordonner que „ les Femmes ſeroient habiles à ſucceder „ au défaut de la Ligne Maſculine:

„ A CES CAUSES, nous établiſ„ſons & ordonnons. 1. Que la Ligne „ Maſculine aura toujours la préference „ dans la Succeſſion à la Couronne & „ dans nos Royaumes Héréditaires en „ la maniere ſuivante : que le Prince „ aîné de la Famille Royale & ſes Deſ„cendans mâles ſucceſſivement & auſſi „ longtems qu'il y aura un Héritier mâ„le, ſera reçû & reconnu comme le „ ſeul & legitime Héritier, ainſi qu'il „ a été établi & ordonné en 1634. ſui„vant la diſpoſition Teſtamentaire du „ Roi Guſtave I. (*) de glorieuſe mé„moire. 2. Mais en cas que la Ligne „ Maſculine vienne à manquer & qu'il „ n'en

(*) Ce fut Guſtave I. comme nous l'avons déja dit pluſieurs fois, qui fit déclarer la Couronne de Suéde Héréditaire pour lui & pour ſa Poſterité. Cela ſe fit en l'Aſſemblée des Etats Généraux à VVeſteras l'an 1544. par un Acte ſolemnel qui abolit pour toujours les élections, en faveur du Prince Eric fils de Guſtave, & des autres Princes ſes Deſcendans tant en Ligne directe que collaterale à perpétuité. Cet Acte fut appelé l'*Union Héréditaire*.

„ n'en reſte aucun, le Droit Héréditai-
„ re reviendra à la Ligne feminine en
„ vertu du ſuſdit ordre établi pour la
„ Succeſſion. 3. Dans le ſuſdit cas, nos
„ Filles qui ſeront en vie ſeront admiſes à
„ la ſucceſſion à la Couronne & préfe-
„ rées aux Deſcendans femelles de no-
„ tre Fils, & premierement l'aînée &
„ ſes Deſcendans mâles, & ainſi de ſui-
„ te comme ci-deſſus. 4. Mais s'il ar-
„ rivoit qu'aucune de nos Filles ne fût
„ en vie, & qu'elles laiſſaſſent néanmoins
„ des enfans, en ce cas-là, les Deſcen-
„ dans de notre fils en Ligne feminine
„ tant mâles que femelles ſeront prefe-
„ rez & ainſi ſucceſſivement, en vertu
„ & ſuivant la teneur du Teſtament du
„ Roi Guſtave I. Pourvu qu'on ſe con-
„ forme à ce réglement, & qu'on n'y
„ aporte aucun obſtacle, il y a lieu d'eſ-
„ perer avec le ſecours de Dieu, qu'il
„ n'y aura aucune incertitude ni difficul-
„ tez touchant la ſucceſſion à la Cou-
„ ronne".

Ces meſures ainſi priſes, le Roi mou-
rut le 15. d'Avril 1697. laiſſant pour
Succeſſeur Charles XII. ſon fils âgé de
quatorze ans & dix mois.

CHA-

CHAPITRE XXIII.

Caractére du Roi Charles XII. dans sa jeunesse.

CE Monarque étoit né avec toutes les dispositions du corps & de l'esprit, qui peuvent rendre un homme le modele des Princes. Grand, bien-fait, martial dans son air, il étaloit dans toute sa personne ces qualitez qui préparent les hommes à l'estime & à l'admiration. Aiant exercé sa complexion naturellement robuste par des fatigues continuelles, & formé son corps par les exercices dont il s'étoit fait un divertissement dès l'âge le plus tendre, il avoit, pour ainsi dire, proportionné ses forces à la grandeur de son courage & à la vaste étenduë de ses desseins. Né d'un Pere Guerrier, il fut, comme lui, élevé au milieu des armes. Accoûtumé de bonne heure à une vie dure, il ne connut point la volupté qui amolit les Princes ordinairement. Son éducation fut à peu près la même que celle du Roi son pere. Pour les qualitez du cœur, on peut dire qu'il n'avoit aucun penchant vicieux.

Il

Il étoit moderé, temperant, débonnaire, frugal, ennemi du luxe, liberal, amateur de la Juſtice, chériſſant le mérite dans ſes ennemis mêmes, ferme, intrepide, ſuivant avec ardeur & avec conſtance la route où il ſe croyoit guidé par la gloire. Comme on eut ſoin de le faire étudier, & qu'outre l'Allemand, le François & l'Italien, il entendoit auſſi les Auteurs Latins, il ſe propoſa pour modeles Alexandre & Ceſar, dont la réputation a uſurpé depuis tant de ſiécles le premier rang parmi les Héros. Mais il effaça du caractere du premier ſon amour funeſte pour le vin, & du caractere du ſecond ſon penchant honteux pour les femmes. La plus petite biere étoit la boiſſon ordinaire de ce jeune Héros, & ſi de tems en tems il buvoit du vin, c'étoit avec une extrême moderation : il en faiſoit le véritable uſage auquel la nature a deſtiné cette liqueur. Le ſeul excès qu'il a commis à cet égard, lui en fit ſentir toute l'extravagance, & le précautionna pour jamais contre la ſechute. Dans cet état indigne d'un honnête homme, & ſur tout d'un Souverain, il avoit laiſſé échaper devant quelques Dames de diſtinction certaines paroles con-

contraires à la bienséance. Il en eut une genereuse honte, &, revenu à lui, il se rendit chez elles pour leur témoigner son regret d'avoir été capable de leur manquer de respect. Moderation rare dans un Prince, & dans un Prince de dix-huit ans, âge où l'orgueil & l'opiniâtreté dominent sur la raison avec le plus de violence. A quelles victoires n'étoit pas destiné un Prince qui savoit déja se dompter soi-même?

Par le Testament du feu Roi son pere, l'Administration Souveraine avoit été deferée à la Reine Douairiere Hedwige Eleonore de Holstein-Gottorp, qui devoit l'exercer conjointement avec cinq Senateurs du Royaume, jusqu'à ce que ce jeune Prince eût atteint l'âge de dix-huit ans. Il fut néanmoins déclaré Majeur à quinze ans & cinq mois par les Etats du Royaume assemblez à Stockholm au mois de Novembre 1697. & fut sacré le 24. Decembre suivant.

A peine fut-il monté sur le Trône, qui consomma le grand ouvrage de la Paix de Ryswik, qui avoit été commencé par son Prédecesseur.

Avant que de continuer l'Histoire abrégée de ce Prince, il ne sera pas inutile

tile d'achever son caractere, pour juger plus sainement de ses grandes actions. J'ai mis au rang de ses belles qualitez son amour pour la gloire : cependant bien des gens le considerent comme le plus grand de ses défauts. C'est qu'il est aisé de s'égarer, faute d'en avoir une juste idée. La véritable gloire est l'effet du vrai merite, & l'on ne sauroit trop l'aimer, quand on la connoit. Le véritable honneur étant inséparable de la vertu, on ne peut blâmer un Héros de s'y attacher, qu'en disant qu'on peut aller trop loin dans l'amour de la vertu même. Mais quand on prend l'ombre pour le corps, quand on quitte la raison pour courir après les chimeres des opinions reçûës, c'est alors qu'avec le meilleur naturel, avec les inclinations les plus heureuses, on peut se laisser emporter à des actions, qui semblent supposer un caractere absolument mauvais. L'idée de la gloire vraie ou fausse détourne souvent l'attention des vérités même les plus aisées à concevoir : l'injustice, l'inhumanité qui paroissent évidemment dans une action, ne frapent point un esprit ébloui de l'éclat de la gloire.

Cela supposé, il sera facile de juger, si le Roi Charles XII. a bien connu le véritable honneur, & si avec un penchant violent pour la gloire, qui eût été très-louable, s'il eût toujours été bien dirigé, il n'a pas fait quelquefois des écarts, qui ont rendu pour le moins ses intentions problematiques. D'où il s'ensuit que c'est aux fausses idées qu'il a eûes sur un sujet si important, qu'il faut imputer tous les égaremens qui l'ont jetté lui & son Peuple dans les derniers malheurs.

Ce Prince auroit sans doute effacé la gloire de tous les Monarques, si, dès le berceau, on avoit pris soin de lui former le cœur & l'esprit : si, à mesure qu'il faisoit paroître une si grande inclination pour la guerre, on l'avoit instruit des devoirs essentiels d'un bon Roi : s'il avoit apris qu'un Souverain est le Pere de ses Peuples, destiné par la Providence à faire tous ses efforts pour leur procurer le repos & la tranquillité : s'il s'étoit mis fortement dans l'esprit que la guerre est la honte & le fleau du Genre-Humain, & qu'il n'y a que la derniere nécessité qui puisse la rendre excusable : Enfin, s'il avoit bien compris,

que,

que, si l'on raisonnoit, les victoires d'un injuste Aggresseur le couvriroient d'infamie, & qu'un Héros bien souvent passeroit pour un Monstre.

Cependant on peut dire que les fausses idées de la gloire n'ont du tout point paru influer sur les premieres actions de ce jeune Héros. On a vu au contraire, que la défense de ses Peuples & de ses Droits, ont été les motifs qui lui ont mis d'abord les armes à la main : aussi la justice de sa cause sembla-t-elle attacher le succès à toutes ses entrepriſes, formées, dans ces commencemens, avec prudence, & exécutées avec la plus haute valeur.

En effet à peine étoit-il sorti de l'enfance, qu'il se trouva attaqué en même tems par trois Puissances liguées contre lui seul. Le Roi de Pologne, le Roi de Dannemarc, & le Czar de Moscovie, comptant trop legerement sur la foiblesse d'un âge, dont ils supposoient que Charles devoit se ressentir comme les autres hommes, projetterent de l'accabler chacun de leur côté. Le jeune Roi n'affoiblit pas ses forces en les divisant, pour faire tête tout à la fois à ses trois Aggresseurs. Il tomba d'abord sur les

Danois, assiégea leur capitale, & les contraignit de demander la paix.

De là, suivi d'un petit nombre de Troupes belliqueuses, Charles se jette sur les Moscovites, les force dans leurs retranchemens, & prend un plus grand nombre de prisonniers qu'il n'avoit de soldats. Loin de s'endormir dans les bras de la Victoire, il tombe avec la rapidité de la foudre sur le Roi de Pologne: les Saxons sont défaits dans plusieurs combats: leur Prince est obligé de ceder sa Couronne à un autre, & de signer lui-même sa disgrace.

Voilà par quels exploits, Charles XII. le Héros de l'Europe, triompha dans l'espace de quatre ans de tout le Septentrion. Il ne manquoit rien à sa gloire, que de devenir le Pacificateur de toute la Chrétienté. Les forces des Combattans étoient dans l'équilibre: il ne tenoit qu'à lui de faire pencher la balance du côté, où, guidé par la Justice, il eût ajouté ses armes victorieuses.

S'il eût raisonné assez juste pour embrasser un parti si naturel, il auroit pu, pendant le reste de sa vie, se reposer à l'ombre de ses lauriers: redouté de ses ennemis, aimé, respecté comme un Pe-

re

re de tous les Peuples de l'Europe, il auroit réüni en ſa faveur l'eſtime & l'admiration & de ceux qui ne donnent aux actions humaines que le prix que leur aſſigne la Raiſon, & de ceux qui n'y conſidérent que l'éclat extérieur qui les environne. Dans un âge où le caractere des hommes commence à ſe developer, Charles eût été Héros, grand homme, homme de bien. Il eſt probable qu'il eût été le maître d'éviter de nouvelles guerres; & que pendant le reſte de ſes jours il eût eu tout le loiſir de diſpenſer à ſes ſujets ſes ſoins paternels, & de leur marquer la reconnoiſſance qu'il devoit à leur fidelité & à leur bravoure, en travaillant de toutes ſes forces à leur bonheur. Mais malheureuſement pour ce Prince, un travers d'eſprit, pardonnable à l'impétuoſité de ſa jeuneſſe enyvrée d'une longue ſuite d'heureux ſuccès, le détourna de la véritable gloire. C'eſt ce que la ſuite de ſon Hiſtoire nous aprendra, quand nous aurons fait le recit de ſes premiéres Expeditions.

CHAPITRE XXIV.

Des premières Guerres du Roi de Suéde.

CE fut sur le Duc de Holstein, beau-frere du Roi de Suéde, que tomba le premier effet de la conspiration des trois Puissances dont je viens de parler. Le prétexte étoit de réduire ce Duc à raser ses nouvelles fortifications, qui lui avoient néanmoins été permises par le Traité d'Altena (*). L'Angleterre, la Hollande, & les Princes de Lunebourg, n'étoient pas moins intéressez que la Suéde, à la garantie de ce Traité. Ces Puissances songerent à prévenir les desordres que son infraction pouvoit faire naître. On prit d'abord la voye de la Negociation : on indiqua une Assemblée à Pinneberg ; mais, après six mois de Conférences, on se trouva aussi peu avancé qu'auparavant. Le Roi de Dannemarc ne cherchoit qu'à temporiser, pour se mettre en état d'agir à force ouverte. Ses Alliez, durant ce tems-là, faisoient leurs préparatifs, & n'épargnoient

(*) Conclu l'an 1689.

gnoient ni ſoins ni proteſtations pour tromper la vigilance des Suédois.

Mais le Roi Charles, diſſimulant de ſon côté, ne laiſſoit pas de ſe préparer à la défenſe. Jugeant bien qu'il ſeroit très-difficile de vaincre d'auſſi puiſſans ennemis, s'ils venoient une fois à ſe joindre, & qu'il ne ſeroit pas moins dangereux de leur laiſſer allumer la guerre juſques dans le ſein de ſes Etats, il réſolut d'en ſortir, pour tomber d'abord ſur celui qui ſe déclareroit le premier. Ce ne fut néanmoins qu'après avoir choiſi le Comte Piper pour le ſeconder dans l'adminiſtration des affaires pendant le cours de ſes Expéditions, & après avoir établi à Stockholm un Conſeil *de Défenſe*, pour pourvoir au gouvernement & à la ſureté du Royaume.

Ces meſures ainſi priſes, le Roi fit paſſer cinq mille hommes en Pomeranie, où ils débarquerent heureuſement malgré l'oppoſition de douze Vaiſſeaux Danois. Ces Troupes étoient deſtinées à la défenſe du Holſtein, où le Roi de Danemarc s'étoit jetté ſur la fin de l'année 1699. dès qu'il eut appris l'irruption du Roi de Pologne dans la Livonie. Elles ſe joignirent l'année ſuivante aux autres

Troupes de Breme & de Pomeranie que le Général Gyllenſtiern commandoit. Les Troupes de Lunebourg groſſirent auſſi l'Armée Suédoiſe ; pendant que les Anglois & les Hollandois, avec trente Vaiſſeaux de guerre joignirent dans le Sund la Flote du Roi, commandée par ce Prince en perſonne. Elle étoit compoſée de trente-neuf Vaiſſeaux de ligne, & de vingt tant Galiotes, que Fregates ou Brûlôts. A ſon aproche la Flote Danoiſe prit le parti de ſe retirer dans le Port de Copenhague.

C'étoit trop peu pour le Roi de Suéde de la tenir reſſerrée dans ce Port : il réſolut de porter la guerre dans le cœur même du Dannemarc, & d'en aſſiéger par terre la Capitale, tandis que les Flotes réünies la bloquoient par mer. La Côte étoit défenduë par un gros de Cavalerie Danoiſe & par un Corps de Milices poſté derriere des retranchemens. Charles XII. n'avoit alors avec lui que cinq mille hommes : Cependant, à peine fut-il à cinquante ou ſoixante braſſes du rivage qu'il ordonna le débarquement, & ſe jetta lui-même à l'eau ſuivi de ſes Troupes. Une telle ardeur déconcerta les ennemis : ils ne purent empêcher la

deſ-

descente, qui se fit à Humblebeck vis à vis de Landscroon, & furent contraints de ceder ce poste au Vainqueur, qui s'y logea, après les avoir mis en fuite. Comme il fit venir aussi-tôt le reste de son Armée avec la grosse Artillerie qui étoit à Landscroon, & qu'il s'étendit ensuite dans la Séelande, le Roi de Dannemarc fut allarmé de ses progrès : il crut devoir accepter la paix si longtems éludée avec le Holstein, & la conclut enfin à Travendal aux conditions qu'on voulut lui prescrire.

Alors le Roi de Suéde fit repasser son Armée en Scanie, resolu de la mener au Printems contre le Roi Auguste de Pologne, qui menaçoit d'assiéger Riga. Une nouvelle imprévuë lui fit bien-tôt changer de dessein : Ce fut celle du Siége de Nerva attaqué par près de cent mille Moscovites. Ni la rigueur de la saison, ni les vents, qui rendent la Mer Baltique presque impraticable en Automne, ne purent l'empêcher de tourner d'abord de ce côté-là. Il s'embarque au mois d'Octobre à Carlsham, aborde heureusement en Livonie, & marche à la tête de huit mille hommes droit à Nerva, où il arrive à la vûë des ennemis.

mis. Ils étoient au nombre de quatre-vingt mille, couverts de doubles retranchemens, fortifiez par des Chevaux de frise & par des Paliſſades enchaînées. Le Roi de Suéde, ſans déliberer, range ſes Troupes en bataille à meſure qu'elles arrivent, & commence une des plus belles actions que l'Hiſtoire puiſſe peut-être conſerver à la Poſterité. En moins d'un quart d'heure le foſſé fut comblé, les retranchemens ouverts, & ceux qui les gardoient mis en fuite : trente mille Moſcovites furent tuez ſur la place ou renverſez dans la riviere de Nerva : vingt mille demanderent quartier, & furent renvoyez la plûpart ſans armes : le reſte fut ou pris ou diſperſé. Cette grande victoire ne coûta aux Suédois que deux mille hommes.

Le Roi en étoit ſi ſûr, qu'il avoit fait par avance préparer des Magazins à Laïs pour y paſſer l'Hiver. Son plan étoit d'aller battre les Saxons, après avoir défait les Moſcovites. Pour cet effet il chargea le Général Schlippenbach de veiller à la défenſe de la Livonie, & au Printems ſuivant, aiant reçu un renfort de quinze mille hommes arrivez de Suéde, il marcha du côté de Riga, où

les

les Saxons étoient retranchez. Il faloit, pour aller à eux, passer la riviere de Dune à la vûë de quelques Isles fortifiées. Charles l'entreprend à la faveur de certains radeaux de nouvelle invention sur lesquels il avoit fait dresser des batteries, & de quelques Chaloupes pleines de fumier embrasé, dont la fumée déroboit la vûë de ses Troupes à l'ennemi. Arrivé à l'autre bord, il se met à la tête des premiers soldats qui avoient pris terre, & rangeant les autres en bataille à mesure qu'ils debarquent, il s'avance contre les Saxons qui l'attendoient dans leurs retranchemens. Il en eut huit à forcer, avant que de pouvoir les joindre. Mais les aiant chassés de tous ces postes, avec une bravoure que rien n'étoit capable de rebuter, il les poursuivit près d'une lieuë, après leur avoir tué deux mille hommes, & pris quinze cens prisonniers.

Cette défaite fut suivie de la prise de Mitaw, Capitale de Curlande, de la reduction de toutes les places dont les Saxons s'étoient emparez dans ce Duché, & de la perte de tous leurs Magazins qui tomberent au pouvoir des Suédois. Il n'y eut que le Fort de Dunа-

namunde qui tint jusques à la fin de l'année. On y trouva 74. pieces de Canon & 12. Mortiers que le Roi de Pologne y avoit fait amener.

Ce Prince s'étoit retiré dans ses Etats avec le debris de son Armée : Charles n'attendit pour l'y poursuivre, que le retour de la belle saison. En vain les Députez de Lithuanie vinrent à Bautsch le conjurer de ne point entrer en Pologne : il avoit résolu de faire déclarer la République, & de la forcer même à détrôner son ennemi, comme il s'en étoit expliqué par une Lettre écrite dès le mois d'Août au Cardinal Radziewiski Primat du Royaume. Dans le tems qu'il prenoit ses mesures pour faire réüssir ce grand dessein, huit mille hommes de ses Troupes commandez par le Colonel Schlippenbach défirent à Sagnitz vingt mille Moscovites, leur tuérent deux mille hommes, & s'emparerent de leur Bagage & de leur Canon. Un autre Corps de trois mille Suédois, attaquez près de Bautsch, par dix mille Moscovites, fut secouru par dix-huit cens hommes, & passa au fil de l'épée trois mille des ennemis. Ces deux avantages remportez en un même jour vengerent

rent avec ufure la disgrace de cinq cens Suédois que le Czar avoit accablez à Rapin avec douze mille hommes, dont deux mille perirent par la main des vaincus.

CHAPITRE XXV.

Suite de la Guerre contre le Roi de Pologne.

LE Roi Auguſte n'omettoit rien pour détourner l'entrée du Roi de Suéde dans la Pologne. Il tenta vainement d'engager la République dans ſon parti: elle redoutoit les armes victorieuſes de Charles, & paroiſſoit diſpoſée à lui envoyer des Ambaſſadeurs. Pour prévenir ce coup mortel, le Roi Auguſte voulut tenter la voye de la Negociation; mais le Monarque Suédois, loin de ſe laiſſer ſurprendre à ces artifices, n'en fut que plus animé à l'exécution de ſes projets. Après avoir fait quelques Détachemens en Lithuanie pour apuyer le Grand Maréchal Sapiéha, il paſſa dans la Samogitie au mois de Janvier 1702. diſſipa les Troupes du Prince VVienowiſki, qui lui avoient enlevé un Parti, &

fit

fit tant de diligence qu'il arriva à seize lieuës de Varsovie dans le tems que les Ambassadeurs de la République venoient essayer de le retenir en Curlande.

Il n'y avoit qu'une bataille qui pût decider entre les deux Rois ennemis. Elle se donna au mois de Juillet à Clissow où les Suédois étoient postez très-avantageusement. Le Roi Auguste à la tête de trente-trois mille Saxons ou Polonois, vint à la rencontre du Roi de Suéde, qui n'avoit encore que dix mille hommes, croyant l'accabler par cette grande supériorité. Mais le Roi Charles, malgré la fatigue & le petit nombre de ses Troupes, ajant pris en flanc l'aîle droite des ennemis à côté d'un Marais qui couvroit le front de leur Armée, la mit en deroute & la poussa bien loin au delà de leur Camp. Ce fut dans ce premier mouvement que le Duc de Holstein perdit la vie. L'aîle gauche des Saxons qui n'avoit point encore combattu, tomba sur la droite des Suédois, qui soutint le choc avec beaucoup de vigueur, & poussa ensuite les ennemis qu'elle avoit en tête. Ils se rallierent plus d'une fois inutilement : ils furent enfoncez de toutes parts après un combat fort opi-

opiniâtré. Quatre mille Saxons periront dans cette bataille, outre un grand nombre de Polonois, & plus de deux mille prisonniers.

Le Roi de Pologne s'étant retiré à Cracovie, l'abandonna bientôt; de peur d'y être surpris par le Vainqueur. La Ville ferma en vain ses portes au Roi de Suéde, il les fit rompre, & emporta le Château d'assaut. Peu après son Armée aiant été renforcée par douze mille hommes arrivez de Pomeranie, il se préparoit à poursuivre par tout les Saxons, lorsqu'un accident imprévu suspendit le cours de ses conquêtes. Ce fut une chute de cheval, de laquelle le Roi eut le genouil rompu. Par ce moyen le Roi Auguste eut le tems de respirer. Il assembla une Diéte à Sandomir, & peu après une autre à Marienbourg, qui, prévenuës d'une haine aveugle contre le Roi de Suéde, le déclarerent ennemi de la République. Le Cardinal Primat, prévoyant les suites de cette rupture, songeoit à convoquer une autre Assemblée à Varsovie, en quoi il fut secondé par le plus grand nombre des Palatins.

Les Armées durant ce tems-la, commencerent à se mettre en Campagne.

Cel-

Celle de Suéde suivit quelque tems le cours de la Viſtule, pendant qu'un Détachement de quatre mille hommes, commandez par le Comte de Steenbock, s'occupoit à reduire pluſieurs Palatins du parti Saxon. Le Roi lui-même, quoiqu'encore fort incommodé de ſon genouil, fit une longue marche à la tête de ſes Troupes & arriva à Lublin au mois de Fevrier 1703. De-là il détacha la moitié de ſon Armée vers Varſovie, où le Cardinal Primat & les Senateurs confederez annullerent tout ce qui avoit été arrêté dans les Aſſemblées de Sandomir & de Marienbourg. Le reſte de l'Armée Suédoiſe aiant ſuivi au mois d'Avril, ſe campa vis à vis de Varſovie ſur les bords de la Viſtule. Là le Roi reçut des Députez de la Diéte à laquelle le Roi Auguſte en avoit opoſé une autre convoquée à Lublin. Le premier déclara ſes intentions aux Deputez ſur les moyens de lier la République avec la Suéde.

Il prétendoit que la Diéte prît la réſolution de détrôner elle-même ſon propre Roi. Mais voyant qu'elle ne ſe portoit qu'avec lenteur à déliberer ſur une telle entrepriſe, il tire ſes Troupes de

leurs

leurs quartiers, & leur fit paſſer la Viſtule ſur un pont de bateaux. Alors tournant tout à coup vers le Bug, il mit en ſuite un Corps de Cavalerie Saxonne, qui n'oſa lui en diſputer le paſſage : puis, continuant de pourſuivre les fuyards, il arriva à la vûë de Pultauſck, où ils s'étoient refugiez avec précipitation. Comme ils avoient rompu le pont qui étoit ſur un des bras de la riviére de Nareu, au delà duquel cette ville eſt ſituée, il ne put les atteindre aſſez tôt, pour les empêcher de lui échaper. Il prit du moins tout leur bagage, & de ſept cens hommes qu'il trouva encore à Pultauſck il en tua deux cens & fit le reſte priſonniers. Il forma enſuite la réſolution d'aſſiéger Thorn, place importante, qui lui aſſuroit la communication avec Dantzick par la Viſtule : & en attendant la groſſe Artillerie qui devoit lui venir de Suéde, il ſe contenta de la bloquer.

Les choſes étoient en cet état, lors que le Cardinal Primat fit paroître ſa réponſe à la Déclaration du mois d'Avril publiée par le Roi de Suéde. Cette réponſe contenoit une juſtification de la conduite de la Diéte de Varſovie, &

de ſes bonnes intentions pour la paix ; offrant la garantie de la République pour le rétabliſſement des affaires ſur le pié du Traité d'Oliva, &, proteſtant qu'elle ne pouvoit ſe reſoudre à faire deſcendre du Trône un Roi qu'elle y avoit élevé elle même. Charles ne fut point content de ce réſultat : il chargea le Comte Piper de demander à la Diéte une explication plus poſitive, & le Miniſtre s'acquita ſi bien de ſa Commiſſion, qu'elle ne manqua pas de produire ſon effet.

Pendant qu'il travailloit à faire réüſſir les bonnes intentions de la République, l'Armée de la Couronne, animée d'un autre eſprit, s'avançoit dans la Grande Pologne. Elle n'y fit pas néanmoins de grands progrès, non plus qu'un corps de huit mille hommes qui tenoit pour le Roi Auguſte dans la Lithuanie. Ce Prince ne pouvant ſecourir Thorn, aſſiégée & ſerrée par le Roi de Suéde, lui fit offrir de lui ceder cette place, à condition d'en pouvoir retirer la Garniſon. Mais celui-ci aiant répondu que c'étoit ſur tout la Garniſon qu'il vouloit prendre, il pouſſa le Siége ſi vivement, qu'il la prit en effet à diſcretion.

Cette conquête lui facilita le moyen de faire hiverner ſes Troupes dans la Pruſſe Royale & dans l'Ermelande. Il n'auroit peut-être pas laiſſé néanmoins d'y trouver de l'opoſition, ſi, en conſequence du Traité d'Oliva, il n'eût engagé l'Electeur de Brandebourg à en faire encore un autre avec lui cette année. Par ce dernier Traité, l'Electeur s'engageoit de déclarer la guerre à la République de Pologne, ſi elle prenoit parti pour ſon Roi dans celle qu'il avoit allumée contre les Suédois. Ce fut une extrême ſurpriſe pour le Roi Auguſte, qui ſe trouva par là bien éloigné de ce qu'il avoit eſperé. Il arriva encore que la Diéte de Lublin, convoquée en même tems que celle de Marienbourg, prit tout à coup des réſolutions bien differentes de celles qu'il ſembloit en devoir attendre. On adoucit extrêmement le projet de condamnation formé contre la Maiſon Sapiéha : on ne voulut point ſouffrir que les Troupes Saxonnes fuſſent incorporées dans celles de la République ; & l'on refuſa de conſentir aux Alliances étrangeres que le Roi Auguſte propoſoit de faire contre la Suéde. Tel fut l'effet de la Politique du Cardinal Primat,

mat, qui se trouva à cette assemblée au moment qu'on l'y attendoit le moins. Il y parla avec tant de force, que chacun fut ébranlé de ses remontrances.

CHAPITRE XXVI.

De la conduite du Roi de Suéde dans le Détrônement du Roi Auguste.

CE qui s'étoit passé à la Diéte de Lublin sembloit menacer le Roi Auguste d'une plus grande revolution. Il ne laissa pas au mois de Decembre suivant, dans une Assemblée tenuë à Jawarow, de faire nommer le Palatin de Culm en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire, pour traiter d'une Union plus étroite avec les Moscovites. Ces mesures inquiéterent peu le Roi de Suéde toujours attaché à son grand projet de faire deposer son principal ennemi. Plus il y rencontroit de difficultez, & plus il trouvoit de gloire à les vaincre. Il en vint enfin à bout dans la nouvelle Diéte que les Confederez de la Grande Pologne commencerent de tenir à Varsovie le 30. de Janvier 1704. Les Commissaires Suédois y étant arrivez, le Roi, par-

parfaitement instruit des dispositions de l'Assemblée, lui fit tenir une Lettre par laquelle il lui conseilloit de nommer pour Roi le Prince Jaques Sobieski, promettant d'employer toutes ses forces pour maintenir ce Prince sur le Trône. Cette proposition ne laissa pas d'exciter quelque débat. Mais l'autorité du Cardinal Primat, l'esperance de rendre le calme à la Pologne, & la crainte de déplaire au Roi de Suéde, prévalurent sur la répugnance particuliere de quelques membres, sur les remontrances des Nonces du Pape, & sur la Lettre menaçante écrite par le Czar de Moscovie. On convint de faire une Députation à Sa Majesté Suédoise pour la prier d'envoyer des Ambassadeurs qui assistassent à l'élection du nouveau Roi. Ainsi se passa la premiere seance de la Diéte.

Dans une autre seance tenuë le 14. de Fevrier, il fut résolu de déclarer le Trône vacant & de reprendre l'exercice de la Souveraineté, attendu que le Roi Auguste aiant violé les Loix & les Privileges de la Nation, l'avoit déchargée, suivant les *Pacta Conventa*, de l'obéissance qu'elle lui avoit jurée. Cette résolution fut executée le même jour & confirmée

par

par un ſerment ſolemnel de tous les membres qui étoient préſens. On ordonna enſuite que les revenus de la Couronne ſeroient ſaiſis & adminiſtrez par les Confederez ; on déclara les Troupes Saxonnes ennemies de la République ; & l'on s'ajourna pour proceder à une nouvelle élection.

Le Roi Auguſte, étonné, mais non pas abatu de cette nouvelle, publia un Manifeſte, par lequel, après avoir tâché de ſe juſtifier des violences dont on l'accuſoit, il imploroit en termes preſſans le ſecours de l'Empereur & de l'Empire. Il fit caſſer par une Aſſemblée de ſes partiſans tout ce qui avoit été arrêté contre lui dans la Diéte des Confederez : il ſongea à ſe procurer un puiſſant ſecours de Coſaques & de Moſcovites ; & ſe fortifiant aux environs de Cracovie, il ſe mit en état de ruiner les terres de ſes ennemis. Mais, à ce dernier égard, il ne put faire tant de diligence, qu'il ne fût prevenu par un detachement des Troupes Suédoiſes. Le Général Renſchold qui le commandoit, marcha à Cracovie avec tant de promptitude & de ſecret, qu'il s'en falut très-peu que le Roi Auguſte n'y fût ſurpris.

Il

Il n'eut que le tems d'ordonner à ſon Armée de le ſuivre en grande hâte à Bochnie où il ſe retiroit : encore y fut-il pourſuivi par Renſchold, qui le pouſſa de poſte en poſte juſqu'au delà de la Viſtule, après avoir battu ſon arriere-garde dont une partie demeura priſonniere.

La Diéte aprit alors, que le Roi Auguſte avoit fait enlever près de Breſlaw le Prince Jaques Sobieski & le Prince Conſtantin ſon frere, & qu'il les avoit fait conduire en Saxe. Cette nouvelle excita dans l'Aſſemblée autant de reſſentiment que d'indignation : elle reſolut de ne plus garder de meſures avec un Prince qui violoit ſi ouvertement tous les droits de la Nation Polonoiſe. Le Roi de Suéde ne manqua pas une ſi belle occaſion d'achever de gagner les Peuples à ſon parti. Pour apaiſer les mécontentemens que ſes contributions avoient excités dans toute la Pologne, il envoya le Palatin de Poſnanie avec des articles plus moderez. Il promettoit de ne point ſouffrir qu'il fût fait aucun démembrement des Provinces de la République : de retirer ſes troupes, & de prêter cinq cens mille écus pour l'entretien

eu de part, & à ceux mêmes qui s'y étoient opoſez. Son premier ſoin fut d'en donner avis au Roi de Suéde, qui l'en felicita par une Lettre. Enſuite les deux Rois agiſſant de concert pour faire ceſſer les plaintes de la Nation Polonoiſe, prirent les meſures convenables pour aſſûrer ſon repos & ſa liberté. Ils commencerent par nommer des Commiſſaires, avec pouvoir de conclure un Traité, qui pût ſervir de fondement à l'union ſincere des deux Nations.

Durant ce tems-là les Partiſans du Roi dépoſé, dans une Aſſemblée convoquée à Sandomir, même avant la nouvelle élection, traiterent de rebelles & d'ennemis de la République tous les membres de la Diéte de Varſovie, & en déclarerent les réſolutions nulles & abuſives tant pour le préſent que pour l'avenir. Mais en même tems qu'ils donnoient ces marques de leur attachement au Roi Auguſte, ils lui témoignerent ouvertement leur défiance, par le nouveau ſerment qu'ils lui firent prêter d'obſerver inviolablement les *Pacta Conventa*, & de ne rien entreprendre ſur les droits & les priviléges de la Nation.

CHA-

CHAPITRE XXVII.

De la Guerre que ſe firent les deux Rois durant l'année 1704. après la dépoſition du Roi Auguſte, & l'élection de Staniſlas.

C'Etoit peu que les deux partis ſe combattiſſent de vive voix dans les Diétes, leurs Troupes répandues dans la Grande Pologne ſignaloient leur haine réciproque par toute ſorte d'hoſtilitez. Le Roi de Suéde, voyant que tout ſe terminoit à des courſes & à des enlevemens de quartiers, entreprit une expédition plus déciſive. Il ſe contenta de laiſſer un détachement de ſon Armée dans la Grande Pologne ſous les ordres du Général Meyerfeld, & partant ſubitement de Neuſtad avec le reſte de ſes Troupes, il marcha à Jaroslaw dans le deſſein d'y ſurprendre ſon ennemi. Mais celui-ci en aiant eu avis, s'étoit retiré à Tornogrod, en vûë de rentrer dans la Grande Pologne par une autre route: ce qui lui réüſſit d'autant mieux, que le Roi de Suéde ceſſa de le pourſuivre pour s'attacher à la priſe de Leopold.

Cette ville est la Capitale du Palatinat de Russie & l'une des plus importantes de toute la Pologne : Elle avoit soutenu plusieurs siéges, sans avoir encore été prise jusqu'alors. Le Roi Charles la fit investir le 5. de Septembre, & l'emporta d'assaut dès le lendemain avec une rapidité surprenante. Tout ce qui osa résister périt par l'épée des Suédois: ils firent le Gouverneur prisonnier, de même que le Palatin de Kalisch, & outre un butin considérable qui enrichit & les Officiers & les Soldats, le Roi de Suéde contraignit les habitans de lui payer une somme de cinquante mille écus pour se racheter d'un plus grand pillage.

Le sejour que le Roi de Suéde fit en cette Ville dérangea extrêmement les affaires du Roi Staniſlas. Le Roi Auguſte, après s'être sauvé de Jaroſlaw, s'étoit emparé de quelques Châteaux, après avoir été joint par le Prince Gallitzen qui lui amenoit un Corps de dix-neuf mille Moscovites. Avec ce renfort, il s'avança à grandes journées vers Varſovie, dont il trouva les chemins ouverts. Son deſſein étoit d'y surprendre les principaux Chefs des Confederez.

Mais

Mais ſur l'avis qu'ils en reçurent, la nouvelle Reine, le Cardinal Primat, & le Prince Sapiéha Grand Thréſorier de Lithuanie, prirent avec quelques Palatins la route de Pruſſe; tandis que le Roi Staniſlas, ſuivi du Prince Alexandre, paſſa la Viſtule ſur le pont qu'il fit rompre après lui, & ſe retira à Leopold où étoit le Roi de Suéde.

Le Comte de Horn, qui étoit aux environs de Varſovie, avec environ ſept cens Suédois, avoit propoſé de les mener au devant des Saxons avec ſix mille hommes de l'Armée de la Couronne. Mais ceux-ci ne voulant pas s'expoſer aux riſques d'un combat, avoient refuſé de marcher, & laiſſé à ce Général le ſoin de défendre la Ville. Il n'avoit plus avec lui qu'environ cinq cens hommes, les deux cens autres aiant été tuez au poſte de Lakovitz, où il les avoit envoyez pour en diſputer le paſſage à l'ennemi. Il ne laiſſa pas de s'enfermer dans Varſovie avec cette petite troupe, & de ſe jetter dans le Château, moins dans l'eſpérance de s'y maintenir contre l'Armée du Roi Auguſte, que pour faire honte aux Polonois par cette genereuſe réſolution. En effet, la

place étant sur le point d'être emportée, il la rendit le 4. de Septembre après trois sommations differentes, & demeura lui & sa garnison prisonnier de guerre.

Cette conquête du Roi Auguste fut suivie de quelques autres succès avantageux. Tout sembloit conspirer à lui faire perdre le souvenir de ses disgraces passées. Il reçut un renfort de seize mille Saxons, & peu après il aprit la conclusion du Traité qu'il menageoit depuis longtems avec les Moscovites. Par ce Traité le Czar s'obligeoit d'entretenir & de recruter à ses dépens, pendant toute la guerre, un Corps de douze mille hommes pour servir dans les Armées de la République : de lui faire toucher chaque année deux millions de subsides ; & de lui remettre toutes les conquêtes qu'il feroit en Livonie, à condition que la République s'engageroit de son côté à ne traiter avec la Suéde, que de concert avec Sa Majesté Czarienne. Un tel secours fit juger au Roi Auguste que rien ne pourroit desormais lui resister : Il fit tenir une Assemblée Générale sur les moyens de réduire promptement la Grande Pologne, expedia ses ordres pour ramener les Palatinats qui s'étoient sou-

soumis au Roi Staniſlas, & fit ſommer la Ville de Dantzick de lui payer les mêmes contributions qu'elle s'étoit engagée par Traité de fournir aux Suédois. Mais il éprouva bien-tôt que la fortune n'avoit ſemblé le favoriſer, que pour le préparer à de nouvelles diſgraces.

En effet les armes Suédoiſes ne tarderent pas à reprendre le deſſus. Le Général Schulembourg s'étant aproché de Poſnanie à la tête de quatre mille Chevaux Saxons, de deux mille cinq cens Fantaſſins de la même Nation, & de cinq cens Chevaux Polonois, pour ſurprendre le Général Meyerfeld qui s'étoit cantonné ſous cette place avec ſeulement trois mille hommes, fut battu & mis en fuite par le Général Suédois. Ce fut l'effet d'une ruſe de guerre que celui-ci mit heureuſement en pratique. Sur l'avis qu'il reçut de la marche du Général Schulembourg, il renvoya ſes bagages dans la Ville, en tira quatre ou cinq cens hommes, fit ſortir le reſte de ſes Troupes de leur camp, ſans en abattre les tentes, & les rangeant en bataille, attendit ainſi l'ennemi de pié ferme. Les Saxons croyant ſurprendre les Suédois endormis, alloient ſe jetter ſur leur

camp, dont ils avoient déja enlevé quelques sentinelles, lors-qu'ils les virent s'avancer en bon ordre & fondre sur eux l'épée à la main. Ils soutinrent le premier choc avec assez de vigueur ; mais aiant été enfoncez, mis en fuite, & poursuivis, ils laisserent plus de cinq cens hommes sur la place, outre un plus grand nombre de bleſſez, & près de cent prisonniers. Cette victoire ne coûta aux Suédois que trois cens soldats.

Le Roi Auguſte crut s'en venger par la prise de Posnanie. Il la fit assiéger par seize mille hommes dont il donna le commandement à Patkul, Livonien de Nation, & sujet né du Roi de Suéde. Cet Officier s'étoit sauvé des prisons de Stockholm où on l'avoit mis pour avoir fomenté quelques Cabales en Livonie contre son Prince, & s'étoit attaché au Roi Auguſte & au Czar de Moscovie, qui l'avoient élevé aux plus hautes dignitez. Il se flatoit d'emporter la place d'autant plus facilement, qu'elle étoit sans canon, sans fortifications, & défenduë seulement par dix-huit cens hommes. Mais le Général Meyerfeld qui les commandoit, repoussa si bien les efforts des Assiégeans durant deux mois

&

& demi, qu'il les contraignit de lever le siége après avoir soûtenu deux assauts en un même jour.

Ce ne fut pas la seule disgrace que les Saxons reçûrent cette année. Ils furent chassez de tous les postes qu'ils occupoient entre le Bug & la Vistule ; & la terreur s'étant emparé de leurs esprits, ils la porterent jusqu'à Pulstauex ; d'où le Roi Auguste partit lui-même avec précipitation. Il prétendoit se retrancher à Varsovie ; après avoir passé la Vistule à Sacrotzin ; mais la marche rapide du Roi de Suéde lui fit bien-tôt quitter les environs de cette Ville ; & sans un accident qui arriva aux Troupes Suédoises, dont un des ponts se rompit sur la riviere, il couroit risque d'en être envelopé. On ne laissa pas de le poursuivre avec beaucoup de diligence ; & quoi-qu'il eût plusieurs marches sur les Suédois, il auroit eu peine à les éviter, s'il ne se fût détaché secrettement du gros de son Armée pour tirer vers Cracovie.

Quelques précautions que prît le Général Schulembourg, pour assurer la retraite des Saxons & des Moscovites qu'il conduisoit, il fut contraint de s'arrêter près de Punitz dans le Palatinat de Posnanie.

nanie. Ce fut alors que ne pouvant plus reculer devant les deux Rois qui le poursuivoient, il se prépara à la bataille qu'il soutint avec un extrême courage. Il y perdit néanmoins un grand nombre de soldats tuez ou faits prisonniers ; & sans la nuit qui survint avec une grosse pluye, toute son Armée couroit risque d'être taillée en pièces. L'obscurité favorisa sa retraite. Le Roi de Suéde remonta le long de l'Oder, que ce Général étoit obligé de passer ; & l'aiant atteint près de Gurauw en Silesie, au delà de cette riviere, il lui tomba encore sur les bras & se rendit maître de ses bagages. Deux mille Cosaques & trois cens Saxons perirent en cette occasion, sans qu'il en coûtât qu'environ trois cens Cavaliers ou Dragons aux Suédois. Le Général VVelling, d'un autre côté, s'étant mis par un autre chemin à la poursuite des Moscovites, en défit plusieurs troupes à diverses fois, & leur tua six à sept cens hommes près de Travenstad, où ils s'étoient retranchez avec de l'artillerie. Ce fut au commencement de Novembre que se firent toutes ces expéditions.

Celles de Livonie furent moins favorables

rables aux Troupes Suédoiſes. Le Czar avoit réſolu de tourner toutes ſes forces contre cette Province : il commença par le Siége de Nerva. Comme cette place attendoit du ſecours de la Carelie Finoiſe, il s'attacha d'abord à lui couper toute communication par mer. Le Général Maindel ne laiſſa pas de faire embarquer un Convoi de vivres & de munitions avec un Regiment de douze cens hommes, qui fit voile de Vibourg, & traverſa heureuſement le Golfe de Finlande : mais il tenta en vain l'entrée de la riviere de Nerva. Deſeſperant de la forcer & de faire paſſer le Convoi juſques dans la Ville, le Vice-Amiral Pron qui conduiſoit la Flote, ſe contenta de debarquer ſur la côte de l'Eſthonie les douze cens hommes de ſecours, avec ordre de joindre le Général Major Schlippenbach qui commandoit l'Armée en Livonie. Ce Général s'étoit avancé juſqu'au delà de VVeſemberg avec quinze cens Chevaux pour favoriſer le débarquement du Convoi. Il fut attaqué par huit mille Moſcovites, qui, après un combat fort opiniâtré, dans lequel ils perdirent dix-huit cens hommes, l'obligerent de ſe retirer avec perte de huit cens.

cens & de deux piéces de Canon.

Il fut encore plus malheureux dans une autre tentative qu'il fit sur le Lac de Peypus. Quatorze bâtimens qu'il avoit fait partir de Dorpt pour croiser sur ce Lac, n'eurent pas plûtôt pris le large, qu'ils furent environnez par un grand nombre de barques Moscovites armées en guerre. Ils se défendirent très-longtems, & avec beaucoup de valeur; mais la multitude de barques ennemies, qui se succedoient les unes aux autres, jointe au feu continuel que faisoient sur eux neuf mille hommes accourus des forêts sur les bords du Lac, les contraignirent enfin de ceder. Le Vice-Amiral Loscher, qui commandoit les Suédois, ne voulut point de quartier; & aiant mis le feu aux poudres, se fit sauter avec sa Fregate. Ces disgraces ne rebuterent point le Major Général Schlippenbach. Toujours attentif à secourir la place assiégée, il prit si bien ses mesures, de concert avec la Garnison, qu'à la faveur d'une sortie qu'elle fit le 20. de Mai il y fit entrer le Régiment de Rebinder.

Pendant que le Czar en personne tenoit ainsi cette place enfermée, il assiégea & prit Dorpt, où il n'y avoit que quin-

quinze cens hommes de garniſon. Ce n'étoit pas ſelon toutes les aparences, de quoi tenir longtems contre une Armée de vingt mille Moſcovites. Cependant le Colonel Skitte, qui défendoit cette Ville, d'ailleurs aſſez mal fortifiée, ne laiſſa pas de prolonger le ſiége depuis le 15. de Juin juſqu'au 24. de Juillet, que les ennemis s'étant rendus maîtres d'une porte, il fut obligé de capituler.

Nerva ſe défendoit durant ce tems-là avec une vigueur extraordinaire. C'étoit le Major Général Horn qui ſoûtenoit le ſiége avec trois mille hommes de Garniſon. Peut-être même qu'il l'auroit encore fait lever cette année, comme il avoit fait trois ans auparavant, ſans un accident imprévu qui rendit tous ſes ſoins inutiles. Un des baſtions de la place, qui étoit bâti ſur un fond peu ſtable & marécageux, s'étant enfoncé tout à coup le 17. d'Août, combla le foſſé de ſes ruïnes, endommagea extrêmement le baſtion voiſin, & ouvrit une très-large brêche. Ce fut par là que ſeize mille Moſcovites monterent à l'aſſaut par quatre endroits differens. Ils furent reçus avec une intrépidité qui étonna les plus hardis. Sept mille hommes des Aſſaillans

lans y perirent dans diverſes attaques où ils furent pluſieurs fois repouſſez. Mais enfin les Suédois étant reduits à un très-petit nombre, & les Moſcovites étant ſans ceſſe remplacez par des Troupes fraîches, la Ville fut forcée après deux mois de tranchée ouverte, & bien-tôt après inondée du ſang de ſes habitans. Il n'y eut point de cruautez que les Moſcovites n'y exerçaſſent. Cette Nation barbare n'épargna ni âge, ni ſexe, & ne fit quartier qu'à la garniſon : encore lui fit-on eſſuyer tous les mauvais traitemens imaginables. Le Comte de Horn même, dont la bravoure devoit être reſpectée, fut jetté avec trois de ſes Filles dans le fond d'une priſon, où on les laiſſa languir très-long tems.

Le Czar crut, après cette conquête, pouvoir porter par tout la terreur de ſes armes. Il marcha du côté de Revel dans le deſſein de l'aſſiéger. Mais aprenant qu'elle étoit pourvûë de toutes les choſes néceſſaires à une vigoureuſe défenſe, & craignant d'ailleurs les aproches de l'hiver, il prit le parti de ſe retirer en Moſcovie.

Sa retraite donna le tems de reſpirer au Général Schlippenbach. Jugeant qu'il

qu'il n'auroit pas beſoin deſormais de toutes ſes troupes, pour reprimer les courſes des Moſcovites, il en donna une partie au Général Lewenhaupt, qui ſe ſignaloit en Curlande & en Lithuanie. Celui-ci s'étant joint au Prince Sapiéha, marcha contre VViſniowiski, Général des Troupes ennemies, dans le deſſein de le combattre. Il le pourſuivit longtems, ſans en pouvoir trouver l'occaſion : juſqu'à ce que, l'aiant atteint près de Sehlsbourg ſur la Dune, dont il vouloit faire le Siége, il lui enleva une partie de ſon bagage & un bon nombre de priſonniers. Il ruïna enſuite un Magazin établi pour les Troupes Moſcovites, & tailla en piéces cinq cens Cavaliers & deux cens Dragons des Troupes d'Oginski, dont les Suédois pillerent le bagage.

Sur ces entrefaites, le Prince Sapiéha ſe trouvant à Poniewitz, y publia des Univerſaux pour une Diéte, où quelques Gentilshommes confirmerent par ſerment tout ce qui avoit été arrêté à Varſovie par les Confederez. VViſniowiski, de ſon côté, avoit convoqué une Aſſemblée de Lithuaniens pour y faire auſſi recevoir les deliberations priſes

ſes à Dublin dans la derniere Diéte. Mais voyant que perſonne ne s'y rendoit, il reprit ſon projet ſur Schlsbourg. Il étoit prêt de s'en rendre maître, l'aiant déja battu durant onze jours avec douze mille hommes, lors que le Général Lewenhaupt parut à propos pour ſecourir ce fort. VViſniowiſki ne l'eut pas plûtôt vû, qu'il leva le ſiége à ſon aproche. Les Suédois le pourſuivirent à Jacobſtadt, où il s'étoit retiré avec précipitation.

Son Armée étoit alors de dix mille Lituaniens & de quatre mille Moſcovites. Lewenhaupt n'avoit au contraire que trois mille quatre-vingt Suédois, & quatre mille hommes des Troupes de Sapiéha. Tant d'inégalité n'empêcha point ce Général de ſe préparer à la bataille. Aiant rangé ſes Troupes à la portée du Canon de l'ennemi, il le chargea avec tant de vigueur, qu'il renverſa d'abord ſon aîle gauche ſur la droite. Le deſordre s'y étant mis auſſi-tôt, jamais il ne fut poſſible aux Lituaniens, ni aux Moſcovites de ſe rallier; ils prirent la fuite de tous côtez, laiſſant plus de deux mille hommes ſur le champ de bataille, outre trente-neuf Drapeaux &

Eten-

Etendarts, vingt & une piéces de Canon & quantité d'autres munitions.

Les ſuites de cette bataille furent très-avantageuſes pour le Roi Staniſlas. Elle fit déclarer en ſa faveur non ſeulement toute la Samogitie, mais encore un grand nombre de Seigneurs Lithuaniens qui prêterent ſerment en ſon nom. D'ailleurs le Général Lewenhaupt voulant profiter de la conſternation où la défaite de Jacobſtad avoit jetté les ennemis, inveſtit Birſen, dont la Garniſon Polonoiſe, craignant d'être forcée, ſe rendit par compoſition, & prit parti dans les Troupes de Sapiéha. Cette place, qui n'étoit pas d'une grande utilité pour les Suédois, pouvoit au contraire les incommoder beaucoup, ſi elle venoit à tomber entre les mains des Moſcovites. Ce fut ce qui engagea Lewenhaupt à la faire raſer, après avoir fait tranſporter à Riga trente-deux piéces de Canon de bronze & quelques mortiers qui s'y étoient trouvez. L'Hiver qui s'approchoit obligea les Troupes de part & d'autre d'obſerver une eſpece de trêve.

Le Roi Staniſlas en profita pour groſſir ſon parti de plus en plus. Il publia le 30. d'Octobre un Manifeſte pour pré-

venir les esprits des Palatins ; & convoqua bientôt après une Diéte à Kostein, Ville de la Grande Pologne, dont l'ouverture se fit le 2. de Decembre.

Cependant le Roi Auguste, bien moins inquiet de ce qui se passoit dans cette Assemblée, que de l'irruption dont la Saxe sembloit menacée par le Roi de Suéde, partit tout-à-coup de Pologne & se rendit secretement dans son Electorat. Le départ imprévu de ce Prince frapa d'une extrême surprise les Polonois qui lui étoient attachez. Leurs Chefs employerent en vain toute sorte de ressorts pour soûtenir les intérêts communs du Parti ; les particuliers qui le composoient étoient tellement divisez, qu'ils ne pouvoient convenir des mesures propres à remedier au desordre des affaires.

CHAPITRE XXVIII.

De la Grande Diéte de Varsovie en faveur du Roi Stanislas, & du Couronnement de ce Prince.

IL régnoit au contraire une parfaite intelligence entre les membres de la Diéte de Kostein. On y résolut au mois de

de Janvier 1705. de faire deux députations, l'une au Cardinal Primat, & l'autre au Sieur Bronits Maréchal des Confederez. On y aſſigna dans la ſuite une ſomme de ſix mille florins par mois pour l'entretien de la table du nouveau Roi, & l'on ordonna pour ſa Garde la levée de douze Compagnies de Gentilshommes. Ces demarches de la Diéte, ſoûtenues de l'autorité du Roi de Suéde, attirerent dans la Confederation quantité de Nobleſſe, & entre autres les Palatins de Siradie, de Poſnanie & de Calitz. Mais les meſures des Confederez étoient ſouvent traverſées par le Sieur Smiegilski Staroſte de Gneſne, qu'ils trouvoient ſans ceſſe en leur chemin. C'étoit le plus zelé partiſan de tous ceux qui ſuivoient la fortune du Roi Auguſte. Il diſſipa la Diéte de Siradie, dont il enleva le Maréchal, & fit priſonniers quelques Deputez de celle d'Opatow. Quelque tems après, s'étant jetté dans Varſovie, il déchira les Univerſaux qu'on y avoit affichez pour le Couronnement du Roi Staniſlas, & y fit publier ceux que le Roi Auguſte avoit expediez pour faire monter à cheval la Nobleſſe de ſon parti. Toutefois ces ex-

ploits passagers ne décidoient rien en faveur de ce Prince. La situation chancelante de ses affaires demandoit des secours beaucoup plus puissans.

Le Roi de Suéde au contraire employoit efficacement toute sorte de moyens pour venir à bout de ce qu'il avoit si heureusement commencé. Tandis qu'il faisoit agir sous main les ressorts secrets de la Négociation, il voyoit avec plaisir ses Généraux faire par tout prosperer la force de ses Armes.

Les incommodités de l'Hiver n'étoient pas capables d'en arrêter le cours. Au mois de Janvier les Suédois se rendirent maîtres de Polange, poste important pour la communication de la Curlande avec la Lithuanie. Peu après ayant été attaquez par les Moscovites & les Lithuaniens au nombre de plus de deux mille, ils les repoussèrent avec grande perte, quoiqu'ils ne fussent que douze cens. Une autrefois ils tombérent sur un autre Corps de quatre mille hommes de ces deux Nations, dont il n'y eut que trois cens qui évitérent le tranchant de leurs épées.

Les Partis qui battoient la Campagne fai-

faisoient aussi tous les jours des prisonniers & du butin. Ils s'emparerent entre autres choses vers la Silesie, de quelques Chariots de laine, dans lesquels le Czar avoit fait cacher deux cens mille écus destinez à l'entretien de ses Troupes.

La Flote même du Czar qui hivernoit à la hauteur de Norebourg, n'y fut point à l'abri de leurs hostilitez : un Partisan Suédois à la tête de cinq cens hommes, s'en aprocha à la faveur des glaces, & en brûla onze vaisseaux.

Il ne se faisoit pas moins d'expeditions dans la Grande Pologne. Deux mille Polonois de la Confederation de Sandomir furent surpris à Lowitz par trois mille Suédois qui en tuerent un grand nombre & firent quantité de prisonniers. Une autre affaire à peu près semblable arriva quelque tems après au même lieu. Quarante-deux Compagnies Polonoises de Quartiens, Troupes entretenuës dans l'Armée de la Couronne, furent chassées de leurs retranchemens, par trois cens cinquante Chevaux Suédois, qui en firent un grand carnage. Mais ce qu'il y eut de plus remarquable, fut l'action du Capitaine Elfsborf du Régiment

ment de Creutz Cavalerie, lequel, aiant été surpris à Lowitz par vingt-huit Compagnies de ces Quartiens, qui y étoient revenus de l'autre côté de la Vistule, se défendit avec tant de bravoure dans un Cimetiere où il s'étoit retiré avec sa seule Compagnie, que non seulement il força les ennemis de lui abandonner ce poste, mais qu'il les chassa même de quelques maisons voisines, où ils s'étoient retranchez pour faire feu sur lui. Cette action dura depuis sept heures du matin jusqu'à quatre heures après midi, sans autre perte que de trois hommes de la Compagnie de ce brave Capitaine.

Ce ne furent pas les seuls avantages que les Suédois remporterent dans la Grande Pologne. Le Sieur Porosxi Palatin de Kiovie, qui y avoit formé un troisiéme Parti, quitta bien-tôt la neutralité qu'il avoit affectée jusqu'alors, & se joignit au Roi Staniſlas, avec dix mille hommes qu'il commandoit.

Toute la ressource du Roi Auguste étoit dans le secours des Moscovites. Rien n'égaloit la magnificence de leurs promesses, qui ne tendoient à rien moins qu'à la conquête de la Curlande & de la

Li-

Livonie, & à l'entiere deſtruction du Parti Suédois. Cent mille Ruſſes & ſoixante mille Coſaques devoient exécuter ces grandes choſes ſous la conduite du Général Mazeppa. Il n'en faloit pas moins pour raſſurer les partiſans du Roi Auguſte, qui, de ſon côté, leur promettoit de repaſſer inceſſamment l'Oder avec une Armée de vingt-cinq mille hommes.

Tout autre que le Roi de Suéde eût été effrayé de ces menaces. Mais ce Prince, beaucoup plus ſûr de ſes projets que ſes ennemis ne l'étoient des leurs, attendoit tranquillement l'ouverture de la Diéte Générale qui ſe préparoit dans des Aſſemblées particulieres pour le Couronnement du Roi Staniſlas. Toutefois il ne négligeoit pas de donner les ordres néceſſaires pour faire échouer les grands deſſeins de ſes ennemis. Outre la levée des contributions qui s'étoit faite exactement pendant l'Hiver ſur chaque Palatinat, il avoit fait équiper en Suéde douze Vaiſſeaux & dix-huit Fregates pour transporter en Livonie les Soldats deſtinez à recruter ſes Troupes.

Pendant qu'il attendoit ainſi l'ouverture de la Grande Diéte indiquée à Varſovie

sovie pour le mois de Juillet, ſes Troupes remporterent une Victoire ſignalée ſur les Moſcovites vers la frontiere de Lithuanie, le 16. du même mois. Ce fut le Comte de Lewenhaupt, qui, avec un renfort de mille ou douze cens hommes detachez de quelques Garniſons, dont il groſſit ſon Armée, battit trente mille Ruſſes commandez par le Général Czeremthof, qui étoit accouru le long de la Dune dans le deſſein de fondre ſur les Quartiers des Suédois. Le combat commença par une charge que Lewenhaupt fit faire brufquement pour ſurprendre les ennemis qui avoient trop étendu leur ordre de bataille. Ils chargerent à leur tour & mirent en deſordre l'aîle gauche des Suédois. Mais l'Infanterie qui la ſoutenoit lui aiant donné le tems de ſe rallier, l'Infanterie Moſcovite ſe trouva tellement enfermée entre ces deux lignes, qu'elle fut toute taillée en piéces. La même choſe ſe paſſoit à l'aîle droite, où les ennemis furent tantôt vaincus & tantôt vainqueurs. Enfin les deux aîles des Suédois s'étant jointes pour ne faire plus qu'un même front, pouſſerent ſi vivement les Moſcovites, quoi-que fort ſuperieurs en nombre,

bre, qu'ils les contraignirent de fuir en desordre jusqu'à leur Camp. Là ces barbares vengerent sur quelques prisonniers qu'ils avoient faits en passant à Mitau la perte de six mille des leurs qui étoient restez sur le champ de bataille. Cette victoire ne put être achetée que cherement par les Suédois : elle leur coûta quinze cens hommes, parmi lesquels étoient quelques Officiers de distinction. Le Czar crut reparer cette perte en venant avec soixante mille hommes pour accabler le Général Suédois. Il le trouva campé sous le canon de Riga, dont il forma le blocus dans l'esperance d'en faire promptement la conquête. Puis sachant que le Comte de Lewenhaupt avoit retiré la Garnison de Mitau, il en assiégea le Château, qui fut contraint de se rendre par capitulation. Il n'en fut pas de même de Riga, quoi-qu'investie par trente mille Moscovites. Le Czar, qui les commandoit en personne, desesperant de forcer le Comte de Lewenhaut, leva le blocus presqu'aussi-tôt après l'avoir formé, & prit la route de Varsovie pour traverser les déliberations de la Diéte.

L'ouverture en avoit été faite le 11.

de Juillet, après qu'on eut pris quelques précautions pour la mettre à couvert des insultes du Staroste Smiegilski, & de celles d'un Corps de Saxons & de Polonois qui étoient de l'autre côté de la Vistule. Le 18. on y fit trois propositions, qui furent aprouvées unanimement : la premiere, d'écrire au Cardinal Primat pour l'inviter de se rendre à l'Assemblée : la seconde, de travailler à conclure incessamment le Traité avec les Commissaires que l'on prieroit le Roi de Suéde de nommer : & la troisiéme, d'engager ce Prince par l'entremise du Roi Staniſlas à procurer la sureté des Députez de la Grande Pologne, qui arriveroient à la Diéte.

Cependant les Saxons & les Polonois qui étoient de l'autre côté de la Vistule, aiant formé le dessein d'enlever les membres de cette Assemblée, résolurent de tenter le passage à Gura ou à Sacrotzin près de l'embouchure du Bug. Le Général Nieroth, qui étoit campé sous Viasdow, en aiant eu avis, marcha à leur rencontre à la tête de deux mille Chevaux, & les trouva rangez sur trois lignes au nombre d'environ six mille hommes. La premiere étoit commandée

dée par les Généraux Schullembourg & Paykel, & les deux autres par le Maréchal Denhoff, le Sieur Comentowski, le Prince VVſniowiski, & le Sieur Riwaski. Pendant que les Suédois ſe rangeoient, commandez à la droite par le Général Nieroth, & à la gauche par le Colonel Kruſc, les Saxons commencerent l'attaque par la gauche, & y trouverent tant de réſiſtance, qu'ils furent contraints de reculer & de ſe jetter ſur les Polonois de leur aîle. Ce deſordre fut bientôt ſuivi d'un plus grand. Le Colonel Burinſchold ſe mit à leurs trouſſes & les força l'épée à la main dans un village où ils s'étoient ralliez, pendant que le Général Nieroth & le Colonel Kruſc aiant enfoncé de leur côté la gauche des ennemis, la pourſuivirent près de deux lieuës avec un grand carnage.

Depuis cette défaite, où il périt plus des deux tiers des Saxons & des Polonois, la Diéte ſe trouva dans une pleine liberté de continuer ſes Soſſions. Le Roi de Suéde & le Roi Staniſlas s'étoient rendus à Varſovie: les choſes s'y paſſerent avec tout le ſuccès qu'ils pouvoient deſirer. En vain le Prince VViſ-

niowiski & le Prince Radziewil lui opposerent un Conseil Général qui devoit être convoqué par le Maréchal de la Confédération de Sandomir : les deux Rois mépriserent leurs efforts, & ne penserent qu'à conduire à une heureuse fin, l'ouvrage qu'ils avoient commencé.

Le Roi Charles XII. avoit nommé pour ses Commissaires le Comte Arswed Horn, le Sieur de Vachslager, & le Sieur de Palmberg : il fut arrêté qu'on travailleroit incessamment à conclure le Traité d'Alliance d'entre la Pologne & la Suéde ; Et après que l'on eut confirmé solemnellement tout ce qui avoit été fait contre le Roi Auguste & ses adherans, en publiant néanmoins une Amnistie générale que ceux de ce Parti seroient tenus d'accepter dans six semaines, on fixa au 4. d'Octobre le Couronnement du Roi Stanislas Les principales conditions du Traité d'Alliance entre les deux Couronnes furent » qu'a» près que le nouveau Roi seroit cou» ronné, on n'exigeroit aucunes con» tributions sur les terres de la Républi» que : que le Traité d'Oliva seroit re» nouvellé : qu'il y auroit Ligue entre » la Suéde & la Pologne contre le Czar ;

» qu'au-

» qu'aucune Province ne ſeroit demem-
» brée de la Couronne de Pologne : qu'il
» y auroit en ce Royaume une entiere li-
» berté de commerce pour les Suédois, de
» même que pour les Polonois en Livo-
» nie : & que la Maiſon Sapiéha ſeroit
» rétablie dans tous ſes Droits & Digni-
» tez.

Le jour venu que le Roi Staniſlas devant être couronné, la Cérémonie s'en fit avec beaucoup de pompe dans l'Egliſe de St. Jean de Varſovie, après avoir juré l'obſervation des *Pacta Conventa* ſelon la coûtume. Ce fut l'Archevêque de Leopold qui y remplit les fonctions de Primat, aiant été ſubſtitué pour cet effet par le Cardinal Radziewiſcki, Archevêque de Gneſne, qui écrivit à la Diéte, que ne pouvant ſe rendre à Varſovie, il ratifioit tout ce qui s'y paſſeroit. Le nouveau Roi alla paſſer enſuite trois jours entiers auprès du Roi de Suéde dans ſon Camp de Blonie ; & le Palatinat de Poſnanie, vacant par l'intrôniſation du nouveau Roi, fut conferé au Sieur Bronitz, Maréchal de la Conféderation, pour récompenſe des ſervices qu'il lui avoit rendus.

CHAPITRE XXIX.

Des Exploits du Roi de Suède pendant l'année 1706. pour affermir le Roi Staniſlas ſur le Trône.

LE Parti du Roi Staniſlas ſe fortifioit tous les jours de plus en plus. Un grand nombre de Polonois de la faction contraire s'en détachoient les uns après les autres pour profiter de l'Amniſtie. Le Roi Auguſte prévoyant les ſuites de cette révolution, réſolut de repaſſer enfin en Pologne, pour l'empêcher de devenir univerſelle. Il fut reçu avec joye à Tikoczin par ſes Partiſans les plus affectionnez, en faveur deſquels il inſtitua l'Ordre de l'*Aigle blanche* pour les maintenir dans ſes intérêts par cette marque d'honneur. S'étant abouché avec le Czar, ils convoquerent à Grodno une grande Aſſemblée, qui releva d'autant plus les eſperances du Roi Auguſte, que ſes créatures y ſouſcrivirent plus aiſément à ſes propoſitions. Mais la valeur infatigable du Roi de Suéde & les ſages précautions du Roi Staniſlas renverſerent bientôt tous ſes projets.

Le

Le premier n'attendoit que la gelée pour aller chercher ſes ennemis. Les Marais & les Rivieres étant glacées, il decampa de Blonie le 8. Janvier, paſſa la Viſtule à Varſovie, &, traverſant enſuite le Bug, vint camper le 25. près de Grodno. Le jour ſuivant il paſſa le Niemen ſur la glace, en preſence d'un gros Corps de Dragons Moſcovites qui s'y opoſoient inutilement de l'autre côté. Les aiant chaſſés de leurs poſtes, & découvert l'Infanterie ennemie, qui paroiſſoit ſe diſpoſer à la bataille, le Roi de Suéde rangea ſes Troupes dans le deſſein de les combattre. Mais les Moſcovites ne ſe furent pas plûtôt aperçus de ſa diſpoſition, qu'ils quitterent leur camp & ſe retirerent dans la Ville, abandonnant pluſieurs chariots chargez de vivres qui tomberent entre les mains des Suédois.

Si le Roi n'eût conſulté alors que ſon courage, il eût attaqué les Moſcovites retranchez dans les murailles de Grodno. Mais faiſant reflexion qu'en occupant ſes Troupes autour de la Ville, il leur coupoit infailliblement les vivres & les empêchoit d'être ſecourus, il prit le parti de paſſer l'Hiver devant cette pla-

place. Il le pouvoit faire d'autant plus facilement, que les environs étoient tout remplis de Magazins, fournis d'une abondance prodigieuse de munitions & de vivres. Les ennemis au contraire manquoient de tout dans Grodno, & ne pouvoient en sortir, sans être forcez d'en venir à une bataille. Le Roi prit donc son quartier entre cette Ville & Vilna, & travailla à reduire tout le Pays d'alentour.

Le Roi Auguste s'étoit sauvé avec précipitation, de peur d'être aussi enfermé avec ses Troupes. Il crut devoir profiter du tems que le Roi de Suéde étoit occupé en Lithuanie, pour rétablir ses affaires dans la Grande Pologne. Pour cet effet, il ordonna au Général Schullembourg, qui commandoit ses Troupes en Saxe, de passer l'Oder à quelque prix que ce fût, & marcha de son côté, pour donner de l'inquiétude au Général Renschold attentif à observer la contenance des Saxons. L'Armée Suédoise étoit alors dans le Palatinat de Posnanie. Elle en décampa pour aller à Kosten & ensuite à Lissa, où l'on aprit que les Saxons, au nombre de vingt-deux mille hommes, avoient passé l'O-

der

der sur la glace. Le Général Renschold, pour les combattre avec plus de facilité, feignit de reprendre le chemin de Posnanie, à dessein de les tirer des Bois & des Marais dont ils étoient couverts.

En effet ils ne furent pas plûtôt arrivez aux environs de Fravenstadt, que le Général Suédois rangea son Armée en bataille, & la fit marcher aux Saxons postez avantageusement entre deux Villages. Il falloit passer un chemin creux avant que d'arriver à la premiere Ligne des ennemis. Les Suédois le sauterent, forcerent les Chevaux de frise qui étoient plantez au delà, & penetrerent dans les retranchemens au travers du feu des deux Aîles, qui plierent après la premiere décharge. Il n'y eut que l'Infanterie Saxonne, qui, après avoir fait ferme quelque tems, fut enfin obligée de ceder. On lui accorda la vie, & l'on en fit huit mille prisonniers; mais pour les Moscovites, ils furent tous taillez en piéces. Ce combat, qui ne dura qu'une heure, coûta la vie à sept mille hommes des Ennemis, qui y perdirent outre cela trente-deux piéces de Canon de fonte, trente-six Etendarts ou Drapeaux, & tout leur bagage qu'ils avoient laissé à

deux

deux lieuës de Fravenſtadt. Les Suédois n'y perdirent que trois cens ſoixante & treize hommes ſans les bleſſez.

La nouvelle de cette défaite porta la terreur juſques dans Grodno. Les Aſſiégez, ne ſongeant plus qu'à ſauver le débris de leurs Troupes, firent leur retraite ſans bruit par le Niemen qui étoit entre les Suédois & eux, dès que la ſaiſon plus douce eut commencé à fondre les glaces de cette riviere. Ils avoient tellement ſouffert pendant ce long blocus par le froid, la faim, & les maladies, que de vingt-ſix mille qu'ils étoient d'abord, il en ſortit à peine ſept mille Fantaſſins & deux mille Dragons. Le dégel, qui étoit fort grand, empêcha d'abord le Roi de Suéde de les pourſuivre : ce qui facilita aux Moſcovites le moyen de ravager impunément tous les lieux où ils paſſoient.

Ils ne furent pas longtems néanmoins ſans porter la peine de leurs barbaries. Les Suédois étant arrivez au mois d'Avril ſur la Jaſiolda où les ennemis s'étoient retranchez, paſſerent cette riviere à la nage, & fondant l'épée à la main ſur trois cens Dragons qui en gardoient les bords, les forcerent à quitter ce poſte

poſte & les redoutes qu'ils avoient élevées dans le Marais. Auſſi-tôt les Moſcovites qui étoient plus avant dans les terres, ſe diſperſerent au travers des Bois, où les Payſans en firent un grand carnage.

Durant ce tems-là, le Roi de Suéde qui étoit campé à Pinsk, avec le Roi Staniſlas, fit un Détachement pour attaquer Szabern, place forte ſituée dans des Marais. Elle fut bien-tôt priſe à diſcretion, auſſi bien que deux autres Villes. On y trouva ſoixante & dix piéces de Canon de fonte, qui en furent enlevées; & les Fortifications raſées, parce que ces trois places commandoient à tout le plat pays.

Ainſi fut évacuée la Lithuanie, ſur laquelle le Roi Auguſte avoit fondé ſes plus grandes eſperances. Non ſeulement les Troupes étrangeres en furent chaſſées avec précipitation; mais celles du Pays même, que ce Prince avoit engagées dans ſes intérêts, furent trop heureuſes d'en ſortir, pour ſe dérober à la pourſuite du Vainqueur.

C'étoit peu d'en chaſſer les ennemis, ſi les deux Rois ne ſe fuſſent aplîquez à s'y faire encore des créatures. C'eſt ce

que

que fit le Roi Staniſlas dans une Diéte qu'il convoqua à Zuzuch. La Nobleſſe de Lithuanie, de Volhinie, de Podolie, & des Palatinats voiſins ne ſe contenta pas de lui envoyer des Députez : elle accourut en foule pour lui offrir ſes ſervices, & monta même à cheval pour agir contre les Saxons. Pluſieurs Grands Officiers qui avoient ſuivi le parti contraire, firent leurs ſoumiſſions & furent reçus en grace. Il n'y eut que VViſniowiski & Oginski qui ne pûrent avoir part au pardon.

Le Roi Auguſte n'avoit plus pour lui que le ſeul Palatinat de Cracovie : encore avoit-il lieu de craindre d'être envelopé de tous côtez dans la Capitale, par l'Armée du Roi de Suéde, & par celle du Général Renſchold, qui s'avançoient de ce côté-là. Il ne l'eut pas plûtôt apris, qu'il ſe retira à VVulpa à ſix ou ſept lieuës de Grodno, avec l'Armée de la Couronne. Jamais ce Prince n'avoit été plus embaraſſé : cette même Armée, qui étoit toute ſa reſſource, chanceloit de maniere à lui faire craindre qu'elle ne ſe portât juſqu'à le livrer à ſes ennemis.

L'entrée des Troupes Suédoiſes dans ſon

ſon Electorat, mit le comble à ſes inquietudes. Le Roi de Suéde, aiant laiſſé huit mille hommes au Général Meyerfeld, pour veiller à la défenſe de la Grande Pologne, fit prendre à ſon Armée la route de Sileſie, paſſa l'Oder, entra dans la Haute Luſace, & jetta une telle épouvante dans le Pays, que les habitans fuyoient de toutes parts. Mais ils revinrent bientôt dans leurs maiſons, raſſurez par l'exacte diſcipline que le Roi faiſoit obſerver à ſon Armée. Preſque toutes les Villes d'en deçà de l'Elbe lui ouvrirent leurs portes, & lui envoyerent des Deputez pour implorer ſa protection. Tout ce qui parut de Troupes Saxonnes fut chargé & mis en fuite. Le ſeul Corps conſiderable qui s'y en trouva étoit compoſé de quatre à cinq mille hommes commandez par le Général Schullembourg. Le Colonel Gorts fut envoié à leur pourſuite, & les chaſſa de divers poſtes juſques dans le Bois de Fravenwald. Là s'étant diſperſez par differens ſentiers, ils ſe retirerent à la faveur de la nuit, les uns en Franconie avec leur Général, les autres du côté de Kobourg & de Bareit, les autres enfin vers la Forêt de Boheme.

Ainſi

Ainſi toute la Saxe ſe trouva entiérement évacuée en peu de tems.

L'irruption ſubite du Roi de Suéde dans cet Electorat n'avoit pas peu allarmé les Princes d'Allemagne. Pluſieurs s'en étoient plaint hautement dans la Diéte de Ratiſbonne, où ils avoient menacé de déclarer les Suédois ennemis de l'Empire, s'ils entreprenoient d'y entrer. Cependant l'Empereur, qui étoit le premier Auteur de cette menace, n'eut pas plûtôt apris les progrès du Monarque Suédois, qu'il lui députa le Comte VVratiſlau, pour s'excuſer de ce qui s'étoit paſſé à la Diéte. Il ne tint pas aux Miniſtres de diverſes Puiſſances de menager alors une Paix, dont elles euſſent été bien aiſes de ſe faire honneur. Mais le Roi de Suéde, qui en étoit le maître, ne vouloit pas qu'on en fût redevable à d'autre qu'à lui.

Comme il avoit arrêté l'état des contributions avec les Deputez des Villes & de la Campagne, il fit imprimer un Réglement très-ſevere pour prévenir les deſordres qui pourroient naître de la part de ſes Officiers & de ſes Soldats. Par ce moyen la Saxe fut tranquille & même beaucoup plus qu'on n'avoit oſé l'eſperer,

perer, ſur tout quand on vit publier une Trêve de deux mois & demi dans le camp du Roi de Suéde. C'étoit un myſtere dont on ne pouvoit pénétrer le ſecret.

Cette Trêve néanmoins n'empêcha point les deux Armées ennemies d'en venir aux mains dans la Pologne. Le Roi Auguſte aiant paſſé la Viſtule avec toutes ſes forces, dans le tems que le Sieur Potoski Palatin de Kiovie, nommé Grand Général de la Couronne par le Roi Staniſlas, venoit de défaire un Corps de Tartares près de Peterſkow, & de battre deux gros Détachemens qui s'étoient avancez au delà de cette riviere, ſa marche obligea les Troupes Polonoiſes & Lithuaniennes à ſe joindre avec les Troupes Suédoiſes à Caliſch. Auſſitôt on y tint Conſeil de guerre, où le Général Meyerfeld ne put refuſer aux inſtances des Polonois de les mener au combat contre le Roi Auguſte. Ce Général avoit à peine dix mille hommes, au lieu que l'ennemi en avoit quarante mille de diverſes Nations. Tant d'inégalité ne fut point capable de décourager les Suédois : ils chargerent les premiers, & renverſerent d'abord les Saxons

xons ſur leur ſeconde Ligne. Mais les Lithuaniens & les Polonois aiant lâché le pié, furent pourſuivis par la Cavalerie ennemie, qui envelopa au retour les Suédois. Ceux-ci, quoi-qu'inveſtis de toutes parts, ne laiſſerent pas de ſe défendre longtems avec une bravoure incroyable, juſqu'à ce qu'enfin accablez par la multitude, ils furent contrains de mettre les armes bas & de capituler. Ils étoient au nombre de trois mille qui demeurerent priſonniers, avec perte de tout leur Canon, leurs tentes & leur bagage, outre ſept ou huit mille morts des Lithuaniens & des Polonois Confederez.

Cette défaite avoit tellement relevé le parti du Roi Auguſte, que s'il fût allé en Saxe avec ſon Armée victorieuſe, on auroit vu changer toute la face des affaires. Mais ſon accommodement étoit fait avec le Roi de Suéde; & c'eſt le myſtere qu'il s'agit maintenant de developer.

CHA-

CHAPITRE XXX.

De l'Abdication du Roi Auguſte, & de la paix qu'il fit avec le Roi de Suéde.

IL y avoit longtems que le Roi Auguſte, laſſé de l'inconſtance des Polonnois, & de la dépendance où les Moſcovites ſembloient vouloir le tenir, n'aſpiroit qu'à finir une guerre, qui le jettoit dans un abyme de pertes & de malheurs. L'entrée de l'Armée Suédoiſe dans ſon Electorat acheva, comme je l'ai dit dans le Chapitre précedent, de mettre le comble à ſon chagrin & de le determiner à la paix. Dans cette diſpoſition, il écrivit une Lettre au Roi de Suéde, par laquelle, après avoir expoſé l'inclination ſincere qu'il avoit pour un accommodement, & les raiſons preſſantes qui l'y portoient, il offroit d'en traiter par le Baron d'Imhof & par le Sieur Pfingſten, auxquels il avoit envoyé des pleins pouvoirs. Le Roi de Suéde choiſit de ſon côté le Comte Piper Grand Maréchal & ſon Miniſtre, & le Sieur Hermelin Secretaire d'Etat

pour entrer en négociation avec les Plenipotentiaires Saxons.

La premiere & l'unique Conference qui se soit tenuë dans les formes, s'ouvrit le 2. de Septembre à Biscopswerden, près de Leipsick, sous prétexte de regler les Contributions. Après de longs debats, on y convint enfin du point principal, qui étoit l'abdication du Roi Auguste de la Couronne de Pologne ; & l'on prépara la matiere des Conferences suivantes, qu'on résolut de tenir cachées avec tout le soin possible, pour en ôter la connoissance aux Moscovites. Et ce fut alors que le Roi de Suéde fit publier en Saxe la Trêve dont nous avons parlé.

Le Roi Auguste l'avoit ratifiée peu de jours avant la derniere action. Il ne doutoit pas même que la paix ne fût concluë entre le Roi de Suéde & lui, lorsqu'il fut réduit à combattre son Armée. Le Sieur Pfingsten, qui avoit aporté de Saxe les Articles de la Trêve & le Projet de Paix que le Roi Auguste devoit signer, s'étoit aussi chargé d'une Lettre du Roi de Suéde, par laquelle le Général Meyerfeld étoit informé de ce qui se passoit, & recevoit ordre de faire cesser de sa

part

part toute ſorte d'actes d'hoſtilité. Mais comme il s'agiſſoit de tromper les Moſcovites à qui l'on cachoit ces Négociations, il fut impoſſible au Sieur Pfingſten de rendre lui-même cette Lettre au Général Suédois, de ſorte qu'elle fut égarée, & qu'il n'en put avoir connoiſſance.

Dans cet intervalle, le Prince Menzikof, qui commandoit les Moſcovites de l'Armée du Roi Auguſte, commençant à concevoir du ſoupçon de la lenteur peu ordinaire de ce Prince, le preſſa avec beaucoup d'ardeur de marcher aux Suédois qu'il ſavoit être fort inférieurs en nombre. Il n'y avoit dans l'Armée du Roi Auguſte que cinq mille Saxons ; tout le reſte des Troupes pouvoit ſe réünir contre eux & leur faire un mauvais parti, ſi elles ſe fuſſent aperçu de quelque intelligence. Dans cette ſupoſition, le Roi Auguſte fut, dit-on, contraint de ceder, & de ſuivre les Moſcovites qui l'entraînoient. Tout ce qu'il put faire en cette extremité, ce fut, dit-on encore, de faire inſtruire ſecretement le Général Meyerfeld de la Négociation de Saxe, de la ſituation où il ſe trouvoit, & du détail de ſes for-

ches, le conjurant de se retirer, pour éviter un combat qui ne lui pouvoit être que desavantageux. Le Général Suédois, qui n'avoit reçu du Roi son Maître aucuns avis sur la Paix dont on lui faisoit part, crut que cette confidence étoit un piége qui lui étoit tendu par l'ennemi, dans lequel il lui seroit honteux de donner. Cette prévention l'arrêta dans son poste, où l'opiniatreté des Polonois l'obligea de risquer une bataille, dans laquelle le Roi Auguste fit humainement ce qu'il put pour ne point vaincre, ou du moins pour conserver les vaincus.

Voilà, si l'on en croit quelques Mémoires, de quelle maniére se passa cette action, qui a donné lieu à divers raisonnemens. Il seroit peut-être plus vraisemblable de dire, que le Roi Auguste ne fut point fâché d'avoir cette occasion de combattre les Suédois, & que content de les avoir défaits en bataille rangée, il rejetta sur les Moscovites la nécessité où il s'étoit trouvé de les combattre malgré la Trêve.

Quoi-qu'il en soit, il ne crut pas devoir rompre l'accord qui avoit été conclu en Saxe en son nom, & signé à *Alt-Ran-*

Ranſtadt par les Plenipotentiaires de part & d'autre ; il le ratifia au contraire ; & les mêmes raiſons de la conduite qu'il avoit tenuë avec les Moſcovites ſubſiſtant toûjours, il continua de feindre, comme auparavant, lorſqu'il fut arrivé à Varſovie, où il fit chanter le *Te Deum* en action de graces de ſa Victoire.

Ce fameux Traité contenoit en ſubſtance „ la renonciation du Roi Auguſte à la Couronne de Pologne, a„ vec la reſerve néanmoins du nom & „ des honneurs de Roi, & la recon„ noiſſance de Staniſlas pour Roi dudit „ Royaume : une promeſſe d'en faire „ la déclaration aux Etats par un Di„ plome en bonne forme : une renon„ ciation à toutes Alliances contre les „ Rois de Suéde & de Pologne, avec „ promeſſe de ne plus aſſiſter le Czar : „ caſſation de tous les Decrets & réſul„ tats des Diétes contraires à cette paix, „ par laquelle il demeuroit libre au Roi „ Staniſlas de conſerver ou d'ôter les „ charges & dignitez à ceux à qui le „ Roi Auguſte les avoit conferées : reſti„ tution de la Couronne & des Archives „ de Pologne tranſportées en Saxe : la „ li-

», liberté de tous les Polonois & Lithua-
», niens qui y étoient prisonniers, de
», même que des prisonniers Suédois &
», Saxons : Promesse de la part du Roi
», Auguste de livrer au Roi de Suéde
», tous les deserteurs & traîtres qui se
», trouveroient en Saxe, nommément
», *Jean Reinhold Patkul*, de même que
», les Moscovites : de restituer les Ca-
», nons, Drapeaux, Etendarts, Tym-
», bales &c. pris sur les Suédois : l'éva-
», cuation des Villes & Châteaux de Cra-
», covie, Tycosin, Leipsick, & Vit-
», temberg, & de toutes les Troupes
», de Saxe : cessation de toutes hostili-
», tez dans cet Electorat du jour de la
», signature, & en Pologne trois semaines
», après : Promesse de la part du Roi
», de Suéde & du Roi Auguste, com-
», me membres de l'Empire, de tra-
», vailler de concert à la conservation de
», la Religion de la maniére qu'elle étoit
», établie par la Paix de VVestphalie, &
», de ne faire en Saxe ni en Lusace au-
», cun changement contraire, &c.

Toute l'Europe vit avec admiration le desintéressement du Roi de Suéde, qui ne daigna pas se faire céder un seul pouce de terre par ce Traité, & qui

ne

ne se réserva pour tout fruit de ses Victoires que la gloire de les avoir remportées : plus grand, sans doute, dans la paix par ce rare exemple de moderation, qu'il ne l'avoit été dans la guerre par l'élevation de son courage & par la rapidité de ses conquêtes.

La même politique qui avoit obligé le Roi Auguste de tenir ce Traité secret, l'obligea après sa Victoire de prendre en aparence tous les moyens possibles d'en profiter. Mais en même tems qu'il ne parloit que de faire la guerre plus vigoureusement que jamais aux Suédois, il préparoit sous main les moyens & les voyes de sa retraite. Sous prétexte d'établir les Quartiers, il éloigna les Moscovites & les Cosaques, les envoyant dans le Palatinat de Russie, & il donna ordre aux Tartares Calmuques de retourner dans leur pays à cause des desordres qu'ils commettoient. En même tems il fit défiler ses Troupes Saxonnes vers le Palatinat de Cracovie, & il envoya les Prisonniers Suédois en Pomeranie, pour y demeurer jusqu'à ce qu'ils pussent être échangez. De cette sorte il écarta de lui tous ceux dont il pouvoit se défier, & pourvut en quelque

que façon à la ſureté de ceux qui auroient pu devenir les victimes des Moſcovites. Après quoi ſe trouvant un peu plus libre, il partit ſur la fin de Novembre ſous prétexte d'aller à Cracovie; mais il prit en effet le chemin de Saxe, où il ſe rendit ſans perdre de tems.

Il ſeroit difficile d'exprimer combien de mouvemens différens ſa retraite cauſa en Pologne. Ceux qui s'étoient attachez à lui tomberent dans la conſternation. Ceux au contraire qui ſuivoient le Roi Staniſlas en triompherent ; & les Moſcovites en conçurent le plus violent dépit que l'on puiſſe s'imaginer. Néanmoins le Prince Menzikof qui les commandoit en chef prit d'abord ſon parti. Il écrivit à ceux de la Confederation de Lublin, que ſi le Roi Auguſte les avoit abandonnez, le Czar ſon Maître prendroit ſoin de leurs intérêts : qu'il avoit traité avec la République Polonoiſe, qu'il lui tranſporteroit les mêmes ſubſides, qu'il avoit donnez juſques-là au Roi Auguſte, & qu'il lui envoyeroit les mêmes Armées auxiliaires qui avoient ſervi ci-devant en Pologne. Il ajoûtoit que Sa Majeſté Czarienne avoit fait depuis un Traité fort avantageux avec la Pologne, en

en vertu duquel les Turcs devoient venir au secours de la Volhinie avec un Corps de Troupes suffisant, & que même, s'il étoit necessaire, la Porte Ottomane assisteroit toute la République contre les Suédois.

Le Prince Menzikof publia en même tems des Universaux adressez à tous les Palatinats, avec exhortation d'envoyer leurs Députez à la Diète convoquée à Leopold par M. Stembeck, nommé à l'Evêché de Gnesne & à la Primatie de Pologne par le Roi Auguste. On ne parloit de rien moins que d'y faire une nouvelle élection sous la protection du Czar, & de jetter les yeux ou sur le Prince de Conti, ou sur le Prince Ragotski. Cependant il n'y avoit nulle confiance entre les Moscovites & les Polonois qui s'étoient joints à eux : ils se tenoient sans cesse sur leurs gardes, & étoient dans une crainte continuelle de se voir abandonnez les uns des autres.

Le Czar n'oublioit rien pour fortifier le Parti mécontent dans la résolution de choisir un nouveau Roi. Il faisoit les promesses les plus magnifiques ; & combloit d'honneurs les Principaux de ce Parti qui venoient le trouver. Le Con-

seil convoqué à Leopold s'étant assemblé le 7. Janvier 1707. le Comte Denhoff Grand Porte-épée de la Couronne, y fit un Discours sur les malheurs du Royaume, & remontra la nécessité qu'il y avoit de travailler à rétablir le repos de la République & à conserver ses Libertez. Après quoi l'on prorogea l'Assemblée jusqu'au 11. pour donner le tems à quelques Evêques d'y venir.

Ce jour-là, le Grand Général de la Couronne presenta à la Diéte une Lettre du Czar par laquelle il marquoit la résolution où il étoit de ne point faire la paix avec la Suéde sans la participation de la République. Ensuite on résolut de confirmer la Confederation Générale de *Sandomir*, ce qui fut fait par un projet contenant ces trois points principaux :

I. Que l'Archevêque Primat convoqueroit une Diéte Générale à Lublin pour le mois de Mai, dans laquelle on traiteroit les affaires de la République dans les formes ; que pour cet effet les petites Diétes seroient aussi convoquées, afin que chaque Palatinat pût élire ses Deputez, & leur donner ses instructions.

II.

II. Que tous ceux qui avoient embraſſé le parti contraire ſeroient exhortez à l'abandonner & à concourir à la défenſe commune.

III. Que l'on feroit expedier des Lettres pour informer les Puiſſances Etrangeres des Droits & des Libertez de la Pologne, avec priére de n'en reconnoître pour Roi que celui qui ſeroit élu & reconnu par les ſuffrages libres de tous les Etats de la République.

Le Roi de Pruſſe, pour des raiſons qui lui étoient particulieres, ne laiſſa point de paſſer outre, & de reconnoître publiquement le Roi Staniſlas, ce que l'Empereur fit auſſi quelque tems après, de même que la France, l'Electeur de Hanover, le Duc de Wolffenbuttel & autres.

Le Czar voyant que le Conſeil de Leopold, au lieu de proceder ſans délai à l'élection d'un nouveau Roi, s'amuſoit à des Préliminaires qui lui paroiſſoient peu importans, ſe rendit en perſonne en cette Ville avec le Prince ſon fils. Là il n'oublia ni promeſſes ni offres pour encourager les Députez à prendre une réſolution plus vigoureuſe; mais il ne put rien obtenir. Les Polonois le

voyant venir les mains vuides, ſe contentèrent de lui rendre paroles pour paroles, & promeſſes pour promeſſes : après quoi le Conſeil ſe ſépara. Il en fut à peu près de même des petites Diétes.

Dès-lors le Czar ne preſſa plus avec tant de chaleur l'affaire de la nouvelle élection, juſqu'à la Diéte Générale, voyant bien qu'il n'y avoit point d'apparence qu'elle ſe fît, d'autant plus que pluſieurs Provinces avoient déclaré qu'il étoit impoſſible de prendre de bons conſeils parmi les troubles d'une guerre inteſtine, & que vrai-ſemblablement le Roi de Suéde & le Roi Staniſlas ſeroient bientôt dans le Royaume avec leurs Troupes, ce qui remettroit les affaires dans le même déſordre qu'auparavant.

Cependant la Diéte Générale ne laiſſa pas de ſe tenir à Lublin au mois de Mai. Le Czar avoit pris toutes les précautions neceſſaires pour en aſſurer les déliberations & rendre l'Aſſemblée nombreuſe. Il avoit partagé ſon Armée en divers Corps dont le plus conſiderable étoit à Colomb lieu peu éloigné de Lublin. Tout étant ainſi diſpoſé, & Sa Majeſté Czarienne s'étant renduë *incognitò* ſur les lieux pour encourager les déliberations

rations par ſa préſence, l'ouverture de la Diéte ſe fit le 23. jour de la convocation. Mais il s'y trouva un ſi petit nombre de Députez, qu'après pluſieurs prorogations réiterées juſqu'au 6. de Juin, on ſe ſépara preſque ſans rien conclure.

L'Aſſemblée n'avoit été convoquée que pour y proceder à une nouvelle élection. C'étoit le grand but du Czar, qui avoit fait travailler pour cela à Rome, à Vienne, & ailleurs, & dont les Généraux & les Miniſtres ne ceſſoient d'y exhorter les Senateurs & la Nobleſſe Polonoiſe. Mais les eſprits n'y étoient point diſpoſez. La plûpart des Senateurs & des Députez n'étoient venus à cette Aſſemblée que pour garentir leurs biens d'une déſolation générale : les autres craignoient de ſe jetter par une nouvelle élection dans un embarras plus grand que le premier : Il y en avoit qui ne vouloient rien faire ſans argent ; & preſque tous ne cherchoient qu'à gagner du tems, pour ſe déterminer ſuivant les conjonctures.

Enfin la Seſſion aiant été differée de mois en mois ſur divers prétextes, l'Aſſemblée ſe ſepara enfin le 26. Septembre ſans avoir réglé ni le lieu ni le tems

auquel elle se rassembleroit. La marche du Roi de Suéde & du Roi Stanislas en fut la cause. Le Czar aiant apris que ces deux Princes étoient déja arrivez aux Frontieres de Pologne avec leur Avantgarde, & que le reste de l'Armée suivoit, prit la résolution de partir ; & partit en effet le 15. de Septembre pour Petersbourg, avant même la séparation de la Diéte générale. La raison, à ce qu'on prétend, est que Sa Majesté Czarienne ne se fioit pas à l'Armée de la Couronne qui s'étoit aprochée de Varsovie, & qu'elle ne vouloit ni la recevoir dans la sienne, ni l'avoir derriere soi, en cas d'un combat avec les Suédois. Ce Prince, en partant, avoit laissé le commandement général de ses Troupes au Prince Menzikof qui partit aussi peu après, & se retira derriere la Vistule.

CHAPITRE XXXI.

Du Sejour du Roi de Suéde en Saxe & de son retour en Pologne.

LE Roi de Suéde étoit toujours en Saxe, où il faisoit observer une très-exacte discipline à ses Soldats. Après

près avoir imposé des contributions aux Villes de Bautze, Gorlitz, & Lauben, il s'avança vers Dresde avec toute son Armée. Le Gouverneur craignant d'être assiégé, commença à se préparer à la défense ; mais ce n'étoit pas le dessein du Roi de Suéde de s'arrêter à faire le siége de cette place dans les formes. Il étoit entré en Saxe, plûtôt pour ôter au Roi Auguste ses dernieres ressources, que pour conquerir le Pays. Le Conseil Privé ne laissa point de prendre ses mesures pour mettre à couvert les choses les plus précieuses. L'allarme ne fut pas moins grande à Leipsick. D'abord on s'y proposa de se bien défendre, & l'on forma diverses Compagnies de Bourgeois & d'Etudians qui s'offrirent volontairement d'y être enrôlez. Mais ces sentimens guerriers passerent bien vîte. On considera que les Lettres & le Commerce faisant également la gloire & la prospérité de la Ville, on s'exposeroit à perdre l'une & l'autre, si l'on s'opiniâtroit à la défense sans avoir moyen de la soutenir. Là-dessus on congedia les Bourgeois & les Etudians, & au lieu de se mettre en état de soutenir un Siége, on envoya des Deputez au

Roi de Suéde pour lui faire soumission, & le suplier de vouloir permettre que la Foire prochaine se tint sous sa protection avec une entiere liberté pour les Marchands & pour leurs effets : Ce que Sa Majesté accorda généreusement par une Ordonnance en bonne forme (*). Aussitôt les Troupes Saxonnes qui étoient dans Leipsick, en sortirent & se retirerent à Dresde.

Le Roi de Suéde envoya en même tems un détachement de ses Gardes pour prendre possession de Taucher. Ils se rangerent en Escadron dans la grande place du Marché, d'où l'Officier qui étoit à leur tête envoya un Trompette au Commandant du Château le sommer de lui rendre ce poste. Le Commandant répondit qu'il étoit résolu de se bien défendre si on l'attaquoit : Ce qui aiant allarmé les Magistrats, ils s'assemblerent pour déliberer sur ce qu'ils avoient à faire. Mais avant qu'ils se séparassent, il arriva un Exprès du Conseil Privé de Dresde avec ordre au Commandant du Château de le remettre aux Suédois. Par ce moyen ils se trouverent maîtres de

(*) Du 20. Septembre 1706.

de toute la Saxe excepté les Villes de Koningſtein & de Dreſde.

Peu après le Roi de Suéde fit ſignifier aux Etats de Saxe, qu'ils euſſent à s'aſſembler le 2. d'Octobre pour délibérer ſur ce qu'il avoit à leur propoſer. Les Députez s'étant rendus à Leipſick, le Comte Steinbock leur déclara les intentions du Roi, qui étoient: „ I. „ que l'on eût a donner à ſes Commiſ„ ſaires une ſpecification des revenus pu„ blics de cette année, & de ce que „ chacun avoit contribué pendant les „ années précedentes. II. Qu'on leur „ montrât à quoi ces Droits avoient é„ té apliquez. III. Qu'on leur donnât „ auſſi un état des Domaines de la Cour, „ & de l'Argent qu'ils avoient produit „ pendant les dernieres années. IV. „ Qu'on leur remit entre les mains des „ Copies des Réſultats de toutes les „ Diétes qui avoient été tenuës depuis „ l'année 1704. juſqu'à preſent.

Tout cela aiant été exécuté, le Roi de Suéde ſe trouva informé au juſte de toutes les forces du Pays par raport aux finances. Alors il fit demander aux Etats une contribution de ſix cens vingt mille écus par mois, qui fut enſuite mo-

moderée à cinq cens mille ſur les remontrances que les Etats firent faire à S. M. Par cette voye on a ſu, que depuis le commencement de la guerre le Roi Auguſte avoit tiré de Saxe juſqu'à 786. piéces de Canon, outre trente-trois autres nouvellement fonduës ; qu'il avoit envoyé en Pologne 36648. Soldats qui y étoient preſque tous morts, ou qui avoient été faits priſonniers, & que depuis ſept ans on avoit levé dans ſon Electorat juſqu'à huit millions huit cens mille livres pour ſoutenir la guerre.

Cependant le Roi de Suéde & le Roi Auguſte ſe rendoient de frequentes viſites, dans leſquelles tout ſe paſſoit en aparence avec les plus grandes marques de cordialité. A voir la maniere civile & honnête dont ces deux Princes vivoient enſemble, on eût dit qu'ils avoient oublié leur inimitié paſſée. Néanmoins ils n'étoient pas encore d'accord ſur l'exécution du Traité d'*Alt-Ranſtadt*. Le Roi de Suéde demandoit que le Roi Auguſte lui livrât le Général Patkul, qui étoit priſonnier en Saxe : qu'il déclarât que les Troupes Moſcovites qui étoient encore ſur le haut Rhin, n'étoient plus regardées comme Troupes Auxiliaires parmi

parmi les Saxonnes : qu'il ne prît plus le titre ni les armes de Roi de Pologne ; qu'il répondît à une Lettre qui lui avoit été écrite par le Roi Staniſlas, & qu'il lui remît entre les mains la Couronne, les Joyaux & les Archives du Royaume.

Le Roi Auguſte s'excuſoit ſur ces Articles par diverſes raiſons. A l'égard du dernier, il ne refuſoit pas de rendre ce qu'on lui demandoit ; mais il vouloit, diſoit-il, attendre que le Roi Staniſlas eût été univerſellement reconnu des Polonois, afin de pouvoir faire cette reſtitution au Roi & à la République enſemble. A tout cela les Suédois opoſoient la teneur de l'Article VII. du Traité, dont ils demandoient l'exécution au pié de la lettre. A la fin le Roi Auguſte, pour donner quelque ſatisfaction au Roi de Suéde fit ôter du Formulaire des Prieres publiques, le titre de Roi de Pologne qu'on y avoit toujours employé juſqu'alors. Il remit entre les mains de quatre Officiers Suédois le Général Patkul, cette malheureuſe victime de la vengeance de ſon Prince, dont le procès fut fait avec la derniere rigueur, & l'Arrêt exécuté d'une maniere à laquelle on

on ne sauroit penser sans frémir. Et il écrivit au Roi Stanislas, pour ne paroître pas, disoit-il, faire difficulté de répondre au desir de Sa Majesté Suédoise.

La Lettre contenoit en substance des felicitations sur l'avénement du Roi Stanislas à la Couronne, & des souhaits, aparemment aussi peu sinceres, pour que ce Prince trouvât en Pologne des Sujets plus fideles que le Roi Auguste n'y en avoit trouvé. Elle étoit signée *Auguste Roi*, & il y donnoit au Roi Stanislas la qualité de *Monsieur & Frere*.

Le long sejour du Roi de Suéde en Saxe étoit une Enigme que personne ne pouvoit penetrer. On se demandoit avec étonnement, d'où vient que ce Heros, ce Guerrier infatigable s'arrêtoit avec son Armée à consumer un pays où il n'avoit plus d'ennemis, au lieu d'aller les chercher en Pologne, où ils paroissoient se relever, d'aller affermir sur le Trône, le Roi qu'il y avoit placé, & délivrer la Livonie du joug des Moscovites sous lequel elle gémissoit. Mais les desseins de ce Prince étoient impenetrables. On ne pouvoit croire qu'il en formât de contraires à la cause commune

des

des Hauts Alliez ; & encore moins que ce fût l'amour du repos ni l'envie de ruïner le pays, qui le retint dans cet Electorat.

Toutefois il y reçut des Ambaſſades ſolemnelles de l'Empereur, du Roi de France, de la Reine de la Grande Bretagne, des Etats Généraux des Provinces-Unies, & de divers autres Princes. Il y étoit regardé comme l'arbitre de l'Europe entiere, de laquelle il ne tenoit qu'à lui de ſe rendre le Pacificateur. Mais au lieu de donner ſes ſoins à une Oeuvre ſi ſainte, & ſi digne de la gloire qu'il avoit déja acquiſe, il ſe laiſſa entraîner à ſon penchant, qui le conduiſit enfin dans le précipice.

La diſpoſition générale de la Pologne, la déclaration de la vacance du Trône par le Conſeil de Lublin, & le danger d'une prochaine élection, tout cela ſembloit inviter le Roi de Suéde à quitter toute autre affaire pour courir au ſecours de ſon Allié. Le Roi Staniſlas lui-même allarmé de ce qui ſe paſſoit, le fut trouver à Alt-Ranſtadt, lui répreſenta l'état des choſes, & le pria de vouloir au moins lui donner quelques Troupes, à la tête deſquelles il pût paroître

roître en Pologne, y décôncerter les mesures de l'ennemi, & affermir dans leurs bonnes intentions ceux qui lui étoient affectionnez. Peu de jours après l'Armée commença à défiler vers la Pologne, observant par tout une exacte discipline.

Les differends avec l'Empereur, qui avoient si longtems retardé le départ de Sa Majesté Suédoise, étoient alors sur le point d'un accommodement final. Après bien des difficultez surmontées de part & d'autre, par la mediation des Ministres de la Reine de la Grande Bretagne; & des Etats Généraux, on étoit enfin convenu de la principale substance du Traité; & les Comtes de VVratislau & de Zinzendorf n'attendoient plus que les derniers ordres de l'Empereur pour le signer; après quoi le Roi de Suéde se disposoit à partir & emmener avec lui le reste de ses Troupes. Ces ordres arriverent en effet le 28. Juillet, & le 31. le Traité fut signé & envoyé à l'Empereur pour être ratifié. Tel fut le succès du voyage que le Duc de Marlborough fit en Saxe, pour prier le Roi de Suéde d'en retirer ses Troupes, qui causoient de justes allarmes à tout l'Empire.

pire. Un préſent conſidérable fait au Comte Piper acheva de terminer la Négociation. Il parut que Sa Majeſté Suédoiſe n'avoit été retenuë en Allemagne que par le deſſein de rétablir les Egliſes Proteſtantes de Silefie dans leurs Libertez ; car elle partit dès le lendemain de la ſignature du Traité.

La gloire que ce Prince acquit encore en cette occaſion fut d'autant plus grande, qu'il obtint en très-peu de tems ce que tous les Etats Proteſtants d'Allemagne, ſoûtenus des bons & preſſans offices des précédens Rois de Suéde, n'avoient pu obtenir en cinquante-neuf ans de Négociations. Mais que n'eût-il pas obtenu dans ce tems de triomphe, où la terreur de ſon nom valoit ſeule des Armées formidables ? Heureux, ſi, content d'avoir fait deſcendre du Trône l'ennemi qui avoit voulu envahir ſes Etats, il y fût retourné tranquille, pour joüir des fruits de ſa victoire. Mais le deſſein de détrôner auſſi le Czar, qui eût néanmoins reçu alors toutes les conditions de paix qu'on auroit voulu lui impoſer, fut ce qui précipita le Roi de Suéde dans tous les malheurs où nous le verrons tomber dans la ſuite. Preuve

que

que les grands succès ont leurs periodes, & que dès que la justice cesse de les diriger, on les voit tourner à la honte de ceux qui ne les entreprennent que pour satisfaire leur vengeance.

Ce Prince, après s'être arrêté quelque tems à Slupza, où le Général Patkul fut roué vif au mois d'Octobre, prit le chemin de Thorn avec son Armée, renforcée de cinq ou six mille hommes de recrues qui lui étoient venuës de Pomeranie. Tout fuyoit à son aproche, & rien n'étoit égal à la consternation qui se répandoit dans le Parti opposé. Déja plusieurs Senateurs étoient venus se soumettre à lui : Plusieurs Palatinats lui avoient envoyé des Députez ; & plusieurs Compagnies de l'Armée de la Couronne s'étoient détachées, pour venir se rendre au Roi Staniſlas. Déja Varsovie étoit entiérement évacuée, & suivoit les ordres du Roi de Suéde, avant même qu'il y eût envoyé garnison. Que pouvoit desirer de plus ce Heros jusqu'alors invincible ? Là étoit marqué le terme de ses conquêtes : c'étoit à lui de n'entreprendre pas de la franchir.

CHA-

CHAPITRE XXXII.

Campagne de 1708. *desavantageuse au Roi de Suéde.*

LE Roi de Suéde aiant pris son quartier à VVieſnick, & le Roi Staniſlas le ſien à Swientim, Sa Majeſté Suédoiſe fit jetter un Pont de bateaux ſur la Viſtule à VVadialara, dans le deſſein d'envoyer déloger les Moſcovites de quelques poſtes qu'ils occupoient de l'autre côté de la riviere. Mais ils ne lui en donnerent pas la peine, les aiant abandonnez d'abord avec précipitation. Ils étoient pourtant au nombre de quarante mille hommes d'Infanterie, & de trente-trois mille de Cavalerie commandez par le Prince Menzikof. Ce fut environ ce tems-là que le Roi de Suéde reçut une Ambaſſade ſolemnelle de la Porte, que le Grand Seigneur lui envoya pour lui offrir ſon amitié & le feliciter de l'heureux ſuccès de ſes armes. Le même Ambaſſadeur eut auſſi audience du Roi Staniſlas.

Malgré la rigueur de la ſaiſon, les Troupes Suédoiſes firent de longues & peni-

penibles marches en Lithuanie, sans que ni les bois, ni les rivieres, ni les marais, dont ce pays est rempli, fussent capables de les arrêter en aucun endroit. Elles arriverent enfin près de Grodno au mois de Fevrier, non sans avoir souvent été harcelées par les Payſans qui croyoient les repousser comme ils avoient fait les Moscovites. Tout en arrivant, le Roi, à la tête de six cens Chevaux, alla reconnoître le Pont qui est sur la riviere de Memel. Il étoit gardé par un Détachement de Troupes Russiennes, fortifié & muni de Canon, mais à l'aproche de S. M. les ennemis l'abandonnerent. Ils abandonnerent de même Grodno, où le Roi de Suéde entra sans difficulté. Le lendemain les ennemis honteux de leur fuite, voulurent la réparer, & vinrent à Grodno au nombre de deux ou trois mille hommes dans le dessein d'y enlever le Roi de Suéde. Ils croyoient la chose d'autant plus facile, que ce Prince n'avoit avec lui qu'un simple Détachement. Mais ils furent si bien réçus, qu'ils se crurent trop heureux de pouvoir se retirer avec quelque perte. Ils furent poursuivis du côté de Minsck, par toute l'Armée Suédoise.

On

On avoit attendu toute autre choſe des Moſcovites, d'autant plus que le Czar étoit revenu ſe mettre à leur tête. Il avoit même fait la revuë de ſes Troupes, & leur avoit donné divers ordres, qui ſembloient préſager un combat. A l'égard du Roi de Suéde, ſa réſolution étoit de livrer bataille au Czar en quelque lieu qu'il pût le rencontrer, ou de le ſuivre juſqu'en Moſcovie, & d'y transporter le théatre de la guerre. Par la marche de Sa Majeſté Suédoiſe, la Curlande fut delivrée, & le Général Lewenhaupt mis au large, de même que le Prince VViesnowiesky.

Pendant que le Roi de Suéde portoit ainſi ſes armes victorieuſes du côté de la Moſcovie, on travailloit en Pologne à réconcilier les Confederez avec le Roi Staniſlas. Mr. de Bonac Miniſtre de France s'y étoit fort employé, jugeant avec raiſon, qu'il rendroit un grand ſervice au Roi ſon maître, s'il pouvoit lui procurer la gloire d'avoir menagé cet accommodement. Il en avoit dreſſé un projet à Varſovie où il avoit tous les jours des conferences avec la Palatine de Kiovie & celle de Beltz. Mr. Potoski étoit allé trouver Mr. Siniawki à Leo-

pold pour lui en communiquer les conditions, & le Roi Staniſlas lui-même avoit tenu Conſeil à Vilna avec vingt Senateurs ſur cette matiere.

Mais lorſqu'on attendoit le plus de ſuccès de cette Négociation, elle parut tout-à-coup rompuë, & l'on vit publier des Lettres Circulaires de Mr. Siniawski, Grand Général & Palatin de Beltz, par leſquelles il défendoit à toute ſorte de perſonnes de reconnoître le Palatin de Kiovie pour Grand Maréchal de la Couronne, exhortant un chacun à ne point ſe ſeparer de la Confederation, mais plûtôt à concourir à la défenſe de la Patrie. Ce contretems déplut beaucoup au Roi Staniſlas, qui ne ſouhaitoit rien tant que de ſe voir paiſible Poſſeſſeur du Trône. Il fut l'effet des promeſſes du Czar, qui fit eſperer à Mr. Siniawki un ſecours de vingt mille hommes, qui devoient paſſer par la Volhinie pour ſe joindre à lui.

Dans la diſpoſition où nous avons laiſſé les Armées Suédoiſe & Moſcovite, elles ne pouvoient manquer d'en venir bien-tôt à un combat. Le Roi de Suéde étoit arrivé à Berezine ſur la riviére de ce nom qu'il paſſa le 27. de Juin après

près avoir défait un petit Corps de deux mille Moſcovites qui gardoient ce poſte. Il eſperoit d'en ſurprendre un autre de douze mille hommes qui étoient en ces quartiers-là ; mais ils ſe retirerent à ſon aproche, après avoir abattu les Bois, rompu les chemins, & detruit tous les Ponts pour l'arrêter dans ſa marche. Enfin ce Prince aiant apris que les Moſcovites étoient retranchez derriére le riviere de Holowits, força tous les obſtacles qui pouvoient l'empêcher d'y arriver, alla d'abord reconnoître leur camp, & fit toutes les diſpoſitions néceſſaires pour l'attaque. Il chargea le premier à la tête d'un petit nombre de Troupes : le reſte ſuivit peu à peu au nombre de douze Régimens : & comme Sa Majeſté leur avoit fait elle-même l'ouverture, ils n'eurent pas de peine à renverſer tout ce qui ſe rencontra devant eux. La perte des Moſcovites, ſi on les en croit, n'alla pas néanmoins en tout à plus de mille hommes, & celle des Suédois fut de trois fois autant. Mais ſelon la relation de ces derniers, ils n'eurent que 268. Soldats tuez, 828. bleſſez & quelques autres faits priſonniers : au lieu que les ennemis eurent 200. hommes pris,

&

& quatre mille tuez sur la place.

Quoi-qu'il en soit de cette Victoire, ce fut la derniere que remporterent les Suédois. Ce qui persuade que l'avantage fut de leur côté, c'est que les Moscovites abandonnerent Mohilow le jour même (*) de la bataille. Le Roi de Suéde y trouva des vivres en abondance qui vinrent fort à propos pour remplir ses Magazins. Ensuite il poursuivit l'ennemi au delà du Boristhene, c'est-à-dire en pleine Moscovie, & dans le grand chemin de la Capitale. Mais l'Imitateur d'Alexandre eut alors plus de conformité avec le malheureux Darius. Si, comme lui, il n'y perdit pas la Couronne & la vie, il y perdit du moins plusieurs batailles dont la derniere pensa lui couter la liberté. Faisons en peu de mots le récit de cette étonnante catastrophe.

Ce fut le 15. d'Août que le Roi de Suéde passa ce Fleuve fameux qui separe la Lithuanie de la Moscovie. Il le fit sans opositon, les Moscovites en étant éloignez d'environ huit heures de chemin. Le 17. S. M. s'avança vers eux jusqu'à Visoki sur la riviere de Pronia,

(*) Le 14 Juillet.

nia, où elle aprit qu'ils s'étoient retirez plus loin, ſeparez en diverſes troupes. Comme il s'engagea toujours à leur pourſuite, ſa marche répandit par tout une grande conſternation. Le Général Goltz ſe retira précipitamment à Kriezouw où il paſſa la Soſſa. Le Czar la paſſa auſſi à Miciſlauw, avec le principal Corps de ſon Armée; & le Roi de Suéde avançant toujours, vint camper le 31. à Zerikou ſur cette même riviére. Les Moſcovites ne ſe donnerent pas le temps de rompre les Ponts qu'ils y avoient conſtruits, tant ils paroiſſoient ſaiſis d'effroi.

Ce n'étoit pas néanmoins ſans riſquer beaucoup que Sa Majeſté Suédoiſe s'éloignoit ſi fort de ſes propres Etats. Son Armée étant fatiguée de ſi longues marches, & fort éloignée de celle du Comte de Lewenhaupt, qui lui amenoit ſept mille chariots chargez de toute ſorte de munitions, fut obligée d'attendre ce ſecours dont elle ne pouvoit ſe paſſer davantage. Ce Général pour répondre aux ordres & aux preſſans beſoins du Roi ſon Maître, hâta ſa marche autant qu'il lui fut poſſible, & paſſa le Boriſthene à Klow. Le Czar, dans le deſſein d'empêcher

pêcher sa jonction avec l'Armée du Roi, alla avec le Prince Menzikof & le Général Goltz, commandant en chef, du côté de ses frontieres par Horski, & envoya d'un autre côté le Général Baur pour lui couper le chemin.

La premiere action qui se passa entre eux, fut à Bielika & Doliwech le 7. d'Octobre. La Relation Moscovite ne donne au Czar pour toutes forces que dix Régimens de Cavalerie, six bataillons d'Infanterie, & quatre mille hommes commandez par le Général Baur, & la Relation Suédoise le fait fort de cent mille hommes. La Relation Moscovite n'avouë pour toute perte que 70. Officiers tuez ou blessez, 1277. Soldats tuez, & 2734. blessez : elle compte seize piéces de Canon parmi le butin, & assure que le reste des Suédois échapez de la bataille fut forcé & passé au fil de l'épée à Propoijsk par le Général Pflug, ou sur les Bords de la Sossa par le Général Mixusch. Mais la Relation Suédoise assure que cette action couta au Czar environ trente mille hommes, que le Comte de Lewenhaupt n'y perdit que cinq ou six piéces de Canon, qu'il se retira avec sa Cavalerie, & qu'aiant dis-

diſperſé ſon Infanterie pour là mieux ſauver, il en étoit arrivé plus de trois mille à Mohilouw. Enfin elle ajoute que le Général VVerden aiant été envoyé à la pourſuite du Comte de Levvenhaupt, au lieu de battre fut battu, & que deux Régimens Moſcovites faiſant enſemble dix mille hommes, y furent défaits à plate couture.

Au travers de toutes ces contradictions, on ne laiſſe pas de découvrir une vérité très-certaine, qui eſt, que le Comte de Levvenhaupt fut battu, & qu'il perdit tous les chariots qu'il menoit au Roi de Suéde, chargez ſans doute de toute ſorte de bagages, d'habits, d'armes, d'équipages & de munitions de guerre; car pour des vivres, il n'y a pas d'aparence qu'on les amenât de ſi loin à l'Armée Suédoiſe: Outre que ſi ces chariots n'avoient été chargez que de vivres la perte eût été petite pour les Suédois; au lieu qu'elle devenoit toute autre, à les conſiderer chargez de ces ſortes de munitions qui devoient néceſſairement venir de Suéde, ou de quelque bonne Ville marchande, comme Riga ou Dantzick.

Quoi qu'il en ſoit, le Roi de Suéde

voyant sa jonction manquée avec le Comte de Lewenhaupt, par la perte de cette bataille, prit le chemin de l'Ukraine, pour aller au devant de Mazeppa Général des Cosaques, qui lui avoit promis de le venir joindre avec ses Troupes. Elles étoient au nombre de quarante mille hommes. Mais le Czar aiant eu quelques avis des desseins de Mazeppa, le fit observer de si près, qu'il découvrit toute son intelligence avec le Monarque Suédois. Il intercepta même quelques unes de ses Lettres, sur quoi il détacha contre lui le Prince Menzikof avec un Corps d'Armée. A l'aproche de ce Prince, la plûpart des Cosaques se soumirent, & les autres furent dissipez. Une partie suivit Mazeppa, lequel voyant son dessein ruïné, s'enfuit à l'Armée du Roi de Suéde avec trois Colonels & quelques autres Officiers. L'autre partie, au nombre d'environ six mille hommes se jetta dans Baturin, résidence ordinaire de ce Général. Mais le Prince Menzikof les y poursuivit, emporta la place d'assaut, & les passa tous au fil de l'épée, à la reserve de quelques Officiers qu'il fit rouer vifs le jour suivant.

La

La raiſon, à ce qu'on prétend, eſt que Mazeppa avoit promis de livrer cette place aux Suédois. Le Prince Menzikof y trouva de grandes ſommes d'argent, cent piéces de Canon, & quantité de Munitions de guerre.

Il y avoit longtems que les Coſaques ſouffroient impatiemment l'opreſſion des Moſcovites. Dès qu'ils virent le Roi de Suéde arrivé ſur leurs frontieres, ils commencerent à ne plus diſſimuler leur mécontentement. Ils envoyerent un Député au Czar, pour ſe plaindre du Gouvernement tyrannique que ſes Miniſtres & Généraux exerçoient ſur eux, & pour lui demander le maintien de leurs priviléges. Mais ſoit que le Czar eût déja quelques avis du deſſein de Mazeppa, ou qu'il trouvât les plaintes des Coſaques mal fondées, il en parut fort irrité & envoya leur Député en priſon, réſolu de le faire mourir. Heureuſement VVoynarowski, c'étoit le nom de ce Député, trouva des amis qui lui faciliterent les moyens de tromper la vigilance de ſes Gardes. Il ſe ſauva de priſon & rejoignit Mazeppa, qui d'abord fit occuper divers poſtes par ſes Troupes, & en fit

entrer à la hâte une partie dans les meilleures places.

En même tems il fut joindre le Roi de Suéde à Sezeptaki avec les principaux Chefs de ſon Armée & cinq cens Chevaux. Ce fut tout ce qu'il en put mener avec lui, parce que l'Armée Moſcovite ſe trouvant pour la plûpart campée entre le Roi de Suéde & lui, la prudence ne lui permettoit pas de ſe hazarder de paſſer avec un plus grand nombre.

Le Czar, pour ſe venger de ſa déſertion, fit publier un Placard, par lequel il promettoit une grande récompenſe à ceux qui le lui livreroient mort ou vif : en même tems il envoya des Troupes en Ukraine avec ordre de pourſuivre tous ceux de ſon parti, & de ne leur faire aucun quartier. Pluſieurs Villes voiſines de Baturin eurent un ſort pareil à celui de cette place ; & pendant quelques jours tout ce quartier-là fut rempli de carnage & d'horreur. Le Général Mazeppa eut la tête coupée en effigie.

Cependant les Troupes Moſcovites qui étoient en Livonie remporterent un avantage conſidérable ſur les Suédois. Dou-

Douze mille hommes de cette Nation commandez par le Général Lubeker, aiant paſſé la Riviére de Nieva, étoient venus camper entre Peterbourg & Nerva, dans le deſſein de ruïner le pays & de harceler les Troupes Moſcovites. Mais ces dernieres leur aiant coupé le chemin, ils ſe retirerent vers les Côtes, en atendant du ſecours de la Flote Suédoiſe. Pendant qu'ils s'y retranchoient, & que les Cavaliers aiant tué leurs chevaux ſe diſpoſoient à paſſer dans les Chaloupes; les Moſcovites s'avancerent vers le Retranchement & l'emporterent avec beaucoup de vigueur. Deux mille Suédois demeurerent ſur la place, pluſieurs ſe noyerent en voulant gagner les Chaloupes, & le reſte ſe ſauva dans les bois. Les Moſcovites prirent tout leur bagage, firent cent cinquante-ſept priſonniers, & ne perdirent qu'environ deux cens cinquante hommes.

Ce ne fut pas le ſeul avantage que remporterent les armes de Sa Majeſté Czarienne. Il y eut une action en Lithuanie entre un Corps des Troupes du Roi Staniſlas & un autre Corps des Troupes Confederées, dans laquelle la Victoire ſe déclara pour les derniers. Les

Troupes du Roi Staniſlas étoient commandées par le Palatin de Kiovie, & par le Prince Janus Wieſniowiski, & celles des Confederez par le Général Rebinski, & par M. Poicey Grand Tréſorier de Lithuanie. Les forces étoient à peu près égales, y aiant environ huit mille hommes en chacun des deux partis. La victoire fut longtems diſputée ; mais enfin la Cavalerie & les Dragons de l'aîle droite des Confederez renverſerent l'aîle gauche des Royaliſtes, & la mirent en déroute : après quoi M. Poicey aiant pris l'aîle droite en flanc, la mit auſſi en deſordre, ce qui fit que la victoire lui demeura. On fit monter la perte des Royaliſtes à deux mille hommes tuez ſur la place. Ce fut le 22. de Novembre que ce combat ſe donna près de Coniecpols.

Le Roi de Suéde, durant ce tems-là, avoit été obligé de s'arrêter quelques ſemaines à Sezeptaki en attendant la gelée. Ce pays étant tout rempli de marais & entrecoupé de riviéres, il n'auroit pu entreprendre de paſſer à la vuë des ennemis. Il prit ſa marche le 20. de Decembre vers Moſcou ſur quatre colonnes, dont ce Prince conduiſoit la pre-

premiére, prenant ſa route par Hadiacz : La ſeconde étoit conduite par Mazeppa, & les deux autres par les Généraux Renſchildt & Lewenhaupt, qui avoient enfin joint le Roi de Suéde. Plus de deux mille hommes de ſon Armée moururent de froid dans cette marche, outre un plus grand nombre d'autres perclus de leurs membres & hors d'état de ſervir. Il attendit à Hadiacz les ſecours qu'on devoit lui envoyer de Suéde.

CHAPITRE XXXIII.

Campagne de 1709. Bataille de Pultowa. Déroute de l'Armée Suédoiſe.

LE tems s'étant un peu adouci, les Suédois eſſayerent de ſurprendre Veprick, dont la Garniſon étoit d'environ mille hommes. Pour cet effet ils détacherent le Général Renſchildt avec un Corps conſiderable, qui donna trois aſſauts conſécutifs à la place ; mais quoiqu'il eût été repouſſé autant de fois, avec perte de plus de 1200. hommes tuez & plus de 2000. bleſſez, le Gouverneur ne pouvant plus reſiſter ſe ren-

dit aux Suédois, après avoir obtenu une Capitulation honorable tant pour lui que pour sa Garnison. Ceci se passa au mois de Janvier 1709.

Le 8. de Février, le Lieutenant Général Renno aiant apris que le Roi de Suéde avoit dessein de sortir de son Quartier Général à la tête d'un Corps de Troupes & de marcher vers le Village de Holka, détacha 600. Cavaliers Moscovites, avec ordre, dès qu'ils apercevroient les Suédois, de revenir à son Corps d'Armée qui étoit en ordre de bataille: ce qui fut exécuté ponctuellement. Les Suédois ne furent pas plûtôt à portée, qu'ils attaquerent le Régiment d'Infanterie de Semionovvski, qui occupoit le front, croyant que la Cavalerie avoit pris l'épouvente. Mais ils furent reçus avec tant de vigueur, & attaquez en flanc en même tems par deux Régimens de Cavalerie Moscovite qui les pousserent si vivement, qu'ils furent contraints de plier, & poursuivis l'espace de deux milles. Le Roi de Suéde qui étoit à leur tête fit en vain les plus grands efforts pour les rallier. Son Cheval aiant été tué sous lui, ce Prince ne se sauva qu'à grand' peine, en montant

tant ſur celui de ſon Colonel des Gardes. Cet accident donna même lieu au bruit qui ſe répandit de la mort de Sa Majeſté.

Peu de jours après le Général Velt-Maréchal Czeremethof s'avança à la tête d'un Corps de Troupes vers Kotelva, poſte gardé par 500. Suédois. Il les attaqua vigoureuſement & les défit après un combat longtems opiniâtré, où 300. Dragons furent faits priſonniers, & près de trois mille Fantaſſins tuez ou bleſſez. Le Vainqueur demeura maître de 26. piéces de Canon qui étoient placées dans ce poſte.

Le Commandant Suédois qui étoit à Lachovice aiant été informé de cette action, réſolut de ſe retirer avec ſon monde vers le Quartier Général. Mais le Velt-Maréchal Czeremethof aiant occupé les avenuës des riviéres de Rayce & de Bolicavva, lui enleva ſes bagages & pluſieurs chariots de proviſions, que le Commandant Suédois aima mieux abandonner, que de hazarder un combat avec des forces inégales.

Le Roi de Suéde, malgré tous ces échecs, s'avança avec onze Regimens de Cavalerie & deux d'Infanterie

dans

dans le dessein d'engager l'ennemi à une action decisive & de se faire jour à de plus grands progrès. A peine étoit-il en marche, que son Avantgarde rencontra un Parti Moscovite de 1000. Chevaux, l'attaqua, & le défit. Durant ce tems-là le Général Hamilton, qui avoit été détaché avec quatre Regimens, prit d'assaut la Ville d'Olsna, y tua quatre cens hommes de la Garnison, & y mit le feu après avoir fait un butin considerable.

Le même jour Sa Majesté Suédoise attaqua en personne la Ville de Krasnokouw, & obligea le Général Chombourg, qui la défendoit avec sept Régimens de Dragons, de l'abandonner. Les gens du Général Mazeppa d'un côté, & les Suédois de l'autre, poursuivirent les fuyards, qui perdirent environ 1200. hommes en cette occasion.

Le degel étant survenu, le Roi de Suéde jugea bien que les riviéres s'enfleroient, & que les chemins deviendroient impraticables. C'est pourquoi il résolut de retourner dans l'Ukraine; mais auparavant, il fit brûler toutes les Villes & Villages au delà des frontieres de Moscovie, & arriva le 19. de Fevrier

vrier à Opochno. Le 3. de Mars il vint à Bodoaſſin, d'où il fit prendre les quartiers à ſon Armée. Ils s'étendoient entre Biot & Vorskouw depuis Lutencka juſques à Ultaviskandouw dans l'eſpace d'onze lieuës; en ſorte que Pultowa, où les Moſcovites avoient une Garniſon de 5000. hommes, ſe trouva inveſtie de tous côtez par ce moyen.

Les affaires de Lithuanie ne paroiſſoient pas moins avantageuſes au Parti Suédois. Le Comte Sapiéha Grand Maréchal, aiant trouvé ſous Lachovitz le Sieur Oginski avec ſes Troupes, ſoutenuës de deux mille Dragons Moſcovites ſous le commandement du Général Iſland, & les attaqua & les battit ſi bien, que ce dernier ne ſe ſauva qu'avec beaucoup de peine. Comme il avoit rompu les ponts derriére lui pour arrêter les victorieux, ceux-ci traverſerent les riviéres à la nage, & paſſerent au fil de l'épée tous les fuyards qu'ils purent attraper. On tua beaucoup de monde aux ennemis dans cette occaſion, où ils perdirent auſſi tout leur bagage.

Malgré tout cela, il étoit fort difficile au Roi de Suéde de repaſſer le Boriſthene, pour retourner en Pologne.

Il

Il se trouvoit enfermé de tous côtez par les Moscovites & resserré dans un lieu fort étroit. Les maladies avoient fait de grands ravages dans son camp, où il y avoit un très-grand nombre d'invalides, les uns aiant perdu les jambes, d'autres les bras, & d'autres le nez & les oreilles par la rigueur du froid. Toute son Armée ne passoit pas seize mille hommes, & son Artillerie se trouvoit reduite à trente piéces de Canon, aiant été obligé, faute de chevaux pour les tirer, de jetter le reste dans les marais & dans les riviéres. En ce triste état il ne pouvoit guéres pousser le siége de Pultovva. Il y donna trois assauts inutilement, & fut contraint de se retirer après y avoir perdu 1500. hommes. On étoit alors au mois d'Avril.

Une autre perte plus considerable suivit de près celle-là. Le Major Général Stackelberg, à la tête de huit mille tant Suédois que Cosaques, aiant passé la riviére de VVorekslot à dessein de surprendre les Moscovites, fut attaqué & battu par le Général Rounè qui les commandoit. Tous ceux qui s'étoient sauvez de l'épée, périrent dans la riviére, le Pont sur lequel ils s'étoient jettez

en

en foule, aiant rompu ſous eux tout-à-coup, de ſorte que par cette défaite le Roi de Suéde perdit la moitié de ſon Armée. Il avoit encore ſix à ſept cens hommes campez & retranchez près de la Ville d'Opochno. Le Prince Menzikof y aiant fait paſſer un Détachement de Cavalerie & d'Infanterie, les força dans leur poſte, en tua plus de la moitié, & fit les autres priſonniers. Les Suédois qui étoient dans la Ville, au lieu de ſecourir leurs gens qu'ils voyoient perir devant eux, ſe retirerent dans le Château, où ils ſe mirent en état de défenſe.

Le Prince Menzikof n'aiant pas jugé à propos de les y attaquer, commençoit à s'en retourner avec ſon Détachement, lors que deux mille Chevaux Suédois tombérent tout-à-coup ſur ſon Arriere-garde. Mais à peine eurent-ils paru, que l'Avant-garde, qui n'avoit point encore atteint les Ponts, fit volte face & les reçut ſi bien, qu'elle les contraignit de ſe retirer. Cette action ſe paſſa à un mille du quartier du Roi de Suéde à Budiſcxe. Le lendemain toutes les Troupes Suédoiſes qui occupoient le Château d'Opochno, & les deux

mille

mille Chevaux qui étoient venus à leur secours, prirent ensemble la route de Pultowa: ce que fit aussi le gros de l'Armée.

Sur ce mouvement le Prince Menzikof se mit aussi en marche de ce côté-là, avec un Corps de Cavalerie & d'Infanterie, & s'alla poster vis à vis de la Ville, la riviére de Vorkfla entre deux. Les Suédois, comme on l'a dit, l'avoient entiérement investie de l'autre côté, & y avoient même donné plusieurs assauts sans succès. Quoi-que la riviére se divise, en cet endroit, en plusieurs bras, entre lesquels il ne se trouve que des marais de la largeur d'un quart de mille, le Prince Menzikof trouva moyen d'y faire construire des Ponts, & de jetter par là 1200. hommes dans la place, avec une quantité suffisante de munitions de guerre & de bouche sous les ordres du Brigadier Golovvin. Comme cette entreprise ne demandoit pas moins d'adresse que de courage, voici le stratagême que le Prince Menzikof employa pour y réüssir.

Il envoya deux Detachemens de ses Troupes avec du Canon, l'un au dessus de la Ville, l'autre au dessous, & leur or-

ordonna de faire grand feu, dans le tems que les Troupes de ſecours defileroient par deſſus le Pont pour entrer dans la place. Il étoit nuit : on ne pouvoit voir ce qui ſe paſſoit, & le feu des Moſcovites étoit grand. Le Roi de Suéde ne douta point que ſes Troupes ne fuſſent attaquées. Il vint lui-même au ſecours de ſon Régiment des Gardes qui étoit au deſſus de la Ville, & envoya d'autres Troupes au ſecours de celles qui étoient au deſſous. Cependant le ſecours paſſa ſans être aperçu, & entra heureuſement dans la place ; après quoi les Moſcovites prirent poſte de l'autre côté de la riviére, & commencerent à y conſtruire une redoute avec du Canon, pour couvrir leur Pont & aſſurer leur communication. La Garniſon travailla de ſon côté à tirer une ligne à l'entour de ſes murailles : tout cela à la vûë des aſſiégeans, qui ne firent aucun mouvement pour l'empêcher.

Toutefois, pour ne pas demeurer ſpectateur oiſif de ces diſpoſitions, le Roi de Suéde fit mettre ſon Armée ſous les armes la nuit du 7. au 8. de Juillet, & ſortant avant le jour des défilez où il avoit paſſé la nuit, il attaqua ſi vivement

ment les Moscovites, qu'il les chassa de leurs redoutes. Elles n'étoient gardées que par la Cavalerie, qui, après avoir soutenu plusieurs assauts, fut obligée de se resserrer vers ses retranchemens. Mais l'Infanterie étant venuë à son secours, chargea à son tour l'Aîle droite des Suédois avec tant de vigueur, qu'elle la défit entierement, & prit prisonnier le Général Slippenbach qui la commandoit.

Sur ces entrefaites, le Czar détacha le Prince Menzikof Général en chef de l'Armée & le Lieutenant Général de Rentzel avec quelque Cavalerie & Infanterie vers Pultowa, tant pour couper la Garnison qui alloit au secours des Assiégeans, que pour attaquer les Troupes Suédoises qui étoient restées dans la tranchée, & delivrer ainsi la Ville du blocus. L'effet répondit à son attente. Le Prince Menzikof aiant rencontré en chemin le Corps de reserve des Suédois, composé de trois mille hommes, qui couvroit le flanc de leur Aîle droite, le ruïna entierement après quelque résistance, fit main basse sur les uns, donna quartier aux autres, & revint ensuite à la grande Armée, laissant le Lieutenant Général de Rentzel poursuivre sa route

vers

vers Pultowa. A l'arrivée de celui-ci, le Général Major Rosen Suédois s'étant retiré dans les ouvrages exterieurs avec ses Regimens, y fut attaqué avec tant de résolution par le Lieutenant Général Moscovite, qu'après un combat de quelques heures, il fut obligé de se rendre à discretion avec tous les siens.

D'autre côté, la Cavalerie Suédoise aiant joint en reculant, son Infanterie, toute l'Armée se rangea en bataille devant le front des ennemis, à un quart de lieuë ou environ de distance. Le Roi de Suéde commença la charge sur les neuf heures du matin, & fit des actions extraordinaires de valeur. Mais quelque bravoure que ce Prince fît paroître, faisant tout à la fois le devoir de Capitaine & de Soldat, il ne put empêcher la déroute entiere de son Armée, qui l'entraîna lui-même dans sa fuite, sans qu'on sût durant quelque tems ce qu'il étoit devenu. La chaise dont il se servoit, à cause d'une blessure qu'il avoit reçuë au pié aiant été trouvée toute fracassée, donna lieu au bruit qui se répandit de sa mort. Tel fut l'afreux revers que ce Prince éprouva après tant de victoires. Réduit à passer le Boristhene à la

nage, avec le Général Mazeppa & trois cens Cavaliers bien montez, il alla chercher chez les Infideles un azyle que son malheur lui rendoit nécessaire. Pour son Armée, voyant qu'après sa défaite, il lui étoit également impossible & de se retirer & de faire tête à l'ennemi, il ordonna au Comte de Lewenhaupt de ne l'exposer pas mal à propos à la boucherie, mais de faire la meilleure Capitulation qu'il pourroit. Elle fut reglée à condition que tous mettroient les armes bas & se rendroient prisonniers de guerre jusqu'à leur rançon ou échange. Ainsi disparut en un seul jour cette Armée formidable, qui ne menaçoit de rien moins que de mettre tout le Nord sous le joug.

Par ce changement subit, le Czar se voyoit en état de porter où il voudroit ses armes victorieuses, la Moscovie étoit délivrée, & la Suéde menacée de toutes parts. Le Roi Auguste marchoit à grands pas pour remonter sur le Trône d'où il étoit tombé; & le Roi Staniſlas, destitué du puissant apui qui le soutenoit, ne savoit de quel côté tourner, pour rassurer sa fortune chancelante.

Aussi-tôt on vit paroître un Manifeſte,

ſte, par lequel le Roi Auguſte proteſtoit de nullité de tout ce qui étoit contenu au Traité d'Alt-Ranſtadt. Et comme c'eſt peu de faire de telles proteſtations, ſi elles ne ſont ſoutenuës de la force des Armes, ce Prince aiant fait la revuë de ſon Armée; qu'il trouva forte de treize mille hommes effectifs, ſe mit en marche le 20. d'Août par la Sileſie, accompagné du Duc de Saxe YVeiſſenfelds, du Prince de Furſtemberg, & de pluſieurs Grands de Pologne. Pluſieurs autres vinrent lui rendre leurs reſpects, & le feliciter ſur ſon retour. Le Roi Staniſlas lui-même, à demi abandonné, permit à ſes adherens de faire leur parti le meilleur qu'ils pourroient, ne voulant pas qu'ils ſe ſacrifiaſſent inutilement pour ſon ſervice.

CHAPITRE XXXIV.

Du ſejour du Roi de Suéde à Bender.

CEpendant le Roi de Suéde aiant paſſé le Boriſthene, trois jours après la malheureuſe journée de Pultowa, ſe mit ſur un brancart à cauſe de ſa bleſ-

sure, & prit le chemin de la Tartarie. Il falloit passer un pays sauvage, montagneux, & entrecoupé par tout de bois, de rivières & de marais. De quelles difficultez ne fut point accompagné ce voyage, où le Roi étoit sans tentes, sans équipages & sans vivres ? Jamais il n'auroit pu s'en tirer sans le Général Mazeppa & quelques uns de ses Cosaques, qui servirent de Guides & de Truchemens. Après cinq jours d'une marche si pénible, on arriva aux environs des embouchures du Boristhene, vis à vis d'Oczakouw, où il survint de nouveaux embarras. Les habitans du Pays, voyant une troupe de gens armez, dont ils ne connoissoient ni les habillemens ni le langage, refusèrent de les passer de l'autre côté, sans un ordre exprès du Gouverneur, qu'il falut attendre jusqu'au lendemain.

L'inquiétude des Suédois étoit d'autant plus grande, qu'ils ne pouvoient douter que les Moscovites ne se fussent mis à leur poursuite. En effet, s'ils ne se fussent égarez faute de connoître le pays, ils eussent infailliblement atteint le Roi. Il n'y avoit pas une heure qu'il étoit passé, lorsque les Moscovites arri-

verent

verent au bord du Fleuve. On ſe plaignit fort des longueurs du Gouverneur d'Oczakouw à envoyer ſes ordres pour faire paſſer les Suédois. Il avoit été averti dès le jour précedent, par un Exprès que le Roi lui avoit depêché par avance. Encore ne fit-il fournir que la moitié des bateaux qu'il faloit, en ſorte que l'on fut obligé de faire nager les chevaux, & que quelques Coſaques étant demeurez à l'autre bord, furent faits priſonniers par les Moſcovites.

Dès que Sa Majeſté fut arrivée à Oczakouw, elle envoya ſon Secretaire Klinkenſtrom au Cam des Tartares & M. Newgebauer à la Porte Ottomane, pour y donner avis de ſon arrivée, & demander paſſage pour retourner dans ſes Etats. Enſuite elle paſſa à Bender, où le Serasxier lui fit une reception très-reſpectueuſe, & lui fournit des tentes pour elle & pour ſes gens, Sa Majeſté aïant mieux aimé camper, que de loger dans la Ville.

Mr. Newgebauer aïant été conduit à l'Audience du Grand Vizir par vingt Chiaoux, en fut reçu tres-favorablement. Mais comme il n'avoit point de caractere, il fit ſon diſcours debout, le Grand Vizir étant

étant assis sur son Sopha. Après qu'il eut témoigné à ce Ministre la reconnoissance du Roi son Maître pour le bon traitement qu'il avoit reçu de la Porte, & demandé qu'il plût à Sa Hautesse de lui accorder le passage pour retourner dans ses Etats, il lui remit entre les mains une lettre de Sa Majesté Suédoise. Le Vizir la reçut avec beaucoup de civilité, & répondit que Sa Hautesse accorderoit très-volontiers au Roi de Suède tout ce qu'il demandoit & que de plus elle lui donneroit toutes les assistances dont il pourroit avoir besoin dans la conjoncture presente. Ensuite il demanda à Mr. Newgebauer s'il n'avoit point de Lettres pour le Grand Seigneur: sur quoi celui-ci aiant répondu qu'oui, mais qu'il avoit ordre de les rendre en main propre, le Vizir lui repliqua que cela ne se pouvoit pas, parce que Sa Hautesse ne donnoit audience à aucun Ministre étranger, s'il n'étoit revêtu d'un caractere.

Le lendemain Mr. Nevvgebauer dépêcha un Exprès au Roi son Maître pour l'informer de la maniére dont il avoit été reçu, & lui faire savoir la difficulté qui l'empêchoit d'avoir audience du

du Grand Seigneur. Elle fut bientôt levée par le Caractere d'Envoyé Extraordinaire que le Roi lui donna, avec lequel il fut admis à l'audience du Sultan de la maniére la plus favorable. On lui accorda pour la dépense du Roi & de sa suite la somme de cinq cens cinquante écus par jour.

Le Czar voyant la Porte si bien disposée en faveur du Roi de Suéde n'oublia rien pour le traverser & pour engager le Sultan à le faire sortir de ses Etats. Il demanda aussi qu'on lui livrât le Général Mazeppa, ce que le Sultan refusa avec une générosité peu commune. Mais aiant gagné le Grand Vizir à force de presens, celui-ci commença à favorifer le Czar & à traverser sous main le Roi de Suéde. Il engagea même le Grand Seigneur à prolonger pour trente ans la Trêve conclue à Carlovvitz avec les Moscovites : ce qui causa de grandes divisions à la Porte, où le Seraskier de Bender, l'Aga des Janissaires, &c. plusieurs Bachas ennemis du Vizir prenoient à cœur les intérêts des Suédois. Ces divisions néanmoins étoient ignorées du Grand Seigneur, qui continuoit à se montrer favorable à Sa Majesté

Sué-

Suédoise. Il lui envoya un présent de quatre bourses d'or, & de 25. à 30. chevaux de main dont l'un étoit très-richement enharnaché & tout couvert de pierreries. Le Roi le reçut sans difficulté; mais il refusa six autres chevaux de grand prix que le Vizir lui envoyoit en son nom, pour cacher sa mauvaise volonté contre lui par cette marque aparente de bienveillance. Ce refus irrita tellement le Vizir qu'il ne garda plus desormais aucunes mesures.

Le Cam des Tartares & Mr. Potoski Palatin de Kiovie s'étant rendus à Bender sur ces entrefaites, y eurent diverses conferences avec le Roi de Suéde, le Seraskier, l'Aga des Janissaires, & divers Bachas qui étoient tous dans les intérêts de Sa Majesté. Elle envoya de son côté à la Porte le Général Poniatouwski Polonois, qui y fut très-bien reçu, & qui obtint tout ce qu'il demandoit. Le Grand Seigneur lui fit offrir de faire conduire Sa Majesté dans ses Etats par l'Ukraine & par la Pologne, avec une Escorte de mille Turcs, disant qu'il l'avoit ainsi arrêté avec l'Ambassadeur du Czar en prolongeant la Trêve. Mais le Roi le remercia de son offre, ne jugeant

pas

pas à propos de s'expoſer avec une ſi foible eſcorte à traverſer tout le pays ennemi.

Cependant le Seraskier & l'Aga des Janiſſaires ſoutenus du Mufti & du Kiſſar Aga, aiant informé le Sultan des trahiſons que le Grand Vizir faiſoit ſous main au Roi de Suéde, engagerent Sa Hauteſſe à le dépoſer, & à nommer en ſa place *Numan Bacha* de la famille du célébre *Kuprugli*. Celui-ci montra d'abord de meilleurs ſentimens pour les Suédois que ſon Predeceſſeur. Il déclara à l'Ambaſſadeur Moſcovite la réſolution que le Sultan avoit priſe de faire conduire le Roi de Suéde en Pomeranie, ajoûtant que Sa Hauteſſe s'attendoit que le Czar n'y aporteroit aucun empêchement. On devoit donner au Monarque Suédois un Corps de Troupes ſuffiſant pour le garder d'inſulte. Il avoit déja auprès de lui quatorze mille Tartares qui ne demandoient que la guerre ; & les Janiſſaires paroiſſoient la ſouhaiter. Mais la dépoſition ſubite du nouveau Vizir, qui n'occupa ce poſte que ſix ſemaines, fit encore craindre de nouveaux changemens.

Les raiſons qu'on allegua de ſa dépoſition, étoient, qu'en qualité de Juriſ-

conſulte, il vouloit régler tout le Gouvernement ſur les Loix contenuës dans l'Alcoran, & ſur les Commentaires que les Docteurs Turcs y avoient faits, qu'il vouloit faire obſerver à la lettre. Le Grand Seigneur lui avoit, dit-on, déja accordé beaucoup de choſes de cette nature ; & en dernier lieu il avoit fortement inſiſté à faire payer les Janiſſaires de l'argent du Tréſor, ſoutenant que la Loi ne permettoit pas de les faire attendre, & moins encore de faire de nouvelles impoſitions ſur le peuple, quand on pouvoit s'en paſſer. Cette Politique ne fut point goûtée du Sultan ; il aimoit l'argent, c'étoit ſa paſſion dominante. Il crut que ſon nouveau Viſir vouloit le ruïner. Il le renvoya à ſon Gouvernement de Negrepont, d'où il l'avoit tiré pour le mettre à la tête de ſes Conſeils.

On ne doutoit point que ce changement ne nuiſit aux affaires du Roi de Suéde. Les Turcs, à la vérité, continuoient de l'aſſiſter par des ſommes conſiderables, tant pour ſa propre ſubſiſtance que pour celle de ſes Soldats. Mais on ne ſavoit s'ils lui donneroient une Armée pour le remener dans ſes Etats, ſuivant le premier projet ; s'ils feroient

la

la guerre au Czar de Moſcovie, ou s'ils garderoient la Trêve. La guerre ne ſe pouvoit preſque point faire, à moins d'une révolution générale, que le Grand Seigneur ſembloit aprehender. Pour la prévenir, il ſortoit ſouvent deguiſé, ſe gliſſant dans les Caffez, dans les Boutiques & dans les autres lieux publics. Là, il ſe méloit avec les habitans & avec les ſoldats, les faiſoit parler; & quand il avoit tiré d'eux ce qu'il vouloit ſavoir, il envoyoit la nuit enlever ceux qu'il croyoit capables de ſe ſoulever, & les faiſoit jetter dans la mer.

Ce contretems étoit d'autant plus fâcheux, que l'Armée qui devoit conduire le Roi de Suéde à travers la Pologne, devoit s'aſſembler au mois de Septembre (*). Cette Armée devoit être de quarante mille hommes, ſous le commandement d'Abdi Bacha; & le Cam des Tartares avec une autre Armée devoit ſe tenir ſur la frontiere à tout événement. On avoit auſſi accordé au Roy de Suéde un ſecours de quatre cens mille écus: on lui en avoit déja payé cent cinquante mille, & on lui avoit donné des aſſignations ſur la Moldavie pour le reſte. Quelques uns des hauts Officiers,

(*) 1710.

qui semblaient vouloir traverser ce projet, avoient été dépossedez de leurs emplois. Enfin tout étoit prêt pour le grand dessein que S. M. avoit ménagé depuis si longtems, lorsque la déposition du Visir fit encore échouër tout-à-coup cette entreprise.

La vacance du Viziriat dura environ un mois, pendant lequel les affaires courantes furent expédiées par le Caïmacan de Constantinople. On attendoit Mehemet Bacha, Gouverneur de Bagdat, qui avoit été choisi pour remplir cet important emploi.

Ce fut alors que le Résident de l'Empereur à la Porte, déclara que Sa Majesté Impériale étoit prête à donner au Roi de Suéde un passage sûr & commode par ses Etats Héréditaires, & par ceux de l'Empire, & de lui faire rendre par tout les honneurs dus à sa Dignité. Sur quoi le Sultan lui aiant fait demander, s'il vouloit prendre cette voye-là pour s'en retourner, ou s'il aimoit mieux qu'on lui donnât des Vaisseaux Turcs qui le conduisissent à Venise, S. M. répondit, qu'elle s'en tenoit à la promesse qu'on lui avoit faite de lui donner une Armée de quarante mille Turcs, soûtenuë d'une autre Armée de Tar-

Tartares, pour le conduire chez lui honorablement par la Pologne. Ce Prince refusa aussi des quartiers que les Turcs lui avoient marquez à Mitkavice sur le Danube, aimant mieux rester à Bender, où il étoit logé hors de la Ville avec ses gens.

Il ne cessoit, durant ce tems-là, de négocier avec la Porte. Le Palatin de Kiovie y étoit de sa part muni d'une commission. Le Cam des Tartares s'y employoit aussi puissamment ; & ils agirent tous avec tant de concert & de bonheur, qu'après une longue irrésolution, véritable ou simulée, le Sultan se détermina enfin à la guerre contre les Moscovites. Le Cam des Tartares, qui en avoit été un des principaux auteurs, partit aussi-tôt pour s'en aller chez lui donner les ordres nécessaires à l'ouverture de la Campagne. Le Palatin de Kiovie partit aussi le même jour pour retourner auprès du Roi de Suéde, après avoir été regalé d'un present de sept mille écus de la part du Grand Seigneur. Le nouveau Vizir lui fit beaucoup de caresses à son départ, & le chargea fortement d'employer tout son crédit en Pologne pour engager les Nobles dans les intérêts de Sa Hautesse. A l'égard

du Général Poniatouwki, il fut trouvé bon qu'il demeurât à Constantinople, pour continuer d'y agir de la part de sa Nation.

L'Ambassadeur Moscovite étoit cependant dans de grandes inquiétudes. Il ne pouvoit ignorer ce qui se passoit; & il avoit tout à craindre d'une Nation, dont la premiere démarche, après une rupture, est ordinairement de faire arrêter le Ministre du Prince avec qui elle est en guerre. Il le fut effectivement bientôt après, aiant été conduit aux Sept Tours avec toute sa famille, sous prétexte d'être mené à l'audience du Grand Vizir.

On ne tarda pas à arborer la Queuë de cheval, signal ordinaire de la guerre. Les ordres du Sultan furent expediez à tous les Bachas touchant le nombre de Troupes qu'ils devoient fournir, & les levées commencerent à se faire dans tous les Gouvernemens avec beaucoup de diligence. On arma en même tems une puissante Flote pour la Mer Noire; & le rendez-vous fut donné aux Troupes dans les plaines d'Andrinople pour le commencement de Mai (*).

Le Roi de Suéde brûloit d'impatience

(*) De l'année 1711.

ce de commencer les hoſtilitez. Pour cet effet il propoſa au Seraskier d'y employer les Tartares qui étoient en Valachie & en Moldavie. Mais ce Miniſtre s'en étant excuſé, ſur ce qu'il ne pouvoit rien entreprendre, avant que toutes les forces fuſſent aſſemblées, il falut que le Roi modérât ſon ardeur martiale, n'étant pas en état d'agir avec ſes ſeuls Suédois.

Durant que le Czar, de ſon côté, ſe préparoit à la défenſe, le Palatin de Kiovie à la tête d'un Corps de ſes propres Troupes & de celles du Roi de Suéde, paſſa le Nieſter ſans oppoſition, & penetra bien avant dans l'Ukraine. Le fils du Cam des Tartares fit la même choſe à la tête de dix mille hommes de ſa Nation, publiant par tout qu'on ne devoit point s'allarmer de ſa marche; qu'il ne venoit pas en ennemi, & qu'il n'en vouloit qu'aux ennemis du Roi de Suéde & du Roi Staniſlas. En même tems on répandit par toute la Pologne un Manifeſte de S. M. S. contenant en ſubſtance. » qu'elle ne ſe donneroit » point de rélâche, qu'elle n'eut deli» vré la République de cette multitude » d'ennemis qui l'inondoient, & qu'el» le ne l'eût renduë à ſon legitime Roi:

» que pour cet effet S. M. étoit entrée » en engagement avec l'Empereur Ot» toman & le Grand Cam des Tartares » également portez à rétablir la liberté » de la République : que pour com» mencer l'éxécution de ce dessein S. » M. envoyoit d'avance en Pologne le » Palatin de Kiovie avec un Corps de » Troupes, & qu'elle se proposoit de » le suivre dans peu, s'il étoit néceſſai» re, avec des forces plus considera» bles : qu'elle ne doutoit point que » ceux qui étoient portez pour la liber» té de leur Patrie ne se joignissent à » lui, & ne combatissent avec courage » pour la maintenir : que par ce moyen » ils meriteroient le pardon de tout ce » qu'ils pouvoient avoir fait ci-devant » contre elle, & contre leur Roi ; mais » que ceux qui persisteroient dans le » parti des ennemis, seroient regardez » comme tels, & poursuivis par la force » des armes.

Les premieres opérations de ces deux Armées n'eurent pas néanmoins tout le succès qu'on s'en étoit promis. Le jeune Cam & le Palatin de Kiovie s'étant rendus au mois d'Avril devant Bialacerkieuw, y donnerent inutilement trois

assauts

assauts differens en plein jour, sans avoir ouvert de tranchée ni fait aucun des préparatifs ordinaires. Aussi furent-ils repoussez toutes les fois avec perte de plus de deux mille Soldats. Ce ne fut pas tout. Le Prince Galiczin, qui marchoit à grandes journées au secours de cette place, aiant apris la retraite des assiégeans, envoya un Détachement à leur poursuite, lequel en aiant atteint une grosse troupe aux environs du Bourg Sieniavva, la défit entiérement & en tua un grand nombre. Le fils du Cam des Tartares se retira dans son pays après cette malheureuse expedition.

Le Palatin de Kiovie étant retourné à Bender, on y tint un grand Conseil de guerre, où il fut résolu d'attendre l'Armée Ottomane avant que de rien entreprendre davantage ni contre les Moscovites, ni contre les Polonois. Il y avoit, cependant, une grande division dans cette Armée. Les Babiloniens, les Macedoniens, & les Albanois refusoient d'aller joindre le Grand Vizir, qui n'avoit encore que trente mille hommes lorsqu'il marcha vers Andrinople. Le Czar profita de ces divisions. Cinquante mille Moscovites passerent le Niester à Raschovv, & le Genéral Major Versbach

bach se rendit maître de Soreia Forteresse de la Valachie. Ensuite un Parti de Spahis de 400. Maîtres, étant venu prendre langue de la marche des ennemis, en fut envelopé & chargé si subitement, que tout fut massacré à l'exception d'une centaine.

Les Moscovites prirent ensuite une Ville l'épée à la main au delà du Niester, & défirent un Corps de trois mille Turcs, qui avoient voulu ruïner leurs Ponts sur cettte riviére, dont ils tuerent un grand nombre, & firent quantité de prisonniers.

Tout cela n'étoit que le prélude d'une action plus décisive. Le Grand Vizir aiant su par ses espions que le Czar n'avoit pas encore toutes ses Troupes ensemble, passa le Danube en sept differens endroits avec toutes les siennes, & marcha en diligence à la rencontre de ce Prince qui n'avoit guére que trente mille hommes (*). Ce fut sur les bords de la riviére de Pruth que les deux Armées se trouverent en présence le 19. Juillet. Celle du Czar n'étoit point retranchée, l'Infanterie n'aiant devant elle que quelques Chevaux de frise. L'Armée Turque l'attaqua d'abord; mais com-

(*) D'autres disent soixante.

comme le jour étoit déja fort avancé, & que les Moſcovites la reçurent vigoureuſement, l'obſcurité les obligea de ſe ſeparer.

Le lendemain l'attaque recommença & dura juſqu'au ſoir, ſans que les Turcs euſſent pu réüſſir à rompre la ligne des Moſcovites, après l'avoir ſouvent tâtée, tantôt d'un côté & tantôt de l'autre. Enfin le troiſiéme jour, le Grand Vizir étant retourné à la charge avec plus d'ordre qu'auparavant, enfonça les ennemis, en paſſa un grand nombre au fil de l'épée, & n'en auroit peut-être laiſſé échaper aucun, ſi la nuit qui ſurvint ne l'eût empêché de continuer le maſſacre. Les Moſcovites, qui étoient entourez de toutes parts, profiterent de l'obſcurité pour ſe faire une eſpece de retranchement.

Comme ils ne pouvoient ſe ſauver, & qu'ils étoient preſſez par la faim, le lendemain matin, dès que le Grand Vizir eut fait jouer ſon Canon, le Czar lui envoya un Officier pour demander à capituler, offrant de faire la paix avec la Porte, & en même tems avec le Roi de Suéde. Le Vizir tint Conſeil, où il fut réſolu d'entendre à la propoſition.

Sur

Sur quoi le petit-fils du Général Czeremethof & Mr. Zaphiroff, Grand Chancelier de S. M. Cz. aiant été conduits en ôtages à Bender, la paix fut conclue & signée à Falezin aux conditions suivantes :

„ De rendre Azoph dans l'état où le „ Czar l'avoit pris : de démôlir les for„ tifications de Kamiena, Tagarok & „ Samora : de remettre l'Ukraine dans „ son ancienne liberté : de ne plus se „ mêler des affaires de Pologne : de li„ vrer l'Hospodar de Moldavie avec un „ autre Rebelle : de faire remettre au „ Grand Vizir toute l'Artillerie & les „ Munitions de l'Armée Moscovite, „ qui eut la liberté de se retirer vers „ Kiow.

Le Roi de Suéde, qui avoit fait toute la diligence possible pour se trouver à la bataille, ne put arriver au Camp du Vizir qu'un jour & demi après la conclusion de ce Traité. On peut juger de son étonnement à la nouvelle que la paix étoit faite. Il se plaignit dans les termes les plus forts de ce qu'il n'y avoit pas été compris. Il en écrivit au Grand Seigneur les Lettres les plus vives & les plus pressantes. Mais le Vizir, qui s'étoit laissé corrompre par le Czar, de qui

qui il avoit reçu un préſent de deux cens mille Ducats, empêcha ces Lettres de parvenir juſqu'au Sultan pour lui dérober, autant qu'il pourroit, la connoiſſance de ſa perfidie.

Ce fut alors que ce Miniſtre, feignant d'avoir ſtipulé la ſureté du Roi par le Traité, lui ſignifia qu'il devoit ſe préparer à partir, ſoit par l'Allemagne ou par la Pologne. Le Roi dit qu'il ne pouvoit déférer à cette ſignification, qu'il n'eût auparavant reçû réponſe du Sultan. C'en fut aſſez pour irriter le Vizir à tel point qu'il ne garda plus de meſures; non-ſeulement il fit défenſe à Sa Majeſté Suédoiſe en termes audacieux, d'avoir déſormais aucun commerce de Lettres avec Conſtantinople & les autres Villes d'au delà du Danube; mais il lui ôta même ſa Garde, & viola en pluſieurs autres manieres le droit de l'Hoſpitalité à ſon égard.

La raiſon ſecrete du refus que le Roi fit de partir, quoi-que le Vizir lui offrît quarante mille hommes pour lui ſervir d'eſcorte, c'eſt qu'il avoit découvert par des Lettres interceptées, que ce Miniſtre de la Porte & le Cam des Tartares même, gagnez par le Czar, devoient le livrer entre ſes mains dès qu'il

qu'il ſeroit ſur les Frontiéres. Le Vizir lui réitera par trois fois les mêmes inſtances à ce ſujet, dans la crainte que ſes intrigues avec le Moſcovite & tout ce qui s'étoit paſſé à Pruth ne vînt à la connoiſſance du Sultan, & ne lui coûtât la tête. Mais voyant que S. M. tenoit ferme dans réſolution de demeurer, ſous prétexte d'attendre les ordres du Grand Seigneur, il ſe mit en marche avec l'Armée Turque pour la congedier.

Avant que de partir, il concerta avec le Cam des Tartares un nouveau moyen de faire tomber le Roi de Suéde dans le piége. Il crut que S. M. devoit d'autant moins s'en défier, que le Cam avoit toujours paru dans ſes intérêts. Il l'engagea donc à prier de nouveau le Roi de Suéde de ſortir des Etats du Grand Seigneur, ſous prétexte que la paix étant faite ſon ſejour étoit deſormais à charge à la Porte. Il s'offrit même de ſe charger de ſa perſonne, & de le conduire en ſureté hors du pays. Le Roi, qui avoit ſes raiſons pour ne pas ſe livrer entre les mains de ſon ennemi ſecret, l'amuſa tant qu'il put ſous differens prétextes. Le principal étoit qu'il manquoit d'argent, à quoi le Vizir ſupléa

piéa par les ſommes qu'il lui fit fournir. Cependant le Roi envoya ſon Interprete à Conſtantinople, diſant pour colorer ſes delais, qu'il ne pouvoit partir, ſans être informé des intentions du Grand Seigneur ; mais c'étoit en effet pour lui donner avis de ce qui ſe paſſoit, & de la trahiſon qu'on vouloit lui faire. Le Cam irrité du refus conſtant du Roi, commença à ſe défier qu'il n'eût quelque ſoupçon de ſes deſſeins, & ſe prépara à le forcer, avant que la nouvelle en fût portée à Conſtantinople.

Le Roi étoit logé dans une méchante maiſon qu'on lui avoit fait bâtir à la hâte hors des murailles de Bender : Il réſolut de s'y défendre juſqu'à l'extremité avec les ſix cens hommes qui lui reſtoient. Le Cam des Tartares en avoit 27. mille avec leſquels il inveſtit cette chaumiere. Aiant propoſé aux Janiſſaires de l'attaquer, ceux-ci en firent d'abord quelque difficulté, offrant de prendre le Roi ſous leur protection, juſqu'à ce qu'ils euſſent reçu les ordres de Sa Hautoſſe. Mais ce Prince qui ſavoit le complot, & qui n'étoit pas ſûr que les Janiſſaires n'y euſſent part, ne voulut pas ſe remettre entre leurs mains : ce qui les fit reſoudre à ſe joindre au Cam des Tartares.

Auſſi

Aussi-tôt la Maison du Roi fut attaquée avec furie. Il s'y étoit retranché le mieux qu'il avoit pu en barricadant les portes & les fenêtres. Mais que pouvoient faire six cens hommes contre une Armée entiere de Barbares ? Il ne laissa pas de s'y défendre durant trois jours, faisant des prodiges de valeur. Il tua de sa propre main un nombre considérable d'ennemis. La maison étoit percée de tous côtez, le toit tout en feu, d'où il tomboit des tisons embrasez sur la tête du Roi : ce Prince blessé, &. réduit à quarante-deux hommes, sans qu'il voulût encore se rendre. Enfin il étoit prêt d'être accablé par le nombre, lorsque les ordres du Sultan arriverent fort à propos pour le sauver. Ils furent reçus avec respect par les Janissaires qui firent d'abord cesser toute violence. Ils se chargerent de la personne du Roi, qui étoit si foible, tant par la quantité de sang qu'il perdoit, que pour n'avoir pris aucune nourriture depuis trois jours, qu'il tomba au premier pas qu'il fit pour s'avancer vers eux. Il fut conduit à Bender, où l'on mit le premier appareil à ses blessures, & de là à Andrinople, où le Sultan lui assigna sa demeure au château de Demir-Tocea.

C'est

C'eſt ainſi que ce jeune Héros penſa perdre la vie dans le lieu même où il avoit cherché ſon azile. Mais toujours ſuperieur à ſes malheurs, il faiſoit l'admiration & de ceux qui lui donnoient retraite, & de ſes propres ennemis. On ne peut rien ajoûter aux civilitez que lui fit faire le Grand Seigneur, & aux marques qu'il lui donna de ſon eſtime. Il fit expedier les ordres néceſſaires pour pourvoir à ſa ſubſiſtance & à celle de ſa ſuite, l'aſſurant d'une liberté entiere à Demir-Tocca, comme il avoit fait à Bender: Et le Roi fut d'autant plus perſuadé de la ſincerité de ſes ſentimens à ſon égard, que le Cam des Tartares tomba dans la diſgrace de la Porte, & que le Vizir Mehemet Bacha fut dépoſé.

CHAPITRE XXXV.

De ce qui s'eſt paſſé depuis la Paix du Czar avec la Porte, juſqu'au départ du Roi de Suéde de Demir-Tocca.

TOut ſembloit ſe diſpoſer à une nouvelle rupture entre la Porte & le Czar de Moſcovie. Celui-ci refuſoit de reſtituer Azoph & d'accomplir les autres articles du Traité de Falezin, juſ-

qu'à ce que le Roi de Suéde fût sorti des Etats du Grand Seigneur. Mais ce Prince persistant à n'en vouloir rien faire, les ôtages de Sa Majesté Czarienne furent extrêmement resserrez, & son Ambassadeur si étroitement gardé aux Sept Tours, que leur condition n'étoit guere differente de l'esclavage. Enfin le Czar s'étant aperçu qu'il ne pouvoit rien faire de plus avantageux pour le Roi de Suéde, que de differer l'exécution du Traité, résolut de l'accomplir, sans attendre que les Turcs eussent contraint son ennemi de se retirer. Azoph fut donc évacué au mois de Janvier (*), après qu'on en eut brûlé les Fauxbourgs & rasé les fortifications que les Moscovites y avoient faites.

Cette démarche fut suivie quelque tems après du renouvellement de la paix. Il se fit à des conditions si avantageuses pour les Moscovites, qu'on ne pouvoit s'imaginer pourquoi le Czar avoit tant differé à le conclure. Il se voyoit maître de Kiovie & de toute l'Ukraine; on lui laissoit ses Galeres & ses Vaisseaux; tous les frais de la guerre étoient sur le compte des Turcs; & le Roi de Suéde paroissoit abandonné: que pouvoit espe-

(*) 1712.

eſperer de plus le Czar, en l'état où ſe trouvoient ſes affaires?

Le Grand Seigneur en fit part au Roi de Suéde, qui étoit encore alors à Bender. Après lui avoir expoſé les raiſons qui l'avoient obligé de faire la paix avec les Moſcovites, il lui offroit tous les ſecours d'argent & de Troupes dont il pouvoit avoir beſoin pour retourner dans ſes Etats. Ses offres ne furent pas même vuides de réalité. Le Sultan accorda au Roi douze cens bourſes, chacune de cinq cens écus, outre les chariots, les chevaux, & le monde néceſſaire pour ſon eſcorte. Mais la découverte de la trahiſon dont nous avons parlé, concertée entre les Moſcovites, le Grand Viſir & le Cam des Tartares, fut ce qui empêcha le Roi de Suéde de profiter des bonnes intentions du Sultan.

Cependant les Rois de Pologne & de Dannemarc, fortifiez des Troupes du Czar, avoient envahi la Pomeranie, & formé le blocus de Stralſund & de Wiſmar: cette derniere place aiant été ſecouruë par les Suédois, ils ſortirent auſſi de Stralſund, ſe mirent en campagne & obligerent les Puiſſances liguées contre eux à réünir toutes leurs forces pour les empêcher de paſſer dans la Baſſe Sa-

xe ou dans la Pologne. L'avantgarde étoit commandée par le Lieutenant Général Dukker, qui avoit ordre de marcher en diligence du côté de Damgarten, d'y prendre poste, & d'y faire des Ponts, avant que les ennemis eussent le tems de s'assembler. Le Corps de bataille étoit conduit par le Lieutenant Général Taube; & le Général Steenbock accompagné du Roi Stanislas étoient à l'Arrieregarde.

Le Général Dukker étant arrivé à Damgarten au mois de Novembre, y prit poste & marcha sans perdre tems au travers d'un défilé jusqu'au petit fort qui est de l'autre côté du Ribritz, qu'il prit d'assaut tout en arrivant. Le Général Steenbock prit son quartier à Blommendorf à un quart de mille de Damgarten sur la même riviére de Ribritz, dont le passage est fort difficile à cause des marais qui s'étendent de chaque côté le long de ses bords. Ce Général avoit fait disposer des poutres qu'on pouvoit joindre les unes aux autres, & couvrir de planches, pour servir de Ponts aux endroits les plus profonds. Il avoit aussi fait poster quatre cens hommes sur le bord de l'eau, avec deux pieces de canon, pour faire retirer quelque Cavalerie ennemie

ennemie qui paſſoit de l'autre côté de la Riviére.

Les Ponts aiant été achevez, tant à Blommendorf qu'au deſſous de Damgarten, toute l'Armée avec ſon Artilleriè paſſa ſans aucune reſiſtance; elle ſe rangea en ordre de bataille de l'autre côté, & fit une ſalve générale de la Mouſqueterie. Les Saxons & les Moſcovites aiant été informez de ce mouvement, le Prince de Saxe VVeiſſenfels eut ordre de ſe retirer avec trois mille hommes vers Roſtock; mais n'y étant pas reſté longtems, le Comte de Steenbock y envoya le Colonel Baſſewitz avec 500. Chevaux pour s'y poſter.

Sur cet avis toute la Garniſon de Roſtock en ſortit ſur les huit heures du ſoir, à la réſerve de deux Bataillons, & ſe rendit devant VViſmar au Camp du Général Rantzau, qui fit marcher une partie de ſes Troupes vers la riviére de Trave, pour gagner Lubeck, & les ſuivit le lendemain avec le reſte de ſon Armée.

Les Suédois ſe preſenterent devant Roſtock après la ſortie des Danois, & l'entrée leur en fut d'abord refuſée; mais le Comte de Steenbock y aiant envoyé quatre mille hommes, on y en laiſſa entrer quinze cens. L'Armée Suédoiſe étoit

toit composée de dix mille cinq cens soixante & douze Fantassins, & de six mille six cens Chevaux, sans compter deux mille hommes qu'ils avoient encore dans Stralsund; deux Régimens qui étoient dans Rostoch, & six mille hommes venant de Scanie pour les joindre.

Cependant les Saxons & les Moscovites s'étant fortifiez dans leurs lignes, & le Roi de Pologne aiant connu que les Suédois vouloient aller à Plane, il fit surprendre Gustrovv par le moyen d'un grand nombre de chariots sur lesquels on avoit caché des Soldats, qui se rendirent d'abord maîtres de la Porte, & ensuite de la Ville, où ces chariots entrerent facilement, sous prétexte qu'on y devoit charger des provisions, comme on avoit accoûtumé fort souvent d'y en venir prendre.

Tous ces mouvemens du Général Steenbock ne tendoient qu'à combattre les Danois avant la jonction qu'ils vouloient faire avec les Moscovites. Il fit tant de diligence, aiant marché deux jours de suite sans s'arrêter, que le troisiéme il arriva près de Gadebusch, où il trouva une partie de l'Armée Danoise en ordre de bataille. Aiant fait aussi-tôt les dispositions nécessaires pour l'attaque,

taque, il la chargea si vivement, que l'Aîle gauche de l'Armée Danoise fut d'abord rompuë; mais il trouva plus de résistance à la droite qui étoit postée près d'un bois. Néanmoins après deux heures de combat, elle fut aussi obligée de plier. Les Suédois prirent toute l'Artillerie des Danois, après leur avoir tué près de trois mille hommes, & firent environ trois à quatre mille prisonniers. L'Armée du Comte de Steenbock consistoit en cinquante-deux Escadrons & onze Régimens d'Infanterie; & celle des Danois en vingt-deux Bataillons & quarante-huit Escadrons, auxquels trente-deux Escadrons Saxons s'étoient joints peu auparavant. Le débris de l'Armée Danoise se retira vers le Holstein, & celle du Roi de Pologne vers les Moscovites. Ce fut le 20. de Decembre que cette sanglante action se passa.

Le Général Steenbock aiant laissé reposer son Armée quelques jours, résolut de profiter de sa victoire, & marcha vers le Holstein. Il y arriva les premiers jours de Janvier 1713. & envoya des Partis de tous côtez pour lever des contributions. Les Deputez de la Ville d'Altena lui offrirent cinquante mille écus pour se racheter du feu; mais

il

il leur en demanda deux cens mille ; & les Députez aiant représenté qu'ils ne pouvoient trouver cette somme, il ne se fit point d'accord. Sur quoi le Comte de Steenbock s'étant rendu à Hambourg avec le Comte de VVelling, Gouverneur Général du Duché de Bremen, il convint avec lui de brûler la Ville d'Altena.

Pour cet effet, quelques soldats du Régiment de Stromfeld aiant été commandez sur le minuit d'entre le 8. & le 9. de Janvier, mirent le feu en plusieurs endroits de cette Ville, qui fut toute embrasée le lendemain à quatre heures du matin. L'incendie dura toute la journée. La Maison de Ville, l'Eglise Catholique, & toutes les belles maisons qui étoient le long de l'Elbe furent réduites en cendres. Il ne resta de tous les bâtimens, que l'Eglise Lutherienne, les deux Réformées, & environ une centaine de maisons répandues çà & là.

Les Suédois ne pillerent point pendant l'embrasement, & laisserent sauver à un chacun ce qu'il pouvoit. Mais comme il n'y avoit point de voitures, cela ne put aller loin. Plusieurs personnes périrent dans les flammes, & les pauvres gens dont les maisons avoient été brûlées, souffrirent extrêmement par la

la rigueur du froid qu'il faiſoit alors : de ſorte qu'il y eut pluſieurs vieillards & enfans gelez la nuit ſuivante, parce que les Magiſtrats de Hambourg n'oſerent laiſſer entrer perſonne d'Altena dans leur Ville, de peur du mal contagieux, ſe contentant de leur envoyer quelque ſecours.

Les Suédois prétendirent juſtifier cet incendie, par repréſailles de ce qui avoit été fait à Staden, à Stralſund & à VVismar par les Danois. Mais on leur répondit qu'il y avoit bien de la difference entre une Ville fortifiée, comme Staden, qui avoit reſiſté aux armes de Sa Majeſté Danoiſe & contre laquelle il avoit été permis d'employer tous les moyens uſitez dans la guerre pour s'en rendre maître, & une Ville ouverte & ſans défenſe, comme Altena : outre qu'un bombardement ne pouvoit être mis en parallele avec un incendie qui ſe fait le flambeau à la main.

Quoi qu'il en ſoit, depuis cette exécution, les mauvais ſuccès ſuivirent en foule l'Armée Suédoiſe, & le Comte de Steenbock n'éprouva plus que des revers. Il fit paſſer l'Eider à ſes Troupes, pour établir, comme je l'ai dit, des contributions dans le Holſtein ; mais ce fut avec tant de précipitation, que plu-

sieurs de ses Soldats s'y noyerent.

Il savoit que les Alliez du Nord le poursuivoient : il fut même joint par l'Armée du Czar, qui fit attaquer un des quartiers des Suédois, le battit, & rompit le Pont qu'ils avoient à Hollingsted. Le Général Steenbock voyant son Pont rompu, en fit construire d'autres à Friderick-stadt pour repasser l'Eider & tâcher de regagner la Pomeranie. Mais l'Armée des Alliez étant arrivée autour de cette Ville le 12. de Fevrier, le Czar se mit en personne à la tête de cinq Bataillons de la Garde, & de quelques Dragons, & attaqua les retranchemens que les Suédois y avoient faits. Ce Prince s'en rendit maître après une longue résistance, & obligea les Suédois de se retirer vers le gros de leur Armée. La Garnison de la Ville aiant aussi pris la fuite de ce côté-là, Sa Majesté Czarienne y entra & y passa la nuit.

Cependant le Comte de Steenbock, qui étoit à deux lieuës de là avec le gros de son Armée, s'aprocha de Tonningen, & s'étant fait remettre la Ville par les ordres du jeune Duc de Holstein-Gottorp, y fit entrer une partie de ses Troupes, & mit le reste sous le Canon de la place. Sur l'avis qu'en eurent les Al-

Alliez, ils résolurent d'y faire marcher leur Armée, tant pour empêcher les Suédois de sortir du terrain resserré où ils étoient, que pour les y affamer s'il étoit possible. Ce Général tenta la voye de la Négociation pour se tirer d'embarras ; mais n'ayant pu réüssir, les Alliez ne penserent qu'à attaquer ses quartiers. Les Moscovites d'un côté, & l'Infanterie Danoise avec quatre mille Chevaux Saxons de l'autre, se mirent en marche au mois d'Avril, & s'avancerent jusqu'à Tetrenbuhl, que les Suédois abandonnerent sans faire la moindre résistance.

Ils se retirerent sur la hauteur de Gardingen, où ils furent aussi poursuivis, & l'abandonnerent encore, sans qu'il en coûtât un seul coup de mousquet aux Alliez. Le voisinage de Tonningen leur procura une retraite facile ; mais tout étant prêt pour l'attaque de cette Place, qu'on étoit résolu de bombarder, le Comte de Steenbock ne jugea pas à propos d'attendre l'extremité pour renouer les Négociations. On les reprit le 15. de Mai, & le lendemain fut conclu le Traité par lequel le Général Suédois demeura prisonnier avec toute son Armée.

Pendant que ces choses se passoient, il se tenoit à Varsovie une Diéte Générale des Etats de Pologne, où il y avoit de grandes contestations. La mesintelligence régnoit parmi la Noblesse, dont une partie avoit besoin de rompre la séance, & l'autre demandoit une Diéte à cheval : mais cette derniere proposition ne fut point exécutée à cause du danger qu'il y avoit. La jonction des Députez des Provinces avec les Senateurs s'étoit faite dès le mois de Fevrier, en présence du Roi & du Grand Maréchal de la Diéte. On y agita des matieres fort délicates, sur lesquelles les Députez & les Senateurs n'aiant pu s'accorder, il y eut de longs debats touchant la réforme des Troupes des deux Armées, & l'autorité des Généraux. On se plaignoit que ceux-ci se donnoient trop de licence, & qu'ils en laissoient aussi trop prendre à leurs Troupes : sur quoi on refusa au Grand Tresorier de la Couronne de laisser passer dans ses comptes ce qu'il avoit paié à celles de Saxe.

Durant que le Grand Maréchal étoit occupé à réünir les Nonces sur ces matieres, un Député de Sandomir proposa les trois questions suivantes. I. Pour quelle fin & avec quelles instructions les

Pala-

Palatins de Podolie & de Bels étoient envoyez sur la Frontiere de Turquie, puis qu'on aprenoit qu'ils devoient y conferer avec des Commissaires Turcs ? II. Par qui les Régimens Saxons avoient été incorporez dans l'Armée de la Couronne ? que si c'étoit par le Grand Général, ou par le Tresorier, celui des deux qui l'avoit fait, devoit en être responsable à la République. III. De quelle maniere Sa Majesté vouloit agir & employer desormais ses Troupes ?

Ces questions plûrent tellement à tous les autres Députez, qu'ils prierent le Grand Maréchal de les vouloir communiquer au Roi, & de raporter la réponse de Sa Majesté. Ce qui aiant été fait quelques jours après, le Roi fit savoir sur la premiére question : que les deux Palatins avoient été envoyez sur la frontiere de Podolie pour recevoir quelques Commissaires Turcs qui devoient s'y rendre : & qu'à l'égard des autres instructions dont ils étoient chargez, Sa Majesté étoit autorisée, en vertu de la derniere Diéte, d'envoyer des Députez avec des instructions secretes, & de ne les communiquer à la République qu'après le retour des Députez qui en étoient chargez. Touchant les deux au-

tres demandes, Sa Majesté renvoya à y répondre, jusqu'à ce qu'on fût réüni avec les Senateurs.

Il s'éleva ensuite quelques debats à l'égard des Troupes Saxonnes ; les uns soutenant qu'on devoit les garder, & les autres qu'il faloit les congedier. Après quoi on proposa de proroger la Diéte, en attendant le Résultat des affaires avec la Porte Ottomane : sur quoi il fut mis en déliberation d'insister pour la convocation d'une nouvelle Diéte, & s'il seroit expedient d'envoyer une Ambassade au Czar, pour le porter à faire sortir toutes ses Troupes de Pologne.

On proposa aussi quelques moyens pour l'augmentation de l'Armée de la Couronne, & de suplier le Roi, par une Députation, en cas que la paix ne vînt pas à se rompre, d'établir une loi avec le Général de la Couronne, par laquelle Sa Majesté & tous ses Conseillers & Ministres, seroient obligez de ne plus faire leur séjour à l'avenir hors des frontieres de la République, à cause des inconveniens que cela causoit.

Il fut enfin convenu, touchant les comptes des Armées de Pologne & de Lithuanie, qu'on se conformeroit là-dessus aux Constitutions de la Diéte de

Lu-

Lublin, & que les Seſſions de celle de Varſovie ſeroient continuées juſqu'au 15. Fevrier. On régla auſſi l'état de l'Armée de la Couronne qui devoit conſiſter cette année 1713. en trente-ſix mille hommes, mais on ne convint pas ſi les Troupes Saxonnes devoient être compriſes dans cet état, & les Députez de la Nobleſſe firent toûjours beaucoup de difficultez au ſujet du fonds néceſſaire pour l'entretien de cette Armée. Le motif de l'Ambaſſade des deux Palatins de Podolie, étoit d'empêcher la Porte Ottomane de ſe déclarer contre le Roi & la République de Pologne.

La Diéte Générale de Varſovie s'étant ſéparée ſans aucun fruit, le Conſeil des Senateurs que le Roi Auguſte tenoit dans cette Ville, prit les réſolutions ſuivantes au mois de Mars. I. Qu'on feroit aſſembler inceſſamment toutes les Diétes Provinciales. II. Qu'attendu qu'on ne pouvoit procurer à la République aucune paix raiſonnable ſans employer la force des armes, Sa Majeſté exhorteroit par des *Univerſaux* toutes les Provinces & tous les Diſtricts à vouloir payer, du moins pendant cette année (1713.) les Taxes impoſées ci-devant par la Diéte Générale de Lublin,

afin de pouvoir mettre en bon état l'Armée de ce Royaume, & dégager auſſi les joyaux de la Couronne qui avoient été hypothequez pour la Ville d'Elbing. III. Que comme le Pape offroit de fournir de l'argent à la République en cas qu'elle fût obligée de faire la guerre contre les Turcs, il étoit juſte d'envoyer des Députez à Rome pour en faire des remerciemens à Sa Sainteté. IV. Que puiſque le Grand Treſorier de la Couronne offroit de faire voir que la République lui étoit redevable au delà de ce qu'il avoit reçu des deniers publics, il étoit autoriſé d'emprunter quelque argent pour être employé à payer l'Armée de la Couronne & à tout ce qui pouvoit tendre à la conſervation des Forteresſes les plus expoſées. V. Qu'en cas qu'on vînt à entrer en négociation de paix avec les Suédois, l'Evêque de Cujavie, les Palatins de Podolie & de Marienbourg, le Géneral Flemming, le Grand Ecuyer de Lithuanie, & divers autres Plenipotentiaires iroient au lieu qui ſeroit nommé de part & d'autre pour en traiter, & que l'Evêque de Livonie iroit auſſi à la Cour de Vienne en qualité d'Ambaſſadeur du Roi & de la République, pour y entretenir une bonne har-

harmonie avec Sa Majesté Suédoise & tous les Princes d'Allemagne.

Malgré ces résolutions, la division étoit si grande parmi la Noblesse, que bien loin de s'accorder sur les précautions qu'on auroit pu prendre pour la sureté de la République, on se sépara sans rien exécuter.

Quelque tems après on découvrit une conspiration tramée par quelques Palatins & Officiers de la Couronne, qui devoient livrer le Roi Auguste entre les mains de son Competiteur Staniflas, lors que Sa Majesté seroit en chemin pour se rendre à l'Armée de la Couronne. Ce fut M. Pauli Sécretaire du Cabinet du Roi, qu'on avoit voulu engager dans ce complot, qui le découvrit, & qui, aiant feint d'en écouter la proposition, avoit par ce moyen découvert toute l'intrigue. Sur cet avis le Roi jugea nécessaire d'envoyer ordre aux Troupes Saxonnes de venir en Pologne, & d'inviter le Général Moscovite de s'y rendre aussi avec les siennes.

Les Moscovites, durant ce tems-là, ne faisant aucune démarche pour retirer leurs Troupes de la Pologne & de l'Ukraine, comme ils y étoient obligez par le dernier Traité, le Grand Seigneur fit dépêcher un Aga pour s'informer au

juste

juſte de la ſituation des choſes à cet égard. Cet Aga étant arrivé en Pologne, accompagné de deux Officiers Suédois habillez en Boſtangis, on lui raporta qu'il y avoit encore des Troupes Moſcovites en ce Royaume : mais il ſe laiſſa ſéduire par des preſens, & promit de déclarer à ſon retour, que les Moſcovites n'avoient plus de gens de guerre dans les Etats du Roi Auguſte. Il s'en expliqua néanmoins autrement avec les Suédois qui l'accompagnoient. Ceux-ci aiant incontinent pris les devants, arriverent avant lui auprès du Roi leur maître qu'ils informerent exactement de tout ce qui s'étoit paſſé dans leur voyage ; & ce Prince en envoya une relation exacte au Grand Seigneur.

Le Sultan aiant reçû ces avis, fit venir le Grand Viſir que le Czar avoit mis dans ſes intérêts, & lui demanda des nouvelles de Pologne. Celui-ci lui répondit d'une maniere favorable pour les Moſcovites. Il fit enſuite venir l'Aga dans le Divan pour rendre compte de ſa commiſſion ; mais ce dernier, après avoir heſité un moment, déclara qu'il y avoit encore des Troupes Moſcovites en Pologne. Sur quoi le Grand Seigneur reproche au Grand Viſir ſon infidélité & le

le dépoſa de ſon emploi. Auſſi-tôt il ordonna de recommencer la guerre, & envoya ordre aux Bachas d'aſſembler inceſſamment à Andrinople une Armée plus nombreuſe que la derniere, aïant réſolu de la commander lui-même, & d'obliger les Moſcovites à donner une entiere ſatisfaction au Roi de Suéde. Alors on renferma les Miniſtres Moſcovites aux Sept Tours; & l'on arrêta à Andrinople le Général Goltz & le Palatin de Maſovie Miniſtres du Roi Auguſte & de la République de Pologne.

Il ſembloit que l'Armée Turque alloit d'abord envahir ce Royaume. Cependant toute la ſaiſon d'agir ſe paſſa, ſans qu'elle fît preſque aucun mouvement. Le deſſein du Grand Seigneur n'étoit que d'amuſer les Polonois, & de gagner du tems, pour engager le Czar à ratifier ſon Traité avec la Porte. Ce Prince s'y étant enfin déterminé, il fut arrêté „ que les Troupes Moſcovites „ évacueroient toute la Pologne dans „ deux mois, & qu'elles ne pourroient „ plus rentrer ſur les terres de la Répu„ blique ſous quelque prétexte que ce „ pût être: qu'il ſeroit permis à la „ Porte de faire paſſer le Roi de Suéde par la Pologne, ou la Moſcovie, „ juſ-

» jusques dans ses Etats, sous une es-
» corte entretenuë aux dépens du Grand
» Seigneur : Qu'Azoph resteroit à la
» Porte, avec liberté d'en réparer les
» fortifications : que les limites des fron-
» tieres seroient pour la Moscovie la ri-
» viére de Zamara & celle d'Excéez,
» & qu'il seroit permis de part & d'au-
» tre de bâtir une forteresse sur chaque
» frontiere ; mais qu'Azoph & sa fron-
» tiere resteroient au même état. Ce Traité fut suivi au mois d'Avril 1714. du renouvellement de la paix de Carlowitz entre la Porte, le Roi, & la République de Pologne.

CHAPITRE XXXVI.

De l'Etat du Royaume de Suéde, & du départ du Roi pour y retourner.

LE Senat de Stokholm s'étoit assemblé plusieurs fois au sujet de la situation fâcheuse où se trouvoient les affaires du Royaume. Enfin l'Assemblée aiant pris en consideration le grand éloignement du Roi, & l'incertitude du tems auquel Sa Majesté reviendroit dans ses Etats, resolut d'une commune voix le 9. Novembre 1713. de suplier la Princesse

ceſſe Ulrique Eleonore de vouloir aſſiſter les Sénateurs de ſes ſages conſeils dans cette conjoncture épineuſe, comme étant la plus proche héritiere du Trône, en cas que le Roi vint à mourir ſans laiſſer d'enfans.

On fit le jour ſuivant une Députation ſolemnelle à Son Alteſſe Royale, qui accepta la demande du Senat, faite en conſéquence de la réſolution précédente; & en même tems cette Princeſſe fut conduite pour la premiere fois à l'Aſſemblée de cet Auguſte Corps. On y réſolut de convoquer une Diéte Générale de tous les Etats du Royaume, pour déliberer ſur les moyens de prévenir les grands malheurs auſquels la Suéde étoit expoſée. Les Lettres Circulaires envoyées dans les Provinces pour cette convocation, portoient que c'étoit „ I. „ pour déliberer touchant l'interregne, „ ou l'abſence du Roi. II. Pour pren„ dre les meſures les plus convenables, „ afin de conclure la paix entre la Suéde & les autres Couronnes du Nord. „ III. Pour envoyer une Députation „ ſolemnelle au Roi en Turquie, afin „ de déliberer avec Sa Majeſté ſur l'é„ tat préſent des affaires de ſon Royau„ me.

Quoi-

Quoi-que l'on ne fût pas ſans crainte de quelque nouvelle entrepriſe des ennemis, qui avoient battu l'Armée Suédoiſe en Finlande au mois d'Octobre, on remarquoit néanmoins que les eſprits commençoient à reprendre vigueur, depuis que la Princeſſe Royale avoit été admiſe au Senat, dans l'eſperance qu'il y auroit plûs de concorde à l'avenir, entre l'ancienne & la nouvelle Nobleſſe.

Les Etats étant aſſemblez au mois de Decembre le Comte de Hoorn Préſident de la Chancellerie, leur fit un diſcours ſur les raiſons qui avoient porté la Princeſſe & le Senat à les convoquer : il toucha en peu de mots ce qui s'étoit paſſé depuis la derniere convocation : il les exhorta à l'union, & leur expliqua les motifs pour leſquels le Senat avoit prié la Princeſſe de l'aſſiſter de ſes conſeils dans la ſituation fâcheuſe où ſe trouvoient les affaires du Royaume.

Un Conſeiller de la Chancellerie lut enſuite les propoſitions qui conſiſtoient en dix points, touchant la néceſſité de rétablir les finances, & de lever les deniers néceſſaires pour ſe mettre en état de repouſſer les ennemis tant par terre que par mer. Là-deſſus les Etats nommerent des Deputez pour conferer avec

la

la Princesse & le Senat, auſquels on fit prêter ſerment de tenir toutes les déliberations ſecretes. Après quoi le Général Lieven partit au mois de Janvier 1714. pour aller trouver Sa Majeſté Suédoiſe en Turquie, avec des dépêches très importantes. On publia enſuite une Ordonnance par laquelle il étoit enjoint à tous les habitans des Villes de porter leur argenterie à la Monnoye pour être convertie en eſpeces, avec promeſſe que la valeur leur en ſeroit rembourſée l'année ſuivante par la Couronne.

C'étoit une queſtion de ſavoir ſi les Etats pouvoient faire la paix en l'abſence du Roi, & ſi le Senat étoit autoriſé d'entrer là-deſſus en négociation ſans le conſentement du Souverain. C'eſt pourquoi la choſe aiant été miſe en déliberation dans l'Aſſemblée des Etats, on répondit que comme le Roi étoit abſent depuis ſi longtems, & qu'on ne ſavoit pas encore quand il reviendroit, rien n'étoit plus avantageux au Royaume qu'une paix ſolide & durable; que dans cette conjoncture les Etats étoient d'avis que le Senat pouvoit entrer en négociation pour en traiter.

On examina auſſi de quelle maniere on devoit faire cette paix; comment on

rétabliroit l'Armée, en cas qu'on fût obligé de continuer la guerre, & contre quels ennemis on devoit employer les principales forces de l'Etat. On résolut sur le 1. Article, de nommer quatre Ambassadeurs qui auroient plein pouvoir pour accepter ou rejetter les conditions qui leur seroient offertes : sur le 2. de faire prendre les armes à tous les jeunes gens du Royaume ; & sur le 3. d'employer les plus grandes forces contre les Moscovites comme étant les ennemis les plus puissans. Cependant la Princesse déclara, qu'elle ne pouvoit donner son consentement pour la paix, parce qu'elle n'avoit là-dessus aucune instruction : Elle refusa même de se charger plus longtems de la Régence, de crainte de déplaire au Roi son frere : ce qui engagea les Etats de continuer leurs séances, jusqu'au retour de ce Prince qu'on aprit enfin qui devoit revenir dans peu.

En effet, après qu'on eut reglé la route qu'il devoit tenir, & qu'il eut accepté l'offre que l'Empereur lui avoit faite de lui livrer passage par ses Etats héréditaires, il partit de Demir-Tocca au commencement d'Octobre ; & aiant donné ordre à ses Troupes qui étoient autour

autour de Bender, de le venir joindre, il entra avec elles en Tranſylvanie & vint à Hermanſtadt vers le milieu du mois ſuivant. Là il ſe ſépara de ſa ſuite, qu'il laiſſa en liberté de venir après lui à petites journées, & prenant les devants accompagné d'un ſeul Gentilhomme, il traverſa en huit jours & autant de nuits, avec une vîteſſe incroyable, tout le Royaume de Hongrie, toute l'Allemagne, & paſſant *incognitò* par Heſſe-Caſſel & par le Mecklenbourg, il arriva le 22. Novembre à Stralſund Ville de ſa Domination en Pomeranie.

C'eſt ainſi qu'après quatorze ans d'abſence ce Heros infatigable fut enfin rendu à ſes ſujets : ſans que ni les revers qu'il avoit éprouvez depuis la fatale journée de Pultowa, ni les mortifications qu'il avoit eſſuyées en Turquie, euſſent été capables de lui abatre le courage. Au contraire, devenu plus ferme par les épreuves auſquelles il avoit été expoſé, il n'en conçut que plus d'eſpérances de réüſſir dans ſes nouvelles entrepriſes. A peine eut-il pris un jour de repos, qu'il fit paſſer en revuë divers Régimens. Après quoi il envoya le Général Lieven à Stockholm pour y donner avis de ſon arrivée, & faire pren-

dre les mesures nécessaires pour mettre sur pié de nouvelles Troupes.

Tout le Royaume commença à respirer, à la nouvelle de l'heureux retour de son Souverain, d'autant plus que le mauvais tems avoit obligé les Troupes ennemies à se retirer dans leurs quartiers d'hyver. La terreur que leur aproche avoit causée dans le pays étant dissipée, on ne songea plus qu'aux moyens d'avoir de l'argent pour se mettre en état de continuer la guerre. Le Czar, de son côté, ne pouvoit que tenter de nouveaux efforts, pour faire voir à toute l'Europe que ce n'étoit point à l'absence du Roi de Suéde que Sa Majesté Czarienne étoit redevable des grands avantages qu'elle avoit remportés dans le Nord. Et les Confederations de la Noblesse de Pologne, jointes au mécontentement de plusieurs Palatinats qui s'étoient soulevez contre le Roi Auguste, ne faisoient que fortifier les esperances que le Roi de Suéde avoit conçuës, de pousser de nouveau les Saxons & de ruïner leur pays par toute sorte d'hostilitez.

Ces projets n'étoient pas tout-à-fait sans aparence. Le Roi Auguste étant arrivé à Varsovie au mois d'Octobre, il reçut avis que la Noblesse de plusieurs Palati-

Palatinats avoit monté à cheval & s'étoit assemblée au nombre d'environ quatre-vingt mille hommes à Czerfikow près de Castmer. Aussi-tôt ce Prince assembla de son côté les Troupes Saxonnes, & ordonna qu'on fit venir de l'Artillerie, bien résolu de s'avancer à Kusmietz, pour être plus à portée d'observer les mouvemens & les desseins de cette Noblesse. Il envoya en même tems le Lieutenant Général Baudisch & le Sous-Général de Lithuanie, avec une escorte de 300. Dragons, pour aller faire des propositions à ce grand nombre des mécontens, tandis que le Grand Chancelier se mit en chemin, dans le même dessein, pour se rendre auprès du Primat du Royaume. Mais la mort du principal Chef de cette Noblesse, qui étoit le Castellan de Kiovie, mit la division dans le parti, & le dissipa peu à peu.

Il n'y avoit pas lieu d'être surpris que la République de Pologne, qui souffroit depuis si longtems tous les maux de la guerre, & qui par l'absence de son Souverain, se voyoit exposée aux exactions & des Moscovites & des Saxons, eût recours à toute sorte de moyens pour s'en delivrer. La Noblesse n'en étoit venuë à ces extremitez, que pour ob-

tenir de Sa Majesté Polonoise, qu'elle résidât dans ce Royaume dont elle est le Chef, & qu'elle en fît sortir les Troupes étrangeres. La résidence d'un Roi de Pologne dans ses Etats étoit regardée comme une espece de Loi inviolable. On en avoit vu un exemple fameux en la personne de Henri de Valois (*), qui fut ensuite Roi de France sous le nom de Henri III. On ne lui avoit permis d'aller recueillir la succession de son Frere Charles IX. qu'à condition de revenir en Pologne ; & la République aiant vu que ce Prince en demeuroit éloigné depuis cinq mois, le déclara déchu de la Couronne, qu'elle déféra à Etienne Bathory Prince de Transylvanie.

Quoi-qu'il en soit, les choses paroissoient se disposer peu à peu d'une maniére plus favorable pour le Roi Auguste. Les Députez du Palatinat de Russie déclarerent au Grand Chancelier de la Couronne que leur Noblesse n'avoit pas dessein de prendre les armes contre Sa Majesté : qu'au contraire, elle étoit disposée à la maintenir sur le Trône, dans l'esperance que ce Palatinat seroit desormais exemt des contributions qu'on

(*) L'an 1573.

y exigeoit, de même que des quartiers d'hiver pour les Troupes Saxonnes, qui ne pouvoient y rester sans ruïner entiérement le pays. Sur quoi le Chancelier leur répondit, que le Roi auroit égard à leurs plaintes, moyennant qu'ils ne s'opoſaſſent point aux prétentions de Sa Majeſté.

Les Commiſſaires Saxons ne laiſſerent pas de faire publier une Ordonnance par laquelle charque cheminée étoit ſujette à une certaine Taxe qu'ils enjoignoient de payer ſous peine d'exécution militaire. Et quoique la repartition des quartiers d'hiver pour les Troupes Saxonnes eût été changée en quelque maniere à cauſe des nouveaux troubles de ce Royaume, la Nobleſſe en parut ſi peu contente, que le Roi fut obligé de faire cantonner autour de Varſovie un Corps de huit à dix mille hommes pour la ſureté de la Cour.

D'un autre côté les Troupes Saxonnes employées contre les mécontens de Sandomir diſſiperent un Régiment d'Infanterie de l'Armée de la Couronne, qui avoit deſſein de ſe joindre au Camp de cette Nobleſſe. La Garde des Chevaliers du Roi enleva auſſi un Capitaine de Miquelets avec cent cinquante hommes

mes qui faiſoient beaucoup de deſordres par leurs pillages. Ils furent conduits à Varſovie, pour y être jugez devant le Grand Général de l'Armée de la Couronne. La Nobleſſe mécontente de ce Palatinat, aiant apris que les Troupes Saxonnes étoient en marche pour les attaquer, ne jugea pas à propos de ſe ſéparer ni de leur faire tête ; mais la plûpart ſe ſauverent dans les montagnes du côté de la haute Hongrie, en attendant un renfort de certaines Troupes de mécontens qui s'étoient retirez dans ces endroits-là.

Peu après le Roi Auguſte aiant accordé à la Nobleſſe de Pologne & de Lithuanie la diminution d'un tiers des contributions qu'on avoit exigées juſqu'alors, les Députez s'en retournerent dans leurs Provinces, & l'on y paya ponctuellement le reſte de ces contributions, pour faciliter le départ des Troupes Saxonnes. La Nobleſſe prétendit dans la ſuite que les deux tiers reſtans de ces contributions fuſſent auſſi ôtez ; & que les Etats de la Republique & du Grand Duché fuſſent entiérement déchargez des Troupes Saxonnes. Ces articles furent propoſez avec beaucoup de vehemence au Prince Czartoſinski, qui

ſe

ſe donna beaucoup de ſoins pour tâcher de calmer les eſprits échaufez, en leur repréſentant que le retour du Roi de Suéde en Pomeranie demandoit non ſeulement que Sa Majeſté Polonoiſe entretint une bonne Armée pour maintenir le repos public, mais auſſi qu'ils y contribuaſſent les premiers en faiſant ceſſer parmi eux toutes les diviſions inteſtines.

CHAPITRE XXXVII.

Du Mariage de la Princeſſe Ulrique Eleonore avec le Prince Héréditaire de Heſſe Caſſel : & de la Deſcente des Alliez dans l'Ile de Rugen, ſuivie de la priſe de Stralſund.

TEl étoit l'état des affaires, lorſqu'on ſongea à faire un mariage qui pût donner des Succeſſeurs à la Couronne de Suéde, en cas que le Roi mourût ſans en laiſſer. Ce fut celui de la Princeſſe Ulrique-Eleonore Sœur de Sa Majeſté avec le Prince Héréditaire de Heſſe-Caſſel. Tout aiant été arrêté pour cette cérémonie, ce Prince ſe rendit à Stockholm, où il fut reçu dans un jardin du Fauxbourg par le Duc de Holſtein-Gottorp accompagné de pluſieurs

ſieurs autres Seigneurs. Enſuite il monta avec le Duc dans un des caroſſes du Roi pour faire ſon entrée dans la Ville. La Bourgeoiſie étoit à cheval & le Régiment de Gardes à pié ſous les armes. Le Prince aiant d'abord été conduit au Palais, qu'on lui avoit préparé, ſe rendit à ſix heures à la Cour pour ſaluër la Reine Mere. Après avoir été quelque tems ſeuls, il pria Sa Majeſté de le préſenter à la Princeſſe ſa fille ; ce qu'elle fit : après quoi ils ſouperent chez la Reine.

Le jour venu que le mariage devoit ſe celebrer, qui fut le 4. d'Avril 1719. l'Archevêque d'Upſal en fit la cérémonie à dix heures du ſoir, dans l'un des apartemens de la Reine Douairiere, en préſence des principaux Seigneurs & Dames de la Cour. Le lendemain après midi, les nouveaux Epoux reçurent les complimens des Miniſtres étrangers ; & le ſoir il y eut un magnifique feſtin, auquel on avoit invité non ſeulement tous ceux qui avoient aſſiſté à la cérémonie du mariage, mais auſſi les Miniſtres étrangers, & les perſonnes les plus diſtinguées de la Ville.

Les réjoüiſſances de cette fête furent troublées par deux fâcheuſes nouvelles qu'on reçut alors : l'une, qu'on avoit aperçu

aperçu de grands embraſemens dans l'Ile d'Ahland & ſur les côtes de Finlande, où les Moſcovites avoient mis le feu aux Villes & aux Villages de cette Ile & des environs : l'autre, qu'une Eſcadre Suédoiſe avoit été preſque entiérement détruite par les Danois, dans un combat naval qui s'étoit donné entre les Iles de Femeren & de Laland. La perte ſe montoit à mille hommes tuez ou bleſſez, & à ſix vaiſſeaux mis hors de combat, que le Contre-Amiral VVachtmeiſter avoit été obligé de rendre avec tout l'Equipage.

Cependant le Roi de Suéde étoit à Stralſund où ſon Armée ſe renforçoit de jour en jour. Il ne vouloit point retourner à Stockholm, qu'il n'eût ou réparé ſes pertes, ou forcé les ennemis à la ſatisfaction qu'il croyoit en pouvoir prétendre. Il faiſoit travailler en diligence à fortifier VVollin, & à conſtruire deux Forts près de cette place. En attendant que l'Armée Suédoiſe fût raſſemblée, ce Prince fit publier un Réglement au ſujet de ſes Armateurs. Il declaroit » que » nul n'auroit permiſſion d'aller en courſe, qu'il ne l'eût obtenu de Sa Ma» jeſté ou de ſes Amiraux : que lorſ» qu'un Armateur feroit un ſignal à un

„ Vaiſſeau, celui-ci ſeroit obligé de
„ le reſpecter, de venir à ſon bord avec
„ ſes Documens; & qu'en cas que l'Ar-
„ mateur trouvât que le Vaiſſeau ou ſa
„ charge fût confiſcable, il garderoit
„ les Documens après les avoir fait ſcel-
„ ler: que ſi le Vaiſſeau à qui on auroit
„ fait le ſignal tâchoit de ſe ſouſtraire,
„ & qu'il vint à être pris par force, le
„ Maître ſeroit obligé de donner ſatis-
„ faction à l'Armateur: qu'un Vaiſſeau
„ qui feroit la moindre réſiſtance ſeroit
„ de bonne priſe: que l'Armateur aiant
„ fait une priſe devoit l'annoncer au Ju-
„ ge du lieu où il l'auroit conduite, &
„ lui produire le Protocole & les Do-
„ cumens ſcellez: que tous les Vaiſ-
„ ſeaux apartenant aux ennemis ou à
„ leurs ſujets ſeroient confiſcables, de
„ même que les Vaiſſeaux Neutres qui
„ négocioient dans les places de la Mer
„ Baltique enlevées au Roi: que tous
„ les Vaiſſeaux qui auroient des Docu-
„ mens doubles, enſorte que ſelon les
„ uns ils fuſſent confiſcables, & ſelon
„ les autres, libres, ſeroient néanmoins
„ déclarez de bonne priſe: que tous
„ ceux qui s'éloigneroient de leur rou-
„ te ſeroient auſſi confiſcables, lors
„ qu'ils ne pourroient pas juſtifier qu'ils

„ y

„ y auroient été contraints par tempê-
„ tes. Enfin que tout ce qui seroit dé-
„ claré de bonne prise apartiendroit en-
„ tiérement à l'Armateur, sans qu'on
„ en retint la moindre chose pour le Roi
„ ou pour le Public.

Sa Majesté donna aussi les ordres nécessaires pour faire vendre au plus offrant les Maisons & les Terres abandonnées par les Gentilshommes & les Paysans de Pomeranie, qui n'avoient pas de quoi y subsister. Ensuite elle alla voir les travaux que l'on faisoit par son ordre à Usedom, à Tribsée & à Damgarten, où l'on forma un camp environné de redoutes, & fortifié de maniére à pouvoir resister à une Armée de cinquante ou soixante mille hommes. Celle du Roi étant rassemblée se trouva forte de 17650. tant Cavaliers & Dragons que Fantassins. Sa Majesté en donna le Commandement au Prince son beaufrere avec la qualité de Généralissime, & pria en même tems la Princesse Ulrique sa Sœur, Epouse de ce Prince, de prendre desormais sa place dans le Senat.

Ces forces étoient peu de chose en comparaison de celles des Alliez du Nord, qui avoient fait une nouvelle Ligue offensive & défensive contre la Suéde.

Outre le Czar de Moscovie, le Roi Auguste, & le Roi de Dannemarc, cette Couronne avoit encore deux nouveaux ennemis en la personne du Roi de Prusse & de celui de la Grande Bretagne en qualité de Duc de Hanover. On prétend même que toutes ces Puissances avoient déja partagé d'avance les Etats de Sa Majesté. Qu'en vertu de ce partage tout le Duché de Livonie & la Province d'Ingrie devoient être la portion de Sa Majesté Czarienne; que le Duché de Curlande devoit apartenir au Roi Auguste comme Electeur de Saxe : qu'on devoit réünir aux Etats de Hanover le Duché de Bremen & la Principauté de Verden : que le Roi de Prusse devoit avoir Stetin & ses dépendances ; que tous les Confederez contribueroient à la conquête de Stralsund, de l'Ile de Rugen & de tout ce qui en dépendoit, pour être ensuite abandonnez au Roi de Dannemarc avec tout le reste de la Pomeranie Suédoise: que le même Roi de Dannemarc retiendroit pour toujours les Etats de Holstein-Gottorp, en donnant au Duc de ce nom pour son dédommagement les Comtez d'Oldenbourg & de Delmenhorst : Enfin que les Troupes Danoises, Prussiennes & de Hanover se-

feroient le siége de VVismar, pour le raser ensuite, & abandonner alors son Domaine & ses dépendances au Duc de Mecklenbourg.

Quoi-qu'il en soit de ce partage, les Danois investirent VVismar au mois de Juin, secondez de deux mille hommes des Troupes de Hanover, tandis que dix mille autres de la même Nation fermoient le passage aux Troupes de Hesse-Cassel, & à celles qui étoient au Duché des Deux-Ponts pour les empêcher de venir au secours du Roi de Suéde. On faisoit monter à 42. mille hommes les Troupes Prussiennes & Saxonnes qui étoient entrées en Pomeranie, & l'Armée Danoise qui marchoit aussi en ce pays-là, étoit de 45. mille hommes effectifs : en sorte que les Puissances Confederées contre la Suéde avoient plus de 80. mille hommes sur pié, sans compter les Moscovites, qui attaquoient cette Couronne du côté de la Finlande.

Il n'y avoit pas lieu de s'étonner, que Sa Majesté Suédoise, avec des forces trois fois moins nombreuses, eût perdu quelque terrain & abandonné deux ou trois postes au commencement de la Campagne, aiant été attaquée par des Armées si redoutables. Les Prussiens a-

voient insulté VVolgast au mois de Juillet, & obligé cent Suédois qui y étoient en garnison de se retirer dans le Château, qui avoit été pris le jour suivant par un détachement de deux mille Cavaliers & de mille Fantassins, après avoir souffert divers assauts. Les mêmes ennemis avoient aussi attaqué l'Ile d'Usedom dans le même tems avec un détachement de 1500. Fantassins & de huit Escadrons de Cavalerie & de Dragons; qui, pour faire cette expedition, s'étoient embarquez sur un grand nombre de bateaux, & avoient passé au commencement de la nuit sur un banc de sable dans la Swine, les Cavaliers & les Dragons tenant leurs chevaux par la bride, jusqu'à ce qu'ils eussent traversé la riviére à la nage.

Ce Détachement étant ainsi arrivé sur le banc de sable, les Cavaliers & Dragons étoient remontez à cheval, & avoient encore passé à la nage l'autre bras de la Swine, en sorte que le lendemain à 3. heures du matin ils avoient mis pié à terre dans l'Ile, suivis de près par les gens de pié. Dès que les Suédois s'en étoient aperçus, ils avoient abandonné le Fort de Swine pour se retirer à celui de Pennamund; mais les Dragons Prussiens

ſiens les aiant pourſuivis en faiſant grand feu, les avoient tous tuez à l'exception de 70. hommes qui avoient été faits priſonniers & de 300. Mouſquetaires.

Après cette expedition les ennemis travaillerent en diligence aux préparatifs néceſſaires pour l'attaque de l'Ile de Rugen, où le Vice-Amiral Troyel étant arrivé avec des Vaiſſeaux de tranſport, en commanda 15000. Danois & 1000. Pruſſiens pour cette entrepriſe. Dans le même tems, le Vice-Amiral Seeſted Danois aiant voulu paſſer par le Viewe-Died, entre Ruden & Rugen, avec la Flotille Danoiſe & quelques autres Vaiſſeaux de tranſport, en vint à une action avec huit Capres Suédois qui y étoient pour empêcher ce paſſage. On ſe canonna de part & d'autre un jour entier & le lendemain matin, juſqu'à ce que vers le midi, cinq de ces bâtimens Suédois ſe retirerent ſous le Canon de Ruden, & les trois autres étant fort endommagez, tirerent vers Stralſund, où ils ne purent éviter d'être coulez à fond ou de ſe rendre.

Les Rois de Dannemarc & de Pruſſe étoient preſens à ce combat. Le dernier étant retourné dans ſon camp au Nord de Stralſund, y tint un grand

Conseil de guerre avec ses Généraux & ceux de Dannemarc, accompagnez de ceux de Saxe & de plusieurs Ministres d'Etat. On y délibera sur les operations qui devoient terminer cette Campagne. Les sentimens se trouverent d'abord partagez sur le siége de Stralsund qu'on vouloit former, quelques Généraux étant d'avis qu'on se contentât de bombarder cette place; mais après avoir pesé toutes les raisons pour & contre, il fut résolu de l'assiéger dans les formes, & pour cet effet on donna ordre de faire tous les préparatifs nécessaires pour l'ouverture de la Tranchée: ce qui fut exécuté avec succès la nuit du 19. au 20. d'Octobre.

Ce n'étoit pas une petite entreprise que de s'attacher à un siége de cette importance dans la saison avancée où l'on étoit. Aussi le Roi de Prusse, avant que de s'engager plus avant, fit reconnoître par le Lieutenant Colonel Keppel, son Aide de Camp, la situation du terrain devant la place, où les Suédois, comme on l'a dit, étoient retranchez fort avantageusement. Et sur le raport qu'on lui fit, que du côté de la Mer, devant le *Franken-Port*, il y avoit quelque facilité pour penetrer dans le retranchement,

ment, Sa Majeſté Pruſſienne s'apliqua à donner ſes ordres avec tant de précaution & de ſecret, que les Généraux, excepté le Baron de Seckendorff, & tous les Officiers, n'en furent rien juſqu'au Lundi 4. de Novembre. Ce jour-là, la commiſſion du projet aiant été donnée au Comte de VVackerbarth, Général Commandant les Troupes Saxonnes, il le propoſa dans une Conference à tous les Généraux qui devoient y être employez.

Après avoir examiné les moyens les plus convenables, on réſolut de commander 6600. hommes d'Infanterie & 1500. de Cavalerie des deux Armées Pruſſienne & Saxonne, pour ſe rendre à 8. heures du ſoir au quartier du Comte de VVackerbarth. Le Général Baron de Seckendorff, qui devoit exécuter l'attaque, ſe chargea d'inſtruire chaque Officier en particulier, pour prévenir la confuſion qui eſt preſque inévitable en pareille entrepriſe. Pour cet effet, il leur donna par écrit tout ce que chacun devoit obſerver. Il fut auſſi réſolu, que dès qu'on en ſeroit venu aux mains, & que l'allarme ſeroit donnée, on feroit une décharge de toute l'Artillerie de l'Attaque Pruſſienne pour ſervir de ſignal

aux

aux Danois, afin qu'ils donnaſſent auſſi l'allarme de leur côté.

Toutes les meſures ainſi priſes, & les Troupes commandées s'étant aſſemblées au rendez-vous à une heure & demie après minuit, le Lieutenant Colonel Keppel avec 30. Officiers & 60. Subalternes, ſuivis par trois Majors, 16. Capitaines, 32. Subalternes & 1600. Soldats, ſe mit en marche vers le retranchement des Suédois du côté de la mer, & en traverſant l'eau, il penetra juſqu'à la baterie qui regardoit Denholm. Les Suédois s'en étant aperçus, tirerent deux coups de Canon pour faire prendre les armes à leurs gens. Mais Keppel avec ſes 1600. hommes ſeparez en quatre pelotons marcha l'épée à la main avec tant de réſolution, qu'il repouſſa les aſſiégez de tous les poſtes avancez qu'ils avoient élevez le long de leur retranchement. Alors on fit le ſignal dont on étoit convenu, pour avertir le Baron de Seckendorff, qui s'avançoit à grands pas par la chauſſée avec deux mille hommes, & qui, malgré le feu de la batterie qui couvroit le paſſage, courut droit à la Barriere & penetra au dedans avec ceux qui le ſuivoient. Là il joignit les 1600. hommes conduits

par

par Keppel, leſquels aiant percé de tous côtez, obligerent les Suédois à prendre la fuite. Il ne tint pas à deux Régimens qui étoient poſtez de ce côté-là de faire ferme & de repouſſer les ennemis. On ne leur donna pas le tems de ſe former, & ils furent tous tuez ou faits priſonniers en moins d'une demi-heure.

Les Danois, durant ce tems-là, aiant été avertis de cette attaque par le ſignal dont on étoit convenu, donnerent l'allarme de leur côté pour y attirer les Suédois. Mais cela n'étoit preſque plus néceſſaire, toutes les Troupes Pruſſiennes & Saxonnes, excepté la Cavalerie, aiant déja penetré dans les retranchemens. Peu s'en falut même que la Ville ne fût ſurpriſe, le Major Sliben qui commandoit l'un des quatre derniers Pelotons s'étant déja avancé juſques ſur le Pont. Mais ne ſe voyant pas ſuivi, il ſe contenta d'y laiſſer un Lieutenant Pruſſien avec 100. Soldats Saxons, & retourna ſur ſes pas pour faire avancer le reſte. Sur ces entrefaites, les Suédois hauſſerent le Pont, & enfermerent ce Lieutenant dans la Ville.

Les aſſiégez auroient perdu plus de monde dans cette occaſion, ſi la plûpart n'euſſent mis les armes bas: on fit quar-

quartier à tous ceux qui voulurent ſe rendre & on leur prit environ 450. priſonniers. On brûla enſuite les maiſons les plus capables d'embarraſſer les aſſiégeans qui ſe retrancherent à leur tour pour ſe défendre contre les Suédois, en cas qu'ils voulaſſent reprendre leurs poſtes.

Pendant que ces choſes ſe paſſoient à Stralſund, les Alliez faiſoient les diſpoſitions néceſſaires pour tenter une deſcente dans l'Ile de Rugen. Il y avoit plus de trois mois qu'ils étoient occupez à raſſembler environ 400. Vaiſſeaux pour tranſporter dans ce deſſein 24. Bataillons & 39. Eſcadrons des Troupes Confederées. La deſcente ſe fit le 15. de Novembre à 4. heures après midi, ſans preſque aucune reſiſtance de la part des Suédois. Les Danois debarquerent les premiers, les uns à la droite du Village de Stretzau, les autres à la gauche. Les Pruſſiens & les Saxons qui vinrent enſuite, ſe poſterent dans le milieu, & tous ſe retrancherent en attendant la Cavalerie. Elle mit pié à terre avec la même facilité, & tout ſe trouva fait à deux heures après minuit. A quatre les Suédois parurent au nombre de mille Fantaſſins & de 300. Chevaux. Ils avoient huit piéces de Canon dont ils firent

rent de frequentes décharges. Mais aiant toujours été repouſſez avec perte, ils furent enfin obligez de ſe retirer ſans avoir pu penetrer le retranchement des Alliez. Le Roi en perſonne chargeoit à pié & à cheval comme un Lion. Ce Grand Prince n'aiant plus de reſſource, ſe jetta dans Stralſund, réſolu de perir, ou de defendre la place juſqu'à la derniere extremité.

Il le fit en effet, tant qu'il put, par de frequentes & de vigoureuſes ſorties. Il ſoutint même un aſſaut donné le 17. Decembre à l'ouvrage à corne, où il ſe trouva en perſonne habillé comme un ſimple ſoldat. Enfin ce Prince étant reſté encore deux jours dans Stralſund, où il demeura le 21. juſqu'à minuit ſur un petit Ravelin, qui étoit preſque entiérement ruïné par le Canon & par les Bombes, ne ſe réſolut qu'avec peine à ſe retirer avant le jour, voyant qu'il n'y avoit plus aucun endroit où l'on pût être en ſureté dans la Ville. Il ſe mit ſur un petit bâtiment qui alloit à rames & à voiles pour ſe rendre à Iſtes, avec dix ou douze Officiers ou Domeſtiques, ſans avoir communiqué ſon départ à aucun autre qu'au Général Dukker.

Celui-ci manquant abſolument de tout,

&

& prêt à être forcé au premier assaut, envoya le lendemain quelques Officiers au Roi de Prusse, pour lui dire qu'il consentoit à faire une capitulation avec Sa Majesté, de même qu'avec le Roi de Dannemarc ; & après qu'on eut conferé tout ce jour-là pour lever les difficultez qui se rencontroient de part & d'autre, cette Capitulation fut reglée le 23. Elle contenoit en substance :

„ Que la Garnison seroit prisonniere „ de guerre, mais que les deux Rois „ accorderoient à un Corps de mille „ hommes, tous Suédois de naissance, „ de conserver leurs armes, & d'avoir „ auprès d'eux cent & vingt Officiers : „ que tous, tant Officiers que Soldats, „ seroient pourvus de quartiers d'hiver „ dans les Etats du Roi de Prusse pen- „ dant quatre mois : qu'il seroit donné „ de bons passeports aux bâtimens de „ transport que le Roi de Suéde en- „ voyeroit au printems pour prendre ces „ Troupes, de même qu'aux gens de la „ suite de ce Prince, pour se rendre dans „ les Etats de Sa Majesté &c. Ce qui fut „ exécuté.

Durant ce tems-là le Roi se rendit d'Yste à Calmar ; il alla ensuite à Landscroon, où il reçut les Deputez qui

qui lui furent envoiez de Stockholm, pour complimenter Sa Majesté sur son retour dans ses Etats. Elle y aprit aussi la mort de la Reine sa Grand' Mere, arrivée le 24. Novembre dernier dans sa 80. année. Cette Princesse fut extrêmement regrettée de tous les peuples & de tous les Ministres.

CHAPITRE XXXVIII.

Des derniers exploits du Roi de Suéde, & de sa mort, avec le Portrait de ce Prince.

LA perte de la Pomeranie, ajoutée à tous les malheurs qu'avoit déja essuyez le Roi de Suéde, ne fut point capable de lui abattre le courage. Il n'en fut que plus animé à faire divers préparatifs pour s'opoſer aux forces réünies de ses ennemis. Le Prince Héréditaire de Hesse-Cassel s'étant rendu à Landscroon pour informer Sa Majesté de la véritable situation des affaires, elle ordonna de grandes levées dans ses Etats pour renforcer ses Troupes, dont le principal Corps, au nombre de vingt-mille hommes étoit distribué en Scanie pour veiller à sa conservation. Les Vaisseaux de guerre & les Armateurs, qu'on avoit

voit équipez durant l'hiver à Gottenbourg pour les expeditions de la Campagne, furent bientôt prêts à faire voile, & le mois de Mars n'étoit pas venu, qu'il y avoit déja 15000. hommes en mouvement pour le même sujet.

Le Prince Héréditaire de Hesse-Cassel ne perdit point de tems pour signaler ses armes à l'ouverture de la Campagne. Il entra à la tête d'un gros Corps de Troupes dans la Province d'Anstoye en Norwege, qui depuis l'an 1614. apartenoit au Roi de Dannemarc. Cette invasion subite jetta l'allarme parmi les Danois postez à Frederickshal, à Vinger, & à Basmo au nombre d'environ onze mille hommes. Le Prince en attaqua près de Basmo un Corps de trois mille, commandé par le Colonel Krusc qui fut fait prisonnier; Et après avoir défait ce Détachement, les Suédois en battirent un autre du Colonel Brugman: ce qui fut suivi de la prise de quelques postes.

Mais les Danois aiant reçu de nouveaux renforts, ne tarderent pas à chasser les Troupes Suédoises de divers endroits qu'elles avoient occupez, & entres autres des Retranchemens de Mosch, d'où, après deux attaques soutenuës avec toute la vigueur imaginable, elles fu-

furent obligées de ſe retirer avec perte d'environ huit cens hommes. Les Suédois manquoient de vivres, parce que les Danois s'étoient emparez de tous les Magazins. Cependant ils ne laiſſerent pas de raſſembler toutes leurs forces pour faire tête aux ennemis dont ils n'étoient éloignez que d'une demi lieuë.

La Ville de Viſmar, durant ce tems-là, étoit reſſerrée de ſi près, qu'elle ne pouvoit plus recevoir aucun ſecours. Les aſſiégeans avoient élevé deux batteries de douze piéces de Canon chacune qui ne ceſſoient de battre la place. Il eſt vrai qu'ils avoient eu de grandes difficultez à ſurmonter, parce qu'il leur avoit falu élever une digue avec des gabions & des faſcines au travers d'un marais, à la demi portée du Canon de la Ville, pour communiquer à l'une de ces batteries. Mais ils en étoient enfin venus à bout ſans perdre beaucoup de Soldats, ni de travailleurs, quoique les Aſſiégez euſſent fait un feu continuel de vingt-quatre piéces de canon durant le jour, & jetté pendant la nuit une grande quantité de bombes, qui étoient tombées dans le marais ſans endommager la chauſſée. Ainſi la place ne pouvant plus tenir, ſe rendit enfin le 19. d'Avril à ces conditions:

„ Que la Garnison sortiroit le 25. „ avec toutes les marques d'honneur, „ & que dès qu'elle auroit passé le Pont „ de Lubec, elle mettroit bas les ar„ mes, & se rendroit prisonniere de guer„ re : excepté 1000. Suédois de nais„ sance avec leurs Officiers, qui seroient „ transportez en Suéde avec leurs ar„ mes „. Par cette conquête, qui dépouilloit le Roi de Suéde de ce qui lui restoit dans le Cercle de la Basse-Saxe, les Alliez acheverent de se rendre maîtres de tout le Duché de Mecklembourg.

Le Czar de Moscovie, de son côté, s'étoit mis en mer dès le mois de Juillet 1715. avec une nombreuse Flote, pour livrer combat aux Suédois par tout où il pourroit les rencontrer. D'autre part ce Prince avoit assemblé près de Riga un Corps de 25. mille Moscovites, qui devoit se joindre aux Danois sous la conduite du Général Czeremethof. Le grand dessein étoit de faire une descente en Scanie, après avoir encore dépouillé le Roi de Suéde de ce qui lui restoit en Finlande, par la prise de la Forteresse de Cujaneburg (*). Le Prince Dolhorus-

(*) En 1716.

horuski, Ambaſſadeur de Sa Majeſté Czarienne, avoit fait dans cette vûë un Traité avec des Juifs, pour fournir à Copenhague & à Elſeneur les vivres néceſſaires pour ſes Troupes. Le Czar lui-même s'étoit rendu de Dantzick à Hambourg pour y conferer ſur ce ſujet avec le Roi de Dannemarc. Enfin ces deux Princes, étant venus à Copenhague, y avoient fait la revuë des Troupes deſtinées à cette expedition au nombre d'environ trente mille hommes de Cavalerie & d'Infanterie. Mais les avis qu'ils eurent de la bonne contenance du Roi de Suéde, qui avoit dans cette Province plus de vingt mille hommes de bonnes Troupes, retranchées & munies de tout ce qui étoit néceſſaire pour ſe défendre, & même pour attaquer celles qui entreprendroient d'y venir faire invaſion: joints aux fortes ſollicitations des Puiſſances neutres, qui tâchoient depuis longtems de pacifier ces troubles du Nord, porterent enfin le Czar à refuſer ſes Troupes au Roi de Dannemarc, pour l'empêcher d'envahir la Scanie dans le reſte de cette Campagne. Sur quoi le Monarque Danois fit une Proteſtation ſolemnelle contre les ſuites fâcheuſes que pourroit avoir l'inexecution de ce

projet. Ce changement subit de la part du Czar fut diversement interpreté par les Politiques.

On en conçut des esperances de paix d'autant plus plausibles, que les Conferences tenuës en Pologne entre les Plenipotentiaires du Roi & les Députez des Confederez produisirent en ce Pays-là le fruit qu'on en attendoit. Après de longs debats, tant sur la retraite des Troupes Saxonnes & Russiennes, que sur la dissolution de la Confederation, l'un & l'autre article fut enfin reglé & le Traité de Pacification signé à Varsovie le 5. de Novembre. On y convint I. que la Garde du Roi seroit de 1200. Saxons commandez par deux Généraux & entretenus aux dépens de Sa Majesté. II. Que Sa Majesté pourroit être trois mois hors du Royaume. III. Qu'il y auroit une amnistie générale, & que Sa Majesté employeroit ses bons offices auprès du Czar, pour l'engager à retirer promtement ses Troupes.

Ce qu'il y eut de plus interessant, c'est ce qui se passa sur l'article de la Religion. Quelques Députez à la Diete prétendoient que le Roi devoit donner ordre de fermer & de démolir les Egli-

ſes

ſes des Proteſtans, à qui l'on avoit ci-devant accordé le libre exercice. Mais le Comte de Flemming prit leur défenſe avec tant de chaleur & de ſuccès, que les choſes demeurerent ſur l'ancien pié, en vertu du ſerment que le Roi avoit fait, de même que ſes Prédeceſſeurs, de maintenir dans ſes Etats les droits des differentes Religions qui y étoient établies.

Mais dans le tems qu'on s'attendoit que cette pacification alloit être ſuivie de celle du Nord : dans le tems que le Roi de la Grande Bretagne, qui étoit paſſé dans ſes Etats d'Allemagne, employoit ſon ſéjour en ce pays-là, à procurer au Roi de Suéde & à ſes Royaumes une ceſſation d'hoſtilitez dont ils avoient plus de beſoin qu'aucun autre : enfin dans le tems que le Roi de Suéde même avoit nommé ſes Plenipotentiaires pour aſſiſter aux Conferences de Brunswix, ſes Miniſtres en Angleterre & en d'autres Etats y tramoient une Conſpiration des plus noires contre le Gouvernement de Sa Majeſté Britannique. C'eſt ce qui fut découvert par des Lettres interceptées qui donnerent lieu de faire arrêter à Londres (*) le Comte de Gyllenborg, & en Hollande le Baron

(*) Au mois de Fevrier 1717.

Baron de Gortz le principal auteur de ce complot. On connut par ces lettres, qui ont été rendues publiques, que la nomination des Plenipotentiaires au Congrès de Brunſwick & toutes les demarches qui avoient ſemblé tendre directement à la paix, n'avoient été que des aparences frauduleuſes, employées pour couvrir les préparatifs deſtinez à une invaſion en Ecoſſe, en faveur du *Prétendant* & de ſes adherens.

Le Roi de Suéde étoit alors à Lunden en Scanie, avec le Prince Héréditaire de Heſſe-Caſſel, le jeune Duc de Holſtein, pluſieurs de ſes Généraux & ſes principaux Miniſtres. Il y reçut par un Exprès envoyé de Londres la nouvelle de l'arrêt du Comte de Gyllemborg & du Baron de Gortz, avec les raiſons qui y avoient porté Sa Majeſté Britannique. Mais ce Prince, ſans faire aucune réponſe à cette notification, continua de s'apliquer avec beaucoup de ſoin à faire équiper en divers ports de ſon Royaume les Vaiſſeaux deſtinez à l'exécution d'un grand deſſein qu'il meditoit. Comme néanmoins ce deſſein ne tendoit qu'à obtenir des conditions de paix avantageuſes, le Roi parut goûter d'abord le nouveau projet qui lui fut pré-

préſenté : juſqu'à ce qu'aiant apris peu après, que la Flote Angloiſe étoit entrée dans le Sund, il déclara qu'il ne feroit jamais la paix, ſi l'on prétendoit l'y forcer par les armes.

Il demanda enſuite pour condition préliminaire, que ſes Miniſtres arrêtez en Angleterre & en Hollande fuſſent inceſſamment relâchez, ſe reſervant d'examiner leur conduite, & d'en faire bonne juſtice s'ils avoient abuſé de leur caractere. Sur quoi le Duc d'Orleans, Régent de France, aiant fait aſſurer Sa Majeſté Britannique, que le Roi de Suéde n'avoit jamais eu intention de troubler la tranquillité de la Grande Bretagne, & qu'il n'étoit entré dans aucun des deſſeins attribuez à ſes Miniſtres, cette déclaration fut reçuë comme un deſaveu, par un effet de la prudence du Roi d'Angleterre, qui n'auroit pu autrement ſe diſpenſer d'en prendre une vengeance mémorable. Il conſentit donc, à la conſideration du Duc Régent, que le Comte de Gyllemborg fût relâché & tranſporté en Suéde pour y être échangé avec M. Jackſon Reſident de Sa Majeſté Britannique à Stockholm. Les Etats Généraux des Provinces Unies relâcherent de même le Baron de Gortz,

qui

qui, après quelques autres Negociations, particulierement auprès du Czar, ne tarda pas d'aller rejoindre le Roi son Maître.

Ce Prince, toujours ferme, malgré ses revers, dans la premiere résolution qu'il avoit prise, persistoit constamment à demander une restitution pleine & entiere de tout ce qui lui avoit été enlevé par les Alliez. Il prétendoit le pouvoir faire avec d'autant plus de raison, que c'étoient eux qui les premiers lui avoient injustement suscité cette guerre. Enfin, après avoir continué jusqu'au bout à exposer aux plus grands dangers & sa propre personne & le reste de ses Etats, il se trouvoit au commencement de l'année 1718. dans les circonstances les plus propres à obtenir une paix, qui sembloit ne pouvoir manquer de lui être également utile & glorieuse. Déja l'on avoit fait dans l'Ile d'Ahland l'ouverture des Conferences pour en traiter: déja le Czar consentoit de restituer tous les pays dont il s'étoit rendu maître, à la reserve de quelques Ports de mer, que le Roi de Suéde avoit même de la peine à lui ceder: lors que de nouvelles difficultez retarderent une paix si desirée. Alors ce Prince, voyant qu'il ne pouvoit obte-

obtenir du reſte des Alliez la reſtitution de ſes Etats en Allemagne, ceux du Duc de Holſtein-Gottorp ſon neveu envahis par les Danois, ni le rétabliſſement des Traitez de VVeſtphalie, d'Altena & de Travendal, exécuta le projet d'une nouvelle irruption en Norwege, dans l'eſperance d'y faire, par repreſailles, des conquêtes qui puſſent lui obtenir cette reſtitution, ou un équivalent des pertes qu'il avoit faites pendant le cours de la guerre. Mais ce deſſein fut terminé avec ſa vie par le coup fatal qu'il reçut devant Fredericshal le 11. de Decembre dernier.

Voici en peu de mots à quoi ſe reduiſent les circonſtances de cette mort qui enleva ce Heros à la fleur de ſon âge. Après avoir paſſé le *Swyneſund* au plus fort de l'hiver, il avoit entrepris le Siége de Fredericshal avec une Armée de 18. mille hommes, pendant qu'un autre Corps de neuf mille étoit deſtiné à obſerver l'ennemi. Il avoit même emporté, l'épée à la main au troiſieme aſſaut le fort de Huldenlew, dont la priſe lui donnoit beaucoup de facilité pour la réduction de la place, lorſque s'étant rendu à huit heures du ſoir dans la trancheé, au bout de laquelle il ſe mit à

genoux pour mieux observer ce qui se passoit, il fut frapé d'un coup de fauconneau à la tête, dont il tomba mort sur la place. Ainsi fut éteinte dans l'obscurité la vie glorieuse & éclatante de ce Prince, qui n'avoit tant de fois affronté la mort, que pour la recevoir par un coup de hazard. Son Corps fut quelque tems après transporté à Stockholm, & inhumé dans le Tombeau de ses Ancêtres.

Ce Prince avoit la taille haute & deliée, le teint naturellement blanc, l'œil bleu, les cheveux châtain-clair, l'air noble & gracieux, le temperament robuste & à l'épreuve de toutes les fatigues de la guerre. Son genie, quoique vif & penetrant, se fixoit aisément & donnoit beaucoup à la reflexion. Il parloit peu, mais il parloit toujours fort juste & très-souvent avec énergie. Il avoit les manieres affables & prevenantes, il étoit d'une humeur agréable & enjouée, il estimoit le merite & la vertu au souverain degré, il récompensoit avec éclat la valeur, même en la personne de ses ennemis, lorsqu'il les avoit vaincus. Il honoroit les Dames, sans avoir jamais fait paroître aucune foiblesse pour le Sexe; non qu'il fût insensible,

ble, comme quelques-uns l'ont cru, mais parce que sa passion pour la guerre étoit si violente, qu'elle étoufoit en lui tout autre sentiment. Il portoit ordinairement un habit bleu, tout uni, avec les manches serrées comme celles de la veste, une culotte de peau, un ceinturon de cuir par-dessus le juste-au-corps, une épée assez longue, des bottes molles, & une cravate de tafetas noir, qu'il ne quittoit que deux fois la semaine en changeant de chemise. Il ne portoit ni manchettes, ni dentelles. Il étoit presque toujours à cheval, & en changeoit plusieurs fois par jour; la selle, la housse, & les chaperons des pistolets étoient de cuir & à l'antique. Il vivoit avec une extrême frugalité, ne mangeant que de grosses viandes, n'aiant jamais plus de sept plats sur sa table, & n'y demeurant tout au plus qu'une demi-heure. La plûpart du tems, lorsqu'il étoit en marche, il couchoit sur la paille, sans se deshabiller, ni se déborter, ou s'il quittoit ses bottes, on les mettoit auprès de lui avec son épée. En un mot, il ne connoissoit point la volupté, qui amollit ordinairement le cœur des Rois; & si la justice avoit toujours été l'ame de ses expeditions il auroit été un Héros

parfait, & digne de servir de modele à tous les autres.

CHAPITRE XXXIX.

De l'Avénement de la Reine Ulrique-Eleonore au Trône de Suéde.

LE Prince Héréditaire de Hesse-Cassel aiant été déclaré Généralissime de l'Armée, ne songea plus qu'à la mettre en sureté, après avoir levé le siége de Fredericshal. Dès que les Troupes furent à couvert de toute surprise, elles proclamerent Reine la Princesse *Ulrique-Eleonore*, Epouse de ce Prince, qui partit aussi tôt pour Stockholm, où il avoit déja dépêché deux Exprès. L'Ajudant Général Sieker y étant arrivé avant lui, notifia la mort du Roi à la Princesse, à qui il remit aussi les dépêches du Prince son Epoux. Sur cette nouvelle Son Altesse Royale convoqua tous les Senateurs qui étoient en Ville ; & il fut résolu d'arrêter le Comte *Vander Nath*, & d'investir sa maison, de même que celle du Baron *de Gortz*, parce qu'ils avoient seuls le secret des Négociations d'*Abland*. On dépêcha le même jour un Officier en cette Ile, pour

pour y arrêter le Secretaire *Stambke*, & saisir tous ses papiers. On envoya aussi des ordres pour fermer tous les Ports du Royaume, afin que personne ne passât à Ahland sans une permission expresse de la Cour.

Ces mesures ainsi prises, le Senat en Corps & tous les Grands Officiers de la Couronne se rendirent au Palais Royal, où ils firent à la Princesse leurs complimens de condoleance & de felicitation, & la reconnurent pour leur Reine legitime. La Princesse, de son côté, leur promit de renoncer au *Pouvoir Arbitraire*, & merita par cette générosité, de l'emporter sur le jeune Duc de Holstein son Concurent.

Le lendemain, on annonça dans toutes les Eglises de Stockholm la mort du Roi, & l'avénement de la Princesse à la Couronne : ce qui fut exécuté de la même maniere dans toutes les autres Villes les jours suivans. Il arriva dans ce même tems un autre Exprès du Prince Héréditaire de Hesse-Cassel, avec avis que l'Armée avoit proclamé la Princesse pour Reine, avec de grandes demonstrations de joye, & que le Baron de Gortz avoit été arrêté près de Stromstad par le Colonel Baumgarten. Après

quoi l'on publia une Déclaration de Sa Majesté pour la convocation des Etats Généraux du Royaume au 31. de Janvier.

Cette Déclaration contenoit en substance, les motifs qui devoient engager les Etats à pourvoir à la défense commune, dans un tems où le Royaume étoit environné d'ennemis au dehors, & affoibli au dedans par l'épuisement inséparable des longues guerres. La Reine déclaroit ensuite, que ce n'étoit pas sans crainte qu'elle étoit montée sur le Trône qui lui étoit échu par la mort du Roi son Frere, en conséquence de son Droit Héréditaire; mais que touchée d'un soin particulier tant pour le bien des peuples que pour son propre intérêt qui lui étoit commun avec eux, elle avoit pris en main les rênes du Gouvernement après avoir imploré le secours & la protection divine. Que pour y mieux réüssir, son dessein étoit, ainsi qu'elle l'avoit déja déclaré au Conseil, & qu'elle le déclaroit encore par ces presentes, d'abolir entiérement ce qu'on appelloit la *Souveraineté*; à laquelle elle renonçoit dès à present tant pour elle que pour ses Successeurs. Que suivant le louable exemple de ses Ancêtres qui avoient mis le Royaume dans un état florissant, elle se pro-

proposoit de rétablir le Gouvernement sur son ancien pié, étant persuadée qu'elle jouïroit d'un pouvoir d'autant plus grand, qu'elle l'établiroit avec justice & avec moderation dans le cœur de ses fidéles sujets.

Elle les prioit ensuite, tant en général qu'en particulier, de concourir avec elle dans un si louable dessein, & de l'aider & de conseil & d'effet à soutenir le fardeau qu'elle s'étoit imposé. Et elle finissoit en leur representant les raisons du terme court qu'elle avoit assigné à la convocation des Etats, qui ne pouvoit souffrir de délai dans la conjoncture presente des affaires.

Le jeune Duc de Holstein étant arrivé à la Cour sur ces entrefaites, alla saluer la Reine, qui le reçut fort gracieusement. Puis aiant su qu'elle avoit été proclamée, il alla le lendemain la feliciter sur son avénement à la Couronne, & lui demanda sa protection. Quelques heures après Sa Majesté se rendit chez ce Prince, & l'embrassa lorsqu'il voulut lui baiser la main. La visite dura environ une demi-heure, après quoi Sa Majesté se retira fort satisfaite des dispositions où elle avoit trouvé le Duc son Neveu. Cette heureuse harmonie entre la Reine & ce jeune Prince causa

une joye extraordinaire à tous ceux qui s'intéreſſoient au bien du Royaume.

Au commencement de Janvier 1719. fut amené à Stockholm le Baron de Gortz ſous une eſcorte de 300. Gardes à cheval & renfermé premiérement dans une des Priſons de l'Hôtel de Ville, puis, de même que le Comte Vander Nath, dans celle où l'on renferme les Criminels d'Etat. Depuis la détention de ces deux Seigneurs & la ſaiſie de leurs papiers, on avoit découvert que le Baron de Gortz avoit confié de groſſes ſommes à quelques-unes de ſes créatures qui furent arrêtées pour ce ſujet. Cette démarche fit tant d'impreſſion ſur les eſprits, que d'autres qui étoient employez par le même Baron pour faire paſſer des effets dans les Pays étrangers, allerent d'eux-mêmes déclarer ce qu'ils avoient entre les mains. On trouva de plus dans quatre Bâtimens prêts à mettre à la voile pour cent vingt mille Ryxdales en cuivre, auſſi pour le compte du Baron de Gortz, outre une grande quantité de fer, qui montoit à des ſommes conſiderables. Il n'en falut pas davantage pour faire reſſerrer ce Seigneur plus étroitement.

Cependant le jour marqué pour l'Aſſemblée des Etats étant venu, l'ouverture

re n'en fut point publiée avec les Cérémonies ordinaires, parce qu'on avoit jugé qu'elle ne devoit point être considerée comme une nouvelle Assemblée, mais comme une continuation de celle qui s'étoit faite en 1714. lorsque les Etats furent convoquez par la Princesse, sur les faux bruits de la mort du Roi. C'étoit afin que les Etats ne parussent point reconnoître l'autorité de la Reine qui les avoit convoquez : ce qui auroit été contraire à la Déclaration qu'ils donnerent, que c'étoit d'eux qu'elle tenoit la Couronne.

Le sentiment de l'Assemblée aiant donc été que le Droit Héréditaire avoit cessé, faute d'Héritiers mâles en ligne directe, & par le mariage des deux Princesses, Sœurs du feu Roi, avec des Princes étrangers, suivant la résolution de Norkoping, il fut convenu : » Qu'avant que de recon-» noître la Reine pour leur Souveraine le-» gitime, on la suplieroit de vouloir bien » donner une Déclaration par écrit, par » laquelle Sa Majesté reconnoîtroit, qu'el-» le n'étoit pas montée sur le Trône com-» me y aiant un Droit Héréditaire, mais » seulement dans la vûë de maintenir la » paix & le repos dans le Royaume jus-» qu'à l'Assemblée des Etats ; & prévenir » par là les suites fâcheuses qui proviennent

» or-

» ordinairement d'un Interregne ; & de » plus, que Sa Majesté reconnoîtroit » qu'elle n'avoit obtenu la Couronne, que » par l'élection des Etats ». La Reine, avec qui toutes choses avoient été concertées, envoya d'abord une Lettre aux Etats, par laquelle elle leur marquoit qu'elle se conformoit à leur demande.

En conséquence de cette Déclaration, les Etats s'étant rassemblez le 3. de Fevrier, & aiant déclaré le Trône vacquant par la mort du Roi, ils élurent tout d'une voix la Princesse *Ulrique Eleonore* pour leur Reine legitime. Le même jour sur les trois heures après midi, on députa à Sa Majesté le Maréchal de la Noblesse, l'Archevêque d'Upsal, un Bourguemaître de Stockholm, & l'Orateur des Communes, pour lui communiquer son élection, & en même tems pour la feliciter sur le jour de sa Naissance, Sa Majesté étant entrée ce jour-là même dans sa trente-uniéme année. Il y a aparence que le but des Etats, en déclarant le Trône vacant par la mort du Roi, & en y plaçant la Princesse par une nouvelle élection, fut d'ôter tout prétexte au Duc de Holstein de faire valoir ses prétentions : ce qu'aparemment il n'auroit pas manqué de faire, si la Reine ne fût montée sur le Trône qu'en

qu'en vertu de son Droit Héréditaire.

Quoi-qu'il en soit, cette importante affaire aiant été réglée de la sorte, les Heraults d'Armes publierent avec les cérémonies accoûtumées, que les Etats étoient assemblez au nom de la Reine. Le lendemain Sa Majesté s'y rendit, & étant placée pour la premiere fois sur le Trône, le Comte de *Hoorn*, Grand Chancelier, fit un discours sur le sujet qui les assembloit. Ce discours fut suivi d'un autre au nom des quatre Ordres du Royaume, le Maréchal de la Noblesse portant la parole. Après quoi on délivra à Sa Majesté l'Acte de son élection.

Ensuite les Etats résolurent de dresser une nouvelle forme de Gouvernement, pour servir de régle à la Reine & à ses Successeurs, afin d'empêcher que la Nation ne fût plus exposée aux suites pernicieuses d'un Pouvoir arbitraire, tel que celui sous lequel elle avoit gémi pendant tant d'années. Ce Réglement contient en substance :

„ Que le Royaume de Suéde sera desormais Electif & non pas Héréditaire :
„ qu'en cas que la Reine à present regnante vienne à avoir des Enfans, ils
„ auront un Droit acquis à la Couronne :
„ qu'un Prince à l'avenir ne sera point
„ dé-

» déclaré Majeur avant l'âge de 21. ans ;
» que les principales charges du Royau-
» me ne pourront être conférées à l'ave-
» nir qu'à des personnes Nobles du Pays ,
» & qui s'en feront rendus dignes par
» leurs services : que XXIV. Conseillers
» auront à l'avenir l'administration du
» Royaume conjointement avec la Rei-
» ne : que ces Conseillers seront élus
» par la Noblesse , & agréez néanmoins
» par la Reine : qu'il n'y aura plus à l'a-
» venir de Gouverneurs Généraux ; mais
» que les Provinces seront gouvernées
» desormais par les principaux du Pays,
» ou par des Intendans : que l'état de la
» dépense de la Cour sera réglé sur le pié
» de celui de 1699. Que la Cour de Ju-
» stice sera rétablie sur l'ancien pié : que
» la Noblesse sera maintenuë dans ses an-
» ciennes Libertez , Droits & Prérogati-
» ves : qu'on ne pourra exiger d'elle aucu-
» nes contributions , ni établir aucun im-
» pôt sur le Peuple sans le consentement
» des Etats : que Sa Majesté aura le droit
» de disposer des Emplois Militaires, de-
» puis celui de Lieutenant Colonel , jus-
» qu'à celui de Velt-Maréchal ; enfin que
» le commerce sera rétabli sur l'ancien pié.
C'est ainsi que la nouvelle Reine, en re-
nonçant à la Souveraineté établie par le
Roi

Roi ſon Pere, s'eſt montrée plus digne qu'aucun autre de la poſſeder.

En remettant les Peuples dans leurs anciens droits, il leur faloit une victime, pour expier les deſordres du dernier Gouvernement : elle fut immolée en la perſonne du Baron de Gortz, qui, après les Procedures ordinaires, fut condamné à perdre la tête. Il ſe défendit d'abord avec beaucoup de fermeté devant ſes Juges, alleguant, pour ſa juſtification, qu'il n'avoit rien fait que par les ordres du feu Roi. Mais lorſqu'on lui eut fait voir par ſes propres Lettres, qu'il n'avoit obtenu ces ordres, qu'en conſequence des mauvais conſeils qu'il avoit donnez à Sa Majeſté, il n'eut plus d'autre reſſource que de récuſer ſes Juges, en diſant qu'il étoit au ſervice du Duc de Holſtein. Enfin ce Prince lui aiant fait ſignifier, auſſi bien qu'au Comte Vander Nath, qui réclamoit auſſi ſa protection, qu'il la leur avoit ôtée en les dépoſſedant l'un & l'autre de leurs emplois, il falut que le Criminel ſe préparât à ſubir la ſentence qui lui fut prononcée.

Elle portoit ſommairement „ que tous „ les deſſeins & les démarches de *George* „ *Henri de Gortz*, depuis ſon arrivée dans „ le Royaume, n'avoient tendu qu'à en „ mettre mal les habitans & les ſujets dans

„ l'eſ-

„ l'esprit du Roi : ce qu'on avoit découvert par des Lettres & Memoires dont „ on ne pouvoit pas nier qu'il ne fût l'Auteur, par où il insinuoit faussement, que „ les Sujets étoient mal-intentionnez, & „ n'avoient rien voulu contribuer au bien „ public &c. Que pour ôter au Roi la confiance qu'il avoit dans le Senat & dans „ les autres Conseils, il les avoit éloignez „ des affaires les plus importantes, afin „ qu'il ne se fît rien que par ses mains, & „ que par là il pût mieux parvenir à ses „ fins, qui étoient de dépouiller les sujets „ de leur argent comptant, de leurs billets de banque, de leurs hypotheques „ &c. Qu'il n'avoit cessé de conseiller au „ Roi de poursuivre la guerre, & de jetter „ Sa Majesté & le Royaume dans des affaires très-préjudiciables : Et qu'étant „ notoire, tant par ce que dessus, que par „ d'autres preuves que certaines raisons „ ne permettoient pas de deduire, qu'il „ étoit la cause de tous les maux que le „ Royaume avoit soufferts ; pour ces Causes & autres, il étoit condamné par la „ Commission Royale à perdre la tête. Ce qui fut exécuté le 2. de Mars. Exemple mémorable à tous les Favoris des Rois, qui abusent de leur crédit pour satisfaire leur ambition ou leur avarice !

A ce ſpectacle funeſte, il en ſuccéda un autre beaucoup plus agreable environ trois ſemaines après. Ce fut le Couronnement de la Reine, qui avoit été differé au 28. du même mois. Ce jour venu, Sa Majeſté ſe rendit à l'Egliſe Cathedrale, où elle fut reçuë au bruit des trompettes, timbales, & autres inſtrumens. Après le Service Divin & la Prédication, cette Princeſſe s'étant agenouillée devant un Prie-Dieu, le Comte de Hoorn, Grand Chancelier, fit la lecture du formulaire de ſerment que Sa Majeſté répéta mot à mot, tenant la main élevée ſur la Bible, qui étoit devant elle. Enſuite aiant été revêtuë du Manteau Royal, elle remonta ſur le Trône, où elle fut ointe au front & ſur les deux mains par l'Archevêque, qui alla prendre ſur l'Autel le reſte des ornemens Royaux, les préſenta ſucceſſivement à Sa Majeſté & lui mit la Couronne ſur la tête. Après cette cérémonie le Heraut d'Armes proclama Sa Majeſté Reine de Suéde &c.

Il ne manquoit plus à un ſi beau commencement de Régne, que de l'affermir par une heureuſe paix. C'eſt ce qui vient d'être fait en partie par le renouvellement des anciens Traitez entre cette Couronne & celle de la Grande Bretagne, & par le Trai-

Traité particulier conclu le 22. Juillet entre Sa Majesté & le Roi George comme Electeur de Hanover de même que par le Traité conclu le 15. d'Août entre ce Prince & le Roi de Prusse, par lesquels, au moyen des Duchez de Bremen & de Verden, cedez au premier comme Electeur de Hanover, & celui de Stettin au second, ils se sont engagez l'un & l'autre à secourir si puissamment la Suéde, qu'elle oblige le reste des Alliez & sur tout le Czar de Moscovie à consentir à une Paix générale.

FIN.

F. A. 1744.